TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 275 30 PAGES — SAMEDI 11 FÉVRIER 1978

ACCUSÉS D'ESPIONNAGE

Treize diplomates soviétiques expulsés du Canada

LIRE PAGE 7



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,50 kr. ; Espagne, 35 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 350 L; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 17 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

M. Giscard d'Estaing propose de nouer des relations nouvelles avec Alger

Retrouver « l'esprit d'Évian »

L'évocation, jeudi soir à la télévision, par M. Giscard d'Estaing des accords d'Evian de 1962 a sans doute suscité dans la mémoire de plusieurs générations de Français profondément marqués par la guerre d'Algérie un flot de souvenirs, et a éveillé en leur cœur des sentiments mêlés. Evian, c'est pour les uns la fin d'une guerre injuste, l'aboutissement d'un long et cruel combat pour la liberté d'un peuple colonisé pendant cent trente ans, le rêve d'une coopération « exemplaire » entre les adversaires d'hier. Pour d'autres, Evian a sonné le glas des illusions, vu le reniement des promesses solennelles faites au nom de l'« Algérie française », consacré l'exode et la détresse. Quinze ans après, les plaies restent à vif, et les relations franco-algériennes portent la marque de la passion.

Le départ massif des « pieds-noirs » avait vidé de son sens, dès les premières semaines de l'indépendance, la partie des accords d'Evian se rapportant aux droits et aux garanties d'une minorité française dont on espérait qu'elle « jouerait le jeu ». Les mesures prises par la suite par les dirigeants d'Alger pour « récupérer » leurs richesses nationales et assurer l'« indépendance économique » du pays, comme ils avaient conquis la souveraineté politique, ont progressivement rendu caduques les clauses concernant la coopération économique et financière. C'est ainsi qu'en 1971 furent nationalisées les compagnies pétrolières et les ressources du sous-sol.

Les relations franco-algériennes de ces dernières années sont jalonnées de crises plus ou moins aiguës. Mais jusqu'à 1975, si les accords d'Evian, de plus en plus malmenés, n'avaient plus que de lointains rapports avec la réalité, l'« esprit » d'Evian subsistait. La volonté de maintenir entre les deux pays une coopération privilégiée continuait à se manifester dans le domaine culturel, technique et scientifique. Aujourd'hui encore, quelque quatre mille six cents coopérants français, dont trois mille cinq cents enseignants, travaillent en Algérie. Cette assistance technique n'exclut même pas le domaine militaire.

C'est cet esprit lui-même qui est aujourd'hui menacé. Aux différends d'ordre économique, l'Algérie accusant notamment la France de ne faire aucun effort pour rééquilibrer une balance commerciale qui lui est largement défavorable, se sont ajoutées des difficultés politiques. Alger reproche à Paris de soutenir Rabat et Nouakchott dans le conflit du Sahara occidental. La capture par le Polisario de techniciens français, leur détention en Algérie, l'intervention en Mauritanie d'avions Jaguar, ont exacerbé la querelle. Le gouvernement algérien ne manque aucune occasion de dénoncer « l'impérialisme français en Afrique » et exhume les souvenirs les plus horribles de la guerre de libération pour « mobiliser » la population.

C'est un appel à la raison que vient de lancer le chef de l'Etat français. En offrant de redéfinir les relations entre les deux pays, en mettant enfin l'accent sur un problème — la sécurité des Algériens en France — auquel les dirigeants d'Alger sont particulièrement sensibles, en proposant d'instituer des « commissions gouvernementales » spécialisées et même de créer un « organisme » qui traiterait des problèmes de coopération économique entre les deux pays, M. Giscard d'Estaing accomplit une démarche positive.

La présence de huit cent mille Algériens en France, le volume des échanges entre les deux pays — la France reste le second partenaire commercial de l'Algérie. — la solidité de liens tissés par une longue histoire commune, tout cela milite en faveur de la relance d'une coopération sereine souhaitée par beaucoup de part et d'autre de la Méditerranée.

Le chef de l'État participera à la session des Nations unies sur le désarmement

Vendredi 10 février, en fin de matinée, Alger n'avait pas encore réagi aux ouvertures faites jeudi soir par M. Giscard d'Estaing, au cours de son interview télévisée. Le président de la République avait notamment proposé aux dirigeants algériens de définir un nouveau cadre juridique et politique pour les relations bilatérales, celui des accords d'Evian ne correspondant plus à la réalité.

Le président de la République, qui a abordé d'autre part les relations Est-Ouest, le conflit entre l'Ethiopie et la Somalie, la politique de défense et le désarmement, a annoncé qu'il se rendrait au mois de mai à New-York pour exposer les vues de la France à l'assemblée spéciale que les Nations unies doivent consacrer à cette dernière question.

Grave, mais parfaitement à l'aise, M. Giscard d'Estaing a brossé jeudi soir, à la télévision, un tableau assez idyllique de la politique française, qui s'est *« située en 1977 à un très haut niveau des relations internationales »*. Qu'il s'agisse des rapports Est-Ouest, des relations franco-américaines, des projets de Paris en matière de désarmement, de la stratégie nationale de dissuasion, de la politique française en Afrique, le président s'est déclaré satisfait des efforts de sa diplomatie, même si *« les résultats ne sont jamais acquis »* et *« doivent être constamment conservés et protégés »*.

Le président de la République a terminé son intervention, comme on pouvait le prévoir, par une incursion indirecte dans la campagne électorale : il a, en effet, clairement laissé entendre qu'une victoire des forces de gauche aux élections législatives pourrait avoir des conséquences sur la politique étrangère de la France.

M. Giscard d'Estaing, qui a conservé jusqu'à présent la haute main sur la politique extérieure et de défense — tout comme l'avaient fait avant lui le général de Gaulle et Georges Pompidou, — a cependant refusé de répondre d'une façon précise à la question de savoir s'il aurait, en cas de victoire des forces de gauche, les moyens politiques et constitutionnels de poursuivre la politique étrangère actuelle.

Il a préféré se borner à formuler quelques souhaits : *« Que le bon sens ne déserte pas la France, mais qu'au contraire le bon sens s'y installe en force »* ; qu'au moment de voter, les Français ne pensent pas seulement *« aux éléments de leur vie quotidienne »*, mais qu'ils aient aussi *« une pensée pour un autre enjeu, qui est un enjeu national »*.

En principe, le président n'aurait dû traiter que des rapports Est-Ouest et des problèmes stratégiques et de désarmement. Les rapports franco-algériens, notamment, étaient « hors sujet » puisqu'ils avaient été abordés dans le détail par M. Giscard d'Estaing dans la première interview télévisée de politique étrangère, diffusée le 14 décembre. Le chef de l'Etat n'a pourtant pas eu recours à ces explications pour « recaler » une question de Josette Alia portant sur l'Algérie. Au contraire, S'attendant que la question lui soit posée, il s'est lancé dans de longs développements préparés à l'avance — il avait devant lui le texte des accords d'Evian — qui sont sans doute le passage le plus neuf de sa conférence de presse.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

DÉTENTE

Après avoir parlé de longues minutes des efforts accomplis par la France en faveur d'un processus de désarmement concerté et de la poursuite d'une politique de détente internationale, M. Giscard d'Estaing ne pouvait cependant pas ne pas répondre au journaliste qui lui demandait s'il hésiterait à déclencher la force de frappe nucléaire en cas de malheur que son doigt ne tremblerait pas en appuyant sur le bouton.

Ainsi, après avoir parfaitement défini la détente, le chef de l'Etat définissait-il d'un trait ce qu'est la dissuasion : avoir le doigt sur la détente.

BERNARD CHAPUIS.

Les affrontements de Beyrouth ont fait des dizaines de morts

Tandis qu'à Beyrouth, une accalmie se manifeste ce vendredi 10 février dans les combats entre les troupes syriennes de la force arabe de dissuasion et certaines unités de l'armée régulière libanaises, appuyées par les milices chrétiennes, le président Assad a rejeté la « responsabilité des sanglants événements du Liban par les Etats-Unis et Israël », qui, selon lui, « manipulent des forces politiques au Liban ».

A Paris, M. Raymond Eddé, chef du bloc national libanais, a rejeté sur l'armée syrienne la responsabilité des affrontements, précisant qu'une fois de plus elle s'était comportée « comme une armée d'occupation ». M. Eddé a demandé que l'Europe intervienne auprès du Conseil de sécurité « pour sauver le Liban d'un nouveau génocide ».

De notre correspondant

Beyrouth. — Après trois journées d'affrontements violents, les combats se sont progressivement arrêtés jeudi soir 9 février. La nuit a été calme, et ce vendredi matin les casques verts syriens et leurs adversaires libanais observaient une trêve précaire. Toutefois chacune des deux parties a renforcé considérablement ses positions. Les forces syriennes, qui ont abandonné les rues des quartiers chrétiens, se sont solidement retranchées aux points stratégiques.

Aucun bilan n'a été publié de source officielle, mais les pertes syriennes en hommes et en matériel seraient lourdes. Aux quinze morts de mardi à la caserne de Fayadieh se seraient ajoutés des dizaines d'autres, principalement autour du quartier chrétien d'Ain-Remmaneh, où des engins antichars ont été utilisés par les milices du parti national libéral (P.N.L.) de M. Camille Chamoun. Les Syriens, pour leur part, ont réagi durement et sans merci, en utilisant l'artillerie lourde et les lance-roquettes, qui auraient fait de nombreuses victimes au sein de la population civile de Beyrouth-Est.

Les phalangistes demeurent pour l'instant dans une relative réserve, et leur chef, M. Pierre Gemayel, continue de lancer des appels à l'apaisement, insistant sur la *« nécessité d'éviter le pourrissement »*, tandis que M. Chamoun accuse les Syriens de se comporter en *« armée d'occupation »*. Toutefois, les troupes phalangistes sont de plus en plus impliquées dans les combats, certaines de leurs permanences ayant été prises sous le feu de l'artillerie syrienne.

Ces données rendent difficile la recherche d'un règlement, et les informations venues de Damas sont contradictoires. La délégation parlementaire libanaise de retour de la capitale syrienne s'est déclarée impressionnée par l'attitude *« intraitable »* des autorités syriennes, alors que les émissaires libanais qui se sont rendus jeudi à Damas — M. Fouad Boutros, ministre des affaires étrangères et de la défense, le colonel Sami Khatib, commandant de la FAD, et M. Soleiman Frangié, représentant le Front libanais conservateur — en seraient revenus avec des résultats « encourageants ».

Quoi qu'il en soit, il semble que les Syriens et la droite chrétienne, à laquelle est liée la fraction de l'armée libanaise engagée dans les combats, soient condamnés à s'entendre s'ils ne veulent pas voir les affrontements déborder le cadre local. On se perd ici en conjectures sur les raisons profondes de la crise. Après avoir « maté » le Mouvement national progressiste, les autorités syriennes, dit-on, ne pouvaient tolérer la position devenue trop dominante du Front libanais chrétien. Il semble également que Damas ait voulu signifier à ses adversaires — et en premier lieu aux Etats-Unis, à Israël et à l'Egypte, qui ont été mises en cause par le ministre des affaires étrangères syrien et M. Assad lui-même — que la Syrie est fermement décidée à riposter à toute tentative de lui créer des difficultés au Liban, fût-ce au risque d'une explosion généralisée.

LUCIEN GEORGE.

LE CONFLIT DE L'OGADEN

L'Éthiopie a reconquis la région de Harrar

(Lire page 6.)

RECHUTE DU FRANC

Le dollar à plus de 4,90 F malgré l'intervention de la Banque de France

Après son redressement partiel, le franc a été victime d'une rechute qui ne laisse pas d'inquiéter le gouvernement et les autorités monétaires. Jeudi 9 février, dans l'après-midi, un regain de ventes, d'origine étrangère, a fait remonter le dollar à plus de 4,90 francs, alors qu'il avait fléchi jusqu'à 4,87 francs dans la matinée du même jour.

La Banque de France avait été obligée d'intervenir directement sur le marché des changes, pour stopper la hausse de la monnaie américaine. Vendredi matin, l'Institut d'émission réussissait à maintenir le cours du dollar aux alentours de 4,90-4,91 francs, tout en se préparant, le cas échéant, à prendre de nouvelles mesures pour défendre le franc.

Jusqu'au scrutin des 12 et 19 mars, le franc va évoluer dans des eaux troublées. M. Raymond Barre, lui-même, n'a pas caché que des difficultés étaient inévitables. Quelle va être l'attitude du pouvoir face à cela, notamment au risque d'une nouvelle tempête sur le franc, qui pourrait accentuer la baisse de celui-ci et porter le cours du dollar au-dessus des 4,92 F atteints lundi dernier ?

Jusqu'à présent, la Banque de France n'a pris que des mesures ponctuelles : raréfaction des disponibilités des banques, hausse modérée du taux de l'argent à court terme sur le marché monétaire, avertissement donné aux banques de respecter rigoureusement la réglementation actuelle sur les achats de devises à terme et les rapatriements. Mais l'Institut a sous le coude tout un arsenal prêt à être utilisé au cas où la situation s'aggraverait : réduction du délai pour les achats de devise à terme, qui avait déjà été ramené de trois mois à deux mois en septembre 1976 ; réduction du délai global de rapatriement de devises encaissées par les exportateurs (actuellement fixé à un mois).

Pourraient s'y ajouter des mesures plus sociales, telles que le rétablissement d'un double marché du franc : un marché commercial, réservé aux transactions sur les marchandises, et un marché financier, réservé aux transactions non commerciales (achat et ventes d'actions et d'obligations étrangères, investissements à l'extérieur, allocations en devises aux touristes).

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 28.)

La force des choses

par MAURICE DUVERGER

On espère que le niveau de la campagne électorale va s'élever dans les jours qui viennent. Pour le moment, il y a un décalage important entre les problèmes que la nouvelle Assemblée nationale devra résoudre et les solutions que proposent les partis en compétition, qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition. Tous semblent ignorer ce qu'ils savent parfaitement et que les électeurs pressentent plus ou moins : que la France affronte, en même temps que les autres nations industrielles de l'Ouest, une crise grave et profonde, qui entraîne des contraintes auxquelles nul ne peut échapper.

Le terme de « crise » est d'ailleurs impropre dans la mesure où il suggère la perturbation provisoire d'un système qui pourrait reprendre un jour son équilibre antérieur. L'économie occidentale ne reviendra sans doute jamais à la situation des années 60. Elle ne traverse pas une maladie guérissable. Elle subit une transformation irréversible. Si un nouvel équilibre peut être établi un jour, il sera profondément différent de celui que nous avons connu dans les dernières décennies.

Parmi les facteurs qui ont bouleversé cet équilibre, un seul pourrait être supprimé par la volonté d'un gouvernement de l'Ouest : la décision prise par les Etats-Unis le 15 août 1971 qui a mis fin à la convertibilité du dollar, privé le monde d'un système monétaire stable et transformé le déficit américain en inflation internationale. Mais on ne voit guère pourquoi les autorités de Washington renonceraient spontanément à ce privilège extraordinaire qui permet de payer leurs dettes extérieures par l'impression de papier monnaie. Comme personne n'ose plus leur résister depuis la disparition du général de Gaulle et de Georges Pompidou, le nouveau statu quo paraît bien établi.

Les autres facteurs de la « crise » ne dépendent pas de l'Occident. On n'abaissera pas le nouveau coût de l'énergie. Après avoir quintuplé, entre octobre 1973 et la fin de 1974, le prix du pétrole s'est relativement stabilisé. On pourra peut-être limiter le rythme de ses hausses futures. On ne reviendra pas en arrière.

(Lire la suite page 9.)

UN MAITRE DU CINÉMA JAPONAIS

Les investigations silencieuses de Yasujiro Ozu

Alors qu'on connaît la plupart des films de Kurosawa et de Mizoguchi, l'œuvre de Yasujiro Ozu est pratiquement inconnue en France. Il s'agit pourtant d'un réalisateur de première importance, un des maîtres du cinéma japonais. Célèbre dans son pays, Ozu a toujours été banni de nos écrans. Proscription qui s'explique en partie par son mépris des modes occidentales, sa fidélité obstinée à la culture nippone traditionnelle et l'intransigeance de sa démarche créatrice.

Né en 1903, mort en 1963, Yasujiro Ozu a tourné cinquante-trois films. Après quelques comédies aujourd'hui oubliées, il découvre le thème de la famille qui va devenir sa principale source d'inspiration et qu'il ne cessera d'approfondir jusqu'à sa mort. Rapports entre parents et enfants, éclatement, dissolution de la cellule familiale au fil de la vie, inéluctable évolution des sentiments, transformation des mœurs ancestrales sous le coup des influences étrangères : Ozu traite inlassablement le même sujet. Etonnante unité thématique à laquelle correspond une unité stylistique non moins exceptionnelle.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 19.)

idées

SONDAGES

Le point de vue de... GILBERT CESBRON

L'attrape-Français

LES *sondages* sont des attrape-nigauds auxquels les Occidentaux, nouveaux riches des « sciences humaines », se font tous piéger. Le Français, pourtant goguenard, s'en laisse volontiers imposer par les techniques nouvelles, surtout lorsqu'il en est la victime : propagande, publicité, sondages... Maurice Druon a magistralement dénoncé ici même ces derniers (1) — sans aucun résultat. Car ce sont les historiens de la littérature qui, à des années de distance, exaltent l'efficacité sociale de nos écrits. Mais, sur-le-champ, notre inutilité est si *flagrante* que parfois le découragement de l'écrivain confine au vertige. Et puis, fourmis obstinées, nous repartons à l'assaut des bastions inexpugnables de l'injustice, de la sottise, de la *Tradition* ou du *Progrès*... « *Après tout,* se dit la fourmi, *je trouverai bien une brèche !* » — Qui parviendra à ébranler l'insolente forteresse des sondages ?

Dès qu'ils s'aventurent hors du terrain commercial où ils sont irremplaçables, les sondages les plus consciencieux me semblent malhonnêtes et néfastes. D'abord, à cause de la non-représentativité évidente de l' « *échantillon* ». J'admets qu'on puisse résumer l'apparence de la France en un millier de personnes en dosant le sexe, l'âge, l'habitat, la profession, le statut social. Ces mille-là, qu'on va interroger, peuvent représenter valablement 53 millions de Français quand on leur demande s'ils préfèrent l'huile de soja ou l'huile de tournesol. Mais, dès qu'on aborde les domaines psychologiques, politiques, sentimentaux, religieux, il existe chez nous une telle variété de tendances, de choix, d'humeurs, d'espérances, de « *regards* » qu'il est dérisoire de prétendre les « *couvrir* » en mille réponses. A moins d'opérer à la hache : à moins de renouveler sur ce terrain la monstrueuse partition que de mauvaises structures politiques imposent aux Français, arbitrairement condamnés à être soit « *de gauche* », soit « *de droite* ». Les sondages reposent sur un semblable manichéisme. « *Mettez une croix dans la case correspondante...* » Il n'y en a que cinq ou six, au mieux ; il en faudrait cinquante, au moins ! mais cela ne ferait pas l'affaire de l'ordinateur. Alors, dans ce cas, c'est l'ordinateur qui ne fait pas mon affaire...

⁂

J'ajoute que la formulation des questions posées, si honnête qu'elle se veuille, est forcément inadéquate. En fait, leur rédaction devrait être précédée (et non pas suivie) d'une véritable enquête sur les différentes manières dont les Français se posent le problème. Mais qu'à l'origine quelques spécialistes parviennent à se mettre d'accord sur une formulation *ne prouve rien d'autre* que leur bonne entente. Ils sont parvenus à une vision commune, à un langage qui leur paraît clair mais qui n'ont pas forcément valeur universelle. Ils ont pris, du problème en question, quelques « *instantanés* » qui constituent, tout au plus, une photo de famille ! Si bien que, finalement, n'importe quel sondage nous éclaire surtout sur le journal qui l'a commandé et qui s'abrite, de bonne foi peut-être, derrière une objectivité factice.

Au lieu de remplir des cases dont aucune ne le satisfait entièrement, l'interrogé devrait pouvoir parler vraiment avec l'enquêteur. Avec un enquêteur impartial, attentif, possédant l'esprit de synthèse, capable d'accoucher les esprits et les cœurs tout en respectant le bébé — bref, un homme comme on en rencontre peu. Or, pour un seul sondage, il en faudrait cent ! Une telle enquête, sans rapport avec les actuelles, deviendrait, Dieu merci, impossible à réduire à quelques pourcentages et à ces formules dérisoires : « *Plutôt satisfait* », *Plutôt mécontent* » dans lesquelles on prétend enfermer ces variantes qui, *à elles toutes,* définissent les Français.

Le public doit savoir que les résultats d'une enquête par sondage comporte généralement un mince cahier de chiffres et de pourcentages (ceux qu'on lui révèle), suivi d'un long catalogue de nuances qui, dit-on, les éclairent. Mais ne les annulent-elles pas, au contraire, puisqu'elles démentent ce que ces verdicts *ont* de péremptoire et révèlent leur impuissance à exprimer toute la vérité ? Leurs affirmations tranchantes forment un tel contraste avec cette constellation de mises au point, de retouches, d'approximations successives, que cette seule comparaison me semble un aveu d'impuissance.

Dans la publication des résultats, on remplace généralement l'exposé des nuances en question par des commentaires où transparaissent, pour qui sait lire, les arrière-pensées de ceux qui ont commandé le sondage. Comme ils se sentent confortables à l'abri de ce rempart de chiffres ! Et comme il est rassurant, sous prétexte de les justifier, de substituer ses propres explications, ses hargnes ou ses espoirs aux opinions *réelles* de ces mille muets ! De temps à autre, par « honnêteté », on glisse une citation extraite du catalogue rectificatif des nuances — citation qui prend alors un poids indû et finalement contribue encore à fausser la balance...

Mais tout cela ne paraît pas troubler les Français. Quand il ne s'agit plus de brosses à dents ou d'huile de table, les mille se sentent probablement flattés de figurer dans l' « échantillon » et d'être pris pour arbitres des grandes options de leur époque. C'est l'humeur de l'instant ou le parti pris longtemps refoulé de ces mille inconnus qui vont orienter le choix de cinquante millions de leurs compatriotes, et parfois influencer la décision de leurs gouvernants. Car tous les Français se regardent dans ce miroir déformant, dans ce « miroir de sorcière » qui prend un détail et l'agrandit démesurément, *et ils croient s'y reconnaître*. Ou encore, si ce n'est pas ressemblant, beaucoup pensent que c'est leur visage qui a tort, et non la glace... Pensez donc ! La sociologie, les statistiques, l'ordinateur, cela ne se discute pas.

⁂

ment. les immigrés, les centrales nucléaires, etc., eux qui attendent encore de tant de leurs mass media des campagnes d'information exhaustives, ouvertes et désintéressées sur ces grands thèmes. Au Café du commerce, c'était le dernier qui parlait qui imposait son opinion, ou encore le plus fort en gueule ; à présent, c'est le sondage. Formés, dès la maternelle, à se ranger du bon côté du comptoir, à la droite de Charlemagne, dans le camp des vainqueurs, cinquante millions de Français abdiquent tout jugement particulier et, comme disait Sénèque, se ruent en servitude. Ils se hâtent de penser, de contester, de voter comme « *le plus grand nombre* », de rejoindre le parc à moutons. Il a suffi d'un millier d'entre eux, et nullement l'élite : la voilà bien la fameuse « *miniaturisation* » ! On n'arrête pas le progrès...

A la condition qu'elle ne soit ni filtrée, ni manipulée, ni sollicitée, l'information est l'instrument de la liberté. Mais les sondages, dans la mesure où ils n'expriment qu'une information sommaire, partielle et cependant péremptoire, contribuent hypocritement à étouffer cette liberté de penser. En période électorale (et pas seulement, comme le suppose la loi, durant la dernière semaine), c'est le peu de démocratie politique que nous possédons qu'ils amenuisent encore. A quoi bon voter ? A en croire les sondages, à suivre leurs « simulations », tout est joué d'avance. Cette Bourse aux partis politiques, cette cotation des hommes d'Etat, qui perdent ou gagnent des « *points* » suivant l'humeur des mille, les autres Français les suivent du même œil faraud mais docile que le tiercé ou la Coupe d'Europe de football : « *Allez, les rouges !* » Une mentalité de spectateurs — ou de supporters, violence comprise !

Mais s'informer, réfléchir, choisir en toute liberté, avoir le courage de nager à contre-courant, parfois même de faire cavalier seul, bref, être un homme, à quoi bon puisque les sondages ont raison d'avance ? Salut, les robots !

(1) *Le Monde* du 24 décembre 1975.

Le thermomètre n'est pas une boule de cristal

par PIERRE CHATENET (*)

IL y a un peu moins d'un an, s'est tenue au Centre d'information civique une « table ronde » qui réunissait, avec ceux que l'on pourrait appeler les pères scientifiques des sondages, quelques hommes politiques et des journalistes (1).

Mis à part le problème de la publication des sondages pendant la période électorale, sur lequel l'accord n'avait pu se faire, tous les participants avaient admis la nécessité de faire connaître et de faire respecter, par persuasion et non par réglementation, une certaine déontologie des sondages. Celle-ci comportait notamment l'obligation de publier en tête de tout sondage l'indication de celui — personne ou organisme — qui l'avait commandé et payé, le libellé exact et intégral des questions posées, le nombre et la composition sociologique et géographique de l'« échantillon », la date exacte de l'opération. Il s'agit là de données factuelles que les instituts de sondages sérieux sont d'ailleurs prêts à publier. Certains le font parfois. Encore faudrait-il que ce ne soit pas en note ou en annexe, mais bien en tête de la publication, de manière à augmenter les chances que cela soit lu par le public.

Plus délicate était une recommandation sur laquelle tous les participants étaient également d'accord et visant à éviter la confusion entre un sondage et une simulation. Soyons clair : interroger des gens le *mois* A en leur demandant pour qui ils souhaiteraient voter le jour où on les interroge, c'est une photographie d'opinion et, si le sondage est sérieusement fait, c'est une donnée de fait qu'il n'y a aucune raison de dissimuler dans un pays démocratique. Elle est objective. Leur demander, le mois A, pour qui ils comptent voter le mois C, ou X, c'est une photographie d'intentions qu'il faut pondérer de tous les éléments extérieurs ou personnels qui peuvent modifier cette intention dans l'intervalle. Le résultat est donc beaucoup moins factuel que le premier. Il n'y a pourtant qu'une différence de degré de certitude entre les deux.

L'opération change de nature quand on prétend passer de la photographie d'opinion aux actes de vote, et au résultat de ceux-ci, c'est-à-dire l'élection de tel ou tel. Il faut alors que s'ajoute à ce qui est fourni par le questionné un apport du questionneur, qui est une interprétation. Quand celle-ci est sérieuse, elle repose sur des comparaisons avec des résultats antérieurs soigneusement choisis et analysés et sur une connaissance très complète des modes de scrutin. Il n'en reste pas moins que c'est une interprétation et que l'honnêteté élémentaire exige qu'on précise bien qu'il ne s'agit plus de données de fait mais de supputations, toute interprétation comportant une part de subjectivité. Il faut d'ailleurs tenir compte d'une autre subjectivité, celle du votant, difficile à deviner dans le cas d'un deuxième tour de scrutin puisque son vote peut être influencé par le résultat du premier.

Fièvre et maladie

De même, il est d'honnêteté élémentaire de rappeler autant que nécessaire la différence fondamentale entre une globalisation d'opinions et les effets de l'expression de ces opinions dans un cadre parcellaire. Il faudrait répéter, à chaque publication de sondages, que des résultats globaux ont beaucoup plus de signification pour une élection présidentielle ou un référendum ou, à la rigueur, un scrutin législatif à la *proportionnelle* à un tour, que pour une élection majoritaire à deux tours. Enfin, le premier chiffre qui devrait être mis en lumière lors de la publication d'un sondage est le nombre de ceux qui ont refusé de répondre ou qui ont répondu qu'ils ne savaient pas ou étaient indifférents. Ce chiffre conditionne pourtant la valeur des autres, qui seuls font toujours l'objet d'une grande publicité.

Tout le monde avait été largement d'accord sur tous ces points lors de cette « table ronde ». On n'en tient pourtant aucun compte.

Faudrait-il donc renoncer aux sondages ? Certainement pas. A cette réunion, en ce qui me concerne, j'avais même été au nombre de ceux qui avaient pris position contre l'interdiction des sondages en période électorale, ce qui a fait, depuis, l'objet d'un texte de loi. Je crois fermement qu'on ne fait pas tomber la fièvre en cassant le thermomètre.

L'instrument est bon, mais à trois conditions : la première, c'est que le thermomètre soit en bon état, qu'il soit manipulé par quelqu'un qui sache le lire et qui se borne à dire ce qu'il y voit. La seconde, c'est de ne pas confondre la fièvre et la maladie, c'est-à-dire bien indiquer le passage et la différence entre la température et le diagnostic. La troisième, enfin, est de ne pas trop flatter le goût, bizarrement à la mode chez nos contemporains, pour la magie, et ne pas confondre thermomètre et boule de cristal.

Regardons la carte du monde. La France reste au nombre — très petit, hélas ! presque infime — des pays où l'on ne sait pas à l'avance le résultat des élections. Que l'on ne porte pas atteinte à cette supériorité — car c'en est une — en conditionnant les citoyens dans un contexte de fatalité qui risque de les troubler dans leur devoir de rester rationnels et de se sentir conscients et responsables.

(1) *Le Monde* du 10 mai 1977.

(*) Ancien ministre.

L'ÉLU SONDÉ

par CH. FRÉMAUX (*)

LE département de l'Oise est un endroit tranquille. A l'image de ses plaines riches et monotones, ses habitants sont raisonnables et modérés.

La vie politique cependant y est étrange. Deux députés (MM. Dassault et Hersant) y ont introduit une animation particulière, donnant à la vie publique un tour financier. L'électeur est considéré comme monnayable !

Une nouvelle fois, l'Oise se distingue. M. Charles Baur, candidat aux élections législatives dans la *troisième circonscription*, a eu une idée originale : que les électeurs, après sondage, choisissent le candidat de la majorité !

Elle est à rapprocher de la déclaration du président de la République en Bourgogne : « *Ma circonscription, c'est la France.* »

Un seul député pour tous les Français, ce serait la solution idéale, car unitaire.

L'idée de M. Baur et la déclaration de M. Giscard d'Estaing permettent d'imaginer un système d'élection d'où seraient enfin bannies *l'éternelle* distinction gauche-droite, les discussions sans fin sur les mérites du scrutin majoritaire, ou proportionnel, l'injustice des circonscriptions plus ou moins peuplées...

Economiser des sous et de l'énergie

Il y aurait un collège des grands sondés qui élirait le candidat unique. Ce collège serait l'émanation des sondés de base.

Comme personne ne peut dire « *j'ai été sondé* », et qu'autour de soi on ne connaît personne qui l'ait été, demeurerait la question : qui a été sondé ?

La réponse importerait peu, et les organismes de sondage auraient un « *échantillon* représentatif national », celui de la France.

On économiserait à la France des sous et de l'énergie. Toutes les forces vives de la nation se consacreraient au développement économique et non aux campagnes électorales. Les fonds ainsi épargnés seraient affectés au bien-être social. Ne seraient pas gaspillés des mois entiers de chicanes, de polémique inutile et lassante.

L'élu du sondage représenterait les Français.

Etrangement, cependant, ce système me rappelle les régimes où l'élu, seul candidat, cumule tous les suffrages. La démocratie sort rarement victorieuse d'une « élection » de ce genre.

L'élu sondé ne me paraît pas avoir un grand avenir. Remettre à la technique et à la stimulation le destin des Français est dangereux. Car la machine peut se détraquer, et l'utilisateur se tromper. L'élu ne serait alors que la résultante d'une accumulation d'erreurs.

(*) Secrétaire général de l'Association des jeunes élus locaux.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants : Jacques Fauvet, directeur de la publication. Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

Le Monde diplomatie

L'INTERVIEW TÉLÉVISÉE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

« Le choix que feront les Français aura des conséquences importantes sur la poursuite de la politique extérieure et sur l'action de la France »

Le plan de désarmement et les deux Grands

Il y a un lien, dans l'esprit du président de la République, entre sa politique de désarmement — improvisation récente — et sa politique d'aide au développement et de coopération avec le tiers-monde, préoccupation constante héritée du général de Gaulle et de Georges Pompidou, mais précisée, accentuée, et qui l'incite aujourd'hui à tendre la main à l'Algérie.

Ce lien ne s'exprime pas seulement dans la proposition d'un fonds de 1 milliard de dollars, alimenté par une taxe sur le surarmement, pour fournir des ressources aux pays les plus défavorisés. Il s'agit aussi d'inciter les pays du tiers-monde à substituer aux confrontations actuelles et à la course aux armements la coopération et le désarmement. D'où l'idée — très pragmatique, mais difficile à mettre en œuvre — d'amener les grands pourvoyeurs d'armes, dont l'U.R.S.S., à limiter leurs fournitures. D'où aussi l'idée d'organiser le désarmement sur une base régionale. Les conflits en cours et les tensions armées ont toujours des origines locales, même si les grandes puissances soufflent sur le feu. Une organisation régionale du désarmement, à condition que les Grands veuillent loyalement y coopérer, permettrait d'équilibrer les besoins de sécurité de pays de même nature et, peut-être, d'étouffer dans l'œuf les conflits locaux.

Cependant, M. Giscard d'Estaing n'a pas dit que ce point précis de son plan avait reçu un accueil « positif ». Il a aussi gardé le silence sur les réactions qu'a pu provoquer son projet de taxe sur le surarmement. Même s'il a souligné que la France est prête à s'y soumettre, il est peu probable que cet exemple soit suivi.

En revanche, le président a indiqué que sa proposition de transformer la conférence du désarmement de Genève avait reçu une accueil « très positif ». Il est vrai que certains pays — Mexique, Suède, Roumanie — en ont approuvé l'esprit. Pour l'essentiel, cette proposition — très vague dans le plan du 25 janvier — consiste à remplacer la coprésidence américano-soviétique par une présidence tournante de tous les Etats membres et à désigner ceux-ci sur une base plus géographique qu'aujourd'hui (là encore la régionalisation reparaît). Mais que pensent de ce plan les deux superpuissances dont la prépondérance est ainsi contestée ? Jusqu'à présent elles se taisent, mais la Hongrie — dont la diplomatie est strictement alignée sur celle de Moscou — a fait savoir jeudi, à Genève, qu'elle refuse de remettre en question la coprésidence américano-soviétique.

Bon accueil aussi, selon le président, pour sa proposition d'une agence mondiale de satellites de contrôle et pour une conférence européenne du désarmement conventionnel. Mais, là non plus, le chef de l'Etat n'a pas précisé si cette réaction était aussi le fait de Moscou et de Washington.

Si l'on voit bien ce que les puissances moyennes ou petites ont à gagner dans les deux cas, on ne voit pas ce qui pourrait séduire les Etats-Unis et l'U.R.S.S. D'une part, ils perdraient le monopole du contrôle spatial ; d'autre part, le niveau de leurs armements « de l'Atlantique à l'Oural » serait sujet à discussion, et non plus seulement, comme à l'actuelle conférence de Vienne, celui de leurs forces basées au centre de l'Europe. Or c'est de Moscou et de Washington que dépend l'avenir de l'entreprise.

M. Giscard d'Estaing est, en tout cas, déterminé à la pousser à fond, au risque de se compromettre aux yeux des gaullistes : il va la défendre en personne à la tribune de l'ONU... Le « machin », disait le général de Gaulle.

Voici le texte de l'interview du président de la République diffusée jeudi soir 9 février par TF 1 et Antenne 2. M. Giscard d'Estaing répondait aux questions de Josette Alia (« le Nouvel Observateur »), Yves Cuau (« l'Express »), Jean-Pierre Joulin (Europe 1) et Edouard Sablier (France-Inter). Les débats étaient dirigés par Alain Duhamel.

ALAIN DUHAMEL. — *Monsieur le président de la République, je crois que la première question qui se pose, c'est que ceux qui critiquent la politique étrangère de la France, qu'ils appartiennent à l'opposition ou quelquefois à la majorité, se plaignent du flou, de contradictions, quelquefois parlent de retour à l'atlantisme, mais au fond toutes leurs critiques convergent d'abord sur cette question : est-ce qu'aujourd'hui l'indépendance de la France est respectée dans le monde comme elle l'était auparavant ?*

« ...Vous dites : cette politique étrangère est critiquée. Pas tellement, elle est discutée, ce qui est tout à fait naturel puisque nous sommes dans un système de démocratie. Mais j'observe, dans toutes les analyses, que la politique étrangère de la France est au contraire un sujet sur lequel il y a un assez large accord national, un assez large accord des Français.

» Et vous dites : cette politique est-elle indépendante ?

» Il m'aurait été difficile de vous répondre il y a quatre ans, mais je peux vous répondre aujourd'hui. Parce qu'il y a quatre ans, lorsque j'ai été élu président de la République, enfin il y a presque quatre ans, la situation était objectivement difficile. Elle n'était pas difficile du fait de l'action de mes prédécesseurs, ou de leur diplomatie, puisque, au contraire, j'avais soutenu cette action et approuvé leur diplomatie, mais elle était objectivement difficile.

» En effet, en 1974, rappelez-vous, l'Europe était en crise, en crise profonde. Nous venions d'avoir la hausse des prix du pétrole et une atmosphère de confrontation, presque belliqueuse, entre les consommateurs et les producteurs. La France avait des rapports tendus avec certains de ses partenaires, notamment les Etats-Unis d'Amérique, et en même temps on s'interrogeait sur la continuité de la politique française, et en particulier sur cette question, celle de l'indépendance de la France.

» Alors aujourd'hui, où en sommes-nous, très rapidement ?

» D'abord, l'Europe, depuis quatre ans, a pu progresser. Progresser grâce à qui ? A des initiatives françaises. Car il y a eu deux progrès importants de l'Europe : d'abord la création de ce Conseil européen qui se réunit maintenant régulièrement, qui fait partie, je dirai, de notre vie familière de l'Europe : c'est une initiative de la France, c'est une initiative que j'ai prise ici, à l'Elysée.

« Un très haut niveau des relations internationales »

» Ensuite l'élection à venir, retardée malheureusement, comme vous le savez, du fait de certains de nos partenaires, de l'Assemblée parlementaire européenne au suffrage direct : c'est également la France qui a beaucoup contribué à son adoption.

» Pour ce qui est de la confrontation, c'est-à-dire de cette atmosphère de guerre qui était celle des producteurs de pétrole et des consommateurs, nous sommes actuellement dans un rapport qui est, au contraire, profondément normalisé. Et c'est dû en partie à l'initiative, que nous avons prise, du dialogue Nord-Sud qui a contribué à cette normalisation. Et si nous abordons, il faut être objectif — cette année 1978 sans pression à la hausse des prix du pétrole de la part des pays producteurs (et c'est acte de raison de leur part), cela est dû à cette atmosphère de concertation.

» En ce qui concerne nos rapports avec les Etats-Unis, ils ont été normalisés, vous le savez, mais sur la base de la reconnaissance des principes fondamentaux de notre politique, et notamment de l'indépendance de notre défense. J'ajoute que, en même temps, la France a développé une politique africaine qui est une politique de coopération libérale et de développement de ses amitiés en Afrique, qui a été illustrée, lors de mon récent voyage en Côte-d'Ivoire par l'accueil populaire que j'y ai reçu. En même temps, la France est présente dans les grands débats internationaux où elle était, vous le savez, pour diverses raisons, absente : je veux dire le désarmement et la lutte contre le danger nucléaire, ce qu'on appelle la prolifération nucléaire. L'illustration de tout cela, c'est le fait que, en 1977, j'ai été le seul à rencontrer à la fois les deux grands chefs d'Etat des deux superpuissances et ici — à Paris — où j'ai reçu successivement M. Brejnev et le président Carter. Dans le même temps, d'ailleurs, le premier ministre se rendait en Chine, où il rencontrait le successeur du président Mao. Donc, vous voyez, que la politique de la France s'est située à un très haut niveau des relations internationales. Elle ne se serait pas située à ce niveau si elle n'avait pas une politique indépendante. Pourquoi voulez-vous, en effet, qu'on s'occupe de la politique d'un pays qui ne serait pas maître de ses décisions ou de sa diplomatie ? Et si nous avons actuellement cette position dans les relations internationales, à quoi est-ce dû ?

» Je dirai d'abord que c'est dû, incontestablement, à l'action et au prestige personnel du général de Gaulle et à la dimension qu'il a donnée, à l'époque, à la diplomatie de la France. Et c'est dû ensuite à la politique qui a été poursuivie, et notamment à l'action régulière de la France pour être présente dans les grands débats, pour avoir une attitude imaginative sur les sujets du moment et pour exprimer des points de vue qui ne soient pas des points de vue égoïstes, mais qui soient la recherche objective de la solution des problèmes. Je terminerai en vous disant que ceci représente un effort. Comme tous les efforts, les résultats ne sont jamais acquis ; ils doivent être constamment conservés et protégés.

La détente Est-Ouest...

JEAN-PIERRE JOULIN. — *Comment, selon vous, relancer la politique de détente entre l'Est et l'Ouest, qui paraît vraiment s'essouffler en ce moment ?*

— Non, elle ne s'essouffle pas. Il y a une politique de détente qui se poursuit. Par exemple, je peux vous dire que nos relations avec l'Union soviétique sont des relations qui sont actuellement directes, confiantes et où nous avons progressé sur le plan de notre coopération, à la fois économique et politique. Il n'y a pas, à l'heure actuelle, de difficultés objectives dans les relations entre l'Union soviétique et la France. De même, il y a des conversations, sur le plan de la détente militaire, entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, qui ont quelque peu progressé. Elles marquent en ce moment un certain fléchissement, mais elles avaient progressé à la fin de l'année 1977 ; donc, il y a un progrès de la détente.

» Il y a, par contre, des sujets sur lesquels la détente bute, et notamment tous ceux qui sont liés à la conception des libertés, des droits de l'homme (...) Vous savez qu'il y a actuellement une conférence qui est réunie à Belgrade, qui est la suite de la conférence d'Helsinki. Cette conférence avait progressé, mais, à l'heure actuelle, elle rencontre certaines difficultés. Nous suivons très attentivement son déroulement ; d'ailleurs, il est possible que nous ayons, le moment venu, à prendre une initiative à Belgrade, afin de contribuer à la conclusion positive de cette réunion.

...et les droits de l'homme

EDOUARD SABLIER. — *Quand on voit ce qui se passe actuellement dans les pays de l'Est, avec les dissidents, ou bien dans certaines dictatures militaires d'Amérique latine, ou dans certaines dictatures du tiers-monde, on ne voit pas très bien comment on pourrait maintenant poursuivre une politique pour améliorer ou défendre les droits de l'homme.*

— C'est différent. Car la politique de détente concerne les rapports entre l'Est et l'Ouest, c'est-à-dire entre l'Union soviétique et les pays de l'Est, et nos partenaires de l'Europe occidentale et les Etats-Unis. Donc, les questions des dictatures militaires ou des autres régimes sont différentes. Il y a, dans le monde actuel, un véritable problème des droits de l'homme. Il faut le dire, il faut l'affirmer.

» D'ailleurs, une des raisons pour lesquelles nous avons établi, avec la nouvelle administration américaine, des rapports, qui sont des rapports cordiaux et confiants, c'est le fait que nous partageons cette préoccupation, et je vous dirai que, personnellement, je la partage. Je n'ai jamais été de ceux qui pensent que la politique étrangère doit être exclusivement fondée sur ce qu'on appelle le réalisme. Parce que l'espèce humaine ne vit pas uniquement du réalisme. Elle a des besoins spirituels, des idéaux. Et la France a toujours soutenu, vous le savez, et parfois proposé ces idéaux ; donc, la question des droits de l'homme et des libertés humaines, est, pour moi, fondamentale, et je suis fier, par exemple, que la France soit actuellement un pays considéré comme parmi les plus libres du monde.

» Comment agir dans ce domaine ? Il faut bien savoir qu'il n'y a pas d'action massive publique qui puisse obtenir des résultats en raison de la diversité des situations et des régimes. Mais on peut mettre tout le temps dans son approche diplomatique la préoccupation des libertés et des droits de l'homme. Sachez que pour la France, dans toutes nos démarches, c'est une préoccupation fondamentale.

YVES CUAU. — *Monsieur le président, en octobre 1975, au lendemain de la conférence d'Helsinki, vous avez été le premier chef d'Etat occidental à vous rendre en visite officielle à Moscou, et vous y avez plaidé avec ferveur pour la détente dans la compétition idéologique. On s'est étonné à l'époque des réactions soviétiques assez sèches et le programme de votre visite a même été légèrement bouleversé à ce moment-là. A la lumière de la conférence de Belgrade dont vous parliez tout à l'heure, estimez-vous qu'il y a eu des progrès dans ce domaine depuis deux ans ?*

— D'abord, j'ai maintenu ma position. Vous vous souvenez que lorsque j'ai reçu, l'été dernier, M. Brejnev, j'ai repris le même thème. Je crois deux choses concernant la détente, c'est d'abord que s'il doit y avoir une amélioration des rapports entre l'Est et l'Ouest, cela suppose que l'esprit de la détente soit global. On ne peut pas imaginer qu'on s'entende très bien sur la ligne qui nous sépare entre l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest et qu'on se batte 1 000 à 2 000 kilomètre plus loin. La conception de la détente est donc, à mes yeux, une conception globale. Ensuite, il ne peut pas y avoir de véritable détente s'il y a en même temps un affrontement idéologique constant et agressif. Qu'il y ait des différences idéologiques, cela va de soi. Nous ne prétendons pas imposer nos vues et nos conceptions à l'Union soviétique, pas plus d'ailleurs que nous n'accepterions, bien évidemment, l'inverse. Dans la détente, il y a la reconnaissance des différences idéologiques, mais il y a une manière de les exprimer. Je dois dire que, au cours de l'année 1977, le comportement général m'a paru marquer une certaine préoccupation de modération dans la compétition idéologique.

« Il serait souhaitable que nos rapports avec l'Algérie soient bons »

J. A. — *Monsieur le président, dans votre dernier entretien, vous avez souhaité une autre sorte de détente entre la France et l'Algérie. Est-ce que les récents propos de M. Bouteflika, qui, je le rappelle, a accusé la France d'impérialisme et lui a demandé en même temps de reprendre une position d'arbitre, vous semblent positifs ou non ?*

— Mademoiselle, il faudrait une longue réponse sur cette question très importante des rapports entre la France et l'Algérie. Question très importante, parce que nous sommes face à face, des deux côtés de la Méditerranée, que nous avons des relations étroites : présence de huit cent mille Algériens en France, présence en Algérie d'un grand nombre de coopérants et d'enseignants, sans parler des Français beaucoup moins nombreux, il est vrai, établis dans ce pays ; d'autre part, nous avons des échanges économiques importants, nous avons des diplomaties qui traitent les mêmes sujets. Il serait donc souhaitable que nos rapports soient de bons rapports.

» Si l'on regarde les choses depuis l'origine, on s'aperçoit que ces rapports ont toujours été difficiles depuis 1962. Il y avait des phases un peu plus favorables et des phases plus défavorables... Rappelez-vous la tension au moment de la nationalisation des compagnies pétrolières. A deux ou trois reprises il y a eu une détérioration sérieuse des rapports entre l'Algérie et la France.

» Ce qui est frappant, c'est que lorsque apparaît une difficulté technique entre l'Algérie et la France, une divergence d'appréciation sur un point ou un autre, c'est l'ensemble des relations qui se trouve détérioré.

» Il faut donc aller au fond des choses et, si on va au fond des choses, que voit-on ?

» Je crois qu'à cette difficulté des relations franco-algériennes il y a deux causes :

» La première cause, évidemment, ce sont les conditions douloureuses dans lesquelles s'est réalisée l'accession de l'Algérie à l'indépendance, conditions douloureuses de part et d'autre.

» La seconde, c'est le fait que le cadre juridique des rapports entre l'Algérie et la France n'est plus adapté à la réalité.

» Ce cadre juridique, c'est celui des accords d'Evian. Or, si on regarde ces accords, on s'aperçoit qu'ils ne correspondent pas à la réalité actuelle de nos relations. Ils ont été signés avant l'indépendance. Qui se rappelle, par exemple que dans ces accords d'Evian il était prévu que les Français, tout en gardant leur propre statut, étaient appelés à siéger dans les assemblées municipales ou nationale en Algérie, à proportion de leur importance numérique dans la population ? Qui se souvient que, dans ces accords, il était prévu qu'aucune mesure de dépossession ne serait prise à l'encontre des Français d'Algérie — je cite le texte — « sans l'octroi d'une indemnité équitable préalablement fixée » ? En sens inverse, ces accords prévoyaient que la France verserait une aide financière privilégiée à l'Algérie. Cette aide financière a été interrompue depuis.

» Le cadre théorique des rapports franco-algériens, c'est-à-dire les accords d'Evian, ne correspond plus aujourd'hui à la réalité de ces rapports et je crois que c'est là une situation préjudiciable et qu'elle doit être corrigée.

» Qu'ai-je fait depuis mon accession à la présidence ?

» D'abord, je suis allé en Algérie, ce qu'aucun de mes prédécesseurs n'avait fait. Nous n'avions pas reçu, à l'inverse, de visite en France. En m'y rendant personnellement, j'ai montré que la question de l'option politique du gouvernement algérien n'était pas un obstacle à nos relations.

» Ensuite, le gouvernement a fait adopter, à l'automne dernier, une loi d'indemnisation, à la charge exclusive du contribuable français, ce qui, d'une certaine façon, modifie les accords d'Evian. Vous avez noté qu'au cours du débat difficile sur le vote de cette loi, qui représente à la fois une charge pour les uns et naturellement une préoccupation pour les rapatriés eux-mêmes, jamais le gouvernement n'a mis en cause, d'une manière directe ou agressive, les responsabilités algériennes dans ce domaine.

» Maintenant que nous avons traité ce problème, que pouvons-nous faire aujourd'hui ?

» Je crois qu'il faut, maintenant, définir un nouveau cadre pour les relations entre l'Algérie et la France et ce nouveau cadre devrait partir d'un certain nombre de principes simples.

» D'abord, le respect de l'indépendance de part et d'autre et de tous les droits qui s'y rattachent.

» Ensuite, la non-ingérence dans les affaires des uns et des autres. La France n'entend, en aucune manière, dicter sa politique à l'Algérie, mais elle n'entend pas non plus que l'Algérie se propose de la lui dicter.

(Lire la suite page 4.)

LES ACCORDS D'ÉVIAN

Un ensemble de dispositions et de garanties jamais appliquées

Les accords d'Evian, signés le 19 mars 1962, mettaient fin à la guerre d'Algérie commencée le 1er novembre 1954. Les négociations engagées entre la délégation française, conduite par M. Louis Joxe, et celle du F.L.N., dirigée par Krim Belkacem, avaient débuté le 20 mai 1961. Elles avaient essentiellement pour but de définir les modalités d'organisation de l'autodétermination du peuple algérien. Le recours à cette dernière procédure avait été ratifié à une large majorité par le référendum organisé, en France, le 8 janvier 1961.

Outre un accord de cessez-le-feu, applicable le 19 mars à midi, les textes établis à Evian comportaient une « déclaration générale » affirmant que la solution de « l'indépendance de l'Algérie en coopération avec la France répondait aux intérêts des deux pays ». L'Algérie s'engageait à garantir les intérêts de la France et les droits acquis des personnes physiques et morales. En contrepartie Paris s'engageait à accorder au nouvel Etat son assistance technique et culturelle et à apporter à son développement économique et social une aide financière privilégiée.

Deux séries de textes accompagnaient cette déclaration de principe. Les uns concernaient la période intérimaire s'étendant jusqu'à l'organisation d'un référendum d'autodétermination en Algérie le 1er juillet 1962, la France continuant durant cette période à exercer sa souveraineté sur l'ensemble du territoire algérien. Les autres appelés « déclarations de garanties » et « déclarations d'intention » précisaient les garanties dont devraient jouir, dans l'Algérie indépendante, les « citoyens de statut civil de droit commun » (Algériens d'origine française et gardant la double nationalité) et définissaient les modalités d'une coopération privilégiée entre la France et l'Algérie.

L'exode massif des « pieds-noirs » devait vider de leur sens la plus grande partie de ces dispositions, qui n'ont jamais été appliquées. La nationalisation, en 1971, des hydrocarbures a porté le coup de grâce à la coopération privilégiée en matière économique. Seule la coopération culturelle et technique a survécu vaille que vaille à toutes les vicissitudes et a gardé un niveau en qualité et en quantité inspiré de l'« esprit d'Evian ».

Les responsables de l'Armée de libération nationale, et notamment le chef d'état-major, le colonel Boumediène, avaient vivement critiqué en 1962 les accords d'Evian et fait savoir qu'ils désapprouvaient leur signature.





DIPLOMATIE

L'INTERVIEW TÉLÉVISÉE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

(Suite de la page 3.)

» Enfin, l'équilibre des droits et des devoirs des deux pays suivant les règles du droit international.

» Mais il faudrait aller plus loin en recherchant des solutions qui tiennent compte de l'importance de la population algérienne vivant en France, ainsi que de l'importance de l'activité des Français vivant en Algérie. On pourrait créer, par exemple, des commissions gouvernementales de haut niveau traitant, ici, le problème des Algériens vivant en France et traitant, là-bas, le problème de la situation et des biens des Français, car il en existe encore. On pourrait, de même, prévoir un organisme pour traiter les importants problèmes de coopération économique entre les deux pays.

» Voilà ce que la France est prête à faire. Voilà ce que je propose. Encore faut-il, naturellement, que nos partenaires soient dans les mêmes dispositions d'esprit. A cet égard, j'ai été frappé, au cours des derniers mois, de voir que, souvent, les dirigeants et, plus souvent encore, la presse algérienne, n'adoptaient pas vis-à-vis de la France la même attitude de retenue que nous observons pour notre part. A qui veut-on faire croire que la France poursuivrait, à l'heure actuelle, je ne sais quel rêve impérialiste en Afrique ou encore je ne sais quel rêve de présence militaire en Afrique ?

» De même, lorsque, l'année dernière, il s'agissait de conduire Djibouti à l'indépendance, qui avait raison, de l'Algérie, qui croyait que nous ne le ferions pas, ou de la France, qui a réalisé cette indépendance ?

» Quant à la coopération qu'elle pratique, la France ne l'a jamais imposée à personne, et, lorsqu'elle a agi en faveur de tel ou tel Etat, c'est toujours à l'intérieur des frontières de celui-ci et toujours à sa demande.

» J'ajoute que j'ai lu les déclarations officielles des dernières semaines, je dis bien les déclarations officielles, croit-on vraiment que c'est en évoquant l'ouverture de nouveaux charniers ou en rappelant les événements antérieurs à 1962 que l'on pense servir aujourd'hui la cause de l'entente entre l'Algérie et la France ?

» Où en serait l'Europe, où en serait la détente, si nous procédions de la même manière ?

» Je souhaite que cette attitude soit comprise et je souhaite que nous puissions aborder une nouvelle étape des relations entre l'Algérie et la France.

» Il y a naturellement des problèmes à traiter. Je ne pourrai vous les indiquer tous, je le reconnais. Il y a, par exemple, le problème de la communauté algérienne en France, qui doit être, en effet, protégée. Je considère qu'il serait inacceptable que celle-ci subisse ou des mauvais traitements, ou des injustices, ou des agressions, sans qu'elle reçoive de notre part la protection à laquelle elle a, bien entendu, droit.

» De même, les problèmes économiques entre la France et l'Algérie, qui sont à des stades de développement différents et qui doivent être traités dans un esprit positif. Mais encore faut-il, naturellement, que notre attitude trouve, de l'autre côté de la Méditerranée, une disposition semblable. »

L'affaire éthiopienne...

E. S. — *La France a toujours considéré que la détente devait être globale. Est-ce que vous estimez que les envois actuels d'armes soviétiques à l'Ethiopie, la guerre qui est conduite en Ethiopie contre les voisins somaliens, etc., sont compatibles avec les principes de la détente que vous défendez ?*

— Non, ils ne sont certainement pas compatibles. Il est vrai que la situation entre l'Ethiopie et la Somalie a été compliquée par le fait qu'il n'y a pas respect de la frontière traditionnelle entre la Somalie et l'Ethiopie. C'est pourquoi nous pensons que l'attitude à prendre dans ce domaine, c'est, d'une part, la reconnaissance du fait que la frontière entre la Somalie et l'Ethiopie, c'est la frontière héritée de l'indépendance ; d'autre part, naturellement, qu'une certaine sécurité doit être assurée aux populations de l'Ogaden et peut-être un certain droit à exprimer, le moment venu, leurs préférences politiques. Si ces positions étaient prises à l'initiative d'un groupe d'Etats africains, il faudrait inviter l'ensemble des puissances extérieures à cesser l'envoi massif de matériel dans la région.

...et le conflit du Tchad

J.-P. J. — *Monsieur le président, il y a un autre conflit qui se déroule actuellement en Afrique, qui est beaucoup plus limité, bien sûr. Il s'agit du Tchad. Ce pays, qui est le théâtre de violents combats actuellement, demande l'aide de ses amis, dont la France. Quelle sera votre réponse ?*

— D'abord, il faut savoir que le Tchad est un des pays les plus pauvres du monde et que la population, qu'il s'agisse du Nord, qu'il s'agisse du Sud, y vit dans un très grand état de dénuement. Et je trouve, pour ma part, qu'il y a, en réalité, une sorte de scandale que cette population soit amenée à consacrer ses efforts et ses moyens à des combats fratricides, au lieu de pouvoir se consacrer à des tâches de progrès et de paix.

» Le gouvernement du Tchad est un gouvernement avec lequel nous avons un certain nombre de relations de coopération, vous le savez. La France répond aux demandes de coopération présentées par le gouvernement du Tchad. Elle le fait à l'intérieur de nos accords. Ces accords ne prévoient pas la participation de moyens militaires français et des actions sur le territoire du Tchad. C'est donc une coopération exclusive de l'intervention de moyens militaires de combat.

Le plan français de désarmement

Y. C. — *Est-ce que les relations entre la France et les Etats-Unis sont aussi bonnes que pourrait le laisser penser le caractère souriant de vos relations personnelles avec le président Carter ?*

— Je crois qu'il y a deux choses : il y a d'abord le climat général des relations. Il faut savoir que les relations entre les Etats-Unis et la France ont été souvent très bonnes, notamment au début de la Ve République. Vous vous souvenez qu'au début de la présidence du général de Gaulle, et du temps du général Eisenhower, les relations étaient très bonnes, et aussi sous la présidence de M. Kennedy. Ce n'est pas une situation anormale, c'est le retour à une situation normale.

» Sur certains sujets, nous avons des positions différentes. Je crois qu'il est bon d'avoir à la fois des relations cordiales, de discuter et en même temps de maintenir ses positions.

» Sur les grands sujets en cours, sachez que la France a maintenu ses positions, qu'il s'agisse de l'indépendance de sa défense, qu'il s'agisse de ses positions en ce qui concerne le problème technique de la prolifération nucléaire, qu'il s'agisse, demain, des problèmes du désarmement.

» Donc, il y a, d'une part, un cadre cordial de relations permettant de traiter les problèmes, mais il n'y a pas, par ailleurs, de la part de la France, un renoncement aux positions qui sont les siennes.

J.-P. J. — *Les réactions au plan français de désarmement n'ont-elles pas été décevantes ? Les Français ont semblé s'en désintéresser. La plupart de nos partenaires n'ont manifesté aucun enthousiasme.*

— C'est un jugement un peu sommaire. J'ai sur mon bureau tous les télégrammes de réactions de la plupart des pays ; ces réactions sont, au contraire, dans l'ensemble, très positives. Nous n'avons pas voulu présenter un programme qui soit un plan français, auquel il fallait répondre par « oui » ou par « non ». Il existe une communauté internationale de cent cinquante Etats qui discutent de ce sujet. La France contribue à la discussion, mais elle ne veut pas imposer ses vues, nous l'avons dit dès le départ.

» Nous avons fait un certain nombre de propositions. Sur ces propositions, les réactions internationales sont dans l'ensemble positives. Naturellement, tel ou tel pays peut émettre ou émettra ses réserves.

» Quels sont les points les plus importants ?

» Nous avons proposé, par exemple, que la conférence du Comité du désarmement de Genève, qui n'a pas abouti à des résultats très substantiels et qui est coprésidée par les Etats-Unis et l'Union soviétique, soit remplacée par une instance plus représentative et directement branchée sur les Nations unies. Cette instance devrait avoir un président élu, par exemple, pour deux ans, mais tournant parmi tous les participants. Ceux-ci devraient être, d'une part, les quinze membres du Conseil de sécurité et, d'autre part, quinze à vingt Etats à désigner sur une base géographique par les Nations unies.

» Sur ce point, les réactions, dans l'ensemble, sont positives.

» Deuxième sujet : nous avons proposé la création d'une agence de satellites de contrôle. Nous avons, en effet, observé qu'un des moyens de contrôle — ce n'est pas le seul, — c'était l'usage des satellites ; c'est ainsi que les Soviétiques et les Américains se surveillent.

» S'il doit y avoir un désarmement mondial, il ne peut pas être surveillé par deux super-puissances. Il faut que la communauté internationale puisse utiliser les satellites de contrôle.

» Là aussi, nous avons obtenu une réaction positive de la part d'un grand nombre d'Etats.

» Enfin, nous proposons — c'est là une initiative très importante et que nous allons naturellement discuter avec nos partenaires — de lancer une conférence européenne du désarmement conventionnel, de l'Atlantique à l'Oural. Cette conférence devrait traiter le problème de tous les armements non nucléaires — puisque le problème des armements nucléaires est discuté ailleurs — sur l'ensemble du territoire européen, c'est-à-dire de notre rivage atlantique jusqu'aux frontières séparant la Russie d'Europe de la Russie d'Asie.

» Sur ce point également, nous avons recueilli des réactions positives d'intérêt.

» Tout ceci, naturellement, devra être discuté. Mais pour souligner l'importance que j'attache, personnellement, à ce dossier — c'est-à-dire la contribution de la France à la solution du problème du désarmement, — je compte me rendre aux Nations unies au moment de la session spéciale, c'est-à-dire à la fin du mois de mai, pour y présenter les propositions de la France.

« Un droit légitime à la sécurité »

J. A. — *Monsieur le président, dans le projet français de désarmement, vous proposez aussi que ce système de contrôle soit financé par une taxe, une taxe qui serait payée par les pays qui seraient fautifs, c'est-à-dire qui seraient surarmés.*

» Je voudrais vous demander d'abord qu'est-ce que la notion de surarmement, comment on va la définir, qui va la définir ? Est-ce que vous considérez, par exemple, que l'Iran est surarmé, ou la Corée, qui la cinquième armée du monde, qui est un tout petit pays ? Qui va fixer cela ?

» D'autre part, ce contrôle, sur quoi débouche-t-il exactement ? C'est très intéressant d'avoir effectivement un contrôle qui ne soit pas uniquement celui des grandes puissances, mais si vous constatez que certains pays sont surarmés, quels moyens avez-vous de les faire désarmer ? Est-ce que vous avez des moyens de pression sur eux ? Enfin, comment concevez-vous l'application du système ?

— Nous n'allons pas pouvoir entrer dans tous les aspects de ce problème, mais je voudrais répondre à quelques-unes de vos préoccupations.

» Autrefois, quand on parlait du désarmement, l'idée était qu'il fallait un désarmement général par suppression de tous les armements dans le monde.

» L'expérience a montré que ce n'était pas réaliste et qu'on ne pourrait pas atteindre cet objectif. C'est ce qui se passe en réalité depuis quinze ans, parce qu'il existe sur le plan international un droit légitime à la sécurité, comme il existe sur le plan de la vie à l'intérieur d'un Etat un droit légitime à la sécurité.

» On pourrait imaginer qu'en France on supprime toutes les forces de sécurité en disant : les citoyens sont tellement bien qu'elles ne seraient pas nécessaires. C'est un peu ce que disait la communauté internationale. Mais ce n'est pas réaliste.

» Ma proposition est de dire : il y a un droit national à la sécurité, c'est-à-dire que tout Etat doit être capable de se protéger contre les éventualités inhérentes à la vie internationale.

» Cela montre tout de suite que c'est un problème de niveau régional. Le problème du droit à la sécurité n'est pas le même dans l'Afrique de l'Ouest, dans l'Amérique latine, en Amérique du Nord, dans le Sud-Est asiatique. D'où une aproche régionale du problème de la limitation des armements.

» Deuxièmement, ce que nous disons, c'est que ceci doit être négocié comme par exemple les Soviétiques et les Américains négocient actuellement sur le plan nucléaire. On peut imaginer des négociations régionales pour fixer un niveau suggéré raisonnable de sécurité.

» Vous avez parlé ensuite de la taxe sur le surarmement. Il ne s'agit pas d'un impôt, il s'agit simplement de créer une responsabilité financière des pays surarmés. Et ces pays surarmés, à notre avis, quels devraient-ils être ? D'abord tous les pays à armement nucléaire, donc la France. Oui, la France. Nous ne proposons pas, comme on le fait d'habitude, des impôts pour les autres. Donc il s'agit des pays à armement nucléaire, et d'autre part des pays à armement conventionnel, au-delà d'un certain seuil.

» Ce seuil, naturellement, doit être fixé par la commission du désarmement des Nations unies, et avec des moyens de mesure qui sont tout de même relativement objectifs. Nos évaluations nous conduisent à penser qu'il faudrait partir au départ d'un fonds de l'ordre de 1 milliard de dollars, et que ce fonds servirait pour une part à faire fonctionner les moyens de contrôle du désarmement, et pour le reste à alimenter en ressources l'aide aux pays en développement les plus défavorisés.

La réduction des ventes d'armes

E. S. — *Comment envisagez-vous, sans mettre en péril par exemple les emplois des cent quatre-vingt mille personnes qui travaillent, je crois, dans l'industrie de l'armement, et sans compromettre nos perspectives de commerce extérieur comment envisagez-vous une limitation volontaire des ventes d'armes dont il a été parlé ?*

— D'abord nous avons toujours dit que pour qu'il y ait limitation des ventes d'armes, il fallait que les grands pays vendeurs soient d'accord pour le faire ensemble. Pour nous, ceci veut dire qu'il ne peut pas y avoir de conversation sur ce sujet sans la participation de l'Union soviétique.

» Nous avons été conviés parfois à des réunions avec nos partenaires occidentaux. Mais nous avons toujours dit que nous ne voulions pas de réunion des partenaires occidentaux sans qu'il y ait une participation prévue de l'Union soviétique. En effet, comme vous le savez, les grands fournisseurs d'armes dans le monde sont : les Etats-Unis d'Amérique, dont les ventes d'armes ont progressé en 1977 (elles ont même assez sensiblement augmenté puisqu'elles ont atteint vraisemblablement 12 milliards de dollars, somme considérable !), puis l'Union soviétique, et ensuite, assez loin, la France, l'Angleterre, l'Allemagne fédérale. Pour qu'il y ait donc une limitation des armements, il faut un accord de l'ensemble de ces pays.

» D'autre part, vous voyez que ceci est lié à la politique générale du désarmement. En effet, il ne peut pas y avoir de limitation réelle des ventes d'armements s'il n'y a pas un certain accord pour les limitations d'achat d'armements. Sinon il peut y avoir une surenchère entre fournisseurs possibles, avec des moyens de pression politiques. Il faut donc combiner à la fois la limitation des achats d'armements par la politique du désarmement et une concertation entre les grands pays producteurs.

» Alors vous nous dites : danger pour l'emploi. Non, parce qu'il s'agit d'une période de temps relativement longue. Et dans une période de cette nature, nous pouvons adapter notre production à des activités voisines, mais pacifiques. Par exemple, une des raisons pour lesquelles je souhaite que la France développe rapidement ses capacités aéronautiques civiles, c'est que cela nous permettra d'utiliser nos moyens aéronautiques à des fins qui ne sont pas principalement des fins militaires.

» Vous avez un domaine dans lequel nous sommes tout à fait excellents au point de vue industriel : c'est le domaine des hélicoptères. Il y a beaucoup d'usages pacifiques des hélicoptères et on peut parfaitement prospecter le marché civil, et ainsi de suite.

La non-prolifération nucléaire

Y. C. — *La France a adopté des positions qui sont très restrictives en matière d'exportation de technologie sensible. Il y a malgré tout deux « coups partis », comme on dit, il y a l'usine de traitement de combustible irradié que nous devons construire au Pakistan, et il y a surtout, me semble-t-il, le réacteur de recherche Osirak, vendu à l'Irak, qui fonctionne avec des quantités importantes d'uranium enrichi, qui est de l'uranium, en fait, quasi militaire.*

» Est-ce que, malgré le respect nécessaire des contrats signés par la France, vous ne trouvez pas qu'il y a une contradiction fondamentale et dangereuse entre les règles que nous avons imposées et la poursuite de ces contrats, et je pense surtout au cas de l'Irak qui est le pays le plus instable et le plus extrémiste du Proche-Orient et celui qui héberge aussi le plus grand nombre d'organisations palestiniennes du Front du refus ?

— Les décisions ou les contrats auxquels vous faites allusion sont antérieurs à la définition des nouvelles règles. Depuis que nous avons défini ces nouvelles règles, il n'y a eu aucun manquement et nous y veillerons.

» Voyons les contrats antérieurs. En ce qui concerne le Pakistan, il s'agit d'une usine de retraitement qui est destinée à assurer ce qu'on appelle le cycle du combustible pour les usines de fabrication d'électricité nucléaire au Pakistan. Et les autorités pakistanaises ont accepté le contrôle de l'Agence internationale et ont toujours indiqué quelles étaient leurs intentions.

» C'est dans cet esprit que nous poursuivons la réalisation de ces contrats, mais en discutant avec les autorités pakistanaises sur la technologie à adopter, de telle façon que ce soit effectivement cet objectif qui soit assuré, c'est-à-dire le retraitement du combustible électro-nucléaire et que nous éliminions par contre le risque d'une utilisation éventuelle à d'autres fins. Ces conversations sont en cours.

» Pour ce qui est de l'Irak, je dirai que je ne partage pas votre jugement sur ce pays. C'est votre jugement. Mais c'est un pays qui suit un programme de développe-

DIPLOMATIE

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

ment important, et qui, dans ses relations internationales, et en particulier ses relations internationales avec la France, est un partenaire qui est sérieux, stable, avec lequel nous entretenons des relations positives. Quant à la réalisation dont vous parlez, il s'agit d'un réacteur de recherche qui est tout à fait une autre technologie. Et il faut en effet veiller à ce que le combustible nécessaire au fonctionnement de ce réacteur de recherche soit exactement adapté aux besoins de ce réacteur et ne puisse pas être affecté à d'autres usages.

» Telle est bien la nature des engagements qui ont été pris par les autorités irakiennes, telle est bien la nature des garanties que nous souhaitons obtenir.

J. A. — *En matière de défense, monsieur le président, M. Barre a dit, je crois, le 18 juin, que notre force de dissuasion s'appliquait également aux territoires voisins et alliés. Et vous-même, en 1976, vous avez parlé d'un espace européen unique. Je ne pense pas que vous ayez fait d'autres déclarations ensuite là-dessus en matière de défense. Alors, est-ce que cela signifie que la force de frappe française, qu'elle soit stratégique ou tactique, pourrait éventuellement être utilisée pour protéger l'Allemagne, qui est notre pays voisin et allié le plus proche ?*

— Vous avez l'art de soulever en quelques mots des questions fondamentales. D'abord un point essentiel, c'est que la France est *opposée* à toute hypothèse directe ou indirecte d'armement nucléaire de l'Allemagne. C'est pour nous une préoccupation fondamentale, et c'est d'ailleurs une obligation de l'Allemagne fédérale. Donc, il ne s'agit pas d'un usage par l'Allemagne fédérale des moyens nucléaires français.

» La dissuasion, pour être efficace, doit être entourée d'un certain mystère en ce qui concerne ses conditions d'utilisation. Il n'y a pas de dissuasion si l'adversaire sait à l'avance dans quelles conditions on l'utilisera.

» Or, il peut y avoir des situations dans lesquelles la France pourrait se sentir menacée avant même que ses frontières ne soient atteintes et où elle estimerait opportun d'utiliser sa dissuasion. Si vous regardez la carte de l'Europe, vous voyez quel peut être ce type de situation.

» Mais, ce que je tiens à vous dire de la façon la plus nette, c'est que la dissuasion française est une dissuasion française. Cela veut dire que c'est le président de la République française qui prend la décision, sur le vu des intérêts nationaux ultimes de la France.

» Il peut l'apprécier compte tenu d'un certain nombre de circonstances, mais c'est à partir de ce critère.

J.-P. J. — *L'utilisation de notre force de dissuasion nucléaire créerait un énorme carnage... Pourriez-vous, monsier le président, appuyer sur le bouton ?*

— *S'il existe une force de dissuasion*, c'est pour que, je le *répète*, dans le cas ultime où l'existence nationale de la France serait en cause, celui qui a la responsabilité ne voit pas son doigt trembler. Dans une telle situation, le président de la République, moi-même, mes successeurs, prendraient leurs responsabilités.

» Vous avez utilisé le mot « carnage ». Vous avez très bien fait. Tout ceci est en effet une vision d'Apocalypse.

» C'est pourquoi nous devons agir par ailleurs sur le plan politique de la détente et du désarmement, afin d'écarter autant que possible cette eventualité. C'est pourquoi aussi il faut bien voir quel serait actuellement le détonateur d'un éventuel conflit.

» Il y a vingt ans, à mon avis, le détonateur était nucléaire. Je veux dire que, dans le grand affrontement psychologique de la guerre froide, les Etats-Unis et l'Union soviétique se regardaient face à face et tout à coup l'un d'entre eux pouvait prendre peur, se sentir menacé et appuyer sur le bouton. *Le détonateur* d'un conflit il y a vingt ans eut été nucléaire.

» A l'heure actuelle je ne crois pas que, compte tenu de la *nature* des rapports qui se sont établis entre les nations, *ce soit le risque* principal.

» Le risque principal, c'est la crise, c'est-à-dire le fait qu'à partir d'une crise politique, qui peut être locale, dans un Etat ou un groupe d'Etats en Europe, on en vienne à utiliser d'abord des moyens de maintien de l'ordre, puis des forces classiques et qu'on se trouve enfin dans une situation où les moyens nucléaires viendraient à être utilisés.

» Le détonateur, c'est donc le risque d'un déséquilibre dans les moyens conventionnels. C'est par là que pourrait se développer en Europe une situation d'instabilité telle que les moyens nucléaires seraient le seul recours.

» C'est la raison pour laquelle nous proposons une conférence européenne sur les armements conventionnels. Si on établit un certain équilibre de ces armements conventionnels, on réduit, me semble-t-il, le risque au niveau du détonateur.

Force de frappe et armée conventionnelle

Y. C. — *Monsieur le président, dans quelques années, l'essentiel de notre force de dissuasion aura naturellement vieilli ; les Mirage-IV seront des avions très dépassés. Il y aura probablement deux ou trois sous-marins nucléaires en carénage ou en révision pour l'installation de nouveaux engins, les fusées du plateau d'Albion seront de plus en plus vulnérables. Est-ce que la France va se lancer dans une nouvelle course aux armements ? Est-ce qu'elle va décider de construire des missiles de croisière ? Est-ce qu'elle va étudier le problème de la construction d'une bombe à neutrons ? Est-ce qu'elle en a les moyens ?*

— Il se passe actuellement deux choses : d'une part, il y a l'accumulation quantitative des armements ; vous savez que dans l'Europe actuelle se trouve le plus grand arsenal qui ait jamais existé dans l'histoire de l'humanité, et de loin. Il y a en même temps une recherche d'amélioration, si je puis dire, qualitative, de perfectionnement extrêmement rapide. En effet, la technique change, les fameux missiles de croisière relèvent d'une technique tout à fait nouvelle, de même que la bombe à neutrons.

» La France souhaite que l'on puisse à la fois réduire la quantité des armements et ralentir cette recherche qualitative de perfectionnement. Nous souhaitons les deux. Si nous y parvenons, cela nous dispensera, en ce qui nous concerne, de participer à cette course.

» Dans l'hypothèse où elle se poursuivrait — et ceci ne dépend pas de nous, mais de l'accord des deux puissances nucléaires, — la France devrait assurer sa propre sécurité. Or il est vrai qu'à partir de 1990 elle ne pourra plus l'assurer à partir de ses moyens actuels.

» *Je dis d'un mot aux téléspectateurs que, jusqu'en 1990, nos moyens de dissuasion vont augmenter très fortement grâce aux progrès techniques déjà engagés de nos équipements. Mais il est vrai que tout ceci va vieillir.* Il faut donc que nous étudiions la question de *savoir s'il faut* prévoir quelque chose au-delà de 1990 et j'ai demandé que les études soient entreprises.

» *Mais je souhaite que ce qui va se passer au cours des prochains mois sur le plan de la* limitation des armements ou de la recherche du désarmement puisse nous dispenser de cet effort ou en tout cas renvoyer la décision à plus tard.

J. A. — *Dans cette optique, où les armements conventionnels prennent une importance nouvelle, puisque effectivement le détonateur serait plutôt une crise locale, est-ce que vous estimez qu'actuellement la France a une armée conventionnelle suffisante ?*

— Oui, en quantité, mais je crois qu'on peut encore l'améliorer au point de vue des moyens.

» Dans cette affaire d'armements conventionnels, il y a d'abord une question de présence de la France en Europe. Il faut bien voir qu'il y a un pays qui a un armement conventionnel considérable et de très bonne qualité, c'est l'Allemagne fédérale, et c'est le seul. S'il n'y avait que l'Allemagne fédérale, nous aurions une situation, à la *fois sur le plan politique* et sur le plan de la défense en Europe, *qui serait tout à fait déséquilibrée*, où les décisions essentielles en temps de crise seraient prises pratiquement par l'Allemagne *fédérale*.

» *C'est pourquoi j'ai considéré* qu'il était très important que la France ait les moyens d'être présente, elle aussi, dans le débat qui *s'ouvrirait en face d'une* éventualité de crise et d'utilisation des moyens conventionnels. Nous avons fait depuis deux ans un *gros effort*, et les *Français l'ont* d'ailleurs bien compris. Regardez *nos unités militaires*, la façon dont elles sont commandées, *entraînées* et *maintenant* équipées ; mais nous ne sommes pas encore au niveau suffisant. Nous devons poursuivre cet effort pendant les prochaines années 1980, 1981, pour atteindre un niveau qui soit plus satisfaisant ; mais cela ne suppose pas une augmentation des effectifs.

E. S. — *Vous avez parlé à deux reprises de la Conférence européenne de désarmement, dont le projet a été proposé par la France, qui va s'occuper surtout des moyens conventionnels, c'est-à-dire non nucléaires. Est-ce que dans ce désarmement conventionnel on inclurait les armes atomiques tactiques, par exemple ?*

— Réponse : non. Et cela répond à une de vos questions, madame. Je crois qu'il est très important de maintenir absolument la distinction entre ce qui est nucléaire, ce qui est atomique et ce qui ne l'est pas. Car à partir du moment où l'on rapprocherait les armes nucléaires tactiques, c'est-à-dire celles que l'on utilise au cours d'une bataille de l'armement conventionnel, on donnerait à ceux qui sont les participants au combat conventionnel accès à un premier étage d'armement nucléaire. *Je crois que nous devons tout faire en* réalité pour éviter que ne se répande l'armement nucléaire *dans le monde ou en Europe*, et c'est la raison pour laquelle nous devons traiter à part, entre ceux qui détiennent l'armement nucléaire, les problèmes nucléaires.

« Que le bon sens ne déserte pas la France »

A. D. — *Il y a une question que, je suppose, beaucoup de Français... en tout cas que, nous, nous avons envie de vous poser : il y a des élections dans un mois : est-ce que, si l'opposition l'emporte, vous aurez les moyens politiques et constitutionnels de poursuivre la politique étrangère que vous définissez ?*

— Je ne répondrai pas à votre question, ce n'est pas l'objet de notre débat ; je répondrai à une autre question voisine qui est la suivante : est-ce que le résultat d'une consultation électorale importante peut avoir des conséquences sur la politique étrangère de la France ?

» Je vous réponds évidemment : oui. Et ce que je souhaite dans cette période où nous entrons, c'est que le bon sens ne déserte pas la France, mais qu'au contraire le bon sens s'y installe en force.

» *Vous êtes des journalistes*, de grands journalistes. Et bien, lors*qu'on annonce* qu'il va y avoir dans tel ou tel pays du monde une *consultation électorale*, avec la possibilité d'un changement de majorité ou d'un changement de la *composition* en profondeur de son gouvernement, ne se pose-t-on pas des questions sur l'orientation de sa politique étrangère ? Evidement oui, et chaque fois on se dit : « Quelle va être la politique étrangère que va désormais suivre tel ou tel pays ? »

» Pourquoi voulez-vous qu'on ne se pose pas cette question à propos de la France ? Donc à la question que vous posez, je dis qu'en effet le choix que feront les Français est un choix qui aura des conséquences importantes sur la poursuite de la politique extérieure et sur l'action de la France ; c'est pourquoi je souhaite que dans les éléments que les Français prendront en considération (et je les connais bien, et je les comprends bien, je sais que les éléments de leur vie quotidienne, de leur vie réelle, exercent un poids considérable...), je *souhaite* qu'à *côté de ces éléments* de décision, ils aient une pensée *pour un autre enjeu qui est un* enjeu national. Car, comme je l'ai *dit, il s'agit de la réputation et* de l'action de la France. »

DEUX COMMENTAIRES

LE FIGARO : la relance du dialogue avec Alger.

« L'insistance de M. Giscard d'Estaing à revenir sur l'Algérie, dont il avait déjà longuement parlé il y a deux mois, révélait bien l'importance réelle des relations à maintenir avec ce pays et le regret qu'il éprouve manifestement de les avoir laissé se détériorer après son voyage à Alger.

» Mais l'important est qu'il a proposé solennellement la relance du dialogue entre les deux Etats. L'accent mis sur la situation de la communauté algérienne en France devrait être sensible à Alger. Et la volonté de préciser des liens à la fois normaux et singuliers ne devrait pas rester sans réponse.

» Si, sur tant de points, M. Giscard d'Estaing a renoué avec une certaine orthodoxie, on ne pouvait que s'attendre à la même rigueur sur la politique de défense. De fait (...), il a marqué que la dissuasion nucléaire impliquerait toujours la liberté d'action du gouvernement français. »

(PAUL-MARIE DE LA GORCE.)

L'HUMANITE : des déclarations scandaleuses.

« Pas question de reconnaître que certains résultats non négligeables ont été atteints à Genève (...).

» Pas question non plus d'aller à Vienne, ne serait-ce que pour y transformer le caractère des pourparlers actuels de bloc à bloc.

» Pas question de s'associer, sous quelque forme que ce soit, aux accords déjà intervenus ou à ceux dont la conclusion apparaît proche.

» Pas question de prendre la moindre initiative contre le danger terrifiant que représente la mise au point de nouvelles armes, telles que la bombe à neutrons (...).

» Et que serait sa conférence européenne « de l'Atlantique à l'Oural » ? Formule d'allure gaullienne, mais qui, à y réfléchir tant soit peu, vise à préserver l'un des deux Super-Grands — celui d'outre-Atlantique — des mesures auxquelles l'autre devrait souscrire. Formule qui tend aussi à estomper l'intérêt particulier d'un désengagement en Europe centrale (...). Formule étrangement séduisante, par conséquent, pour la Bundeswehr ouest-allemande.

» Chère Bundeswehr, dont M. Giscard d'Estaing ne s'est pas contenté de louer la qualité, mais à la doctrine stratégique de laquelle il a ouvertement souscrit. En effet, il a dit en substance que la force nucléaire française pourrait être utilisée dans une éventuelle « bataille de l'avant », en dehors de notre sol. Il s'est refusé à donner d'autres précisions en invoquant la nécessité d'entourer cet emploi d'un certain « mystère ».

» Ces déclarations sont scandaleuses. »

(YVES MOREAU.)

● M. DOMINIQUE GALLET, secrétaire général de l'Union des gaullistes de progrès, a déclaré : *« Affirmer que la politique étrangère giscardienne est dans la continuité de celle du général de Gaulle est une pure et simple contre-vérité : la majorité de droite a livré la France aux intérêts germano-américains. Si la gauche devient majoritaire le 19 mars, elle devra rompre avec l'atlantisme du pouvoir giscardien et restaurer notre indépendance nationale en définissant une politique française de non-alignement, seule conforme à notre histoire et à nos intérêts. »*

DIPLOMATIE

L'INTERVIEW TÉLÉVISÉE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Des relations nouvelles avec Alger

(Suite de la première page.)

Ces explications constituent en fait une réponse à une question qu'avait posée Jean Daniel, le 14 décembre, et que le président de la République avait paru esquiver : *« Ne voulez-vous pas terminer sur un mot d'ouverture sur l'Algérie ? »*

Ce qu'il n'avait pas voulu faire en décembre, M. Giscard d'Estaing l'a fait jeudi. Après avoir évoqué *« les conditions douloureuses de l'accession de l'Algérie à l'indépendance »*, il a proposé aux dirigeants algériens de définir un nouveau cadre pour les rapports entre les deux pays car *« les accords d'Evian ne correspondent pas à la réalité actuelle de nos relations »*. Le chef de l'Etat a proposé la création de *« commissions gouvernementales de haut niveau »* pour régler le problème de l'indemnisation des biens français en Algérie, et celui des huit cent mille Algériens vivant en France et qui doivent être *« protégés des mauvais traitements, des injustices et des agressions »*. M. Giscard d'Estaing, que l'on dit fort irrité par les campagnes hostiles à la France lancées par la presse algérienne, a, d'autre part, laissé entendre qu'une mise en sourdine de ces attaques, émanant parfois des dirigeants eux-mêmes, constituait une importante condition à une normalisation des relations entre Paris et Alger.

Au chapitre des rapports Est-Ouest, le président a nié que la détente s'essouffle, même si les rapports américano-soviétiques *« marquent en ce moment un certain fléchissement »*. Parmi les difficultés rencontrées par l'Occident dans ses rapports avec Moscou, M. Giscard d'Estaing a mentionné la question des droits de l'homme qui est, pour lui, *« fondamentale »*. *« Nous partageons cette préoccupation avec l'administration américaine »*, a-t-il ajouté. Ces déclarations sont nettement en retrait par rapport à celles qu'il avait faites en juillet 1977 à l'hebdomadaire *Newsweek* (1). Le chef de l'Etat avait alors reproché à M. Carter de trop insister sur la question des droits de l'homme dans ses relations avec Moscou et de mettre ainsi *« en question le processus de la détente »*. Il est vrai que, depuis, M. Carter a sérieusement modéré ses critiques; le conflit risque cependant de rebondir à la conférence de Belgrade, qui rencontre, a dit M. Giscard d'Estaing, *« certaines difficultés »* et où la France pourrait être bientôt amenée *« à prendre une initiative pour contribuer à la conclusion positive de cette réunion »*.

Autre critique, mais plus nette, du Kremlin : l'intervention soviétique en Ethiopie *« n'est certainement pas compatible avec la détente »*. Toujours à propos du conflit entre l'Ethiopie et la Somalie, M. Giscard d'Estaing a laissé entendre que la France pourrait éventuellement se rallier au principe de l'autodétermination pour l'Ogaden. Il n'a cependant pas utilisé le mot, mais a parlé d' *« un certain droit des populations de l'Ogaden à exprimer leurs préférences politiques »*. Encore faudra-t-il, a-t-il dit, qu'un groupe d'Etats africains prennent une initiative dans ce sens.

En matière de désarmement, le président s'est déclaré satisfait de l'accueil réservé aux propositions françaises et a annoncé qu'il se rendrait aux Nations unies en mai, pour exposer ses vues à la session spéciale que l'ONU consacrera à cette question. (Voir l'article de Maurice Delarue en page). En attendant que ces efforts aboutissent, a confirmé M. Giscard d'Estaing, *« la France augmentera très fortement, grâce aux progrès techniques déjà engagés de nos équipements, nos moyens de dissuasion »*. Car ces moyens de dissuasion paraissent indispensables au chef de l'Etat comme contrepoids aux forces conventionnelles du pacte de Varsovie.

Il n'a pas exclu que la France soit amenée à utiliser sa force de dissuasion *« avant même que ses frontières ne soient atteintes »*. La remarque vise, bien sûr, une agression éventuelle contre l'Allemagne fédérale, qu'il n'est toujours pas question d'autoriser à se doter de l'arme nucléaire.

Dernière remarque concernant la forme de ces interventions présidentielles : il est regrettable que jamais un véritable dialogue ne s'engage entre M. Giscard d'Estaing et les journalistes invités. Un tel échange dynamique constitue pourtant l'essence d'une interview. La dignité du président n'aurait rien à y perdre, d'autant plus qu'il est parfaitement armé pour répondre à ce défi. Sa crédibilité y gagnerait beaucoup. A titre d'illustration, il est probable que M. Giscard d'Estaing n'a convaincu que peu de monde lorsqu'il a affirmé qu'aucun *« moyen militaire français »* n'était engagé dans les opérations du Tchad.

JACQUES AMALRIC.

(1) *Le Monde* du 19 juillet 1977.

● *A Europe 1*, M. Jacques Chirac a déclaré qu'il était d'accord avec la politique étrangère dans la mesure où les principes gaullistes d'indépendance nationale sont respectés et où la diplomatie est appuyée sur une politique de défense clairement affirmée et fondée essentiellement sur le développement de la force nucléaire de dissuasion et l'affirmation de la part de la France qu'elle est susceptible de s'en servir lorsque ses intérêts sont en jeu. M. Chirac s'est dit très frappé par la dégradation, à ses yeux inexplicable, des relations entre la France et l'Algérie, et il a souhaité ardemment que ces relations s'améliorent.

M. Raymond Barre et la « Trilatérale »

M. Raymond Barre, qui était, jeudi soir 9 février, l'invité de l'émission « Le téléphone sonne », diffusée par France-Inter, a été interrogé par un auditeur sur sa participation aux travaux de la commission Trilatérale.

Le premier ministre a répondu : *« Lorsque j'ai quitté mes fonctions de vice-président de la commission des Communautés européennes en 1973, c'était au moment où se constituait la commission Trilatérale. Quel était le but de cette commission ? Réunir un certain nombre d'hommes venant d'horizons différents, hommes d'affaires, hauts fonctionnaires, universitaires (j'en étais un), et travailler à ce qu'une bonne compréhension s'établisse entre les Etats-Unis, l'Europe et le Japon. Jusqu'ici, il y avait un dialogue entre la Communauté européenne et les Etats-Unis. Le Japon était tenu, dans une certaine mesure, à l'écart. Il était souhaitable que des hommes venant d'Europe, des Etats-Unis et du Japon se rencontrent, discutent les problèmes et le fassent dans un esprit constructif. C'est la raison pour laquelle j'ai, à la demande qui m'avait été adressée, participé aux travaux de la commission Trilatérale, et, croyez-moi, je n'ai pas eu un seul instant l'impression, d'une part, que je manquais à l'indépendance nationale et que, d'autre part, je me mettais en état de dépendance à l'égard des puissances d'argent. »*

A propos d'un livre de M. Goldring

LA CRISE DE LA DÉMOCRATIE

La déclaration de M. Raymond Barre offre une occasion de reparler de la Commission trilatérale au sein de laquelle, depuis 1973, des responsables des secteurs public et privé américains, ouest-européens et nippons œuvrent afin de renforcer un Occident capitaliste en butte à des défis extérieurs et internes (*le Monde* du 13 janvier).

Le livre — *Démocratie, croissance zéro* — que publie M. Maurice Goldring est dans ces conditions d'actualité (1). L'auteur entend en effet présenter et détruire les thèses défendues par la tricontinentale, à partir d'un ouvrage paru à New-York en 1975, *The Crisis of Democracy* (2). Une présentation inutilement dramatique. L'ouvrage serait *« le samizdat du monde occidental »* !

L'ouvrage a été rédigé par trois auteurs : Samuel Huntington, Joji Watanuki et Michel Crozier, lequel rappelle d'ailleurs sa contribution à *The Crisis of Democracy* dans son tout récent livre *l'Acteur et le Système* (Le Seuil). Pourquoi, alors que l'ouvrage n'a rien de clandestin, est-il qualifié par M. Goldring de « samizdat du monde occidental » ? Qui veut trop prouver...

Cette emphase (« *messieurs, nous allons traverser l'enfer* ») est d'autant plus regrettable que les problèmes posés sont très réels. Le lecteur aurait préféré trouver une analyse solide du phénomène que représente la trilatérale, des conditions de la naissance de ce vivier de responsables, mandatés par un système à la fois cohérent et en crise pour colmater les fissures et assurer la domination impériale. Or M. Goldring se contente de paraphraser les deux tiers d'un seul des ouvrages de la trilatérale (il laisse de côté tout le « volet » japonais, on ne sait pourquoi), pour conclure, sans plus convaincre qu'un discours électoral, en la justesse de la ligne du P.C.F.

Dommage effectivement, car la trilatérale nous concerne. Nous en connaissons les représentants européens. Ils dirigent certaines de nos grandes firmes et l'un d'eux, premier ministre, est candidat à Lyon. Tous ont sans doute lu les conclusions de *The Crisis of Democracy*. La mise au point du livre ayant donné lieu à plusieurs réunions, à Palo-Alto, à Londres, à New-York et à Kyoto, comme le rappelle le préfacier, M. Brzezinski, ils ont eu le temps d'être informés des travaux. Ils n'ont pas, que l'on sache, renié cet ouvrage qui est aussi, en un sens, le leur. Ils en approuvent donc les thèses.

Les contradictions du système

Des thèses fort pessimistes sur l'avenir de la démocratie, dont l'exercice traditionnel contredit la « rationalité » des décisions que doivent prendre les gouvernements aux prises avec des difficultés croissantes. Le « contrôle social » devient de plus en plus délicat. Contribuent à ce malaise la « crise culturelle », celle de l'éducation, l'attitude de certains moyens d'information — jugés irresponsables et qu'il faudra éventuellement plier à la raison du pouvoir, — l'inflation, etc. L'Etat est sans cesse sollicité par des revendications diverses auxquelles il ne peut répondre. Comme l'écrit Samuel Huntington dans l'ouvrage original (le passage est tronqué dans la traduction qu'en présente M. Goldring) : *« Nous en sommes arrivés à reconnaître qu'il y a des limites potentiellement souhaitables à la croissance économique. Il y a aussi des limites potentiellement souhaitables à l'extension infinie de la démocratie politique. »*

Il est important de souligner que les responsables des régimes occidentaux sont fort conscients des difficultés de nos sociétés, et des contradictions que leur fonctionnement engendre. Samuel Huntington, qui fut, M. Goldring aurait pu le rappeler, l'un des théoriciens de l'« urbanisation forcée » au Vietnam, chère à M. Kissinger, aimerait, comme les commanditaires de son étude, fixer l'étendue des droits démocratiques, arrêter l'histoire, faire passer tout ce qui dévie, ce qui sort de la « normale », dans le cadre de ce que l'auteur communiste français appelle « *un pacte atlantique dans le domaine de l'idéologie* ».

Il est clair que les dirigeants occidentaux tenteront, si les crises (elles sont diverses) s'aggravent, de rétablir l'Ordre, coûte que coûte, plutôt que de laisser se développer de façon « indéfinie » la démocratie. Ils n'ont pas seulement peur de l'irruption *sur le forum* des masses populaires, comme semble le croire M. Goldring. L'effritement de la société, une certaine effervescence anarchique qui est pourtant l'aboutissement logique de la libération de l'individu promue par le capitalisme, la recherche concomitante d'expériences de type personnaliste, tout un bouillonnement « convivial », poussent de plus en plus les régimes en place en Occident à trahir leurs idéaux démocratiques sous le prétexte de les sauver. L'ouvrage *The Crisis of Democracy* a démontré à l'envi qu'ils trouveront des légistes pour justifier leurs essais de remise en ordre. Le drame — le livre de M. Goldring le prouve lui aussi — est que, à gauche, rares sont ceux qui ont compris que la remise en question en cours concerne autant les aspirants au pouvoir que ses détenteurs. Si l'on croit que la démocratie n'a pas à avoir de limites, l'argument doit aussi toucher les idéologues qui admettent sans sourciller l'autoreproduction d'appareils de partis sans aucun contrôle populaire.

JACQUES DECORNOY.

(1) Editions sociales, 29 francs.

(2) *The Crisis of Democracy ; Report on the Governability of Democracies to the Trilateral Commission*, par Michel Crozier, Samuel Huntington et Joji Watanuki. New-York University Press. 1975. Claude Julien a longuement présenté ce titre dans *le Monde diplomatique* de mars 1976.

AFRIQUE

LE CONFLIT DE L'OGADEN

L'Éthiopie a reconquis la région de Harrar

De notre envoyé spécial

Addis-Abeba. — Toute la région de Harrar est repassée sous contrôle éthiopien et la ligne de chemin de fer, sabotée depuis juin 1977 par les forces somalies, vient d'être remise en service jusqu'à Dire-Daoua. Au milieu des rumeurs contradictoires sur la situation militaire et des communiqués douteux, telles sont les deux informations que l'on a pu recueillir de source directe à Addis-Abeba (par téléphone ou par des voyageurs arrivant de Harrar). Selon des experts agricoles travaillant sur place, la localité de Bissidimo, située à 20 kilomètres de Harrar, en direction de Jijiga, est retournée à la « vie normale ».

Les mêmes voyageurs confirment que des forces très importantes — notamment en blindés — ont été concentrées du côté éthiopien entre Awasa (où se trouve le camp d'entraînement tenu par les Cubains) et Dire-Daoua. De nombreux convois acheminant de l'artillerie lourde et des blindés sont signalés dans cette région. L'armée éthiopienne disposerait désormais dans l'Ogaden de plusieurs centaines de chars (une partie étant pilotés par des Sud-Yéménites) et de canons à longue portée soviétiques. Quant aux avions de chasse, livrés en grand nombre au cours des derniers mois et dont l'intervention a été décisive autour de Harrar, il paraît peu probable qu'ils soient tous pilotés par des équipages éthiopiens. Certes, un groupe de pilotes éthiopiens est récemment rentré d'un stage de formation sur Mig en Union soviétique, et a pris part aux combats, mais ils ne seraient qu'au nombre de treize, chiffre relativement modeste au regard de l'intensité des bombardements.

Quoi qu'il en soit, une chose paraît certaine : l'équilibre des forces est désormais très largement favorable à l'Ethiopie sur ce front sud, et la poursuite de l'offensive ne soulève plus de difficultés « techniques ». La stratégie qui va être adoptée suscite cependant des commentaires contradictoires. On estime généralement peu probable que les troupes éthiopiennes franchissent la frontière et s'assurent le contrôle du nord de la Somalie, y compris celui celui des villes d'Hargeisa et de Berbera. Ce projet a certainement été un moment caressé, et les militaires y sont plutôt favorables. Il permettrait en effet — et sans difficultés majeures — à l'Ethiopie de s'assurer une position de force dans les futures négociations et de *« laver l'humiliation »* de l'été dernier dans l'Ogaden. En revanche, il ferait perdre à l'Ethiopie son avantage diplomatique, la placerait à son tour en position d'agresseur et fournirait aux alliés éventuels de la Somalie l'argument qui leur manque pour intervenir aux côtés de Mogadiscio.

Pour toutes ces raisons — et au besoin sous la pression des Soviétiques — Addis-Abeba choisira vraisemblablement une reconquête progressive de l'Ogaden et notamment des deux ou trois points d'appui essentiels. L'armée en a désormais les moyens, ce qui n'était pas le cas voici quelques mois. En outre, une partie des populations d'origine somalie vivant dans l'Ogaden, et qui avaient pris fait et cause pour Mogadiscio, paraissent avoir rallié le camp éthiopien. C'est notamment le cas des Issas du Harrarghe, pour lesquels de grandes fêtes de « réconciliation » ont été organisées.

Les proclamations répétées faites ces derniers temps à Addis-Abeba, et selon lesquelles l'Ethiopie n'avait pas l'intention de revendiquer « un pouce de territoire », sont prises au sérieux dans les milieux diplomatiques. *« Dans cette affaire de l'Ogaden, on doit bien reconnaître que l'U.R.S.S. a choisi une cause inattaquable »*, soupirait devant nous un diplomate occidental. On n'exclut pas néanmoins — et cette perspective demeure inquiétante — que dans le cours de la contre-offensive certains commandants d'unité prennent l'initiative d'exercer un « droit de suite ».

Mais si le renforcement considérable du potentiel militaire éthiopien ne laisse pas d'impressionner, la reprise en main politique et psychologique de l'armée paraît tout aussi importante. Les défaites de l'été dernier furent, en effet, largement imputables au mécontentement des soldats de la 3e division à l'égard du régime et surtout à la rivalité opposant l'armée régulière aux milices.

Or cette opposition violente, qui fut notamment à l'origine de la « liquidation » de l'ancien vice-président Atnafu Abate, semble bien avoir été réduite. De nombreux miliciens parmi les plus aguerris ont été intégrés à l'armée régulière, et ont servi à reconstituer les unités de la 3e division. L'influence des « conseillers cubains » s'est également renforcée sur les milices, les Soviétiques se chargeant plutôt de l'armée régulière, des unités d'artillerie et de l'aviation.

Quant à la participation directe de troupes cubaines aux combats, rien ne permet de la confirmer ni de la démentir. L'arrivée de soldats cubains en unités constituées en Ethiopie fait néanmoins l'objet de témoignages concordants de la part de « témoins visuels » ou qui s'affirment tels.

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

Massaouah — Asmara — MER ROUGE — SANAA — R.A. DU YÉMEN — RÉP. DÉM. POP. DU YÉMEN — ÉRYTHRÉE — Assab — ADEN — ÉTHIOPIE — RÉP. DE DJIBOUTI — DJIBOUTI — Golfe d'Aden — Dessie — ADDIS ABEBA — Diré Daoua — Harrar — Hargeisa — Berbera — Degehabur — Sidamo — Belet Uen — Bulo — Burti — Baidoa — KENYA — OCÉAN INDIEN — MOGADISCIO — 0 km 300

● *A Washington, M. Cyrus Vance* a fourni des précisions jeudi 9 février sur l'intervention cubaine dans la corne de l'Afrique. Selon le secrétaire d'Etat, deux mille Cubains se battent en Ethiopie et attendent d'importants renforts. Le Département d'Etat revient donc sur les chiffres qu'il avait précédemment fournis, en estimant récemment à trois mille le nombre de conseillers militaires cubains présents en Ethiopie et à un millier celui des Soviétiques. — *(Reuter.)*

Tchad

LES RAVISSEURS DE CHRISTIAN MASSE REPORTENT L'ÉCHÉANCE DE LEUR ULTIMATUM AU 20 FÉVRIER

L'annonce, jeudi 9 février, à Lagos, par un *« porte-parole de la IIIe armée du Front de libération nationale du Tchad »* (FROLINAT), du report au 20 février de la date d'exécution de Christian Masse, pourrait ouvrir la voie à des contacts direct avec les ravisseurs du jeune Français.

C'est le 6 février que le *« commandant des forces armées occidentales du FROLINAT »*, M. Aboubakar Mahamat Abdramane, avait adressé un ultimatum à la France, assurant que si à la date du 12 février à midi les conditions requises pour la libération de Christian Masse n'étaient pas remplies, celui-ci serait passé par les armes. Il exigeait le rapatriement du corps expéditionnaire français du Tchad, la libération par le gouvernement de N'Djamena d'un nommé Adoum Adam Moustapha et le versement d'une rançon de 500 millions de francs C.F.A. (10 millions de francs français).

Christian Masse, vingt ans, domicilié à Paris, aurait été enlevé le 18 janvier dernier dans la région du lac Tchad, en compagnie d'un jeune Suisse, André Kümmerling, âgé de vingt-sept ans.

A Genève, le Comité international de la Croix-Rouge a lancé jeudi un appel en faveur de la libération des deux jeunes otages.

Par ailleurs, tandis que dans le nord du Tchad se poursuivent les combats entre rebelles et forces gouvernementales, notre correspondant aux Nations unies nous indique que le Conseil de sécurité a tenu, jeudi 9 février, une réunion informelle, à la demande du Tchad, et que la convocation du Conseil a été remise à la semaine prochaine sans qu'aucune date précise n'ait été fixée. — *(A.F.P., Reuter.)*

A travers le monde

Australie

● SIR JOHN KERR, ANCIEN GOUVERNEUR GENERAL DE L'AUSTRALIE, a été nommé, jeudi 9 février, ambassadeur auprès de l'UNESCO pour trois ans. Cette nomination d'un homme très controversé depuis qu'il avait, à la fin de 1975, relevé de ses fonctions le premier ministre travailliste, M. Whitlam, pour le remplacer par l'actuel chef du gouvernement, M. Fraser, crée des remous et est vivement critiquée par l'opposition travailliste et l'ensemble de la presse. — *(Corresp.)*

Comores

● SELON DES INFORMATIONS parvenues à la connaissance de la section française d'Amnesty International, M. Mohamed Taki, ancien ministre comorien de l'intérieur et de l'éducation, détenu depuis avril 1976 pour *« trahison »*, est mort en novembre ou décembre dernier à l'hôpital El-Marouff de Moroni.

Pérou

● UNE ACTION EN JUSTICE a été intentée contre cinquante-quatre responsables syndicaux qui font, depuis plusieurs jours, une grève de la faim dans plusieurs églises de la capitale afin d'obtenir la réintégration de quelque cinq mille ouvriers, des mineurs pour la plupart, qui ont été licenciés en juillet dernier pour avoir participé à une grève interdite. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● UNE FILIALE DE LA CORPORATION SUD-AFRICAINE DE L'ARMEMENT (ARMSCOR) va se consacrer à la fabrication de missiles afin de faire échec à l'embargo des Nations unies sur les livraisons d'armes, annonçait-t-on officiellement, jeudi 9 février, à Pretoria. Selon des informations de presse, il devrait s'agir d'un missile « air-air ». L'an dernier, en effet, le chef de l'armée de l'air, le général Bob Rogers, avait annoncé que les avions sud-africains allaient être équipés d'un nouvel engin « entièrement sud-africain ». — *(A.F.P.)*

Syrie

● LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE SYRIENNE, M. Hafez El Assad, qui était seul candidat, a obtenu mercredi 8 février un nouveau mandat de sept ans avec 99,6 % des voix.

EUROPE

Union soviétique

LES MILITANTS POUR LES DROITS CIVIQUES APPROUVENT LA CRÉATION D'UN SYNDICAT LIBRE

(De notre correspondant.)

Moscou. — Un an après l'arrestation de M. Youri Orlov, fondateur du Groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, sa femme et ses amis, dont l'écrivain Voïnovitch, le physicien Youri Helfand, le mathématicien Naoum Meïman, ont tenu le jeudi 9 février une conférence de presse pour protester contre l'isolement dans lequel il est maintenu. Incarcéré à la prison de Lefortovo, M. Orlov n'a pu voir ni sa femme, ni ses enfants, ni un avocat. Plus d'une centaine de personnes ont signé une lettre de solidarité avec M. Orlov (1).

Pour sa part, Mme Sakharov a donné lecture d'un texte exprimant la solidarité du Groupe d'Helsinki envers les ouvriers qui avaient annoncé, le 26 février, leur intention de fonder un syndicat libre en U.R.S.S.

« Nous espérons que la création de ce syndicat aura une grande importance pour le développement de la prise de conscience sur les droits de l'homme dans le pays », a-t-elle dit. *« Les contacts entre le groupe d'Helsinki et le nouveau syndicat peuvent être fondés sur ce principe. »* Cette déclaration constitue une tentative de surmonter les incompréhensions et les divergences entre le milieu des dissidents, composé *en général* d'intellectuels, et les ouvriers qui les tiennent pour *« des snobs étrangers aux soucis des travailleurs »*.

On apprend que M. Vladimir Klebanov — l'administrateur du groupe ouvrier — aurait été appréhendé mardi 7 février par des policiers en civil. Depuis, on serait sans nouvelles de lui. Au début de cette semaine, cinq autres membres du groupe avaient été arrêtés, vraisemblablement pour être expulsés de Moscou où ils n'ont pas le droit de résider. — D. V.

(1) Cinquante physiciens suédois, auxquels s'est associée la section suédoise d'Amnesty International, ont demandé, dans une lettre à M. Brejnev, la libération de leur collègue.

Yougoslavie

LE CONGRÈS DE LA LIGUE DES COMMUNISTES AURA LIEU AU MOIS DE JUIN

Belgrade *(A.F.P., Reuter.)* — Le onzième congrès de la Ligue des communistes de Yougoslavie (L.C.Y.) se tiendra *en juin prochain* à des dates qui seront fixées ultérieurement, a décidé le comité central *réuni le 9 février* dans la capitale yougoslave en l'absence du maréchal Tito qui *se repose* à la station balnéaire d'Igalo. Le C.C. a adopté des thèses — un document de *270 pages — qui serviront de base* pour la rédaction des documents du congrès, lesquels définiront les tâches du parti relatives au perfectionnement du *« système politique de la démocratie socialiste autogestionnaire »*.

Ces thèses mettent l'accent sur la prééminence de la L.C.Y. en tant que *« force d'orientation »* de la société et sur le renforcement de *« son unité d'action idéologique et politique, préalable à la stabilité interne et à la sauvegarde de l'indépendance et de la sécurité du pays »*. Elles relèvent que le mouvement communiste est caractérisé par une tendance toujours plus forte à développer une *« coopération internationaliste volontaire »*. Mais dans le même temps, *« des forces conservatrices et dogmatiques »* s'attachent à prôner *« des formes dépassées d'institutionnalisation centraliste »* entre partis. La L.C.Y., pour sa part, s'abstient de participer aux réunions internationales (communistes) lorsqu'elle juge qu'elles ont pour but d'instituer *« un monopole idéologique ou politique »* ou de faire adopter aux partis participants une *« ligne générale »*.

De *source informée*, on apprend que le congrès devrait réduire de moitié les effectifs de *la présidence de la Ligue (qui* compte quarante-huit membres actuellement) et remplacer le comité exécutif (de douze membres) par un organisme plus restreint, mais « plus efficace » qui serait dirigé par M. Stane *Dolanc, le numéro deux de la* L.C.Y., qui a présenté les thèses au comité central.

République fédérale d'Allemagne

Six mois après son évasion

L'ANCIEN COLONEL SS HERBERT KAPPLER EST MORT

L'ancien *colonel* SS *Herbert* Kappler, qui s'était évadé de l'hôpital militaire du Celio, à Rome, *le 15 août dernier*, est mort dans la nuit du mercredi 8 au jeudi 9 *février* au domicile de son *épouse, à Soltau, en Basse-Saxe.* Lors de son évasion, réalisée en principe avec le seul concours de sa femme, mais préparée dans des conditions qui avaient soulevé bien des interrogations, Kappler se savait déjà atteint d'un cancer incurable. Responsable du massacre des Fosses Ardéatines, où il avait fait fusiller trois *cent trente-cinq otages, en* 1944, en tant que chef de la police romaine (*le Monde* des 17 et *18 août 1977), Kappler avait été* condamné à la réclusion à perpétuité à la Libération.

Son décès, estime notre correspondant à Bonn, Jean Wetz, met fin à une affaire qui avait mis les autorités ouest-allemandes dans l'embarras et qui leur avait valu de vives critiques, en particulier italiennes, la Constitution *de la R.F.A. interdisant* l'extradition de l'évadé A Soltau, différentes manifestations contradictoires avaient eu lieu depuis le retour d'Herbert Kappler, et sa femme avait reçu de nombreux messages de félicitations.

Dans la capitale italienne, *nous* signale notre correspondant Robert Solé, le grand rabbin, *M. Elio Toaf*, a *déclaré* : *« La mort d'un homme ne peut réjouir personne. Celle de Kappler a mis fin à toutes les polémiques. Nous voudrions qu'il soit enterré dans le silence. »*

● *Les Neuf et le Proche-Orient.* — La Communauté européenne a *répondu* jeudi *9 février* à la lettre que lui avait adressée en janvier le président Sadate pour *lui demander son appui* — a annoncé à Copenhague M. Andersen, ministre danois des affaires étrangères, actuel président du Conseil des Neuf. Cette réponse confirmerait la ligne habituelle suivie par les Neuf au Proche-Orient et exprimée le *30 juin* dernier dans une déclaration du Conseil européen. Elle rappellerait notamment *« la nécessité d'une patrie pour le peuple palestinien »*. — *(A.F.P.)*

Espagne

● M. GABRIEL MANUECOS, ambassadeur d'Espagne à Alger, a regagné son poste mercredi 8 février. Il avait été rappelé en Espagne le 23 décembre après la publication d'un article qualifiant les Canaries de *« dernière colonie espagnole en Afrique »*.

● LE SENAT a approuvé, jeudi 9 février, l'extension à 200 milles *nautiques* (environ *370* kilomètres) des eaux territoriales espagnoles dans l'Atlantique.

AMÉRIQUES

Canada

Treize diplomates soviétiques accusés d'espionnage ont été expulsés

Les autorités soviétiques n'avaient pas encore réagi, ce vendredi 10 février dans la matinée, à la décision du gouvernement canadien, prise jeudi, d'expulser treize de leurs diplomates en poste à Ottawa, qui se seraient livrés à des *actes d'espionnage*.

Montréal. — Le gouvernement fédéral canadien a décidé, le jeudi 9 février, d'expulser treize ressortissants soviétiques qui se seraient livrés à des activités d'espionnage. Tous, sauf un, qui travaillait comme traducteur à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), dont le siège est à Montréal, étaient employés à l'ambassade de l'Union soviétique à Ottawa. Deux d'entre eux avaient déjà quitté le territoire canadien jeudi, et les autres devaient suivre dans les plus brefs délais.

Dans une déclaration faite à la Chambre des communes d'Ottawa, M. Don Jamieson, ministre fédéral des affaires extérieures, a déclaré que la gendarmerie royale du Canada (G.R.C.) avait découvert un « important complot » dont le premier objectif aurait été d'obtenir des renseignements sur la structure opérationnelle du service de contre-espionnage de la G.R.C.

Aucun Canadien n'a été impliqué dans cette affaire. Au cours des dix dernières années, huit ressortissants soviétiques ont été ainsi expulsés du Canada, pour des raisons semblables. Le Canada n'envisage pas de rompre ses relations diplomatiques avec l'U.R.S.S., mais M. Jamieson, qui devait se rendre à Moscou en mars, a annulé son voyage.

De notre correspondant

Le gouvernement canadien a choisi un moment particulièrement favorable pour dévoiler une affaire qu'il contrôlait en fait depuis le début. La gendarmerie royale du Canada, qui rassemble la police fédérale et les services secrets, fait l'objet de sévères critiques depuis plusieurs mois après qu'une série de révélations ont prouvé qu'elle s'était livrée, dans le passé, à des activités illégales. L'annonce de ce coup de filet va donc rehausser le prestige de la G.R.C. Ottawa dispose, en outre, désormais, d'un moyen de pression — au moins moral — dans l'affaire du satellite soviétique Cosmos 954, qui s'est récemment écrasé au nord-ouest du Canada.

ALAIN-MARIE CARRON.

États-Unis

Le département d'État fait l'inventaire des pays où les droits de l'homme ne sont pas respectés

Washington *(A.F.P.)*. — Les *territoires occupés par Israël* figurent parmi les régions du monde où les droits de l'homme *ne sont pas respectés*, selon un rapport de département d'État publié ce jeudi 9 février, dont *le Washington Post* avait déjà révélé certains passages (*le Monde* du 8 février). Ce rapport annuel, exigé par la loi, doit permettre au Congrès de juger en connaissance de cause les projets d'aide économique et militaire. Pour *l'État hébreu, le rapport distingue* Israël proprement dit, où les droits de l'homme sont intégra*lement respectés et les territoires* occupés où *« ils cèdent le pas aux questions de sécurité »*.

Le rapport ne porte que *sur* les pays recevant déjà une aide américaine et susceptibles à ce titre de figurer à nouveau au budget 1979. Sept d'entre eux sont désignés comme coupables de sérieuses violations des droits de l'*homme* : l'*Indonésie*, les Philippines, la Thaïlande, le Nicaragua, le Guatemala, le Maroc et l'Iran.

Le cas des pays communistes n'est donc pas examiné, à l'exception de la Yougoslavie, qui reçoit une aide américaine et où, selon le rapport, *« les citoyens bénéficient en pratique de libertés plus larges que ceux des pays du de Varsovie »*. L'Argentine, le Chili et le Brésil, qui, depuis 1977, refusent l'assistance américaine pour ne pas *se* soumettre à cet examen, ne sont pas non plus évoqués. En revanche, le rapport fait état de violations de droits de l'homme en Amérique latine (outre les pays déjà indiqués), en Uruguay, au Paraguay et au Salvador. La *situation s'améliore* en revanche, selon le rapport, à Haïti, à Panama et en Équateur.

Des violations nombreuses *sont* également relevées au Népal, en *Malaisie*, à Singapour, en Afghanistan, au Bahrein, au Pakistan, en Egypte et en Jordanie. La situation du Liban fait l'objet d'*une mention particulière sur les* restrictions aux droits dûes à la guerre civile.

En Afrique, *les* cas *les* plus graves sont, selon le document du département d'État, ceux du Burundi, de l'Ethiopie, de la Guinée, de la Tanzanie et du Zaïre. Des restrictions aux droits dues à la ment relevées en Somalie, au Niger, au Nigéria, au Mali, au Kenya, en Guinée-Bissau. Un seul pays est signalé pour son respect total des droits : le Libéria.

● *Vietnam contre États-Unis.* — Le Vietnam saisira la prochaine assemblée de l'ONU d'une plainte contre les États-Unis pour viol de la charte et de l'accord sur le le siège des institutions, a déclaré, *jeudi 9 février* à New-York, un représentant du Vietnam : devant le comité compétent de l'Organisation, au sujet de l'expulsion du chef de sa délégation, M. Dinh Ba Thi, par les autorités américaines.

Le représentant américain a répondu que la procédure prévue par l'accord avait été respectée et que son gouvernement avait essayé de consulter le Vietnam sur cette affaire par la voie des *missions à l'ONU et des ambassades* à Paris, mais que Hanoï avait *« refusé toute discussion »*. — *(Corresp.)*

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS

M. Raymond Barre, qui répondait jeudi soir 9 février aux questions des journalistes et des auditeurs de France-Inter, s'est présenté comme le « chef naturel » de la majorité, mais il a précisé qu'il ne « s'intéresse pas » aux querelles entre les « deux tendances » de cette majorité, c'est-à-dire le R.P.R. et l'U.D.F. (parti républicain, parti radical et C.D.S.). Confiant dans la victoire électorale de ceux qui soutiennent l'action du président de la République, le premier ministre a souhaité que la majorité s'élargisse ultérieurement « sur le centre gauche et vers la gauche », de façon à regrouper « tous ceux qui ne sont pas dominés par l'idéologie du programme commun ».

M. Jacques Chirac a répliqué, dès vendredi matin, au micro de France-Inter, qu'il faut effectivement procéder à un élargissement, mais avant, et non après la consultation.

A gauche, le P.C.F. poursuit son offensive contre la notion de « discipline républicaine » à laquelle se réfèrent les socialistes en matière de désistements pour le second tour, et M. Marchais a affirmé jeudi soir qu'il ne s'agit que d'une « tentative d'usurper les voix des travailleurs ».

A moins de trente jours du premier tour de scrutin, le sondage de popularité « France-Soir » - IFOP réalisé entre le 30 janvier et le 2 février fait apparaître pour le troisième mois

M. Raymond Barre souhaite que la majorité s'élargisse vers le « centre gauche »

Répondant, jeudi soir 9 février, aux questions de la rédaction et des auditeurs de France-Inter, M. Raymond Barre a réaffirmé qu'il entend se tenir « *à l'écart* » des querelles de la majorité.

Interrogé sur la création de l'Union pour la démocratie française — critiquée par M. Jacques Chirac (*le Monde* du 10 février), — le premier ministre a notamment déclaré : « *Il y a des formations de la majorité qui ont décidé de s'entendre et de se concerter et de ne pas aller en ordre dispersé au combat électoral. Qui peut faire grief à ces formations de cela ? Pourquoi leur prêter de mauvaises intentions ? Pourquoi ne pas y voir, au contraire, une volonté de s'organiser afin de mieux mener le combat électoral ? Pourquoi ce que le président de la République a appelé les deux tendances iraient-elles au combat électoral l'une contre l'autre, alors que tout les conduit à aller au combat l'une avec l'autre, ensemble, côte à côte.* »

« *Je me demande pourquoi on continue à me poser des questions là-dessus*, a ajouté le chef du gouvernement. *Cela ne m'intéresse pas depuis longtemps parce que, comme premier ministre, mon seul souci est de faire en sorte que tous les Français s'unissent autour des institutions de la République.* »

Le premier ministre a néanmoins indiqué qu'il assumera pleinement son rôle « *qui est celui d'être le chef naturel des formations qui affrontent le combat électoral* » et il s'est étonné, à ce sujet, « *que certains veuillent gommer le premier ministre* ».

M. Barre a souligné à nouveau qu'il est « *partisan d'un élargissement de la majorité* » : « *Il faut que tous ceux qui sont attachés au principe de la liberté, qui sont désireux de réaliser des progrès en matière de justice, puissent se rassembler, et donner au pays l'assise politique assez large pour faire face aux problèmes auxquels notre pays sera confronté dans les prochaines années*, a-t-il déclaré.

» *Je souhaite donc, pour ma part, un élargissement de la majorité. Je crois qu'il faut non pas qu'on substitue telle formation à telle autre dans la majorité, mais que des hommes de toutes tendances, c'est-à-dire tous ceux qui ne sont pas dominés par l'idéologie du programme commun, apportent leur concours à une politique qui serait inspirée par les deux thèmes de la liberté et de la justice.* »

Le premier ministre a précisé qu'il pensait essentiellement « *aux formations politiques qui manifesteraient le désir de contribuer à un tel élargissement de la majorité, c'est-à-dire, pour parler clair, un élargissement sur le centre gauche, et vers la gauche* », ainsi qu'« *à tous ceux qui se trouvent à gauche de l'actuelle majorité* ».

Commentant une nouvelle fois les déclarations de M. François Mitterrand sur le rôle du président de la République en cas de victoire de la gauche, M. Raymond Barre a souligné que celles-ci « *ne laissaient aucun doute non seulement sur les possibilités d'une crise constitutionnelle, mais aussi sur les risques d'une telle crise* ».

En réponse à une question sur le SMIC, le premier ministre a souligné : « *Croyez-vous que le gouvernement n'augmenterait pas le SMIC plus rapidement qu'il l'a fait, ne le porterait pas à un niveau plus élevé si cela était possible ? (...) Si nous procédions à une augmentation massive du SMIC, comme certains le préconisent, à 2 400 F, tel le parti communiste auquel s'est rallié M. Mitterrand, il y aurait d'abord un glissement général de tous les salaires qui sont liés au SMIC...* »

En conclusion, le premier ministre s'est déclaré certain que « *l'opposition ne gagnera pas* » les élections, et il a indiqué que si, personnellement, il n'était pas élu député, il retournerait « *sans tristesse* » à ses « *chères études* ».

RÉPONDANT A M. CHIRAC

M. Soisson : trop c'est trop

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, a fait allusion jeudi 9 février en fin de matinée aux propos tenus la veille par M. Jacques Chirac, au micro d'Antenne 2, sur l'Union pour la démocratie française. Il a déclaré : « *Trop, c'est trop. Nous avons autre chose à faire qu'à commenter les commentaires des uns ou des autres. Ils devraient tous comprendre, enfin, que l'intérêt commun est que, sur la majorité, ils consacrent plus de temps à se taire qu'à dire n'importe quoi et qu'ils réservent leur talent et leur agressivité à combattre effectivement et efficacement l'opposition.* »

M. Soisson a aussi rendu publique la déclaration suivante du bureau politique de son parti :

» *Les Français aspirent, comme en 1974, au changement sans le risque. Il est chaque jour de plus en plus clair qu'un succès du parti socialiste constituerait un risque majeur. Il fallait donc qu'un courant s'organise pour offrir aux électeurs une voie moderne et novatrice qu'ils attendaient.*

» *L'Union pour la démocratie française répond à cet objectif. Le P.R. a joué pleinement le rôle qu'il s'était assigné à Fréjus, en refusant toute querelle au sein de la majorité et en affirmant la personnalité d'un courant de soutien sans équivoque au président de la République.* »

Après avoir ajouté que « *le P.R. assurera l'animation de l'U.D.F.* », M. Soisson a estimé : « *La majorité doit s'étendre à tous les Français. Elle ne saurait a priori écarter personne ni aucune formation.* »

● *Le général de Bollardière*, reprochant à M. Chirac d'avoir déclaré à Antenne 2 que M. Jean-Jacques Servan-Schreiber n'avait « *jamais rendu aucun service à son pays* », rappelle que celui-ci a servi sous ses ordres en Algérie et rempli « *courageusement et brillamment des tâches particulièrement dangereuses* ».

Foin des nuances !

« Quand on a confiance dans l'avenir, la monnaie est forte. Mais il a suffi que l'ombre du programme commun s'étende sur la France pour que, immédiatement, les détenteurs de francs se disent : pourquoi garder cette monnaie ? »

Ces propos de M. Barre à France-Inter illustrent bien le style qu'adopte de plus en plus fréquemment le premier ministre. Foin des nuances et des subtilités chères au professeur ! Parler cru et fort dans l'espoir d'être mieux entendu, même si c'est au risque de travestir la réalité : voilà le nouveau ton.

Il était particulièrement net jeudi. Avec les inconvénients du genre. Car si c'est « l'ombre du programme commun » qui provoque les ennuis du franc, comment M. Barre explique-t-il que notre monnaie ait perdu 28 % vis-à-vis du franc suisse et 21 % à l'égard du deutschemark durant les vingt-deux mois qui ont précédé la crise de la semaine dernière ? Ne serait-ce pas tout simplement parce que la « confiance » des détenteurs de capitaux (particuliers et surtout entreprises) est limitée envers l'économie d'un pays qui accumule 70 milliards de déficit budgétaire en trois ans, 31 % de hausse des prix dans le même temps, 32 milliards de déficit commercial en deux ans et qui augmente de moitié ses emprunts industriels à l'étranger ?

Les performances financières de plusieurs grands concurrents ayant été nettement meilleures, comment s'étonner que la « confiance » des cambistes et de leurs clients leur fasse préférer les monnaies de ces nations au franc ? Même quand le programme commun n'est ni en vue ni en cause. Pourquoi, dès lors, accuser tel adversaire politique de « diversion » quand il établit un lien entre la politique suivie et la chute du franc, même si, la semaine dernière, les éléments psychologiques ont joué le rôle d'amplificateurs ?

Affirmer aussi que si le SMIC n'a pas davantage augmenté, c'est parce que « ce n'était pas possible » mériterait quelque démonstration. La France n'est pas le premier pays, dans l'histoire salariale, à se heurter au problème des bas salaires. D'autres l'ont résolu différemment, avantageant parfois moins — mais parfois aussi davantage — les petites rémunérations. Pourquoi n'aurait-on pas pu faire mieux en France, en cherchant à empêcher l'effet d'« accordéon » sur les moyens et hauts salaires ?

Le président de la République a souhaité que la campagne électorale se tienne à un certain niveau. C'est peut-être impossible. En tout cas, le premier ministre ne donne guère l'exemple. — G. M.

Le P.S. et le parti social-démocrate allemand se prononcent en faveur d'une politique de relance

La résorption du chômage passe par une politique de relance et le développement des secteurs industriel et tertiaire, estime le groupe de travail mis en place entre le parti socialiste et le parti social-démocrate allemand (S.P.D.), dans un document rendu public jeudi 9 février. Ce texte a été mis au point le 22 janvier, à Paris, au cours d'une réunion du groupe de travail commun P.S. - S.P.D. « économie et politique de société ».

« *En France comme en République fédérale d'Allemagne, le chômage apparaît comme le sujet de préoccupation dominant*, souligne le document. *Le but du parti socialiste en France (P.S.) et du parti social-démocrate allemand (S.P.D.) est de mettre en œuvre une nouvelle forme de développement économique capable d'assurer un emploi à tous.* »

Les auteurs du document insistent sur « *l'attention particulière à accorder à l'essor du secteur tertiaire* ». « *Dans ce cadre*, ajoutent-ils, *le rôle joué par la planification économique, tant industrielle que tertiaire, est essentiel. Par une politique active, sectorielle et structurelle, il faut parvenir à ce que les disparitions d'emplois, liées au déclin de certains secteurs et de certaines régions, soient compensées par des créations d'emplois dans des secteurs en développement.* »

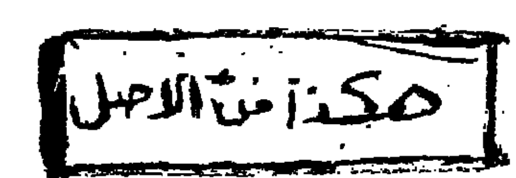
Autres remèdes préconisés par le document : une meilleure organisation et une réduction du temps de travail, « *branche par branche, en partant des horaires actuels et en tenant compte de la situation propre à certaines entreprises, notamment les P.M.E.* », ainsi que l'abaissement de l'âge de la retraite.

Il suggère aussi l'élaboration de nouvelles règles de financement des entreprises, une nouvelle politique d'aménagement du territoire avec un rééquilibrage des activités économiques entre les différentes régions ainsi que l'attribution de nouveaux droits pour les travailleurs, par exemple un droit de regard dans les investissements des grandes entreprises.

Enfin, le texte demande une réforme du droit de licenciement, sur la base suivante : « *Tout licenciement doit être suivi d'une réinsertion dans l'économie, qui doit être à la charge des entreprises, de l'Etat, ou des deux.* »

ERRATUM. — Dans l'article consacré à l'Alsace (*le Monde* du 10 février), une coquille a déformé le sens d'une phrase. Il fallait lire qu'à Strasbourg, « *l'entente conclue entre M. Pflimlin et M. André Bord, secrétaire d'Etat et chef du R.P.R., n'a pas été reconduite, aux dernières élections municipales, sans provoquer quelques mécontentements* ».





LÉGISLATIVES

consécutif un « affermissement » de la cote du président de la République : 56 % des personnes interrogées — au lieu de 55 % en janvier, 55 % en décembre et 51 % en novembre — se déclarent satisfaites de M. Giscard d'Estaing. Le pourcentage des mécontents est de 38, après avoir été de 37 en janvier, 38 en décembre et 35 en novembre.

L'« *indice de satisfaction* » de M. Barre est de 45 (44 en janvier, 39 en décembre, 40 en novembre), mais le premier ministre n'a toujours pas une cote positive : 48 % des personnes interrogées se déclarent mécontentes de lui (46 % en janvier, 49 % en décembre et 45 % en novembre).

M. Marchais : La « discipline républicaine » n'est qu'une tentative d'usurper les voix des travailleurs

Saint-Brieuc. — Devant près de treize mille personnes, M. Georges Marchais, qui était jeudi 9 février à Saint-Brieuc, a répondu à la fois à M. Edmond Maire et au comité directeur du parti socialiste.

Evoquant les négociations qui devraient s'ouvrir entre un gouvernement de gauche et les organisations syndicales, le secrétaire général du P.C.F. a déclaré :

« *Edmond Maire a parfaitement raison de dire qu'il ne faut pas que demain les syndicats se transforment en assistantes sociales d'un gouvernement de gauche. Nous considérons au contraire que les travailleurs doivent être au courant du changement et qu'il faut pour cela l'intervention directe et permanente des salariés sur les conditions de travail, sur le contenu du travail, sur la gestion à tous les niveaux.* »

M. Marchais a ajouté : « *Pour quel programme, pour quel gouvernement voter pour que cela change vraiment ? C'est cela la seule question. A l'inverse, l'évocation par François Mitterrand de la « discipline républicaine » n'est qu'une tentative d'usurper les voix des travailleurs et de détourner leur volonté de changement à d'autres fins. C'est ce qui est arrivé trop souvent dans le passé. Avec cette discipline-là, avec cet automatisme-là, les travailleurs se sont régulièrement retrouvés avec des gouvernements qui s'étaient fait élire à gauche et qui, au lendemain des élections, pratiquaient la politique de la droit.* » — (*Correspondance.*)

● *M. Claude Estier*, membre du secrétariat du P.S., note dans l'éditorial de *l'Unité* daté 10-16 février, à propos du programme commun : « *Des divergences demeurent sur certains points ? Eh bien ! c'est précisément aux Françaises et aux Français de trancher, le 12 mars, entre les propositions d'actualisation du P.S. et celles du P.C.F. Après quoi, la victoire acquise, si chacun des partenaires est prêt à appliquer la règle démocratique, il sera aisé de s'entendre et de mettre en œuvre immédiatement les mesures économiques et sociales qui concrétiseront le changement pour lequel il affirme vouloir gou- majorité des électeurs. Etant entendu qu'on atteindra d'autant mieux cet objectif que le parti communiste aura mis un terme au procès qu'il instruit...* »

● *M. Jean-Pierre Chevènement*, député de Belfort, membre du bureau exécutif du P.S. et chef de file du CERES, a déclaré, jeudi 9 février à Hayange : « *Les désistements à gauche s'effectueront convenablement. La dynamique de la gauche et le rejet des gouvernants actuels ont atteint un point de non-retour. Au comité directeur du P.S., l'objectif de la constitution d'un gouvernement de la gauche a été réaffirmé. Simplement, l'ouverture de la négociation a été reportée au deuxième tour. Je conseillerais à ceux qui nous gouvernent de ne pas prendre leurs rêves pour des réalités quant à la participation éventuelle de socialistes à un gouvernement de troisième force. Les militants socialistes n'ont pas la mémoire courte, ils n'oublient pas que le P.S. s'est reconstruit sur la perspective de la gauche...* »

L'APPEL DE M. SÉGUY EN FAVEUR DU P.C. SUSCITE DES RÉACTIONS

Les déclarations de M. Georges Séguy, le 7 février, à un meeting du parti communiste, à Gennevilliers, appelant les travailleurs à « *concentrer leurs suffrages sur le P.C.F.* », continuent à susciter des commentaires. La mise au point publiée le 9 février par M. Séguy (*le Monde* du 10 février), selon laquelle il a parlé en tant que membre du bureau politique du P.C.F. et non en qualité de secrétaire général de la C.G.T., semble même relancer les critiques.

C'est ainsi que M. Claude Germon, membre de la commission exécutive de la C.G.T., et rédacteur en chef du bi-mensuel confédéral *le Peuple*, a déclaré à Europe 1 : « *Georges Séguy a bien précisé qu'il intervenait en tant que communiste. Il n'empêche que c'est de ses fonctions de secrétaire général à la C.G.T. qu'il tire son autorité sur les travailleurs.* » Et M. Germon fait observer que, pour sa part, il a demandé à être relevé de ses responsabilités confédérales en s'engageant dans la campagne électorale. En effet, M. Germon, membre du comité directeur du parti socialiste et maire de Massy (Essonne) est candidat socialiste dans la troisième circonscription de ce département.

Le bureau de Force ouvrière, de son côté, déclare que les propos de M. Séguy montrent que la « *C.G.T. jette le masque* ». Le secrétaire général de la C.G.T., poursuit F.O., « *en appelant carrément les travailleurs à voter communiste... confirme que la C.G.T. n'est qu'une courroie de transmission pour le parti communiste* ».

La force des choses

(Suite de la première page.)

On n'empêchera pas plus le déplacement mondial de certaines industries, qui oblige les nations avancées à reconstruire tout leur système de production. Le textile et la sidérurgie, notamment, vont peu à peu les quitter pour émigrer vers les pays en voie de développement qui ont atteint la niveau de technologie nécessaire, tout en conservant une main-d'œuvre *moins coûteuse*. D'autres branches suivront la même évolution.

Dans les années qui viennent, la situation générale de l'économie imposera à tout gouvernement français, quelle que soit sa couleur politique, trois contraintes fondamentales :

1) Une dépendance extérieure considérable. Quand un pays doit *importer* les trois quarts des ressources énergétiques dont il a besoin, et qu'elles sont beaucoup plus coûteuses, il doit accroître ses exportations en conséquence. Aucune aide d'un tiers ne peut permettre de combler longtemps un tel *déficit structurel*. Toute idée d'autarcie est absurde dans une situation qui oblige à produire à tout prix des marchandises vendables hors de nos frontières.

2) La nécessité d'une reconversion industrielle (on dit aujourd'hui d'un « redéploiement »). On peut admettre que des productions nationales condamnées par l'évolution du tiers-monde soient provisoirement maintenues par des aides publiques, afin de rendre les mutations plus supportables. On peut concevoir que des raisons politiques justifient un sauvetage à plus long terme de quelques secteurs. Mais il est impossible de tout conserver sans condamner notre économie à l'enlisement. Il devient donc nécessaire de favoriser *le développement d'industries* de technologie avancée dans le cadre de la nouvelle division mondiale du travail.

3) Une croissance ralentie. L'activité économique n'est pas seulement freinée par les politiques déflationnistes pratiquées par des gouvernements conservateurs. Le coût de l'énergie implique des restrictions inéluctables. Même quand le système occidental aura retrouvé un *certain équilibre*, il semble que son niveau de croissance ne pourra pas atteindre celui d'avant la « crise ».

Dans son remarquable rapport à l'ONU, Léontieff évalue à 4,5 % par an le taux de progression annuelle des *nations industrialisées* au cours des deux prochaines décennies, dans le cadre d'un scénario passif, laissant jouer les facteurs naturels. Il montre que si *l'on* veut réduire l'écart entre elles et le tiers-monde, ce taux devrait s'abaisser d'un point. Bien entendu, ce chiffre ne donne qu'une indication. Il faut douter, néanmoins, qu'on puisse retrouver prochainement le taux de 6 % que nous avons *connu entre 1960 et* 1974, d'autant que toute croissance intérieure devra s'accompagner d'une croissance des exportations pour faire face à l'augmentation de la facture énergétique.

Aucun des programmes actuels des partis politiques ne répond suffisamment à ces contraintes nées de la force des choses. Les objectifs de M. Barre demeurent très en deçà des transformations nécessaires : outre que l'initiative privée est incapable de faire face aux investissements exigés par le redéploiement de l'industrie, les sacrifices imposés par ce redéploiement, par l'augmentation *nécessaire des exportations* et par le ralentissement de la croissance impliquent un effort considérable pour réduire les injustices sociales.

Sur ces deux points, les projets *de la gauche sont* plus en accord avec les exigences de la situation : les *nationalisations* peuvent donner les moyens d'une reconversion industrielle, et elle assurera un rétrécissement de l'éventail des revenus. Mais la rivalité entre *communistes et socialistes risque* de conduire à une compétition dans la démagogie qui serait aussi dangereuse que l'immobilisme.

La situation est suffisamment grave pour qu'on leur dise qu'ils vont devoir affronter des années dures et *qu'ils ne pourront* pas le faire si la droite n'a pas plus d'audace et d'équité, et la gauche plus de rigueur. Il n'est pas sûr que nos concitoyens soient si *légers et si peu* conscients qu'on le prétend, et qu'ils ne soient pas prêts à entendre un langage plus sévère et plus réaliste que celui auquel ils sont habitués.

MAURICE DUVERGER.

POLITIQUE

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

XVI. — NORD : *double assaut*

par THIERRY PFISTER

Après Paris (trente et une circonscriptions), le département du Nord est celui qui possède, avec vingt-trois députés, la représentation parlementaire la plus importante. Elle devrait l'être davantage encore, car le plus peuplé des départements français (deux millions et demi d'habitants) dépasse la capitale de plus de deux cent mille âmes. Cet état de fait ne constitue que l'un des exemples du sous-développement administratif d'un département confronté à une difficile reconversion et sans unité.

Divers « pays » composent le département : la zone littorale marquée par la prodigieuse croissance du port de Dunkerque ; la Flandre, rurale et catholique, qui demeure le bastion des modérés ; la métropole Lille-Roubaix-Tourcoing, gérée par les socialistes ; entre Douai et Valenciennes s'étendent les bassins minier et métallurgique, fief des communistes ; le Hainaut-Cambrésis, d'une part, et l'Avesnois, d'autre part, sont des zones plus rurales, encore que les implantations industrielles demeurent

La division du département en « pays » nettement différenciés a contribué à jouer un mauvais tour à M. André Diligent, secrétaire général du Centre des démocrates-sociaux. Il avait obtenu l'investiture de l'ensemble de la majorité dans la treizième circonscription (Bailleul, Hazebrouck), dont le député sortant, M. Auguste Damette (R.P.R.), soixante-quatorze ans, élu depuis 1958, ne se représente pas. Au cœur de la *Flandre intérieure*, la position des partisans de l'exécutif demeure solide. Dans la douzième circonscription (Bourbourg), M. Maurice Cornette, vétérinaire et député sortant R.P.R., reste solidement implanté même si la candidature d'un jeune radical valoisien, M. Charles de Clermont-Tonnerre, qui, au nom du Mouvement réformateur, avait recueilli 9,6 % des suffrages en 1973, et celle de M. Marc Vandenbeusch (Alliance républicaine, indépendante et libérale) le contraindront fort probablement à un second tour face à M. Michel Nicolet, maire socialiste de Bourbourg.

Dans la treizième circonscription, en dépit de la menace que fait peser M. Armand Moriss, maire socialiste d'Hazebrouck, et de l'inconnue introduite par la candidature de M. Marc Liagre (écologiste), trésorier de l'association Vallée de la Lys nature, la majorité demeure, là encore, relativement à l'aise. L'arrivée de M. Diligent, originaire de Roubaix, a toutefois provoqué une réaction de rejet et une campagne s'est localement développée contre le « parachutage ».

C'est le Centre national des indépendants et paysans qui a déclenché la fronde. Il est vrai que la circonscription est l'une des seules qui puissent permettre au CNIP d'espérer une représentation à l'Assemblée nationale. Aussi a-t-il décidé de soutenir M. Maurice Sergheraert, conseiller général et conseiller municipal d'Hazebrouck. Avec, semble-t-il le feu vert de M. Maurice Schumann, sénateur R.P.R., la section locale du mouvement gaulliste se rallie à son tour à cette candidature. M. Diligent a été l'un des principaux porte-parole, dans le Nord, de l'opposition centriste et les militants gaullistes ne l'ont pas oublié.

Déjà concurrencé au sein de la majorité, M. Diligent a dû, en outre, affronter le puissant quotidien régional, *la Voix du Nord*. Le responsable de l'édition d'Hazebrouck de ce journal est, en effet, M. Jean Houcke, fils du fondateur du quotidien à la libération. La Flandre intérieure est la *terre* d'origine de *cette* famille. Or, M. Diligent a été l'avocat d'un groupe de résistants issus du réseau Voix du Nord contre la direction du quotidien. Et, au terme de trente années de procédure, après délibération en Conseil d'Etat, les clients de M. Diligent ont obtenu gain de cause. Aussi M. Jean Houcke n'a-t-il jamais caché son intention de faire battre le secrétaire général du C.D.S., en boycottant ses déclarations, allant même jusqu'à publier un conte de Noël sur le thème de « l'étranger beau parleur qui vient porter la zizanie au village ».

La métropole Lille-Roubaix-Tourcoing

Découragé, M. Diligent s'est replié sur sa circonscription d'origine, la huitième (Roubaix), dont il fut l'élu, au nom du M.R.P., de 1958 à 1962. Il a réalisé à Roubaix un excellent score lors des élections municipales, sa liste ayant obtenue 47 % des suffrages, mais localement on ne l'a pas attendu. Au nom de la majorité se présentent déjà MM. Francis Lagache (CNIP) et Albert Mullié (R.P.R.) qui ne paraissent pas disposés à s'effacer. Le R.P.R. n'a pas oublié que, en 1973, M. Pierre Herman, député U.D.R. sortant, avait été battu par le candidat socialiste, M. Léonce Clérambeaux, en raison du maintien, au second tour de scrutin, du candidat réformateur. Une situation du même type a entraîné l'échec, lors des élections municipales, de M. Herman, maire sortant de Wasquehal.

Le député socialiste sortant ne se représente pas. Les sections du P.S. lui ont préféré M. Alain Faugaret, maire de Wattrelos, où il a succédé à Jean Delvainquière, député socialiste de la circonscription de 1967 à 1968. M. Faugaret est l'héritier du « municipalisme » qui a sévi à la S.F.I.O. comme au P.C.F. : la vie associative est canalisée par la mairie et le parti est l'instrument du dialogue avec les élus. Une pratique que l'on rencontre également à Lomme, fief incontesté de M. Arthur Notebart, député socialiste de la cinquième circonscription (Haubourdin) et président de la communauté urbaine Lille-Roubaix-Tourcoing.

Ce style contraste avec celui qui est mis en œuvre dans des communes comme Mons-en-Barœul (*le Monde* du 30 novembre) et Villeneuve-d'Ascq par les équipes à direction socialiste élues en mars dernier. Le maire de la ville nouvelle, M. Gérard Caudron, se présente dans la septième circonscription (Lannoy, Roubaix-Est) comme suppléant du candidat socialiste, M. Pierre Prouvost, nouveau maire de Roubaix. Le député socialiste sortant, M. André Desmulliez, n'a pas, lui non plus, été réinvesti par les sections locales du P.S., et cette situation, comme dans la huitième circonscription, a suscité quelques remous au sein du parti. La composition de l'électorat de cette septième circonscription connaît des modifications sensibles du fait de la croissance de Villeneuve-d'Ascq. En outre, les heurts entre socialistes et communistes au sein du conseil municipal de cette ville peuvent peser sur le scrutin. D'une part en raison de la présence de M. Caudron, d'autre part parce que le candidat communiste est M. Ivan Renar, porte-parole du groupe communiste au sein de la municipalité de Villeneuve-d'Ascq. L'électorat de gauche est en outre sollicité par Mme Andrée Coisne (Front autogestionnaire).

M. Joseph Frys, ancien député U.D.R. de la circonscription de 1958 à 1973, tente une nouvelle fois sa chance comme « gaulliste indépendant ».

Les écologistes soutiennent M. Jean-Marie Glantzen, secrétaire général du mouvement écologique du Nord. Outre M. Guy Prengam (R.P.R.), les électeurs modérés sont sollicités par MM. Xavier Delerme (P.R.), Jean-Philippe Vilquin (CNIP), Phelippeau (ARIL) et Michel Nys (Front national).

Le P.S. s'est attaché à opérer une relève de génération dans d'autres secteurs. On peut, par exemple, relever l'apparition, comme suppléant de M. Notebart, de M. Durand, jeune enseignant « mollétiste » auquel semble devoir être un jour dévolu l'héritage.

Dans la quatrième circonscription (Lille-Est et Sud-Est), le député sortant, M. Arthur Cornette, soixante-quatorze ans, s'efface au profit de son suppléant, M. Bernard Derosier, secrétaire de la fédération du Nord du P.S., qui lui a déjà succédé au conseil général. Le renouvellement du personnel politique motive également le P.C.F., qui présente M. Jean-Raymond Degrève, technicien âgé de vingt-neuf ans, et au R.P.R., avec M. Christian Coulon, jeune chargé de mission au cabinet de M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications.

M. Henri-Julien Delbecque, conseiller municipal de Lambersart bénéficie de l'investiture du « pavillon de musique », c'est-à-dire de l'ensemble des formations non gaullistes de la majorité, mais doit compter avec MM. Bernard Gorrisen (ARIL) et Pascal de Winter (Démocratie chrétienne), et surtout avec la mauvaise volonté manifestée par M. Alphonse Dedès (P.R.) pour se retirer. Figure plus familière pour les électeurs, M. Robert Menu se présente au nom de la Fédération des républicains de progrès (gaullistes d'opposition) dans une circonscription dont il fut le député U.D.R. de 1968 à 1973.

A Lille, à l'inverse, règne la stabilité. Ni M. Norbert Ségard (première circonscription, Lille-Centre et Ouest), ni M. Pierre Mauroy, maire de la ville (deuxième circonscription, Lille-Sud et Ouest), ne semblent sérieusement menacés. Comme à chaque scrutin, le secrétaire d'Etat danse un curieux ballet afin d'apparaître à la fois comme gaulliste et giscardien et d'être soutenu par tous en évitant de donner trop de gages. Il a pourtant dû céder à la demande des maires des communes qui — outre Lille — forment sa circonscription et accepter l'un d'eux comme suppléant M. Georges Delfosse (C.D.S.), maire de Lambersart. En contrepartie, M. Ségnard s'apparentera, à l'Assemblée nationale, au groupe R.P.R.

Le secrétaire d'Etat, tout comme le maire de Lille, se voit opposer des candidats écologistes — M. Christian Lapère dans la première circonscription.

De plus, dans la deuxième circonscription, M. Mauroy doit tenir compte de la présence d'un jeune maître assistant R.P.R. particulièrement actif, M. Bruno Chauvierre qui publie une lettre hebdomadaire originale. Les « libéraux » sont, là aussi, divisés entre MM. Jean Pierens (P.R.), Jean Huet (CNIP) et Mme Brigitte Loez (ARIL) curieusement de Mons-en-Barœul, et Mme Jacqueline Osselin (P.S.), premier adjoint au maire de Mons-en-Barœul. En 1973, les socialistes avaient 468 voix d'avance (pour 36 210 *suffrages exprimés*) sur le P.C.F. Cette année leur candidate, membre du CERES, est gênée par la présence d'un représentant du Mouvement des radicaux de gauche, M. Bernard Marçais, conseiller municipal de Lille. L'extrême gauche est quant à elle représentée par Mme Roselyne Bavencove (Organisation communiste des travailleurs).

Dans la neuvième circonscription (Tourcoing) la majorité doit assurer la succession de M. Henri Blary, député sortant R.P.R. La lutte est particulièrement vive entre les gaullistes qui présentent M. Serge Charles, maire de Marcq-en-Barœul, suppléant du député sortant, et les giscardiens groupés derrière M. Stéphane Dermaux, conseiller général (P.R.). Le R.P.R. reproche notamment à M. Dermaux de n'avoir pas soutenu la liste conduite par M. Blary lors des élections municipales à Tourcoing. Il est vrai que la présence d'une liste centriste avivait les rivalités au sein de la majorité et que l'électorat modéré n'était pas parvenu à refaire son unité lors du second tour permettant ainsi à la gauche d'enlever la victoire. Le même phénomène se reproduira-t-il à l'occasion des élections législatives ? On a d'autant plus de raisons de se le demander que le Mouvement des démocrates, avec M. Théodore Cluch, l'ARIL, avec M. Albert Huc et les écologistes, avec M. Michel Callens, viennent compliquer le jeu.

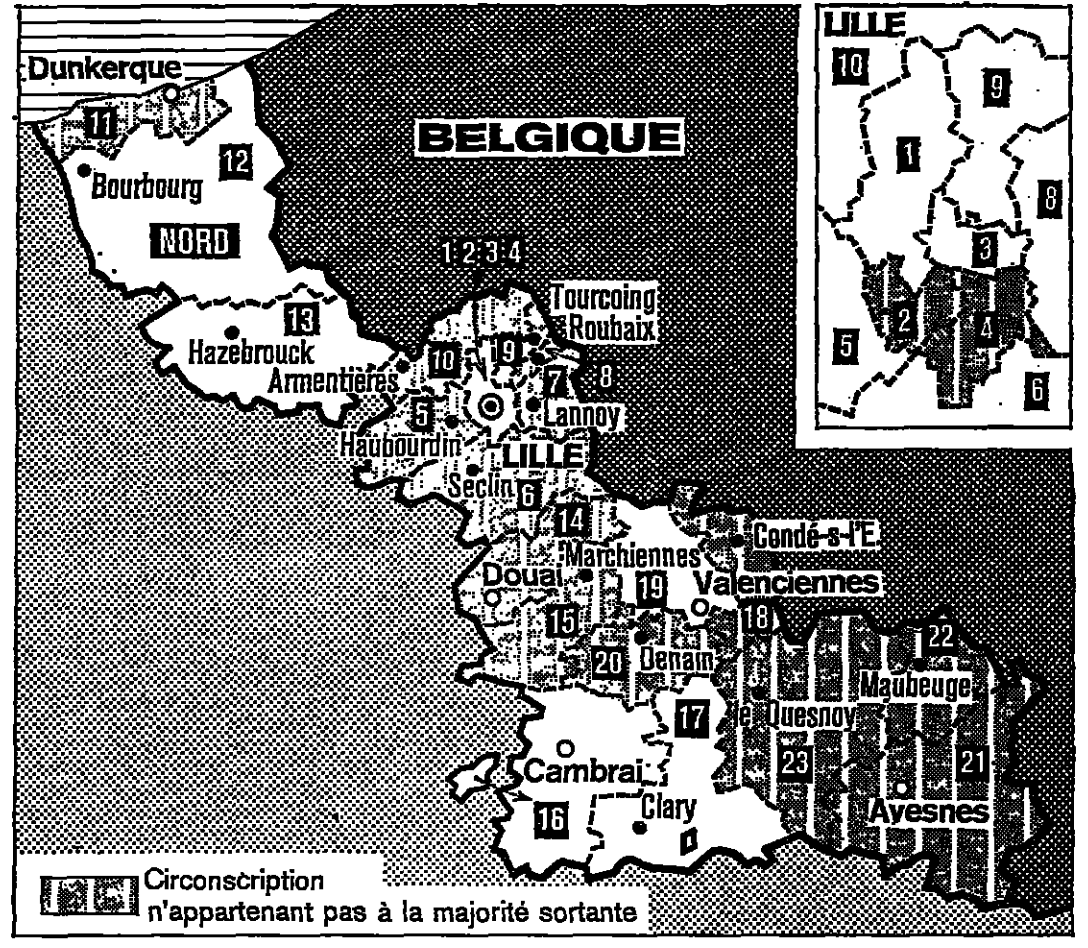
Il est vrai que la gauche n'offre plus, en contrepartie, un front aussi uni. Le nouveau maire, M. Guy Chatillez, candidat socialiste, a fort à faire avec ses partenaires communistes qui présentent un de ses adjoints, M. Jacques Coru.

Dans la dixième circonscription (Armentières), le succès de M. Gérard Haesebroeck, député socialiste sortant, dépend du bon vouloir du parti communiste. Le maire d'Armentières a refusé d'ouvrir son conseil municipal au P.C.F. et les communistes, qui ont enlevé la mairie de Comines, ne paraissent pas décidés à l'oublier.

Ils présentent M. Pierre-Demessine, conseiller de la communauté urbaine Lille-Roubaix-Tourcoing. Si le report à gauche se faisait mal, la majorité pourrait regagner ce siège qui, en 1973, n'avait échappé à M. Maurice Schumann (R.P.R.) que de 358 voix sur 65 308 *suffrages exprimés*. L'échec de l'ancien ministre avait été notamment provoqué par la candidature de M. Jacques Houssin, maire de Verlinghem, qui, bien que s'étant présenté sans étiquette, avait obtenu 7,5 % des suffrages. M. Houssin, conseiller général actif, a rejoint les rangs gaullistes au lendemain de la fondation du R.P.R. Il a, localement, le soutien de toutes les formations de la majorité et ne devrait guère être handicapé par les candidatures de MM. Michel Vantichelen

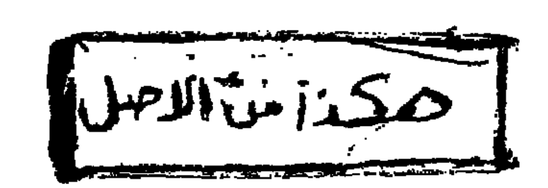
flanquée d'un suppléant radical.

Le combat est beaucoup plus difficile dans la troisième circonscription (Lille-Nord et Nord-Est) pour M. Claude Dhinnin, député R.P.R. sortant, élu en 1973 comme suppléant de M. Pierre Billecocq, ancien ministre. Son chef de file ayant renoncé à toute activité politique, il lui a déjà succédé à la mairie de La Madeleine. La cohabitation entre gaullistes et centristes est, ici encore, malaisée. M. Claude Vouters (C.D.S.) a refusé d'être le suppléant de M. Dhinnin et a choisi de provoquer une « primaire ». A cette concurrence s'ajoute celles de MM. Jacques Delahousse au nom du Mouvement des démocrates et Jean-Claude Bocquet (ARIL), mais le véritable danger vient de la gauche. L'équilibre démographique de la circonscription s'est, en effet, trouvé modifié par le développement de la Z.U.P. de Mons-en-Barœul. La perspective d'un possible succès rend particulièrement vive la concurrence entre M. Michel Doullez (P.C.F.), adjoint au maire



Circonscription n'appartenant pas à la majorité sortante

هكذا من الأصل



POLITIQUE

contre le parti socialiste

nombreuses, notamment dans la vallée de la Sambre. Dans ce secteur, le parti socialiste, vieilli, a perdu beaucoup de terrain, laissant notamment lui échapper les mairies de Cambrai et de Maubeuge.

Le P.S., qui est au niveau du département comme de la région la force politique dominante, connaît depuis plusieurs décennies la situation qui est actuellement celle des socialistes au niveau national : il suscite, en raison de sa position privilégiée, le double assaut de la majorité et du parti communiste. Entre les deux partis de gauche, la concurrence est d'autant plus vive qu'elle se nourrit d'une longue tradition de conflits, et que socialistes et communistes avaient en 1973 un poids électoral à peu près équivalent.

(radical), Sylvain Pruvost (P.S.D.), Roger Dhillit (ARIL) et Philippe Caron (écologiste).

Une autre inconnue est constituée par l'attitude de la municipalité d'Halluin, qui se situe plutôt dans l'opposition, mais se montre hostile à l'alliance entre le P.C.F. et le P.S.

Dans la sixième circonscription (Seclin), M. Robert Vandelanoitte (R.P.R.), maire de Templeuve, tente de récupérer, au profit de la majorité, le siège qu'il a occupé de 1968 à 1973 et que M. André Laurent (P.S.) entend bien conserver. Le député sortant socialiste est devenu maire de Wahagnies, commune « de famille ». M. André Laurent est en effet le fils de Marceau Laurent, député socialiste de la circonscription de 1962 à 1968 et le neveu de M. Augustin Laurent, ancien maire de Lille. Dans cette circonscription, on n'est pas éloigné du bassin minier, ce qui contribue à aviver la compétition au sein de la gauche. Bien que les positions du P.C.F., qui présente M. René Carlier, soient importantes (il dirige la mairie de Seclin) et que son influence semble s'être renforcée, son retard vis-à-vis du P.S. demeure grand. Il était, en 1973, de 3 775 voix sur 52 525 suffrages exprimés. Du côté de la majorité, les voix modérées devraient se répartir entre MM. Jean-Paul Lemaire (P.R.), Alain Gielet (Démocratie chrétienne) et Bernard Vanlantyve (ARIL).

Le bassin minier est et demeurera le fief du parti communiste. Les quatorzième (Douai), quinzième (Douai-Sud, Marchiennes), dix-huitième (Valenciennes-Est), vingtième (Denain) et vingt-troisième (Berlaimont, Le Quesnoy) circonscriptions sont détenues par des députés communistes, respectivement MM. Emile Roger, Georges Hage, Georges Bustin, Gustave Ansart, membre du bureau politique, et Jean Jarosz, qui se représentent.

Dans ce vaste secteur, qui déborde les limites géographiques du bassin minier, les grands centres urbains échappent pourtant au P.C.F. et compliquent le jeu électoral. C'est le cas notamment de Douai, ville dont le maire, M. Charles Fenain, ancien socialiste en rupture de parti, a été réélu en mars dernier à la tête de la liste de la majorité. Il peut, si le report des voix socialistes est imparfait, concurrencer victorieusement au second tour le représentant du P.C.F. M. Fenain, qui n'a toujours pas officiellement annoncé sa candidature, s'est déjà présenté en 1967 dans la quinzième circonscription et en 1973 dans la quatorzième. Il est fort probable qu'il sera de nouveau candidat dans la quatorzième.

Le R.P.R. a déjà lancé dans ce secteur un bon candidat, M. Robert Capron, qui est l'un des responsables locaux de l'habitat social. En dépit de quelques intitiatives de M. Mauroy, les socialistes restent réduits, dans le bassin minier, au rôle de seconds pas toujours brillants. Ils peuvent toutefois espérer accrocher le P.C.F. dans la vingt-troisième circonscription grâce à M. Arthur André, ancien inspecteur des lois sociales dans l'agriculture, qui n'avait pu se présenter en 1973 en raison de sa profession.

Le P.C.F., quant à lui, se soucie de préparer la relève et, dans toutes ces circonscriptions, il a flanqué les députés sortants, à l'exception de M. Ansart, de nouveaux suppléants.

Les communistes concentrent leurs principaux efforts sur la dix-neuvième circonscription (Valenciennes-Nord, Saint-Amand), qui leur avait échappe en 1973. Pour tenter de la reconquérir, ils y ont dépêché M. Alain Bocquet, adjoint au maire de Lille, secrétaire fédéral et membre du comité central. Il a comme suppléante Mme Elise Lefebvre-Musmeaux, candidate en 1973, fille d'Arthur Musmeaux, ancien député communiste.

Le duel de Maubeuge

Le député sortant, M. Georges Donnez, maire de Saint-Amand, fait partie des socialistes qui ont refusé l'alliance avec le P.C.F. et qui, derrière M. Max Lejeune, sénateur, ancien ministre, ont constitué le M.D.S.F. (Mouvement démocrate socialiste de France). Etant, en 1973, considéré comme centriste d'opposition, il avait bénéficié d'un mauvais report des voix à gauche et il a besoin que ce phénomène se reproduise. Aussi ne tient-il pas à bénéficier de l'investiture de la majorité et se satisfait-il très bien de la présence sur sa droite de Mme Danielle Cattelin (ARIL) et de MM. André Flaczek (Démocratie chrétienne) et Jean de Facq (Front national). Plus gênante peut être la candidature d'un écologiste, M. Raymond Depotter. Quant au P.S., il présente M. Jean-Claude Borgogno, nouveau maire de Beuvrages, ville enlevée au P.C.F.

A Maubeuge, dans la vingt-deuxième circonscription, la gauche se trouve confrontée à une situation similaire. Le maire de la ville, M. Pierre Forest, a quitté le P.S. à la veille des dernières élections municipales, ne supportant pas de voir M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat du P.S., venir prendre la tête de la liste d'union de la gauche. Il a préféré conserver sa mairie en conduisant la liste de la majorité. Député de la circonscription de 1958 à 1968, il semble s'être réconcilié avec M. Bernard Lebas (R.P.R.), maire de Jeumont, qui lui avait ravi son siège et qui se représente après avoir été battu en 1973 par M. Albert Maton (P.C.F.).

Les communistes supporteraient particulièrement mal d'être devancés dans cette circonscription par le P.S., qui, en 1973, avait 2 988 voix de retard sur eux (pour 46 531 suffrages exprimés), et d'autant plus que M. Bérégovoy a été le principal négociateur socialiste de l'actualisation du programme commun, donc, aux yeux du P.C.F., l'un des initiateurs du « virage à droite ». La majorité forme donc des vœux pour que le candidat du P.S. arrive en tête de la gauche, espérant qu'un mauvais report des voix communistes permettra à M. Lebas de retrouver son siège. Deux autres candidats sont également en lice : M. Bernard Peltier (C.D.S.) et M. Jacques Decaux (écologiste).

Dans la vingt et unième circonscription (Avesnes), le parti socialiste souffre toujours du vieillissement de ses cadres, phénomène qui a déjà provoqué, pour lui, la perte de Maubeuge et de Cambrai, et qui pourrait profiter dans ce secteur à MM. Marceau Gauthier (P.C.F.) et Potgorny (P.S.U.). Les communistes, qui reprochent au P.S. de jouer de l'effacement relatif de la droite, ont regagné la mairie de Fourmies. Le P.S. présente une nouvelle fois M. Charles Naveau, soixante-quinze ans, député sortant. Ce gros éleveur ne se heurtera pas à son adversaire traditionnel, M. Arthur Moulin (R.P.R.), vétérinaire, qui lui avait ravi le siège en 1968. M. Moulin, qui semble être attiré par le Sénat, a cédé la place à M. Christian Lefebvre, lequel est contraint de subir une « primaire » face à M. Jacques Baudoin (P.R.).

Dans la seizième circonscription (Cambrai), l'effritement du P.S. a été tel que la mairie lui a échappé, et que M. Raymond Gernez a été battu en 1973 par M. Jacques Legendre (R.P.R.), devenu depuis lors secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail. Pour tenter de redresser la situation, les socialistes — après avoir prévu d'abandonner la circonscription au Mouvement des radicaux de gauche — ont dépêché sur place M. Jean Le Garrec, membre du comité directeur, qui mène une campagne particulièrement active. Il lui faudra replacer le P.S. en tête de la gauche, les communistes ayant, il y a cinq ans, devancé les socialistes de 480 voix sur 52 308 suffrages exrimés.

Le P.C.F., qui s'est plutôt renforcé sur les marges du Valenciennois, présente cette année M. Georges Cacheux, métallurgiste, conseiller général, maire d'Avesnes-lès-Aubert.

M. Legendre, qui est concurrencé par MM. Jacques Ramond (Fédération des républicains de progrès), André Pagnien (Front national) et René Herbaut (ARIL), doit subir le handicap d'une crise économique particulièrement sensible. Du fait de ses fonctions gouvernementales, M. Legendre est qualifié de « sous-ministre du chômage », mais, en contrepartie, c'est la première fois que le Hainaut-Cambrésis est représenté dans une équipe ministérielle. La population de ce « pays », qui a le sentiment d'avoir été trop longtemps oubliée, est loin d'y être insensible.

Le voisin de M. Legendre, M. Jean Durieux, député P.R. de la dix-septième circonscription (Clary, Le Cateau), est au moins aussi menacé que le secrétaire d'Etat. Lui aussi quadrille soigneusement sa circonscription, bien qu'il soit handicapé par ses obligations à l'Assemblée européenne de Strasbourg. Il peut, lui aussi, bénéficier de la rivalité entre le P.S. et le P.C.F., les deux formations étant roue dans la roue, avec un avantage aux communistes, qui présentent M. Jean-Claude Wargnies. Le P.S. a investi M. Pierre Carlier, conseiller général. Sont également annoncés un gaulliste d'opposition, M. Raymond Debatte et M. Vincent Rzechtalski (Front national).

Le littoral en attente

La circonscription du littoral, la onzième (Dunkerque), est l'une des plus peuplées. Les responsables locaux de la majorité ont longtemps espéré qu'elle serait scindée en deux : le nord leur eût sans doute permis d'avoir un élu, le sud étant abandonné à la gauche. Ce vœu n'ayant pas été exaucé, M. Claude Prouvoyeur, maire de Dunkerque, tente de nouveau, sans grand espoir, de ravir le siège que M. Albert Denvers (P.S.), président du conseil général, détient depuis 1956. Se présentant comme gaulliste et se réclamant de M. Jean Royer, ancien ministre, M. Prouvoyeur a surtout pour objectif de rester le maître dans sa ville en montrant qu'il y possède une majorité. Le chef de file local du P.R., M. Louis Dewerdt, premier adjoint au maire de Dunkerque, qui espérait être son suppléant, a dû renoncer à son projet en raison de l'hostilité du R.P.R.

C'est surtout le choix du nouveau suppléant de M. Denvers qui retient l'attention. Le député sortant étant âgé de soixante-treize ans, la question qui se pose est de savoir s'il intronise son successeur, à l'Assemblée nationale sans doute mais surtout à la présidence de la communauté urbaine de Dunkerque. Or ce suppléant n'est pas n'importe qui : M. Gaston Tirmarche, maire de Saint-Pol-sur-Mer, aujourd'hui socialiste après avoir été communiste en 1966 et indépendant de gauche en 1971.

Le P.C., qui présente M. Maurice Pierron, adjoint au maire de Bourbourg, affecte d'avoir oublié l'épisode de 1966 et préfère mettre l'accent sur le fait que ni M. Denvers dans son conseil municipal de Gravelines, ni M. Tirmarche à Saint-Pol-sur-Mer, n'ont accepté de membres du P.C.F. sur leur liste.

LES ÉLUS DE 1958 A 1977

Dans ce tableau les élus gaullistes avaient l'étiquette U.N.R en 1958 et 1962, U.D. Ve en 1967 et U.D.R. en 1968 et 1973 ; les élus modérés étaient indépendants en 1958 et républicains indépendants depuis 1962 ; les élus centristes sont ceux du M.R.P. en 1958, du Centre démocratique en 1962, du P.D.M. en 1967 et 1968, du Mouvement réformateur en 1973.

	1958	1962	1967	1968	1973
Gaullistes	13	10	8	14	6 (a)
Modérés	2	—	—	1	1
Centristes	3	1 (b)	—	—	1
Socialistes	5	7	8	3	9
Communistes	—	5	7	5	6

a) Dont M. Norbert Ségard, majorité présidentielle, apparenté au groupe U.D.R.
b) M. Maurice Schumann, ex-M.R.P., ensuite apparenté à l'U.D.R.

Le Monde

société

L'APPLICATION DE LA « CARTE SCOLAIRE »

Les grèves se multiplient dans l'académie de Versailles

A l'appel des syndicats C.G.T. et C.F.D.T., les agents de service et personnels administratifs des lycées et collèges de l'académie de Versailles se sont mis en grève, le 9 février, pour protester contre les suppressions ou transferts de postes. Bien que, lors du comité technique paritaire tenu la veille, le recteur de Versailles ait annoncé le déblocage de deux cent cinquante postes par le ministère de l'éducation nationale, les agents du Syndicat général des personnels de l'éducation nationale (C.G.T.) et de la C.F.D.T., ont manifesté dans les rues de Versailles le 9 février, et se sont rendus en délégation au rectorat. Ils réclament la création « dans l'immédiat », *de six cent quatre-vingts postes d'agents pour les quatre départements de l'académie (Val-d'Oise, Hauts-de-Seine, Yvelines et Essonne).*

D'autre part, la quasi-totalité des lycées des Hauts-de-Seine continuent à être perturbés par des mouvements de grève d'enseignants et d'élèves, qui protestent contre les suppressions de postes — et donc de classes — envisagées à la prochaine rentrée. Au lycée Joliot-Curie de Nanterre, les enseignants en sont à leur douzième jour de grève.

A l'appel des sections départementales du SNES, du SNI, du SNEP et des parents d'élèves de la Fédération Cornec, une manifestation est prévue le 11 février devant la préfecture de Nanterre.

Joliot-Curie, douzième jour...

Douzième jour de grève à Joliot-Curie. « *Je ne peux plus rien faire,* reconnaît le proviseur, M. Jean-Pierre Aboussouan. Sur le millier d'élèves que compte le lycée proprement dit (1), une petite centaine seulement s'obstine à venir aux cours — « *surtout ceux des sections techniques* ». Les autres vont et viennent dans l'établissement, sous l'œil vigilant — mais impuissant — du conseiller d'éducation.

La majorité des élèves (« *six à sept cents* », dit le proviseur) préfèrent généralement retourner chez eux, non sans avoir fait parfois une longue escale au café de la cité commerciale en face. Ceux que l'on y rencontre ne sont pas des grévistes actifs, c'est le moins qu'on puisse dire. « *On attend que ça se passe* », dit un garçon désabusé qui regarde ses camarades jouer au flipper. « *Ils sont fous*, dit une fille de terminale, *ils vont jusqu'à proposer de séquestrer le proviseur pour une histoire de postes.* »

Les élèves grévistes, qui se déclarent « *solidaires des professeurs en lutte* », préfèrent rester dans l'établissement. Certains organisent des « cours sauvages » d'histoire ou d'espagnol. D'autres forment des groupes de discussion en attendant que l'assemblée générale des professeurs prenne une décision. Car les professeurs en grève — au moins 75 % des effectifs, y compris les représentants de syndicats modérés, — se réunissent chaque jour pour décider ou non la reconduction de la grève.

« *Nous sommes l'établissement des Hauts-de-Seine le plus durement frappé par la carte scolaire* », affirment les enseignants. De fait, alors que trois postes avaient été supprimés l'an dernier, l'inspection académique en a proposé neuf cette année. Neuf suppressions entraînant la disparition de cinq classes. Finalement, dès le 2 février — au troisième jour de grève — les suppressions envisagées ont été ramenées à cinq postes, ce qui maintient toutes les sections de seconde, mais condamne en principe la terminale B (économique et sociale). « *C'est une politique délibérée* », disent les enseignants, qui soupçonnent le proviseur de préférer les sections techniques (terminales F ou G) aux sections générales.

M. Aboussouan ne cache pas sa préférence, mais il soutient que les jeux ne sont pas encore faits. « *Si les conseils de classe aboutissent à orienter les élèves en B, on maintiendra la terminale B.* » Mais il estime que ce serait « *une erreur* », étant donné l'environnement économique de Nanterre.

Les professeurs, accompagnés par des parents (essentiellement de la Fédération Cornec), se sont présentés le 8 février au rectorat de Versailles, transportés par trois cars de la municipalité communiste de Nanterre. Mais ils n'ont pas été reçus. « *Ils venaient de l'être par l'inspection académique, qui leur a tout expliqué* », dit-on au rectorat. Expliqué quoi ? Que le département des Hauts-de-Seine tend à se dépeupler au profit des Yvelines et de l'Essonne, ce qui oblige à un « *redéploiment des moyens* ». « *De toute façon, il ne s'agit que de mesures conservatoires. Le rectorat ne va pas annuler des décisions qu'il n'a pas prises encore.* »

Ces « mesures conservatoires », les enseignants tenus de remplir leur demande de mutation les ressentent comme une décision ferme. Et discriminatoire. « *Comme par hasard, c'est Nanterre que l'on vise et pas Neuilly.* » D'autres accusent le proviseur de « faire du zèle » en proposant lui-même des suppressions de postes. « *Certaines suppressions sont justifiées à mes yeux*, reconnaît M. Aboussouan. *Trois postes peuvent disparaître ici sans dommage.* » Pas sans dommage, en tout cas, pour la réputation d'un établissement qui entame sa douzième journée de grève...

ROGER CANS.

(1) Le lycée Joliot-Curie abrite également un collège d'environ sept cent cinquante élèves, dont certains se sont joints à la grève.

LA GRÈVE CONTINUE A L'I.E.D.E.S.

La grève continue à l'Institut d'études du développement économique et social (I.E.D.E.S.) qui dépend de l'université Paris-I (*le Monde* du 24 janvier). Ce mouvement, commencé le 19 janvier, vise à obtenir des moyens matériels accrus et une « *politique cohérente de recherche* ». En dehors de la centaine de collaborateurs extérieurs, l'enseignement est assuré par des « vacataires à temps plein » hors statut qui n'ont pas pour l'instant l'espoir d'être intégrés. Les vingt-cinq chercheurs de l'institut, dont cinq sont en voie d'intégration, se plaignent d'être obligés de se détourner de la recherche fondamentale pour honorer des contrats temporaires « *comme dans un bureau d'études* ». Ayant déjà obtenu des promesses verbales de rallonge budgétaire de la part du ministère des universités, et la reconnaissance du bien-fondé de leurs revendications pour le conseil de l'université de Paris-I, les grévistes demandent la création d'un conseil scientifique qui définirait la politique globale de recherche de l'institut, l'intégration et l'accroissement du personnel administratif et enseignant.

DIFFICULTÉS FINANCIÈRES DANS LES UNIVERSITÉS DE TOULOUSE

(De notre corresp. régional.)

Toulouse. — Comme il y a deux ans à la même époque, les universités toulousaines doivent faire face à des difficultés financières. A Toulouse-I (université des sciences sociales), les cours ont été suspendus jeudi 9 février pour vingt-quatre heures. Cette décision a été prise après que le conseil de l'université eut pris connaissance des dotations attribuées pour l'année universitaire 1977-1978. M. Cluseau, vice-président, a expliqué : « *Nous avons créé des filières originales au plan régional. Elles ne sont pas prises en charge par le budget proposé, qui ne reconnaît que les filières conduisant aux diplômes nationaux. Or seules nos filières peuvent assurer un emploi aux étudiants de la région.* » Les enseignants se plaignent également du sous-encadrement, notamment pour les personnels administratifs et les techniciens.

A l'université des sciences Paul-Sabatier, les syndicats d'enseignants et de personnels considèrent que la situation est devenue intolérable. Au cours d'une conférence de presse, les porte-parole syndicaux se sont inquiétés de « *l'autoritarisme et de l'austérité qui leur sont imposés* ». « *Le ministre*, disent-ils, *conteste les garanties fondamentales de l'emploi. Les droits syndicaux ne sont pas respectés, les carrières sont menacées et l'asphyxie financière nous guette. Le blocage des carrières s'aggrave : cent quatorze assistants sur deux cent trente-quatre sont inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions de maître-assistant. L'ancienneté moyenne est de huit ans et certains dépassent les dix ans.* » — L. P.

● *Trois cents jeunes Français à l'Elysée.* — M. Giscard d'Estaing recevra trois cents jeunes Français dimanche matin 12 février à l'Elysée. Ceux-ci lui présenteront les résultats de « la consultation nationale » organisée par le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports pour recueillir l'avis des jeunes sur les cinquante-huit « directions de recherche » arrêtées par M. Paul Dijoud au mois de septembre (*le Monde* du 28 septembre). Un déjeuner clôturera cette manifestation au cours de laquelle le président de la République prononcera un discours sur la jeunesse.

M. Haby face aux jeunes giscardiens

De la difficulté d'être « Autrement »

Autrement, le mouvement qui veut prouver « qu'il n'y a pas de honte à être jeune et giscardien », *avait convié, mercredi 8 février, à Paris, cent quatre-vingts lycéens à dialoguer avec M. René Haby. Le ministre de l'éducation, curieusement, a déclaré, sous une affiche proclamant* « Autrement, le mouvement des jeunes giscardiens », *que sa présence se justifiait par le caractère* « apolitique » *de cette manifestation.*

Cette journée clôturait une campagne de deux semaines qui a permis aux quinze mille lycéens revendiqués par Autrement de diffuser auprès de leurs camarades « 480 000 exemplaires » d'un questionnaire proclamant : « Nous avons enfin la parole » (le Monde *du 27 janvier). Bien que leurs dirigeants aient toujours affirmé que la mise au point du questionnaire avait été confiée à un petit groupe de lycéens sans attache avec le mouvement, l'orientation de certaines questions avait paru assez surprenante :* « Les professeurs sont souvent absents » ; « les professeurs font de la politique pendant les cours », « le gros problème dans l'enseignement c'est qu'il y a beaucoup de profs qui ne sont pas motivés » ; « Il faut restituer *(sic)* une discipline plus rigoureuse au lycée ».

Espoirs déçus

Contrairement à ce qui était suggéré, ils n'ont été qu'une petite minorité à charger les professeurs de tous les maux, même si l'on a pu entendre certains réclamer des sanctions pour « les profs qui font de la propagande marxiste ». *Quant au renforcement de la discipline, c'est la question qui, de toutes, a recueilli le moins d'approbation... Des préoccupations très concrètes sont, en revanche, apparues sur la vie au lycée et le contenu des études. Quatorze* « ateliers » *avaient été chargés, mercredi matin, d'en faire une synthèse pour M. Haby. Une atmosphère studieuse, une application réelle et beaucoup d'espoir dans la venue du ministre.*

Hélas ! à peine arrivé, M. Haby se révéla surtout habile à éluder les questions. Premier rapporteur : « Monsieur le ministre, nos horaires sont mal répartis. Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen d'instituer, comme en Grande-Bretagne, la journée continue ? Cela nous permettrait de faire davantage de sport. » *M. Haby :* « Votre suggestion est d'un très grand intérêt. Mais il faudrait obtenir l'accord des professeurs et des parents. Ce n'est pas forcément facile. Et puis, il y a un problème de crédits. On ne peut faire les choses que progressivement. En tous cas, c'est une idée que je note. »

Deuxième rapporteur : « Monsieur le ministre, certains lycéens se plaignent de la discipline. Il y a encore des élèves qui, à dix-huit ans sont envoyés au piquet ou à qui l'on donne 100 lignes. Nous voudrions être davantage écoutés. »

Autant d'idées jugées « intéressantes » *mais difficilement applicables,* « au moins dans l'immédiat », *par M. Haby. Le président de séance :* « Nous en sommes au quatrième rapporteur sur quatorze. Nous interrompons la séance quelques minutes pour permettre à M. Haby de répondre aux questions de la télévision. »

*Entouré des dirigeants d'*Autrement, *le ministre donne une interview à TF 1, une autre à FR 3, une troisième à France-Inter, puis à Radio-Monte-Carlo. Entouré des mêmes dirigeants, il recommence pour TF 1 dont la caméra s'est bloquée au moment d'une* « petite phrase ». *Léger flottement dans la salle :* « Tu ne trouves pas qu'il charrie ? On a des choses à dire, nous. »

Retour en séance. Le président : « Nous avons pris beaucoup de retard. C'est pourquoi je vous propose de passer tout de suite au discours de clôture. Je tiens à vous dire, monsieur le ministre, combien nous sommes heureux que vous ayez accepté d'écouter ces lycéens et de dialoguer avec eux. » *M. Haby :* « J'ai noté avec beaucoup d'intérêt les suggestions qui ont été émises, je retiens cette idée du dialogue... »

Le fil est rompu. L'entourage du ministre s'impatiente. Il doit regagner Lunéville — la circonscription où il mène campagne — dans la soirée, non sans avoir promis aux autres rapporteurs de les recevoir la semaine prochaine au ministère (la plupart habitent la province). S'il n'y a pas de honte à être jeune et giscardien, il y avait, mercredi, quelque mérite à croire qu'il est facile de pratiquer la politique « autrement ».

BERTRAND LE GENDRE.

● *Le deuxième gala des grandes écoles* aura lieu les 16 et 17 février, à 20 h. 30, à l'hippodrome de la porte de Pantin, à Paris. Les élèves de quinze grandes écoles se sont associés pour réaliser « *un spectacle inédit de cirque et de music-hall* ». Deux innovations cette année : la participation des élèves de l'Ecole nationale d'administration (ENA) et une course — avec tiercé — disputée « sur les ânes du jardin du Luxembourg ».

★ Prix de places : étudiants, 30 F ; autres, 50 F, 80 F et 110 F. Renseignements : 103, rue de la Faisanderie, 75116 Paris, tél. 504-97-97, de 10 h. à 18 h.

● « *Le travail des enfants au dix-neuvième siècle* » est le thème d'une exposition actuellement présentée par les Archives nationales. C'est également celui du vingt-huitième concours de « L'historien de demain », proposé aux élèves des enseignements secondaire et technique âgés de quatorze à dix-neuf ans. A partir de la documentation mise à leur disposition par les Archives nationales et départementales, les concurrents devront montrer comment a évolué, dans chaque région, la condition des enfants des classes populaires. Le concours sera clos le 24 avril, et doté de nombreux prix : voyages à l'étranger, vases de Sèvres, livres, etc.

★ Musée de l'Histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris. Renseignements : 277-11-30, poste 22.10, Mme Chauleur.

SPORTS

OMNISPORTS

LES ASSISES NATIONALES DE M. DIJOUD

Entre soi

Comme un coureur de fond abordant le dernier tour, M. Paul Dijoud, *secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports*, multiplie les initiatives, la dernière en date étant la réunion d'assises nationales du sport, un bien grand mot peut-être, pour un *débat qui mobilisa quelque* deux cents représentants des milieux sportifs, jeudi 9 février, à Paris.

De doléances, il n'y eut que celles des représentants syndicaux des professeurs d'éducation physique (SNEP) qui, à *leur habitude*, quittèrent la salle après avoir dénoncé ce qu'ils pensaient être une opération électorale. Ils furent relayés dans la contestation par le président de la F.S.G.T. (Fédération sportive et gymnique du travail) qui n'en resta pas moins à sa place malgré l'irritation que son intervention provoqua auprès du secrétaire d'Etat, d'abord, et d'une bonne partie de l'assemblée, ensuite, peu soucieuse de voir les débats se politiser.

Puisque l'on était entre soi, les revendications corporatistes fleurirent, surtout quand il fut question de sport de masse, la plupart des intervenants s'imaginant que leurs soucis locaux avaient valeur d'exemple. Il n'en était rien, et l'on s'enlisa dans des récriminations de boutique dont n'avaient que faire ces assises nationales.

Pourtant, le mouvement sportif avait montré sa capacité à prendre du champ grâce au rapport sur le *sport de haut niveau présenté par* M. Georges Boudry, président de la Fédération française de volley-ball. L'idée *de considérer* l'athlète de haut niveau comme un citoyen d'exception ayant droit à un statut particulier, à l'exemple d'autres catégories de la population conduisit *le rapporteur à des développements* heureux. Rendre l'activité du champion compatible avec les exigences de la vie renvoie à un ensemble de projets que M. Boudry sut détailler avec *rigueur, invoquant moins la* définition d'un statut que la mise en place de ce qu'il appelle des « *moyens de société* ».

Ignorant s'il aura le temps de mettre ces moyens en place — « *ne sachant pas si je reviendrai parmi vous* », confirma-t-il, — M. Dijoud se félicita d'avoir déjà instauré une politique de cogestion. L'appui que lui apportait le message du premier *ministre adressé aux congressistes* ne pouvait que le conforter dans ce sentiment.

FRANÇOIS SIMON.

M. Chirac : des champions oui, des veaux non

Après MM. Georges Marchais (P.C.), et Jean-Pierre Soisson (P.R.), M. Jacques Chirac, maire de Paris, président du R.P.R., a présenté le programme sportif de son parti, sur l'invitation de l'Union syndicale des journalistes sportifs de France. Le point de vue de M. Chirac sur l'ensemble des problèmes concernant le sport était d'autant plus intéressant à connaître qu'il a permis d'établir une comparaison entre ce que sont ses projets et ce qu'a été son action lorsque, premier ministre, il avait la responsabilité des *affaires*.

M. Chirac, peu gêné par ces rappels, a surtout saisi l'occasion de préciser, à propos de la part insuffisante *du budget* réservé aux sports, que son départ de Matignon avait été en partie provoqué par l'impossibilité dans laquelle il s'était trouvé d'obtenir davantage.

Pour le président du R.P.R., la part *sportive* devrait être de 1 % du budget de l'Etat dans un premier temps ; 2 % pourrait être un objectif à atteindre ultérieurement, mais à ne pas dépasser. S'il a répété qu'il était et reste favorable à la recherche de ressources *extra-budgétaires* — estimées à 150 millions — par un prélèvement *sur les recettes* du P.M.U. et du Loto, M. Chirac a refusé tout net la création de concours de pronostics.

Partisan du maintien de l'éducation physique au secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, et donc contre son rattachement *au ministère de l'éducation*, eu égard à l'importance des répercussions du sport à l'école sur l'ensemble du mouvement sportif, M. Chirac considère qu'il n'existe aucune opposition entre le sport d'élite et le sport de masse. Pour *ce qui concerne le sport* d'élite, le président du R.P.R. a manifesté une vive *hostilité contre* la fabrication systématique des champions telle qu'elle a lieu, selon lui, en République démocratique allemande. « *C'est*, a-t-il dit, *un élevage de veaux, une violation de la personnalité humaine.* »

La virulence de M. Jacques Chirac sur ce point a beaucoup surpris, y compris sans doute son délégué aux sports au R.P.R., M. Pierre Mazeaud, ancien secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, qui avait, en son temps, reconnu que *la France* devait s'inspirer des méthodes en vigueur en R.D.A.

M. Chirac n'a naturellement pas changé d'avis pour la prochaine *Coupe du monde* de football. C'est pour le R.P.R. une question de bons *sens que* d'aller en Argentine. Le boycottage ne pénaliserait que le peuple argentin.

Le président du R.P.R. a ensuite traité *des problèmes qui sont* plus particulièrement du ressort du maire de Paris. A propos du football professionnel dans la capitale, des précisions ont été apportées sur les négociations qu'il a menées avec le Paris-Saint-Germain, le Paris-Football-Club et le Racing-Club de France. « *Les trois parties*, a révélé M. Chirac, *avaient accepté le principe de la fusion, et en contre-partie je les avait assurées que la Ville ne lésinerait pas sur les moyens, à condition qu'il n'y ait qu'une seule grande équipe à Paris. Je les ai prévenues que je ne continuerai pas à payer n'importe qui pour faire n'importe quoi, n'importe comment. (...)*

A la question de savoir si Paris pourrait un jour organiser les Jeux olympiques, M. Chirac a *répondu qu'il s'agissait* d'une décision que devraient prendre conjointement l'Etat et la Ville, en fonction du coût d'une telle manifestation. Cette éventualité est exclue pour le moment. Mais, a précisé M. Chirac, la situation peut évoluer. Le maire de Paris a enfin annoncé qu'un palais des *sports serait* construit et inauguré pendant son mandat, et, qu'au point où en sont les études, le site de La Villette avait sa préférence.

FRANÇOIS JANIN.

SKI. — *Le slalom géant de Kandahar a été gagné pas la Suissesse Lise-Marie Morerod, qui devance, dans l'ordre, l'Autrichienne Anne-Marie Moser et les Françaises Fabienne Serrat et Perrine Pelen.*

JUSTICE

APRÈS LA LIBÉRATION DE M. NOËL DAIX

Les grandes vérités sont muettes

De notre envoyé spécial

Lyon. — « *M. Daix a fait preuve d'un courage exemplaire, d'un sang-froid et d'un esprit de résistance remarquables. Ce petit juge, comme on l'a appelé, est un magistrat plein de grandeur.* » Dans un bureau du palais de justice, jeudi 9 février, le procureur de la République, M. Bruno Estrangin, lit une déclaration écrite. L'hommage est vibrant : « *Nous sommes tous profondément heureux et notre joie s'accompagne de fierté.* »

Le « petit juge » Daix, lui, a été admis depuis le matin dans *une clinique* de la région. Retraite nécessaire : M. Noël Daix doit retrouver son équilibre, reprendre des forces, s'alimenter et recevoir des soins, notamment aux mains et aux poignets blessés par les menottes, après l'épreuve subie. Retraite secrète : il lui faut éviter l'épreuve *supplémentaire d'un* « *interrogatoire* » journalistique. Retraite *sans durée précisée* : « *Bien sûr, vous verrez M. Daix si les médecins le permetent*, dira M. Thiney, premier juge d'instruction. *Il n'est d'ailleurs pas en mon pouvoir de vous en empêcher. Mais M. Daix est un témoin et un témoin averti. Ce n'est pas à un magistrat qui a exercé ses fonctions pendant dix-neuf ans que l'on va apprendre qu'il doit la primeur de ses déclarations au juge d'instruction.* »

D'instruction, de juge d'instruction et, surtout, de secret de l'instruction, il a été beaucoup question pendant cette anti-conférence de presse. « *Nous vous avons toujours dit la vérité* », dira M. Estrangin, pour faire face aux remous divers qui agitaient son auditoire. On peut l'admettre, en effet, à condition d'admettre aussi que les grandes vérités sont muettes.

M. Chaix est libre

Pendant une bonne heure, le procureur de la République, en*touré* de MM. Thiget et Martineau, substitut chargé au parquet de Lyon des affaires criminelles, et de M. Cambet, directeur du S.R.P.J. de Lyon, s'est retranché de manière systématique derrière ce secret de l'ins*truction, y compris pour les ques*tions les plus anodines, les *demandes de renseignements* les moins susceptibles de nuire à la bonne marche de l'enquête.

Il ne s'agit pas ici d'exhaler un quelconque dépit journalistique devant *cette totale* rétention d'informations. Au contraire. A les voir manier comme un bouclier bien plus que comme un principe ce secret de l'instruction, on a finalement trouvé un intérêt certain, une éloquence inattendue, au silence obstiné des magistrats lyonnais. Un procureur de la République peut d'abord, avec la bonhomie souriante d'un magistrat qui connaît son devoir, répondre qu'il ne répondra pas. Il peut le faire ensuite avec agacement parce que les questions font par trop référence à des précisions apportées le matin même dans une autre conférence de presse par le préfet de police, M. Chaix. M. Estrangin finira par lancer : « *M. Chaix est libre de dire ce qu'il veut.* » Avec une vivacité *certaine*. On a cru comprendre à ce moment-là que, si le palais parlait peu, la préfecture, elle, parlait trop.

Un procureur de la République peut enfin ne pas répondre, mais avec embarras. Si jamais un silence peut être qualifié d'embarrassé, c'est bien celui qui, jeudi après-midi, suivit une question très précise : « *Y a-t-il eu des appels des ravisseurs adressés directement aux magistrats ? Des contacts entre les malfaiteurs et le palais ?* »

A ce moment-là, on a vu les trois magistrats, gênés, hésitants, se *consultant du regard*. Puis, après un interminable « blanc », M. Estrangin a répondu : « *Secret de l'instruction.* »

Question sans réponse donc, et pourtant assez importante pour mériter d'être reformulée, au besoin par écrit. Y a-t-il eu contact entre les ravisseurs et les autorités judiciaires ? Pour qui l'a suivie, cette « affaire » Daix, avec *son début curieux et sa fin* bizarre, suscite quelques interro*gations*. Au travers des déclarations plus ou moins elliptiques, une explication *officielle* a été avancée.

L'enlèvement de M. Daix fut bien, selon les mots de M. Chaix, « *un enlèvement de magistrat et de magistrat dénommé* », commis par des hommes que leur comportement et leur langage ne montrent pas « d'une haute extraction criminelle ». Si tant est qu'on puisse encore établir une échelle de valeurs à Lyon, puisque M. Chaix a indiqué qu'« *il n'y a plus de Milieu avec un grand M dans cette ville* ». C'est une excellente nouvelle. La veille, on avait déjà appris que les affaires criminelles importantes non résolues se comptaient sur les doigts d'une seule main.

Pour ce qui est du but de l'enlèvement, M. Chaix, de façon *explicite*, *M. Estrangin*, d'une manière plus générale, ont indiqué que le rapt n'ayant pas pour mobile la vengeance et pas pour finalité une opération d'intimidation de la magistrature, les malfaiteurs s'étaient emparés de M. Daix pour s'en servir comme monnaie d'échange. Il s'agissait en somme de troquer un juge contre un détenu.

> ### UN INTERMÉDIAIRE...
>
> *Tant à Paris qu'à Lyon circule avec persistance la rumeur selon laquelle un membre du barreau lyonnais aurait joué un rôle décisif dans la libération de M. Daix. Ce rôle d'intermédiaire aurait été facilité par le fait que les ravisseurs connaissaient bien cet avocat, s'ils n'ont déjà été ses clients. L'avocat aurait fait valoir aux malfaiteurs que l'époque était particulièrement mal choisie pour un nouvel enlèvement après celui du baron Empain, d'autant que l'enlèvement visait un magistrat.*
>
> *Dès 17 heures, à Lyon, le bruit courait dans la ville que le magistrat était libéré, ce qui était vrai. Mais il n'était pas libéré effectivement puisqu'il ne devait être retrouvé que huit heures après, attaché à un arbre.*

L'ampleur nationale

Enfin, dernière constatation, les malfaiteurs ont renoncé à l'opération. Ils ont reculé — et libéré l ejuge Daix en se donnant un délai de sauvegarde. Ce renoncement a ses explications. L'identification très rapide du magistrat, *le lundi 6 février, quelques heures* à peine après l'enlèvement, alors que les ravisseurs pouvaient espérer bénéficier d'un délai jusqu'au lendemain matin, et surtout la menace exercée sur eux « *par un important dispositif policier, par la mise en place d'un « état-major de crise », l'ampleur nationale prise par l'affaire, la détermination des autorités, la parfaite coordination inter-services* ».

Bref, tous ces éléments conjugués, auraient conduit les ravisseurs à une conclusion : l'impossibilité de mener toute négociation.

En somme, les apprentis *sorciers de l'enlèvement* auraient été impressionnés par les conséquences de leur acte.

La thèse n'est pas à rejeter. Elle n'est pas non plus à adopter sans interrogations. Impressionnables en effet, ces malfaiteurs l'étaient tout de même assez peu *a priori*. Préparer un enlèvement, enlever un magistrat, en pleine rue, à 7 heures du soir, à Lyon, avec une voiture volée une semaine avant. Dans la ville même, changer de véhicule dans un *parking* et jeter cette voiture dans la Saône, à 19 h. 30. Faire savoir au juge Daix, *le lendemain* mardi, après l'identification, « *on va t'échanger contre un détenu et, si ça ne marche pas, on te file une balle dans la tête* ». Lui donner des coups de poing dans l'estomac pour l'empêcher de parler. Le laisser cinquante heures les mains dans le dos, menot*tes aux poignets*, le plus *souvent* aveuglé. Le priver pendant cette *période de toute nourriture et* surtout de toute boisson au risque d'un accident toujours possible. Le transporter en voiture le mercredi matin, malgré le dispositif policier, jusqu'au parc de la clinique désaffectée. L'y attacher à un arbre, le menacer encore et le laisser dans le froid, aveuglé, bâillonné, seize heures avant de prévenir la police, etc.

Ces quelques éléments communiqués officiellement ne semblent pas indiquer que les ravisseurs se soient affolés. Ont-ils vraiment été impressionnés par l'ampleur de la *réaction des autorités* et celle du dispositif policier mis en *place ? Toutes choses assez* prévisibles pour qui se lance dans le rapt d'un magistrat. Ou bien ont-ils pris conscience, après avoir établi des contacts, que dans le rapport de *forces*, ils n'auraient pas le dernier mot ? On peut imaginer *que cette prise de conscience* se soit produite mardi dernier, au point de transformer les menaces du matin en cette phrase ambiguë de l'après-midi : « *Il y a quelque chose qui ne marche pas. Si ça se confirme, on le relâchera.* »

Si, comme la rumeur lyonnaise le dit, les policiers tiennent une *piste sérieuse, peut-être* apprendra-t-on pourquoi et comment on enlève un magistrat pour demander quelque chose et pourquoi on ne le demande même pas.

PIERRE GEORGES.

Faits et jugements

Manifestation à Draguignan en faveur de Mlle Guémann.

A l'appel du comité de soutien groupant les organisations syndicales C.F.D.T., C.G.T., FEN, Syndicat de la magistrature, Syndicat des avocats de France, *les partis politiques* — P.S., P.C.F., P.S.U. et le Front autogestionnaire occitan, — une importante manifestation a eu lieu jeudi soir dans les rues de Draguignan en faveur de la réintégration de Mlle Monique Guémann, *vice-présidente du Syndicat de la* magistrature, suspendue le 22 novembre dernier *de ses fonctions* de substitut du procureur de la République.

C'est aux cris de « Guémann, réintégration ! », « Respect des libertés ! », « Respect des droits syndicaux ! » que trois cents manifestants défilèrent, portant *l'effigie* de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, qui devait être brûlée après la dislocation du cortège.

Mlle Guémann comparaît ce vendredi *10 février* devant la commissions de discipline du parquet, à Paris. — *(Corresp.)*

Un appel en faveur de la marche interdite contre Arenc.

Après l'interdiction, par le préfet de police de Marseille, M. Camille Michel, de la marche nationale de protestation du samedi 11 février, contre le centre d'Arenc, un appel en faveur de cette marche a été signé, jeudi 9 février, par plusieurs personnalités parmi lesquelles MM. Laurent Schwartz, Michel Foucault, Jean-Marie Vincent, François Chatelet, Pierre Halbwachs, ainsi que par le Mouvement d'action non violent.

Les signataires de cet appel expliquent qu'ils « *n'acceptent pas que le gouvernement puisse arbitrairement limiter le droit le plus élémentaire de manifester contre sa politique comme il l'a fait à deux reprises le 26 mars et le 4 juin 1977 en interdisant les marches de protestation contre la prison illégale d'Arenc* ». Les auteurs expliquent aussi cet appel parce que « *les atteintes aux libertés frappant aujourd'hui les travailleurs immigrés s'inscrivent dans une offensive d'ensemble visant à réduire massivement les libertés de tous* ».

Roman Polanski s'explique par l'intermédiaire de son avocat.

Estimant que son client, M. Roman Polanski, est victime d'informations fantaisistes, notamment sur le montant de la peine qu'il encourt aux Etats-Unis *pour avoir eu des relations* sexuelles avec une mineure, son avocat français, Me Georges Kiejman, a rendu publique une déclaration où il indique : « *Roman Polanski a subi, aux Etats-Unis, préalablement à toute condamnation, des épreuves d'observation réalisées dans des conditions extrêmement rigoureuses et pénibles, mais dont les résultats, qui lui étaient entièrement favorables, recommandaient qu'il ne lui soit infligé aucune peine de détention.*

» *Au terme de ces épreuves, et comme on lui en avait donné l'assurance, il pouvait donc espérer qu'un sort équitable lui serait réservé. A la lumière des abondantes déclarations publiques de son juge, Roman Polanski a pu croire qu'il n'en serait rien. Epuisé par une année d'incertitude sur son sort et déçu par l'abandon des promesses judiciaires formelles faites à son avocat et à lui-même, Roman Polanski s'est refusé à être plus longtemps l'enjeu d'un procès qui n'est plus véritablement le sien et il a décidé de rejoindre son pays d'adoption : la France.*

» *(...) Quel que soit le jugement que l'on puisse porter sur le comportement réel qui a été le sien dans l'afafire qui lui vaut d'être poursuivi*, dit encore Me Kiejman, *rien ne justifie, sinon précisément un manque total d'informations, les récits tendant à faire de Roman Polanski une sorte de monstre sur lequel chacun serait en droit de faire les commentaires les plus graveleux. Cependant, après s'être entretenu avec s s conseils américains et français, Roman Polanski a renoncé à la conférence de presse qu'il souhaitait organiser dans un but de clarification. Il espère que sa réserve sera comprise comme elle doit l'être (...).* »

● *Aux Etats-Unis*, environ soixante-cinq personnes sont mortes victimes directement ou indirectement de la tempête de neige qui a paralysé lundi 6 et mardi 7 février la côte nord-est des Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

Ancien directeur général de la police judiciaire

M. Max Fernet agit à « titre privé » auprès de la famille Empain

L'ancien haut fonctionnaire de la *police, à la retraite depuis trois ans*, qui sert d'intermédiaire entre la famille du baron Edouard-Jean Empain, enlevé il y a dix-neuf jours, et les ravisseurs, est M. Max Fernet, âgé de soixante-huit ans. M. Fernet, ancien chef de la brigade mondaine (1948), ancien chef de la brigade criminelle (1952), ancien directeur *de la police judiciaire à la préfecture* de police (1956), puis directeur géné*ral de la police judiciaire* à la direction générale de la police nationale (1970-1971), agit « à titre privé », indique-t-on au ministère de l'intérieur, ou encore comme « conseiller technique ». L'intermédiaire proprement dit serait un avocat parisien.

Pour autant, les *négociations*, sérieusement entamées, n'auraient *pas encore débouché sur un compromis*. Le montant de la rançon exigée par les ravisseurs ne serait ainsi pas définitivement fixé. L'entourage du baron Edouard-Jean Empain aurait demandé qu'elle ne dépasse pas 30 millions de francs. De leur côté, les ravisseurs exigeraient plus de 50 millions de francs.

Au *ministère de l'intérieur*, on se contente de réaffirmer que le dispositif de contrôle mis en place à Paris et en banlieue restera maintenu.

Enfin le groupe Empain-Schneider a publié, *jeudi 9 février* en cours d'après-midi, le communiqué suivant : « Le groupe Empain-Schneider a pris connaissance d'un article à sensation paru dans un journal de grande diffusion daté du 10 février 1978 et concernant le rapt d'Edouard-Jean Empain (1).

» Cet article comporte des erreurs *grossières de faits et de chiffres* concernant la situation financière du groupe et celle de la famille Empain. Il entretient une *confusion* grave en faisant l'amalgame entre l'une et l'autre. Il manifeste une méconnaissance totale de la réalité des lois et des règlements qui régissent le droit des sociétés. Le caractère irres*ponsable de telles informations* aggrave les périls encourus par l'otage. »

(1) N.D.L.R. — Il s'agit de *France-Soir*.

TROIS TRAVAILLEURS IMMIGRÉS PÉRISSENT DANS UN ÉBOULEMENT SUR UN CHANTIER PARISIEN

Trois travailleurs immigrés — *MM. Carlos dos Santos Ferreira*, vingt-huit ans, Jésus Ismaël, cinquante et un ans, et Joaquim Martins, vingt-sept ans, tous trois portugais — ont été tués jeudi 9 février, dans un éboulement survenu sur un chantier, à la hauteur du numéro 38 de l'avenue de la Motte-Picquet, à Paris (15e).

Une dizaine d'ouvriers, travaillant pour le compte de la Société Urbaine de travaux, une entreprise de Viry-Châtillon (Essonne), *sous-traitante* pour les P.T.T., étaient occupés à poser des câbles téléphoniques dans une *tranchée profonde de six mètres*, lorsqu'une plaque de béton pesant près *de* 6 tonnes *s'est effondrée*, vers 15 h. 30. Selon les ouvriers du chantier, il avait été « *impossible* » d'enlever ce bloc de béton, qui était resté suspendu comme une passerelle au-dessus de la tranchée, sur un sol très friable, surtout constitué de sable. Malgré un étaiement « particulièrement surveillé », les murs de la tranchée ont cédé. Les trois victimes ont péri *ensevelies sous* la masse des gravats et les corps n'ont pu être dégagés que six heures plus tard par les sapeurs-pompiers.

Au secrétariat d'Etat aux P.T.T. on estime que l'accident est du ressort de l'entreprise sous-traitante. A l'Urbaine de travaux, la direction, que nous avons interrogée, s'est erfusée à toute déclaration.

Dans les *milieux syndicaux* des P.T.T. on fait observer que cet accident pose une fois de plus le problème de la sécurité sur les chantiers confiés à des sous-traitants. Environ 80 % des poses de câbles téléphoniques dans la région parisienne sont actuellement confiées à ces entreprises.

● *L'agence Aigles* (groupe de presse *le Progrès - le Dauphiné libéré*) a interjeté appel du jugement prononcé par le tribunal d'instance de Lyon (*le Monde* du 8 février), qui condamnait l'agence à verser 52 000 F à M. Raymond Huot, journaliste pigiste, pour « *licenciement sans cause réelle ni sérieuse* », en conséquence, l'exécution de la condamnation est suspendue.

LE BEAUJOLAIS DETRONE

Une année médiocre pour le beaujolais (sauf quelques belles exceptions) et des prix qui s'envolent. Le consommateur regimbe et il a raison. Mais Gault et Millau vont plus loin : ils vous indiquent 25 vins bons et moins chers, prêts à prendre la relève du beaujolais. Le Nouveau Guide Gault-Millau de février dans tous les kiosques.

JUSTICE

Libres opinions

L'HABITUDE

par GILBERT ESTÈVE (*)

LE président de la République et le gouvernement sont préoccupés par la montée de la criminalité, de la violence et du terrorisme. Au point qu'il ne se passe guère de semaine sans que soient prises des initiatives spectaculaires ou anodines afin de « *mieux assurer la sécurité des Français* ».

Spectaculaire et sans précédent a été le dispositif policier mis en place dans la région parisienne par l'« *état-major de crise* » constitué dès après l'enlèvement du baron Empain.

Spectaculaire a été l'appel solennel lancé par M. Alain Peyrefitte, en tant que responsable par intérim du gouvernement, en l'absence du premier ministre, M. Raymond Barre, « *pour que la population soit vigilante et concoure de toutes ses forces à l'arrestation des coupables* ».

Spectaculaire encore, l'envoi dans le département de Seine-et-Marne de centaines de policiers et de C.R.S., qui, officiellement chargés de retrouver un dangereux criminel, ont été en fait transformés en V.R.P. du ministre de l'Intérieur.

Spectaculaire enfin, la décision du préfet du Bas-Rhin de faire de Strasbourg une ville en état de siège et qui, pour empêcher la tenue d'une *réunion politique*, invite ses préposés à se livrer, en situation de police administrative, à des opérations dont le fondement légal est sujet à caution, pour ne pas dire inexistant.

Spectaculaires donc, mais contestées, ces initiatives s'ajoutent à une impressionnante accumulation de faits anodins, quotidiens, routiniers, qui, trop souvent, s'opposent au droit, le précèdent avant de le devenir. Les exemples de tels détournements de pouvoir sont si nombreux que le commun des mortels n'y prête plus attention. C'est ainsi qu'il s'est habitué à être interpellé dans la rue ou dans le métro, à présenter une pièce d'identité en toutes circonstances, y compris celles où il n'y est obligé par aucun texte, à ouvrir son coffre sans réticence à l'occasion d'opérations de police administrative, également baptisées « *opérations coup de poing* ».

⁂

Absolument illégales, les interpellations en police administrative sont malheureusement devenues quotidiennes, l'impératif de sécurité suppléant l'absence de textes législatifs. Si leur multiplication a insensiblement contribué à en minimiser la gravité, elles n'en constituent pas moins de véritables arrestations et détentions arbitraires. Le comble est que ces opérations sont strictement réglementées quand elles se déroulent en situation de police judiciaire.

Par exemple, le week-end dernier, 13 800 policiers et gendarmes ont participé, sur 2 760 barrages, à de vastes opérations de contrôle dans onze départements. Le ministre de l'Intérieur a, certes, omis de préciser le nombre des officiers de police judiciaire engagés dans ces opérations, qui ont permis de contrôler 135 000 véhicules et 198 000 personnes. Mais il va de soi que les dispositions du code de procédure pénale ont été appliquées dans toute leur rigueur ; que, ainsi, *l'ouverture et la fouille du coffre d'un certain nombre de véhicules ont toujours été effectuées sous la direction d'un officier de police judiciaire, et non de simples agents de police judiciaire* ; que, dans tous les cas, l'automobile étant assimilée à un domicile, il a été dressé un procès-verbal de perquisition (article 66 du code de procédure pénale). Sans quoi, les policiers auraient commis au mieux un abus d'autorité (article 184 du code pénal), au pis un attentat à la liberté, que le code pénal (article 114) punit de la dégradation civique.

La légalité de ces contrôles étant acquise, il reste que l'homme de la rue ignore le plus souvent le cadre juridique (de police administrative ou judiciaire) dans lequel ils sont pratiqués. En fait, la vérification d'identité menée en situation de police administrative est souvent assimilée à une mesure de police judiciaire. Admissible de la part du citoyen, la confusion l'est beaucoup moins quand elle est le fait de la police, encore que celle-ci la justifie pour des motifs d'efficacité. Elle est franchement inexcusable quand elle émane accidentellement ou volontairement de magistrats. Faut-il s'étonner de pratiques autant arbitraires qu'intolérables quand celles-ci sont « couvertes » par l'autorité judiciaire, gardienne, en principe et en vertu de l'article 66 de la Constitution, des libertés individuelles ? Quand les jeunes magistrats en formation à l'Ecole nationale de la magsitrature peuvent lire dans un document dont les auteurs sont à la fois, l'un, directeur des études, l'autre, juge d'instruction et maître de conférences, que l'arrêt rendu en janvier 1977 par le Conseil constitutionnel au sujet du texte de loi « *autorisant la visite des véhicules* » a été rédigé de telle manière qu'« *il nous conduise à donner le droit de fouille non seulement aux officiers de police judiciaire mais aux agents de police judiciaire* (1) » ? En d'autres termes, si le Conseil constitutionnel avait composé un requiem, le résultat eût été similaire.

Trop de magistrats éprouvent la nécessité de légitimer par n'importe quel moyen, au besoin en tortillant les textes dans tous les sens, des pratiques aujourd'hui illégales. En principe illégales. Mais tellement courantes que les tribunaux oublient de les sanctionner quand un plaideur excentrique a l'audace de les soumettre à leur appréciation.

⁂

De jeunes magistrats s'émeuvent-ils de la multiplication des détentions arbitraires (interpellations, vérifications, contrôles d'identité) qu'on oublie de diffuser leurs analyses au sein du corps judiciaire (2). Elles sont trop en contradiction avec les travaux de leurs maîtres. Ceux-ci ont l'autorité que confèrent la pratique et l'expérience quotidiennes. Ceux-là ont la liberté de se taire ou de crier dans le désert leur souci de veiller à la protection des libertés, c'est-à-dire à l'application de la Constitution et des lois républicaines.

Il y a peu, le gouvernement saisissait le Parlement de plusieurs projets de loi destinés « *à mieux assurer la sécurité des Français* ». Les temps n'étaient alors point mûrs pour qu'ils fussent adoptés. De même qu'ils ne l'étaient pas pour que l'Assemblée nationale, saisie par un député connu pour sa haine du Syndicat de la magistrature, M. Claude Gerbet, d'une proposition de loi « *visant à renforcer l'obligation de réserve des magistrats* » ôtât à ceux-ci toute possibilité d'expression collective. L'alibi de la sécurité avait été inopérant. Le gouvernement n'avait pas désarmé pour autant. Il a, depuis, découvert les vertus du terrorisme.

Il est vrai qu'il y est trop souvent encouragé par des autorités (de police ou judiciaires) qui lui permettent d'aboutir en fait aux résultats que lui interdit la stricte application du droit. S'il est vrai que, sans l'accord tacite d'une grande partie de l'opinion publique, de tels errements seraient impensables, ils n'en sont pas moins le signe d'une inquiétante dégradation de l'actuel état de droit. Ainsi que vient de le déclarer le bâtonnier Pettiti, « *Il n'y a pas d'abîme entre les Etats qui abolissent les droits fondamentaux et les autres. La transgression s'opère de façon insidieuse lorsque les agents de l'autorité appliquent pendant des années toutes les directives de leurs supérieurs, au prix de quelques trahisons de principe* ». Encore faut-il en prendre conscience avant qu'il ne soit trop tard. Trop tard pour les libertés. Trop tard pour la démocratie.

(*) Membre du Syndicat de la magistrature.

(1) *Le Contrôle juridictionnel des atteintes à la liberté*, par Jean Brousse et Lucien Remplon. Publication éditée par l'Ecole nationale de la magistrature.

(2) *Le Magistrat et la Protection des libertés individuelles*, brochure réalisée par des auditeurs de justice.



هكذا من الأصل

Le Monde des loisirs et du tourisme

LE SECRÉTARIAT D'ÉTAT EN LIGNE DIRECTE AVEC LES P.T.T.

La téléinformatique pour des vacances plus souples

M. JACQUES MEDECIN, secrétaire d'Etat au tourisme, devait annoncer, ce vendredi 10 février, la création d'un service de téléinformatique touristique (S.T.T.) géré par les P.T.T., et destiné à relier des terminaux à plusieurs systèmes d'information et de réservation. Ce service, qui fonctionnera à la fin de l'année 1978 ou au début de l'année 1979, devrait permettre, par exemple, à un agent de voyages d'indiquer à un client la région de France où celui-ci pourra pêcher, visiter des cathédrales romanes et suivre une cure... et de retenir, séance tenante, la chambre d'hôtel, le billet de train et la voiture de location.

Depuis plusieurs années, les compagnies de transport et les entreprises de tourisme ont développé l'automatisation de leurs systèmes de réservation. Air France, Air Inter ou la S.N.C.F. ont créé des réseaux spécialisés entre terminaux et ordinateurs. Chacun de ces réseaux traditionnels diffère par ses structures et par la manière d'établir les conversations entre le système de réservation et les agents.

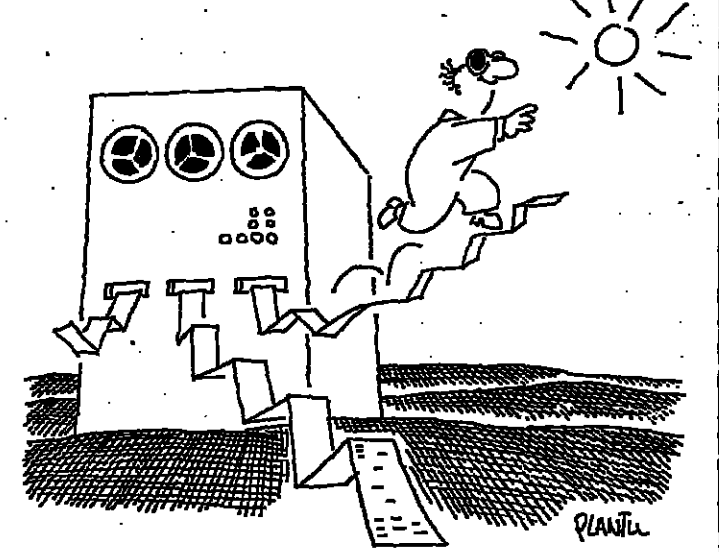
Une expérience de « banalisation » a été menée de 1974 à 1976, par Air France, Air Inter, la S.N.C.F., la S.N.C.M., U.T.A., les ministères de l'économie et des finances et les secrétariats d'Etat aux transports, au tourisme et aux P.T.T. Elle a eu pour résultat la programmation d'un autocommutateur qui donnera à tous les terminaux la possibilité de converser, par l'intermédiaire du réseau Transpac, avec tous les ordinateurs de réservation des sociétés précitées, auxquelles pourront s'ajouter le Club Méditerranée, les sociétés Avis et Hertz les Gîtes ruraux, des chaînes d'hôtels et, peut-être un jour, la Météorologie nationale. Au total, seize systèmes de réservation seront commutés.

La S.N.C.F. va modifier le format de son billet pour le rendre conforme aux normes IATA, car les machines imprimantes des terminaux délivreront indifféremment les billets de train, d'avion ou d'hôtel. Un appel d'offres a été lancé auprès des constructeurs français pour qu'ils proposent aux P.T.T. un terminal (écran de visualisation, imprimante) répondant aux désirs formulés par le Syndicat national des agents de voyages (SNAV) et par les sociétés de transports.

On évalue le prix de location du terminal banalisé à deux fois le coût d'un terminal privatif. Les modalités de commercialisation du nouveau service ne sont pas encore définies. S.T.T. devrait devenir rentable à partir de cinq cents terminaux placés chez les agents de voyages et les tours-opérateurs.

Ceux-ci seront intéressés par les avantages du nouveau système vanté par les P.T.T. : l'utilisation du terminal diminue les frais de téléphone et les charges de personnel ; son coût est réparti sur plusieurs compagnies ; les délais d'attente sont réduits ; l'utilisation d'un seul terminal économise l'espace ; un centre de gestion comptable pourrait, en fin de journée, récapituler les factures de chaque agence.

Les pouvoirs publics attendent de S.T.T. deux avantages supplémentaires. Tout d'abord, ils espèrent qu'il aidera au développement de la location saisonnière à la semaine. La gestion des meublés par les agences en sera grandement facilitée et la certitude d'un remplissage devrait lever les préventions des propriétaires.



(Dessin de PLANTU.)

D'autre part, le secrétariat d'Etat aux P.T.T. espère exporter le système S.T.T. et son matériel afin de concurrencer les systèmes TRAVICOM anglo-saxon et START allemand.

Pour obtenir des contrats à l'exportation, le secrétariat d'Etat au tourisme a décidé d'effectuer des démonstrations du nouveau service à l'occasion de la Semaine mondiale du tourisme.

AL. F.

HISTOIRE VRAIE

Un pédalier sur le tour du monde

UNE déception sentimentale, un « ras-le-bol » du travail à la chaîne, et voilà Joël Lodé, vingt-quatre ans, lancé dans un tour du monde à vélo. Le 18 janvier 1975, il s'élance d'un coup de pédale hésitant. Un vélo lesté de 100 kilos est difficile à contrôler ! Ses parents vont le suivre en voiture deux jours durant, escomptant le voir renoncer à sa funeste entreprise. Breton, Joël s'entête. Cinq sacoches, une valise, contiennent pièces de rechange, matériel de réparation, médicaments, bidons d'eau, vêtements été-hiver, tente, sac de couchage, appareil de photo, téléobjectif, cartes routières... La popote se compose de fruits secs, lait concentré, potages déshydratés, conserves...

Nantes-Strasbourg sont absorbés en neuf jours ! Inutile d'entamer le maigre budget : à Phalsbourg, la prison héberge gratis ; en Allemagne, une caserne française prête gîte et couvert. L'Autriche jette un froid : moins 15 degrés, trois rayons de cassés dans une descente, et la chute, douloureuse. En Yougoslavie, le chef de gare le voyant photographier une locomotive à l'arrêt fermera les barrières et la fera manœuvrer spécialement. A Belgrade, le fonctionnaire de l'ambassade l'invite à déjeuner ; Joël campe dans un jardin public. A Sofia, l'ambassade lui remet son courrier et de quoi payer hôtel et restaurant : le « vagabondage » est interdit, et le visa lui laisse quarante-huit heures pour traverser le pays, filé par une voiture de police. Photographiant un village, il est sauvé par son appareil, soviétique, lui.

Boas et fourmis rouges

Joël pénètre en Turquie au moment où la France livre des Mirage à la Grèce. A Ankara, le ministre du tourisme est plus accueillant, plus que ce mari jaloux, furieux qu'on photographie son épouse voilée. Les dangers guettent partout : chiens sauvages, canicule, rébellion kurde, sauvetage par embarquement dans un train, envahissement du compartiment par de jeunes Iraniennes, déraillement du train, égratignures, inénarrable...

L'Afghanistan, c'est 80 kilomètres par jour, 52 degrés, des varans sous les roues, des conférences au lycée français. Plus loin, c'est l'embuscade tendue par une tribu « incontrôlée » et notre homme laissé pour mort sur la piste. Une autre fois, il s'en tire en menaçant un rôdeur avec... sa pompe ! En Inde, il croise un cycliste pédalant avec son lit sur la tête. Plus loin, c'est la tempête de sable, l'invitation à un mariage indou qui durera trois jours, et, à Calcutta, la mort présente dans la rue, vautours et corbeaux assurant le nettoyage de la voirie.

MICHEL DELORE.

(Lire la suite page 16.)

LA POLITIQUE DES LOISIRS DANS LA BATAILLE ÉLECTORALE

LE P.C. : « NOUS PROPOSONS LA CRÉATION DE 300 000 LITS DANS LES VILLAGES DE VACANCES »

Toutes les grandes formations politiques ont abordé dans leur programme le thème des loisirs et du tourisme. Nous commençons aujourd'hui une série d'interviews dans laquelle les principaux partis préciseront leurs orientations.

Mme Andrée Lefrère, membre du comité central du parti communiste français, chargée du secteur cadre de vie, conseiller de Paris, ouvre le feu.

● *Comment le parti communiste juge-t-il l'actuelle politique des loisirs et des vacances ?*

— Pour la masse des travailleurs, la vie devient de plus en plus difficile. Elle est devenue une course effrénée. L'amplitude de la journée de travail, que l'INSEE estime à onze heures, tend à grandir. Un tiers seulement des ouvriers bénéficient de la semaine en cinq jours, et nombreux sont ceux qui travaillent selon le système du poste. Les cadences se sont accélérées de façon affolante et il est de plus en plus difficile d'avoir des relations personnelles dans l'entreprise. Tout est minuté : le temps du déjeuner comme la « pause-toilettes ».

» La vie de famille des femmes qui travaillent est handicapée par le manque d'équipements collectifs. Les plus pauvres des citadins sont chassés du centre des villes par la spéculation foncière. Le temps de transport allongé démesurément devient une épreuve.

» Aussi n'est-il pas étonnant de voir le besoin de récupération placé au rang de priorité ; 29 % des ouvriers et des employés estiment que la privation de loisirs est moins supportable que la privation sur l'alimentation ou le logement.

» La grève des « Michelin » du mois dernier pour défendre leur samedi en témoigne, mais souvenez-vous aussi des luttes de 1936 pour obtenir les congés payés et la semaine de quarante heures. Le travailleur a besoin de temps pour lui et pour sa famille. Or 80 % des ouvriers ne partent pas en week-end ; 50 % des Français ne partent pas en vacances. On peut considérer que dix-sept millions d'entre eux ne partent pas pour des raisons économiques. Comme élue du dix-huitième arrondissement de Paris, je peux vous dire que les enfants sont nombreux à n'avoir jamais vu ni la mer ni la montagne. La misère, ce n'est pas du roman.

● *Vos chiffres sont très éloignés des statistiques officielles, qui évaluent à quatre millions seulement le nombre des personnes dans l'impossibilité de partir une fois dans l'année en raison d'un manque d'argent.*

— Le secrétaire d'Etat au tourisme déclare en effet que la plupart de ceux qui ne partent pas ne le veulent pas. C'est scandaleux. Les gens qui en ont les moyens partent tous, et même deux fois par an, et c'est bien. Mais, quand la télévision nous montre les sports d'hiver, quand la radio nous dit quatre ou cinq fois par an que tout le monde est sur la route des vacances, toute la vérité n'est pas dite. En réalité, tous ont envie de partir mais tous ne le peuvent pas.

Décisions arbitraires

● *Comment expliquez-vous cette dégradation ?*

— Le pouvoir et le patronat ont dû céder en matière de vacances. Mais ils l'ont fait d'une main, tandis que, de l'autre, ils les récupéraient en les transformant en marchandises, accentuant l'inégalité devant les loisirs. Tout sert à faire du profit : le soleil, la neige, la mer, la montagne.

» Au moment où le budget du tourisme social représente environ 1 franc par habitant, chaque Français donne plusieurs dizaines de francs par an, sous forme de primes et de subventions, pour les hôtels de luxe. Les banques Paribas ou La Hénin se seraient-elles intéressées à l'hôtellerie, à la construction des stations et aux agences de voyages si le gain n'avait été garanti ?

» Le problème est de mettre fin à cette subordination permanente au profit et de transformer la France en haut lieu du tourisme et des vacances pour tous.

● *Pourquoi le programme commun de gouvernement des partis de gauche est-il aussi « elliptique » sur le chapitre des vacances ?*

— Le programme commun est un tout. Il donne aux gens les moyens de partir, car, tant qu'ils rentreront le soir chez eux en disant : « Je suis trop fatigué pour lire ou pour sortir », il n'y aura pas de vrais loisirs pour eux.

» C'est pourquoi nous voulons aller vers la semaine de trente-cinq heures et une autre politique d'urbanisme et d'équipements collectifs ; la généralisation des cinq semaines de congés payés prises en deux fois (deux billets S.N.C.F. à tarif réduit étant accordés et des réductions consenties aux péages autoroutiers).

» Nous proposons la réalisation d'un million et demi de places de camping-caravaning, de trois cent mille lits dans les villages de vacances et les gîtes communaux, de cent cinquante mille lits d'hôtels une ou deux étoiles et de cent cinquante mille lits dans les locations saisonnières et dans les gîtes ruraux.

● *Le P.C. est-il favorable à une aide à la personne sous la forme de chèques-vacances par exemple ?*

— Nous ne sommes pas contre, mais nous pensons que ce n'est pas une solution-miracle. Elle est insuffisante pour résoudre le problème le plus grave, celui de la moitié des Français qui ne partent pas. Elle n'aidera pas non plus cette partie du tourisme social qui est majoritaire : les vacances passées chez les amis, les parents et au camping. La grande question reste l'augmentation du pouvoir d'achat — objectif majeur du programme commun — et une politique d'équipement touristique du pays.

● *Les travailleurs font preuve d'un solide conservatisme quand il s'agit de mettre en œuvre l'étalement des vacances. Cette attitude vous semble-t-elle justifiée ?*

— C'est vrai : les travailleurs s'insurgent lorsque l'on veut modifier les dates de leurs vacances. Mais ce n'est pas du conservatisme. Ils réagissent au caractère arbitraire de décisions qui souvent conduisent à la division de la famille et à l'impossibilité de partir. Cela prouve que l'instauration autoritaire de l'étalement ne serait ni comprise ni tolérée, même s'il est vrai qu'elle permettrait une meilleure utilisation des équipements et des prix plus bas. C'est un problème d'ensemble qui ne peut être résolu que dans et par la démocratie, la région étant probablement le cadre le mieux adapté à son organisation.

● *Peut-on chiffrer l'application du programme commun en matière de loisirs ?*

— On ne peut appréhender les vacances et les loisirs des travailleurs seulement comme un coût. C'est un des investissements humains les plus productifs. Chaque fois que les travailleurs obtiennent une réduction de leur temps de travail, cela se traduit par une augmentation de leur productivité sociale. Ils sont plus reposés, plus disponibles. Les accidents du travail sont moins fréquents. Dans le chiffrage global du programme commun, que nous avons publié, nous en avons tenu compte, dans la réduction des gaspillages autant que dans l'augmentation des dépenses sociales permettant d'améliorer les loisirs.

» La politique de financement que nous mettons en œuvre sera très diversifiée. La nationalisation du crédit, la nouvelle fiscalité, les nouveaux droits des travailleurs dans les entreprises et la lutte contre la spéculation immobilière donneront des moyens considérables pour le développement du tourisme social que les comités d'entreprise, les associations, les communes et les régions pourront réaliser.

» Enfin, cette politique créera des emplois nouveaux : on compte aujourd'hui un million deux cent mille salariés du tourisme, alors qu'un Français sur deux ne quitte pas son domicile. Qu'est-ce que ce serait si tous partaient en vacances !

● *Donc, vivent les vacances ?*

— Les vacances, le tourisme, le temps libre, c'est bien, mais nous souhaitons qu'ils ne soient pas en opposition avec la vie au travail. Il faudra aussi que celui-ci devienne moins pénible et plus riche grâce aux progrès technologiques et à la démocratie dans l'entreprise.

» Nous voulons que les hommes et les femmes de notre pays s'épanouissent à tous les moments de leur vie. »

Propos recueillis par ALAIN FAUJAS.

Trois cents millions de touristes et quelques chiffres

MEME les banquiers qui ont l'habitude de jongler avec les chiffres, les ratios et les pourcentages ont du mal à cerner le phénomène économique du tourisme. A preuve, un article paru dans le numéro 19 de la revue « Eurocoopération », éditée conjointement par Banco di Roma, Banco Hispano Americano, Commerzbank et Crédit lyonnais.

Rédigée par M. Gianfranco Girella et intitulée « *L'importance du phénomène touristique en tant que facteur économique en Europe* », cette étude constate, bien évidemment, l'importance du phénomène puisque 220 millions de touristes étrangers ont engendré, en 1976, dans les pays de l'O.C.D.E., des revenus approchant 37 milliards de dollars, dont plus de 26 milliards pour la seule Europe occidentale.

Avec 4,8 milliards de dollars, les Etats-Unis sont arrivés, en 1975, en tête des pays recevant des ressources touristiques, devant la France (3,44 milliards) et l'Espagne (3,40 milliards). En revanche, la République fédérale d'Allemagne est le premier pays dépensier en matière de tourisme (8,5 milliards de dollars), devançant les Etats-Unis (6,4 milliards) et la France (3,06 milliards).

Parmi les nombreux chiffres cités dans l'article, certains retiendront plus particulièrement l'attention et notamment ceux qui concernent le taux d'utilisation des différents modes de transports par les vacanciers : 82,7 % ont emprunté l'auto ou le car ; 10,1 % le chemin de fer ; 4,7 % l'avion ; 1,6 % le bateau ; 0,9 % d'autres moyens. C'est la Grande-Bretagne qui enregistre le séjour le plus long (quatorze jours) et l'Italie le plus court (six jours).

Quelle sera l'évolution du tourisme ? « *Il apparait nécessaire aujourd'hui de réviser certains pronostics très optimistes qui avaient été avancés*, écrit l'auteur. *On peut se demander si la croissance des revenus, particulièrement dans les pays industrialisés, continuera à être aussi rapide que dans le passé. On ne sait pas non plus quelle sera l'évolution ultérieure des coûts des transports.* »

Une seule chose est certaine : le tourisme international se développera. Dans quelles proportions ? L'Association internationale des organismes de tourisme prévoyait une croissance de la dépense annuelle de 7,2 %. L'Institut Economist Intelligence Unit est arrivé à la conclusion *que, « d'ici à 1980, le tourisme international connaîtra vraisemblablement une croissance supérieure à celle qu'il a connue entre 1966 et 1975 et s'accélérerait légèrement au cours des cinq années suivantes* ».

Pour faire face à cet essor, faudra-t-il créer, dans le monde entier, vingt à trente millions d'emplois nouveaux au cours des dix prochaines années, comme le pense l'Organisation internationale du travail ? M. Girella reste prudent, car les méthodes prévisionnelles en vigueur ne sont pas assez « fines ». Elles se basent « *sur des données globales, revenu national, nombre de postes de télévision, d'automobiles, de téléphones dans chaque pays* ». Même avec des études de marché et des sondages complémentaires, les résultats ne peuvent pas être scientifiques : trois cents millions de touristes constituent un groupe trop important pour être homogène.

Vent de fronde dans les camps de toile

UNE délégation de la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air vient de se plaindre auprès du secrétariat d'Etat au tourisme des tarifs trop peu rémunérateurs qui sont imposés aux propriétaires et aux gestionnaires des campings-caravanings.

Ils ont notamment fait valoir que l'augmentation annuelle de leurs prix n'a pas dépassé 7 % depuis 1972, alors que leurs charges d'exploitation croissent, selon eux, de 10 % à 12 % chaque année. Ils ont affirmé que ce déséquilibre budgétaire les empêchait de réaliser les investissements nécessaires pour rendre leurs terrains conformes aux nouvelles normes de classement décidées en juin 1976.

La Fédération estime, dans un communiqué, qu'elle a obtenu satisfaction sur deux points : les tarifs de l'année 1978 feront l'objet d'une concertation avec le ministère de l'économie et des finances, et l'application des nouvelles normes est reportée à une date ultérieure.

Dans ce contexte morose, la publication par l'assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie d'un compte rendu sur la gestion d'un terrain de camping semble particulièrement bien venue (1). Sous le titre *Un terrain de camping-caravaning peut-il être rentable ?*, cette brochure reprend les débats et les conclusions d'un colloque organisé, en octobre 1977, par le Centre d'étude du commerce et de la distribution (CECOD).

L'importance du camping-caravaning doit être rappelée : il représente 23,5 % des journées de vacances des Français et concerne 6 100 terrains totalisant 1 620 000 places ; pour 55 % ces terrains appartiennent à des personnes privées ; pour 35 % à des municipalités, et pour 10 % à des associations. Le VIIe Plan a prévu de construire 750 000 places supplémentaires, effort qui requiert une superficie de 2 500 hectares.

Chiffres, exemples et études de cas — parfois contradictoires, puisqu'il s'agit du compte rendu d'un débat — abondent tout au long de cette brochure dont voici les têtes de chapitre : le marché actuel et les orientations du camping - caravaning ; le financement et la gestion d'un terrain ; les aménagements et leur coût ; les commerces et services annexes : facteurs de rentabilité ; l'animation et l'accueil : facteurs de coût ou de rentabilité ?

De ces journées du CECOD, on peut tirer trois conclusions : l'exploitation de commerces annexes accroît la rentabilité des terrains ; indirectement et à long terme, l'animation des camps s'avère profitable ; le camping - caravaning reste un secteur trop peu étudié. — Al. F.

(1) 139 pages, 78 F. CECOD. Service hôtellerie - tourisme, 2, place de la Bourse, 75002 Paris. Tél. : 233-21-61.

● **L'Amérique sur des ailes islandaises.** — La compagnie islandaise Loftleidir Icelandic vient de publier les tarifs qu'elle compte appliquer sur ses lignes transatlantiques, du 15 juin au 14 septembre : *l'aller et retour Luxembourg-New-York* pour 2 195 F ; l'aller et retour Luxembourg-Chicago pour 2 395 F. Ces tarifs « *haute saison* » sont d'environ 10 % *inférieurs à ceux pratiqués* par Loftleidir Icelandic, l'été dernier. La compagnie islandaise donne l'assurance aux passagers qui auront acheté leur billet avant le 1er avril qu'aucune augmentation éventuelle ne leur sera appliquée pour la période de « haute saison ».

Un pédalier sur le tour du monde

(Suite de la page 15.)

Avec son dernier sou, il achète le billet d'avion pour Papeete. A l'arrivée, pas de collier de fleurs, mais confiscation du passeport : il n'a ni billet de retour ni caution. Alors on lance un appel par Radio - Tahiti : Hachette - Pacifique lui procurera du travail pour un an. Le 9 juillet 1976, il fait ses adieux et prend la direction de Los Angeles.

C'est la ville anonyme, l'absence de piétons, l'impossibilité de demander son chemin. La TV américaine s'intéresse à lui ; on a en projet un feuilleton sur le vélo. En attendant, il est invité à déjeuner par le Club des aventuriers avant de réussir — exploit unique — la traversée en solitaire du désert de la Mort. Et ce n'est pas fini ! Il y a encore le grand canyon du Colorado et le Painted Desert : 12 litres d'eau par jour, des épines de cactus, des crevaisons, des réparations...

Au Mexique, ça débute mal : éclatement d'un pneu, dépannage à condition d'accorder un entretien au quotidien local L'Alliance française lui demande dix-sept conférences en attendant des pneus neufs expédiés de Paris. Il faut grimper 24 kilomètres en poussant le vélo. Plus tard, il a droit à un cyclone, des boas des deux côtés de la route, au réveil, la nuit, par des fourmis rouges sur tout le corps. Une autre fois, Joël dormira chez une famille de paysans pauvres, à même le sol, au milieu de trois jeunes filles. Au San-Salvador, il aura droit pour de bon à un début d'aventure...

Sur les doigts de la main

Risques politiques, douaniers et policiers soupçonneux, animaux sauvages, brigands, intempéries, pistes impraticables, pannes, dysenterie, soif, nuits de veille la machette sur le ventre, insuffisance d'entraînement physique, manque d'argent... On comprend que les Français qui ont réussi le tour du monde à vélo se comptent sur les doigts de la main. Aujourd'hui, notre héros est retourné à son usine, sans chercher à exploiter, avec une firme de cycles ou un magazine, un périple de 67 618 kilomètres, dont 24 715 kilomètres à vélo et 1 506 kilomètres à pied.

Et dire que dans le brouhaha de l'actualité on avait failli oublier Joël !

MICHEL DELORE.

Animaux

Vie de chien pour l'éléphant

PARMI les espèces animales en voie de disparition, l'éléphant d'Afrique constitue un cas particulier, dont les spécialistes et les organismes internationaux se préoccupent de plus en plus.

L'effectif total des sujets — d'un *demi-million à un million* et demi selon les estimations — est encore important, et l'éléphant est même trop abondant en certains endroits. Pourtant, son avenir est sombre...

Au cours des dernières décennies, l'éléphant a été traqué par les chasseurs, les braconniers, les trafiquants d'ivoire, les cultivateurs, dont il dévaste les récoltes. Son milieu naturel a reculé devant les constructions et les cultures.

Le résultat est que la majeure partie des *éléphants* ont trouvé refuge *dans les parcs nationaux* et les réserves. Malheureusement, aucun des parcs n'est assez vaste pour *supporter les exigences* alimentaires des éléphants, et leurs limites ne coïncident pas avec les migrations *traditionnelles de* ceux-ci.

Si les éléphants restent dans les parcs, ils les dévastent, d'autant plus qu'ils gaspillent beaucoup. S'ils en sortent, ils se font tuer.

Alors, où est la solution ? Dans certaines régions d'Afrique ont été entreprises des opérations de « *décimation* » des éléphants : jusqu'à deux mille ont été abattus dans un seul parc. Au *Rwanda, les éléphants* furent accrochés un par un à des hélicoptères qui les transportèrent *dans un endroit où ils* étaient plus rares. Parfois, des battues à blanc peuvent suffire pour les disperser. Il *arrive que la fécondité* des éléphants diminue naturellement, sous l'effet de l'instabilité psychologique due à la surpopulation.

Le trafic de l'ivoire

Mais surtout, des zoologistes (1) pensent aujourd'hui que la meilleure solution peut être de laisser les éléphants détruire arbres et broussailles. Quand ceux-ci ont disparu, laissant la place à une savane à pâturages, ils s'en vont. Buffles, zèbres, antilopes, bétail domestique, occupent alors la région.

Les pâturages brûlent tous les ans, ce qui empêche la repousse des arbres. *Cependant, les herbivores*, à force de brouter, provoquent l'apparition de plaques de terre nue, *où le feu ne prend* plus mais où les arbres peuvent pousser. Le milieu redevient favorable *aux éléphants qui y reviennent.* Un tel cycle s'étale sur des dizaines d'années...

Le problème des éléphants est rendu encore plus dramatique par l'accroissement du trafic de l'ivoire, dont le prix a décuplé au cours des dernières années. De cent mille à quatre cent mille éléphants africains seraient tués chaque année pour leur ivoire.

L'importateur le plus important est Hongkong : en 1976, l'artisanat y a « consommé » 710 tonnes d'ivoire, ce qui correspond à plus de cinquante mille éléphants. Les autres gros importateurs sont le Japon, la Chine, l'Inde, le Moyen-Orient, l'Europe et les Etats-Unis. Et déjà dans les *aéroports africains* sont en vente des milliers de bibelots en ivoire.

Au Sénégal, des caravanes de braconniers équipés d'armes de guerre tentent de pénétrer dans les parcs nationaux pour tuer les éléphants. Les gardes leur livrent bataille au cours d'affrontements qui font parfois des morts.

Au Kenya, où toute chasse est désormais interdite, les autorités *sont décidées à lutter contre le* trafic de l'ivoire et des autres trophées, y compris les bracelets *en poils d'éléphant.*

Quant à l'éléphant d'Asie, sa situation devient également précaire, *en raison de la pression* humaine et de la destruction des forêts du Sud-Est asiatique.

JEAN-JACQUES BARLOY.

(1) Voir le livre de I. et O. Douglas-Hamilton *les Eléphants et nous* (Stock).

● **Création d'un vol Paris-L'Alpe-d'Huez.** — Après la création de la liaison avec Courchevel et *après l'interruption de la ligne* Paris-Megève, la compagnie Air Alpes vient d'inaugurer un vol Paris-*L'Alpe-d'Huez. L'exploitation est* réalisée six jours par semaine par Fokker F 27, entre Paris-Le Bourget *et Chambéry et par* Twin Otter entre Chambéry et L'Alpe-d'Huez. Deux vols par semaine sont *directs de Paris-Le Bourget* à L'Alpe-d'Huez et retour...

★ Renseignements : Office du tourisme de L'Alpe-d'Huez, téléph. (76) 80-35-41 ; Maison de L'Alpe-d'Huez, 5, rue Marbeuf, 75008 Paris, tél. 723-49-65

● Pistil, *le « journal des jeunes et de la nature »,* vient de devenir *hebdomadaire. Il fait une grande* place aux animaux. Après une plaquette bien documentée sur les phoques, il publie cette *semaine une* bande dessinée sur la rage et un article sur les origines du chien.

● *Une très curieuse concentration d'écureuils* vient d'être signalée dans les forêts de l'Oise. Ils sont rassemblés près d'une route. *Certains paraissent affaiblis. Un tel* phénomène avait déjà été observé les années passées ; très rare dans *nos régions, il* n'a pas reçu d'explication satisfaisante.

Plaisirs de la table

Une carte à la hausse

UN de ces décors à couper l'appétit, moderne et sombre, un *service à la mode* (vous savez bien, « ils » disent « à la chinoise » parce que le repas *consiste en une succession de* bouchées d'un peu de tout, échantillonnage des élucubrations du cuisinier !). Bon ! Le premier plat, de rouget, était excellent, sans doute. Le second, des noisettes d'agneau, particulièrement raté. Mes compagnons, eux, pignochaient les mignardises, *tout* heureux de cette cuisine nouvelle qui vaut à M. Pangaud un *15 sur 20* et deux toques rouges au *Gault-Millau.* Cuisine m'apportant, quant à moi, des relents *mal digérés de celle des* Troisgros, mais, surtout, le malaise toujours ressenti dans les *restaurants qui refusent d'être* des salles à manger.

Alors je suis allé me retremper dans une vraie salle à manger, *celle du Petit Coin de la Bourse,* avec son escalier obsolète (comme celui, naguère, et criminellement *démoli de la Chope Danton*), ses tables bancales, ses garçons en rondins. Et la *cuisine de Girard ! Trépident, inquiet*, hirsute même, ce petit homme étonnant prend la cuisine *à bras le corps* et, *comme Dumas* à l'histoire, il lui fait de beaux enfants. Après quoi, modeste, il apparaît *furtivement dans la* salle.

Remarquez que lui aussi a 15 sur 20 et deux toques rouges. Et qu'il sait préparer le poisson en terrine ou unir (pour l'heure, sinon la vie et arbitrairement) les poireaux et la truffe. Mais il mitonne aussi une bouillabaisse *de lapin, propose l'andouillette* à l'oseille et réussit de la plus agréable et canaille façon la gibelotte *de garenne.*

Les « boursiers » aiment y retrouver, à la carte, les honnêtes viandes rouges de l'appétit, la côte de bœuf qui ose dire son nom et le contre-filet qui annonce sa *couleur. Mais Girard, qui a* les pieds sur le terroir, n'en méprise pas pour cela l'enchaud périgourdin, *la choucroute nantaise* (au beurre blanc) qui n'est pas de la nouvelle cuisine, mais *une retrouvaille, et le gâteau de* foies blonds.

Deux styles ? Peut-être... Et je laisse à chacun le goût de son choix. Mais, de grâce, qu'on ne me parle pas de la querelle des Anciens et des Modernes. Car il n'y a rien d'ancien dans l'enthousiasme de Girard et l'éternel de sa cuisine, alors que le « genre » Pangaud *est... déjà* vieux !

LA REYNIÈRE.

★ Gérard Pangaud : 154, rue Montmartre (2e), tél. : 261-30-67.
Le Petit Coin de la Bourse : 16, rue Feydeau (2e), *tél. : 508-00-06.*

Cette rubrique est libre de toute publicité.

« MES » GRANDS

LE RÉGENCE-PLAZA : *quel cadre !*

FAUT-IL d'abord préciser le *sens, ici, du mot « grand » ? Un des restaurants les plus* élégants, dans un cadre des plus riches (avec ce patio peut-être encore plus beau l'hiver, illuminé et désert, décor *panoramique inégalable*), *de Paris. Cela* compte.

Le Michelin *lui* donne cinq fourchettes rouges, le Kléber un coq rouge catégorie luxe. C'est tout dire. Mais Michelin ajoute « deux étoiles » et Gault et Millau, parfaitement incompréhensibles, une toque noire et 13/20, avec dans le texte d'accompagnement cette phrase curieuse : « En été, dans le *patio, la cuisine n'a guère* d'importance ! »

Pour moi, elle en a. Et si certes, la carte est trop encombrée de plats dépassés (filets de *sole Caprice, suprême de barbue* Déjazet, homard Thermidor, crêpes *Suzette* — que *j'imagine* flambées, hélas !) cela tient sans doute à la clientèle cosmopolite du lieu.

Mais du moins cette carte (*trop chargée en plats, aussi,* mais peut-être pour les mêmes raisons) a-t-elle de sérieux attraits, des promesses savoureuses, comme le *soufflé* de homard, ou ce vol-au-vent de saint-jacques *au cresson, le canard sauvage au* citron, le sauté d'agneau à l'indienne, des filets de turbotin braisés aux concombres. Sans compter les huîtres frites au bacon (les anges à cheval des Britanniques, rares sur nos cartes parisiennes et non négligeables), le classique mais intéressant mixed grill, un buffet froid que je ne trouve qu'ici et au « Fouquet's », un beau choix *de légumes. La carte des vins* est évidemment remarquable. Le service parfait. L'accueil de Roland, le directeur, à la fois discret, distingué, amical et spirituel.

Alors, pourquoi ce « Régence Plaza », parce qu'il est restaurant d'hôtel, ne compterait-il pas dans les grands ? Il y manque, soyons francs, un peu de parisianisme. Mais ce dépaysement lui-même n'est pas sans charme : on ne vient pas ici pour être vu et de reste la magnifique décoration florale, les lambris dorés, le patio enchanté *suffisent au plaisir des* yeux. — L. R.

★ Régence Plaza, 25, avenue Montaigne, 8e. Tél. : 359-85-23.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE			
180 F	340 F	500 F	660 F

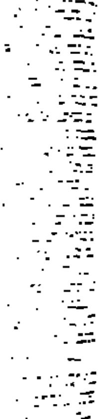
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

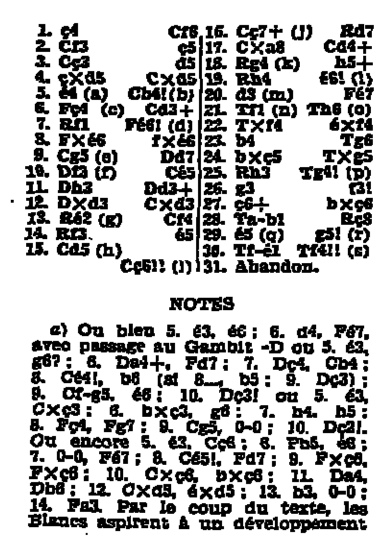


Jeux

échecs N° 748

DANS LA GUEULE DU LOUP

Blancs : L. VADAS
Noirs : P. LUKACS
(Tournoi de Budapest, décembre 1977.)
Début anglais.



1. ç4	Cf6	16. Cç7+ (j)	Rd7
2. Cf3	ç5	17. C×a8	Cd4+
3. Cç3	d5	18. Rg4 (k)	h5+
4. ç×d5	C×d5	19. Rh4	é6! (l)
5. é4 (a)	Cb4!(b)	20. d3 (m)	Fé7
6. Fç4 (c)	Cd3+	21. Tf1 (n)	Th6 (o)
7. Rf1	Fé6! (d)	22. T×f4	é×f4
8. F×é6	f×é6	23. b4	Tg6
9. Cg5 (e)	Dd7	24. b×ç5	T×g5
10. Df3 (f)	Cé5	25. Rh3	Tg4! (p)
11. Dh3	Dd3+	26. g3	f3!
12. D×d3	C×d3	27. ç6+	b×ç6
13. Ré2 (g)	Cf4	28. Ta-b1	Rç8
14. Rf3	é5	29. é5 (q)	g5! (r)
15. Cd5 (h)	Cç6!! (i)	30. Tf-é1	Tf4!! (s)
		31. Abandon.	

NOTES

a) Ou bien 5. é3, é6 ; 6. d4, Fé7, avec passage au Gambit -D ou 5. é3, g6? ; 6. Da4+, Fd7 ; 7. Dç4, Cb4 ; 8. Cé4!, b6 (si 8..., b5 : 9. Dç3) ; 9. Cf-g5, é6 ; 10. Dç3! ou 5. é3, C×ç3 : 6. b×ç3, g6 : 7. h4, h5 ; 8. Fç4, Fg7 ; 9. Cg5, 0-0 ; 10. Dç2!. Ou encore 5. é3, Cç6 ; 6. Fb5, é6 ; 7. 0-0, Fé7 ; 8. Cé5!, Fd7 ; 9. F×ç6, F×ç6 ; 10. C×ç6, b×ç6 ; 11. Da4, Db6 ; 12. C×d5, é×d5 ; 13. b3, 0-0 ; 14. Fa3. Par le coup du texte, les Blancs aspirent à un développement rapide au prix de l'affaiblissement de la case d4.

b) Empêchant 6. d4 à cause de 6..., ç×d4 ; 7. C×d4, D×d4 et menaçant 6..., Cd3+.

c) Après 6. d3, Fg4 ; 7. a3, Cb-ç6, les Noirs ont un bon jeu.

d) En forçant à juste titre l'échange des F sur cases blanches, les Noirs maintiennent leur C sur d3. 6..., Cd3+ est moins fort : 7. Ré2, C×ç1+ (ou 7..., Cf4+ ; 8. Rf1, Cé6 ; 9. Cé5, Dd4 ; 10. Da4+, Fd7 ; 11. C×d7, D×d7 ; 12. F×é6, f×é6 ; 13. D×d7+, R×d7 ; 14. d3, é5 ; 15. Fé3, avec avantage aux Blancs (comme dans la partie Averbach-Bondarevsky, 1946) ; 8. T×ç1, a6 (ou 8..., Cç6 ; 9. Fb5, Fd7 ; 10. F×ç6, F×ç6 ; 11. d4) ; 9. d4, ç×d4 ; 10. D×d4, D×d4 ; 11. C×d4, avec une avance de développement des Blancs (Botwinnik - Kasparjan, 1938) De même, si 6..., é6 ; 7. 0-0, Cb8-ç6 ; 8. d3, Cd4 ; 9. C×d4, ç×d4 ; 10. Cé2, a6 ; 11. Cg3.

e) D'autres idées ne sont pas satisfaisantes pour les Blancs : 9. Cé1, Cç6 ; 10. C×d3, D×d3+ ; 11. Dé2, Dd7 ; 12. Dh5+, g6 ; 13. D×ç5, Fg7 ; 14. Cé2, 0-0 ; 15. Dé3, Cb4! ou bien 9. g3, Cç6 ; 10. Rg2, g6 ; 11. Cé1, Fh6! ; 12. C×d3, D×d3 ; 13. Df1, 0-0-0.

f) Si 10. Db3, Cç6 ; 11. C×é6, Cd4 ; 12. C×d4, D×d4. Après 10. Dg4, les Noirs peuvent poursuivre soit par 10..., é5 ; 11. D×d7+ (ou 11. Cé6, Cf4! ; 12. C×g7+, F×g7 ; 13. D×g7, Tf8), R×d7 ; 12. Ré2, C×ç1+ ; 13. Ta×ç1, Cç6, soit par 10..., Cç6 ; 11. C×é6, Cd4! ; 12. C×g7+, F×g7 ; 13. D×g7, 0-0-0!.

g) Si 13. C×é6, Rd7!.

h) 15. g3 semble plus sain.

i) Ignorant la menace Cç7+ et C×a8, les Noirs, avec beaucoup d'intuition, développent leur C-D.

j) Entrant dangereusement dans la gueule du loup. 16. C×f4 était un moindre mal, mais laissait aussi aux Noirs l'initiative après 16..., Cd4+ ; 17. Rg3, é×f4 ; 18. R×f4, é6!.

k) Fait gagner un temps aux Noirs, mais sur 18. Rg3, h6 ; 19. Ch3, g5!, la situation du R blanc n'était pas non plus confortable. Si 18. Rg3, h6 ; 19. Cf3, Cd-é2+ ; 20. Rg4, h5+ ; 21. Rg5, g6!.

l) Supérieur à 19..., C×g2+ ; 20. Rg3, Cf4 ; 21. f3!.

m) Si 20. g3, Cd3! menaçant 21..., Fé7.

n) Si 21. g3?, Cf3+ mat.

o) Le sort du Cg5 est réglé.

p) Menace mat en un coup.

q) Si 29. Tb2, g5 ; 30. Tf-b1, Th4+! ; 31. g×h4, g4 ; 32. Rg3, Fd6+ ; 33. é5, F×é5 mat.

r) Menace 30..., Th4+ ; 31. g×h4, g4 ; 32. Rg3, Cé2 mat.

s) Silencieux mais mortel. Si 31. g×f4, g4+ ; 32. Rg3, Cf5 mat et si 31. g4, h×g4+ ; 32. Rg3, Cf5 mat. Si 31. Té4, g4 mat.

SOLUTION DU PROBLEME N° 747
M. KOVATCHEVIC

(Blancs : Rç8, Fg7, Cç7, Pb5, ç4, é2, f4. Noirs : Ra7, Dg1, Pf5.)

On sent bien que tout se joue sur la diagonale g1-a7. Si le pion b5 manquait, la suite 1. Fd4+ serait la bonne (1..., D×d4 ; 2. Cb5+). Si 2. Fd4, Ra8! ; 3. Cç7+, D×ç7 ; 4. R×ç7, pat.

1. ç5!, D×ç5 ; 2. é3! ; 3. b6+!, D×b6 (si 3..., R×b6 ; 4. Cd5+) ; 4. Fd4!, D×d4 ; 5. Cb5+ suivi de 6. C×d4 et les Blancs gagnent.

ÉTUDE
V. PÉTROVIC
(1975)

BLANCS (4) : Ra3, Fh8, Pf5 et f6.
NOIRS (5) : Rf8, Pb6, b5, ç6, ç4.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 745

L'HÉSITATION INTERDITE

Il y a des hésitations inévitables car, souvent, l'enchère à choisir est difficile. En revanche, il y a des cas où l'hésitation est interdite quand son seul but est de tromper l'adversaire. Un cas célèbre est la réclamation déposée par Culbertson au cours de son match en Angleterre en 1934.

L'hésitation se produisit à la 273e donne alors que l'avance des Américains était encore assez faible.

♠ V 10 9 8 7
♥ V
♦ A 10 3
♣ R V 10 4

♠ 2
♥ A 9 8
♦ R 9 6 5 4 2
♣ A 9 6

N — O E — S

♠ A D 6 5 4 3
♥ R
♦ D 8
♣ D 8 5 3

♠ R
♥ D 10 7 6 5 4 3 2
♦ V 7
♣ 7 2

Ann. : O. don.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Culberts.	Hughes.	Lightn.	Ingram
—	1 ♠	passe	passe
contre	passe	passe	2 ♦!
contre	passe	passe	2 ♥
contre	passe	passe	passe

(Ingram hésita longuement avant de dire « 2 ♥ »).

Ouest ayant entamé le 2 de pique, Est prit de l'as et rejoua le 3 de pique. *Comment Ingram, en Sud, aurait-il dû jouer* pour gagner DEUX CŒURS contre toute défense ?

Réponse :

L'entame étant certainement un singleton, comment éviter la surcoupe à pique ? Il suffit de *défausser la perdante à carreau.* Il faudra ensuite « passer la bonne carte » à trèfle afin de ne perdre en tout que l'as de pique, la coupe à pique, deux atouts et un trèfle. Malheureusement, Ingram, dans l'euphorie de jouer « 2 ♥ », fit l'erreur de couper. Culbertson surcoupa et le contrat chuta d'une levée car la défense fit trois atouts (en plus de l'as de pique, de l'as de trèfle et d'un carreau).

Quand il connut la main de Sud, Culbertson, furieux, s'adressa à Ingram : « *Comment pouvez-vous hésiter plusieurs secondes après avoir été contré à « 2 ♦ » ? Vous savez bien que vous allez dire « 2 ♥ ». Alors, pourquoi une telle hésitation ? Et pourquoi Nord ne rétablit-il pas à « 3 ♦ » ?* »

Pour l'hésitation, Culbertson avait raison, mais pour « 3 ♦ », il avait tort, car le repli à « 2 ♥ » (quand Nord lui-même avait un singleton et que les adversaires n'ont jamais annoncé cœur) peut lui faire supposer que Sud a une grande longue à cœur...

C'était l'époque où les psychics étaient courants. Il fallut d'ailleurs attendre l'avènement du Blue Team italien (qui n'en fait jamais) pour que la plupart des champions y renoncent. Aujourd'hui, du reste, les arbitres sont très sévères pour ceux qui en abusent.

SÉCURITÉ TOTALE

Savoir se protéger contre la pire des répartitions exige souvent un raisonnement sans faille, comme dans cette donne de l'expert israélien Paul Lukacs.

Cachez les mains adverses pour vous mettre à la place du déclarant et cherchez le jeu de sécurité qui peut assurer votre contrat.

♠ R 9 2
♥ 7 6
♦ 6 3
♣ D V 8 6 5 4

♠ V 8 5 4
♥ D V 10 8 4 2
♦ 5 4 2
♣ —

N — O E — S

♠ D 10 6
♥ 9 5 3
♦ A 8 7
♣ A 10 9 7

♠ A 7 3
♥ A R
♦ R D V 10 9
♣ R 3 2

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
2 SA	passe	3 SA	passe...

Ouest ayant entamé la dame de cœur, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner TROIS SANS ATOUT contre toute défense et toute distribution ?

Notes sur les enchères :

La réponse de « 3 SA » est normale. La recherche d'une manche à trèfle, par crainte des cœurs et des carreaux, risque d'aboutir à un contrat trop élevé.

Si Sud ouvre de « 2 ♦ » au lieu de « 2 SA », Nord répondra « 2 SA » car, avec six points d'honneurs, il ne doit pas faire un changement de couleur au palier de « trois ». Sud dira alors « 3 SA » sur lesquels Nord devra avoir la sagesse de passer.

COURRIER DES LECTEURS

Eblouissant mais inutile (n° 733). — « Il ne me paraît pas possible, écrit V..., que Sud joue le contrat de « 4 ♠ » puisque la longue à pique est en Nord... »

Garozzo n'utilisait pas les enchères naturelles et sur l'ouverture de « 1 ♣ » de Nord, il avait répondu conventionnellement « 1 ♠ » pour indiquer trois contrôles (un as et un roi). C'était donc bien lui le déclarant comme je l'avais précisé dans le n° 725.

De même dans la donne 740, à la première table, Sud était bien le déclarant à carreau puisqu'il avait annoncé le premier cette couleur.

Par contre, il est exact que ce n'est pas la dame de trèfle que Eisenberg a perdue, mais le roi de pique.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble N° 26

L'ÉPREUVE PAR NEUF

Pour les scrabbleurs comme pour les pythagoriciens, on pourrait penser que 7 est le nombre sacré. En réalité, c'est le 9 qui leur procure leurs plus grandes joies : « planter » un scrabble en neuf lettres (qui s'appuie sur deux lettres déjà posées sur le scrabbler) ou nonupler (le mot est dans le Littré) un scrabble en huit lettres en recouvrant deux cases rouges.

La partie jouée au Chelem-Club Maisonnais (55, rue du 11-Novembre-1918, 94700 Maisons-Alfort, tél. : 378-01-55) est, à cet égard, exemplaire : elle comportait deux scrabbles en neuf lettres et un nonuple ; de plus, il fallait faire preuve d'imagination dans les tirages avec le joker et lui donner la valeur de lettres rares.

Tournoi de Maisons-Alfort, 22 janvier 1978

Le dictionnaire de référence est le PLI (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales, par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	PTS
1	OCATSOR			
2	O+ATNRUM	CASTOR	H 4	22
3	FELISEK	MOURANTS (a)	6 A	63
4	KEL+SHET	FIMES	A 4	39
5	EL+QIU?A	SKETCH (b)	4 D	40
6	ILALONE	AULIQ (U) E (c)	3 I	84
7	NLIE+DIX	KOALA	E 4	28
8	LIEN+MEL	DIX	2 J	37
9	MNIL+E?S	EXILE	L 1	30
10	PGESURN	LIEMEN (T) S (d)	O 1	140
11	—IARNELR	SURFIMES	A 1	36
12	AINBGEN	LORRAINES (e)	8 G	60
13	GAN+TDVU	BIEN	6 J	27
14	ZEPMOEV	DIVAGUANT	K 5	112
15	PME+JEHA	NOVEZ	12 K	54
16	JE+ECFYA	HAMPE	D 8	39
17	CEF+SDUR	JAYET	13 G	39
18	RDUS+BPA	FACE	H 12	39
19	BPD+UIGE	AZURS	O 11	42
20	PDGUI+NO	BEC	14 F	22
21	DG+ETEWO	POUPIN (f)	11 A	20
22	WDG+TI	POETE (g)	A 11	24
23	DIG décomposé	JET	G 13	12
24		GO	B 10	7
25		DU	10 J	7
26		RI	I 8	6
			Total	1 029

Résultats : 1. Catherine Toffier, 943 (91,64 %) ; 2. Julien Kourotchkine, 935 (90,36 %) ; 3. Charlemagne, 928 (90,18 %).

Notes

a) Ou SURMONTA, 6 H.

b) Plus difficile que HALETES, en E 3.

c) Solo d'Eichen. Coup améliorable avec O(X)ALIQUE, 8 H, 95. (I)LIAQUE, B 2, 21.

d) Action de lier, solo de J. Kourotchkine. Plus acrobatique, mais moins rentable, M(Y)ELINES perd 9 points. M(A)LIENS, K 5, 84 ; EMIL(I)ENS, O 3, 80.

e) Deuxième solo d'Eichen.

f) Un POUDING « sec » qui ne passe pas !

g) Ou, plus prosaïquement, POTEE.

PENTASCRABBLE de M. Kraus de Saint-Etienne-de-Tinée (Alpes-Maritimes)

Il s'agit de faire le maximum de point avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot devant passer par l'étoile rose.

RRIREAE — SEONISL
ESTLIUI — EARLRE?
TSEAETE

Solution proposée : plus de 450 points.

Solution du problème n° 25.
HUILERA, H 8, 72 — (B)RICOLE, G 9, 73 — BIOXYDES, 15 A, 434 — BULLDOZER, 9 G, 79 — DRAW(B)ACK, O 8, 266 — *Total* : 924 points.

MICHEL CHARLEMAGNE.

● *Les Championnats internationaux de Tunisie ont été annulés en raison des événements.*

Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 8, rue Henri-Barbusse, 94000 Villejuif.

philatélie N° 1523

FRANCE : « Gorges du Verdon ».



La série « touristique » (d'usage courant) de l'année, le second timbre représentera les gorges du Verdon. Vente générale le 6 mars (17e/78). — Retrait probable le 9 mars 1979.

0,50 F, bleu azur, bleu turquoise et vert-noir.

Format 22 × 36 mm. Dessin et gravure de Marie-Noëlle Goffin. Imprimé en taille-douce dans les Ateliers du Timbre de France.

La vente anticipée aura lieu :

— Les 4 et 5 mars, de 9 h. à 18 h., au bureau temporaire ouvert au Foyer rural de La Palud-sur-Verdon (04120). — Oblitération « P. J. ».

— Le 4 mars, de 9 h. à 12 h., au bureau de poste de La Palud-sur-Verdon. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « P.J. ».

FRANCE : les six timbres du programme en avril et onze nouvelles valeurs « Sabine ».

Au cours du mois d'avril six timbres, figurant sur le programme 1978 (1), seront émis, atteignant 7,65 F de valeur faciale et 0,40 F de surtaxe en faveur de la Croix-Rouge.

En plus, au type « Sabine », que nous connaissons actuellement dans les versions vert et rouge, soit courrier « lent » et « rapide », onze nouvelles valeurs s'ajouteront pour une somme de 7,73 F.

Ainsi, si les philatélistes désirent acheter le tout, dès la parution, il faut prévoir une dépense de 15,78 F.

— Le 3 avril : série « Sabine », 0,01 F, 0,02 F, 0,05 F, 0,10 F, 0,15 F, 0,20 F, 0,30 F, 0,50 F, 1,40 F, 2,00 F et 3,00 F ; sans barre pour les trois premières valeurs, une barre phosphorescente pour les cinq suivantes et deux barres pour les trois dernières. Série « Régions », 1,70 F, Basse-Normandie.

— Le 10 avril : Journée du timbre 1,00 F + 0,20 F.

— Le 17 avril : Léon Tolstoï 1,00 F + 0,20 F (série « Personnages célèbres »), et Parc national de Port-Cros 1,25 F (commémoration).

— Le 24 avril : « Fleurir la France » 1,70 F et « Economie d'énergie » 1,00 F (commémoration).

Nouvelles brèves

● AFRIQUE DU SUD : *une série d'animaux de Namib, région côtière du Sud-Ouest africain : 4 c., 10 c., 15 c. et 20 c. Durée approximative de la vente : trois mois.*

● ILES COOK : *centenaire de la découverte d'Hawaii par le capitaine James Cook, trois timbres : 50 c., 1,00 D, 2,00 D et un bloc contenant les trois valeurs.*

● NOUVELLE-CALEDONIE : *la Société d'encouragement pour la race chevaline calédonienne, pour ses dix ans, a eu l'honneur d'un timbre de 5 F. Dessin et gravure de Jacques Combet.*

● NOUVELLE-ZELANDE : *quatre timbres commémoratifs : 10 c., Centenaire de Stratford et 10 c., Centenaire d'Ashburton ; 12 c., Centenaire du téléphone sur l'île ; 20 c., Centenaire du comté de la baie des Iles.*

● POLYNESIE : *une série « voiliers » de quatre timbres, 20 francs, 50 francs, 85 francs et 120 francs C.F.P. Maquettes de Jacques Combet. Hélio de Périgueux.*

(1) Voir *le Monde* du 31 décembre 1977.

ALGERIE : Programme 1978.

Le ministère des postes et télécommunications de la République algérienne communique le programme des émissions prévues pour cette année.

Sur les sept émissions envisagées avec les mois de parution, six sont chiffrées, la septième concernant le Congrès du Front de la libération nationale sera précisée ultérieurement.

— Février. — « Fleurs d'arbres fruitiers » : 0,60 Da, cerisier ; 1,20 Da, pêcher ; 1,30 Da, amandier ; 1,40 Da, pommier.

— Avril. — « Prévention routière-Sécurité scolaire » : 0,60 Da.

— Juillet. — « Troisièmes Jeux africains, Alger 1978 » : 0,40 Da, volley-ball ; 0,60 Da, boxe ; 1,20 Da, basket-ball ; 1,30 Da, marteau ; 1,40 Da, tennis de table.

— Octobre. — « Pèlerinage » : 0,60 Da.

— Novembre. — « Vol de cigognes » (poste aérienne) : 10 Da.

— Décembre. — « Bijoux » : 1,20 Da, fibula ; 1,35 Da, broche ; 1,40 Da, chevillière.

BENIN : « Joseph Lister, chirurgien ».

Les postes de la République populaire de Bénin ont émis une série de deux timbres (avec Croix-Rouge) dont les sujets soulignent le cent cinquantième anniversaire de la naissance du créateur de l'antisepsie dans la chirurgie opératoire.

150 F C.F.A., bleu foncé, rouge et sanguine ; « Aseptie » :





210 F C.F.A., vert, vert foncé et rouge ; « Vaporisateur de J. Lister, 1827-1912 ».

Les deux timbres ont été dessinés et gravés par Michel Monvoisin.

Impression taille-douce : Atelier du Timbre de France.

Bureaux temporaires

⊙ 19240 Saint-Viance, (salle des fêtes), le 18 février. — Exposition philatélique consacrée à Jean Jaurès.

⊙ 31000 Toulouse (Bibliothèque universitaire, 109 bis, rue Vauquelin), le 1er mars. — La semaine Latino-Américaine.

⊙ 38000 Grenoble (Ecole des arts industriels), les 4 et 5 mars. — 1re Exposition cartophile dauphinoise.

Au Musée postal

Parmi les soixante-dix toiles exposées par Bernard Buffet au Musée postal jusqu'au 26 février, on y découvre des natures mortes, portraits, châteaux, monuments, paysages et des marines.

Entrée libre tous les jours de 10 à 17 h., catalogue et affiche en vente sur place, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e.

L'auteur du timbre de 3,00 F, « l'Institut et le pont des Arts » expose également ses pointes sèches jusqu'au 11 mars à la galerie Sagot-Le Garrec, 24, rue du Four, Paris-6e.

● *A STRASBOURG-WACKEN, du 28 avril au 7 mai, à la Foire de printemps au Wacken-Hall 3, participation des jeunes de l'Union (vitrine 25).*

ADALBERT VITALYOS.

Jeunes

Se loger dans la capitale

C'EST à Pâques que l'accueil des jeunes à Paris est le plus difficile. Les vacances se trouvent alors concentrées sur deux ou trois semaines seulement, provoquant l'afflux simultané de beaucoup d'étrangers et de provinciaux. Pâques est aussi le moment privilégié des voyages de groupes : contrairement à ce qui se produit durant l'été, les associations et les écoles sont encore en activité et organisent de nombreux déplacements.

Pour la même raison, les possibilités d'hébergement dans les établissements scolaires et universitaires sont réduites, car bon nombre d'entre eux ne veulent pas libérer leurs locaux pour une aussi courte période.

Il est donc recommandé aux jeunes qui veulent séjourner à Paris pendant les vacances de Pâques de penser à l'avance à leur « point de chute », car les places sont très chères dans la capitale à cette période... et le temps rarement assez clément pour des nuits à la belle étoile !

Des renseignements sur les possibilités d'hébergement dans la capitale peuvent être obtenus aux adresses suivantes :

● Le C.I.D.J. *(Centre d'information et de documentation jeunesse) : 101, quai Branly, 75740 Paris, Cedex 15 (métro Bir-Hakeim). Tél. : 566-40-20. Tous les jours de 9 h. à 19 h., sauf dimanche et jours fériés. On peut y consulter sur place une liste d'hôtels bon marché, de foyers d'accueil, de résidences universitaires et de logement chez l'habitant. Réponses par téléphone de 9 h. à 13 h. et de 14 h. à 18 h. (standard souvent surchargé).*

● Le Bureau central d'accueil de l'Office du tourisme de Paris : *127, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris (métro Etoile-Charles-de-Gaulle). Tél. : 720-04-96 et 720-18-78. Tous les jours de 9 h. à 22 h. Deux hôtesses chargées de l'hébergement des jeunes peuvent les aider à réserver des chambres, moyennant une participation de 5 F pour un hôtel à une étoile.*

● Accueil des jeunes en France *(service information) : 16, rue du Pont-Louis-Philippe, 75004 Paris (métro Pont-Marie ou Hôtel-de-Ville). Tél. : 278-04-82. Tous les jours de 9 h. 30 à 19 h., sauf le dimanche.*

● La Centre international de jeunesse : *20, rue Jean-Jacques-Rousseau, 75001 Paris (métro Louvre). Tél. : 236-88-18. Ce centre comporte à la fois un hôtel de cent soixante-dix chambres et un bureau des voyages. Il fournit une liste des centres d'hébergement affiliés à la F.I.Y.T.O. (Federation of international youth travel organizations), organisme international spécialisé dans les échanges de jeunes et les voyages culturels. Il fournit également — ce qui est difficile à obtenir — une liste des foyers privés ou confessionnels.*

● Le Bureau d'accueil des jeunes de la préfecture de police : *11, avenue Victoria, 75004 Paris (métro Châtelet) Spécialisé dans le « dépannage » des mineurs difficultés.*

● Comité d'accueil : *Tour Palatino, 17, avenue de Choisy, 75013 Paris (métro Porte-de-Choisy). Tél. : 584-12-55. De 8 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 30, les jours ouvrables. Bureau spécialisé dans le placement des groupes et le logement dans les établissements scolaires.*

culture

…E JOUR —
…U CINÉMA

« Positif » : un numéro spécial.

Positif, revue de cinéma, vient d'avoir vingt-cinq ans et célèbre cet anniversaire par la parution d'un numéro très spécial. Il est composé, en effet, de textes, de dessins, de notes, de croquis de cinéastes qui se succèdent dans l'ordre alphabétique. A la lettre « B », une surprise : Louise Brooks, l'actrice fétiche de Positif *(la seule femme au sommaire), explique, dans deux pages d'anecdotes incisives, pourquoi elle n'écrira jamais ses mémoires.*

On regrettera que Luis Bunuel n'ait pas tourné le film conçu d'après Là-bas, *de Huysmans, à la lecture de l'important extrait du scénario écrit avec Jean-Claude Carrière. Et si l'ensemble du numéro éclaire les méthodes de tournage de Luigi Comencini, Vittorio Cattafavi, Elia Kazan, Joseph Losey, Andreï Mikhalkov Kontchalovski, Marcel Ophüls, Sydney Pollack, Claude Sautet, Jerry Schatzberg, Michel Soutter, Bertrand Tavernier et autres, il faut accorder une importance particulière à l'extrait du journal d'Abraham Polonsky sur le maccarthysme, « Nuits blanches pendant la liste noire ».*

Les photos de repérages pour Providence, *d'Alain Resnais, sont les plus belles d'une illustration très soignée.*

★ Nos 200, 201, 202, 42 F.

Les « Cahiers » : un tournant.

Rien ne va plus, on repart de zéro, ou presque : après la « grande » époque, celle des Cahiers *à couverture jaune, puis la période Filipacchi, qui coïncide avec un engagement politique croissant, l'après-Filipacchi, surmontée l'hypnose maoïste, débouche aujourd'hui sur une nouvelle forme de militantisme, par et pour exclusivement le cinéma, ou plutôt le cinématographe dans ses extensions multiples, et d'abord vidéo, télévision. Concrètement, Jean-Pierre Beauviala, inventeur et constructeur de caméra, entre au comité de direction de la revue et parle, dans une série d'entreprises, des possibilités d'avenir. Armand Gatti évoque poétiquement son expérience de la vidéo vécue. Sidney Sokhona, par delà son propre travail, remet en jeu le cinéma africain.*

Un tournant qui s'annonce décisif, avec une équipe renforcée. La claire volonté de ne plus séparer la théorie de la pratique, comme déjà plusieurs rédacteurs de la revue dans leur enseignement, comme Jean-Pierre Beauviala à Grenoble et à Paris.

★ Le numéro : 15 F.

…ourt-métrage : …ne pétition.

Les réalisateurs de courts métrages attirent, dans un communiqué, l'attention sur les difficultés de production et de diffusion qu'ils connaissent, au sein du cinéma français. Ils réclament le rétablissement progressif, dans toutes les salles de cinéma, d'un avant-programme comprenant un court métrage. Ils veulent obtenir des chaînes de télévision qu'elles créent une émission hebdomadaire consacrée au court métrage à un horaire lui assurant une audience favorable. Il en existait une sur FR 3 qui a été supprimée. Un texte demande son rétablissement. Soumis à l'approbation des professionnels, il a déjà été signé par une centaine de personnalités du cinéma.



Cinéma

LE DERNIER FILM DE MARTA MESZAROS

« ELLES DEUX », côte à côte

Ce sont les individus qui importent à la réalisatrice hongroise Marta Meszaros, ce qu'ils ont en eux et ce que l'on peut faire paraître. Ses premiers films étaient des documentaires ; aujourd'hui elle dit : « Je ne me sens pas le droit d'entrer dans la vie privée des gens, parce que je ne peux pas la changer. » Elle raconte donc des histoires, préférant travailler avec des comédiens, pour ce qu'elle appelle « un document, un message psychologiques ».

Après Adoption, *et* Neuf mois, *sort dans les salles* Elles deux *(qui est passé comme en vedette au Festival de Paris). C'est un film controversé, notamment parce que certains trouvent que les hommes y sont détestables et que Marta Meszaros pourrait parler d'autre chose. Pourtant, il n'y a aucun manichéisme dans* Elles deux. *Il n'y a pas deux femmes entièrement positives en face de deux maris complètement négatifs. Tout dépend. Il est vrai, de la façon dont le spectateur réagit à l'alcoolisme, puisque l'un d'eux boit, ce qui le rend fou. C'est cependant le seul homme que la réalisatrice ait voulu sympathique.*

Marta Meszaros mène ses récits avec logique et calme. Dans chaque film, elle construit une évolution, sans jamais la bloquer : chaque fin éclaire les situations du début, mais il n'y a pas de dénouement. Au contraire, une complète liberté est laissée au spectateur pour l'interprétation d'une existence qui commence quand le personnage disparaît de l'écran. C'est comme si Marta Meszaros préparait les conditions de cette existence, en fourbissant à la fois les armes et les faiblesses. Evolution d'un personnage, d'un autre avec ou contre lui, évolution d'une relation : Elles deux *est plus complexe que* Adoption *ou* Neuf mois, *car l'évolution est double — les femmes entre elles, les femmes vis-à-vis des hommes.*

Le film était d'autant plus lourd à conduire et la dualité du style, inévitable. Lili Monori et Marina Vlady parlent entre elles de leur mari, puis ce qu'elles racontent, ou annoncent, est montré, élucidé, parfois répété : la construction est ici apparente, linéaire, comme dans Neuf Mois. *Mais les ellipses, la discrétion que l'on a tant aimées dans* Adoption, *on les retrouve aussi. Entre la maturité de Marina Vlady, si belle, si grande, et la jeunesse de Lili Monory (« petite pas belle, sauvage et cruelle », dit Marta Meszaros attendrie) une harmonie se crée, qui devient imperceptible osmose. Une dispute, des éclats de rire ; il y a des signes de cette entente, mais elle n'est jamais explicitée. Elle travaille comme dans l'ombre, à la prise de conscience, à la transformation des conduites.*

A ce qu'elle nomme « le réalisme quotidien » des films italiens, où l'on dîne et lave la vaisselle, Marta Meszaros oppose « le réalisme psychologique », tout en atmosphères. Elle choisit des comédiens « intelligents, intéressants », à qui elle pense quand elle écrit son scénario, et qui sauront improviser. L'opérateur (« Avec lui je suis dirigiste », dit-elle), devra profiter des atmosphères qui surgissent, de l'intensité d'un visage, d'un regard. C'est ce que l'on reconnaît, finalement, dans des scènes intimistes où les acteurs se guettent, jouent vraiment ensemble. Lili Monori est Hongroise, Jan Nowicki Polonais et Marina Vlady Russe : ils ne se comprenaient que grâce à la force de leur jeu, de leurs gestes et de leur expression.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

« LE VOYAGE A TOKYO » de Yasujiro Ozu

(Suite de la première page.)

Soucieux d'atteindre la perfection dans le dépouillement absolu, le cinéaste évite au maximum les mouvements d'appareil et adopte un angle de prises de vues quasi immuable (dans toutes les scènes rapprochées, la caméra est placée à la hauteur des yeux d'un homme accroupi sur son « tatami »). Signalons enfin qu'Ozu a toujours travaillé avec le même scénariste (Koga Noda), le même orateur et les mêmes comédiens (Chishu Ryu qui incarne le vieux père dans « Voyage à Tokyo » a tourné dans presque tous ses films depuis 1928).

Par ses refus, ses exigences, la haute conception qu'il avait de l'art cinématographique, Yasujiro Ozu n'est pas sans rappeler un réalisateur qu'il n'a sans doute pas connu, mais qui a plus d'un trait commun avec lui : Robert Bresson. Chez l'un et chez l'autre, on retrouve la même obsession de la vérité, le même goût de la quintessence. Vérité et quintessence qu'Ozu poursuit naturellement par des voies qui lui sont propres et qui rejoignent les traditions du théâtre nô et de la philosophie zen. Double influence aisément décelable dans « Voyage à Tokyo » (1953), l'un des plus caractéristiques de ses films.

Deux vieux époux rendent visite à leurs enfants qui habitent Tokyo. Bien que gentiment reçus, ils comprennent vite que leur présence provoque plus de gêne que de joie. Très occupés, le fils et la fille ne savent que faire de leurs parents. La seule, finalement, à manifester aux voyageurs une tendresse véritable est leur bru, une jeune veuve dont la situation matérielle est difficile.

Après avoir été expédiés quelques jours dans une station thermale, les deux vieux décident de rentrer chez eux. La mère tombe malade et meurt presque aussitôt. Voici la famille de nouveau réunie. Les enfants pleurent la disparue, mais, les effusions terminées, chacun manifeste de nouveau son égoïsme.

Rien de plus simple que cette histoire. Rien de plus banal que ce qu'elle montre. On se fait mille sourires, mille courbettes, on papote autour d'un bol de riz, on s'évente interminablement, on ne s'embrasse jamais, à peine si l'on s'effleure. Pudeur, discrétion, aucune ride sur les eaux lisses des convenances. Même lorsqu'ils sont entre eux, les deux époux évitent de se plaindre et plus encore de juger leurs enfants. Ce qu'ils pensent ou ressentent — et qu'ils ne disent pas, — c'est la caméra d'Ozu qui l'exprime. Regard du réalisateur lentement, patiemment posé sur les individus et les objets. Investigation silencieuse qui touche à la contemplation et qui transforme certaines images en idéogrammes.

Il y a quelque chose de fascinant dans la rigueur et la pureté de cette mise en scène. Comment ne pas penser en voyant ce film aux grands calligraphes japonais ou à la mystérieuse poésie de l'art zen. Tout ici est suggestion, approche intérieure de la réalité. Le calme absolu, mais sous ce calme les frémissements de la sensibilité. A la fin du film, le lendemain de la mort de sa femme, le vieux va dans son jardin, taille un arbuste, regarde au pied de la colline des barques de pêcheurs qui rentrent au port. « La journée sera chaude », dit-il. Et l'on est bouleversé.

Admirable récit, dont les lentes sinuosités nous envoûtent. Sur l'usure des sentiments, sur la solitude de la vieillesse, sur l'attente de la mort, rarement furent filmées des images plus poignantes.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir Les films nouveaux.

■ L'association Bondy-Culture présente, du 17 au 23 février, son troisième Festival de cinéma. Organisée avec le concours du Musée autrichien du film, la manifestation est consacrée à « Propagande et contre-propagande par le film, 1933-1945 ».

■ La Fédération française des ciné-clubs organise, les 11 et 12 février, à l'INEP de Marly-le-Roi, une rétrospective des films de Théo Angelopoulos, en présence du réalisateur.

Notes

Expositions

LE DÉLIRE FROID DE PONTICELLI

Claude Ponticelli commence tous ses dessins de la même façon : du bord de la feuille, il laisse proliférer les images, lentement, au fur et à mesure que son esprit les découvre et que sa main les trace. Il poursuit et achève son dessin, sans avoir jamais su où il allait. L'œuvre le guide : elle se fait dans l'action même.

Ce jeune dessinateur, aquarelliste et peintre, s'est constitué son musée imaginaire fait de petites choses recueillies « au hasard » — à moins que ce ne soit exprès. Un bout de branche ou d'herbe, une feuille, un fruit séché, un os...

Sa mémoire se repait de ce bric-à-brac, qu'il fait mine de dessiner tel quel. Puis, invinciblement, il finit par tout transformer. Les images rentrent les unes dans les autres, les formes transgressent leur allure anodine et changent de nature : les branches en ossements et les ossements en personnages articulés à la Bellmer. Il a le sens du fétichisme et de l'érotisation.

Claude Ponticelli fignole son monde comme un miniaturiste, avec un trait qui parvient tout à la fois à exprimer l'aigu et l'arrondi, le dur et le mou, le soutenu et le délicat. Un délire de précision.

JACQUES MICHEL.

★ Galerie Pierre Belfond, 3 bis, passage de la Petite-Boucherie.

Variétés

L'ANGOISSE D'AHMED BEN DHIAB

Ahmed Ben Dhiab est un poète, un peintre, un metteur en scène, un musicien. Un animateur aussi. En 1969, dans le cadre du tiers temps pédagogique, il a commencé ici un extraordinaire travail avec les enfants. Tunisien hanté par la brutalité de l'émigration, par la menace de destruction, il a fait surgir des doigts des écoliers, des centaines et des centaines de masques, de peintures qui disent « ce qui ne peut être dit ailleurs »...

Ahmed Ben Dhiab donne un concert de chant arabe. Il est difficile pour le public français de saisir la poésie angoissée des textes. Mais de petits livrets sont donnés, qui permettent ensuite de lire la « Lettre aux bourreaux », « Destin », « Ma sœur », « Exil ». Ahmed Ben Dhiab chante la main tendue en avant comme quelqu'un qui cherche ce qui peut bien lui faire mal depuis si longtemps. Aiguillonné par sa propre douleur, dont il découvre sans cesse des surfaces nouvelles, stimulé par les percussions (Claude Louis), il crie, étouffe, s'exaspère, arrive à un chant brusquement éclaté. En partant, il ne claque pas la porte, mais on en a l'impression.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30, Jusqu'au 15 février.

RUFUS

Rufus débarque sur la scène du Palais des arts en habit noir, avec une valise, un bidon d'essence et des allumettes et attaque une petite symphonie fragile, tout en naïvetés, coupée d'abord de « Ah ! » ébahis, puis de quelques phrases, d'obsessions, et Rufus déjà est aux prises avec les objets, dialogue et joue avec eux, mime leur mouvement faute de pouvoir un moment les manipuler. On l'imagine alors sur la piste d'un cirque. On ne sait pas encore qu'insidieusement il va nous y conduire à travers d'autres naïvetés, digressions, des adresses au public, des situations absurdes et quelques folies.

C'est un spectacle fin et sensible que présente Rufus avec de jolies trouvailles, d'étonnantes histoires (le peloton d'exécution où il mêle drôlement rêve et réalité).

CLAUDE FLEOUTER.

★ Au Palais des arts, 20 h. 45. Une semaine sur deux, en alternance avec le spectacle de Bernard Haller.

LE GRAVEUR PIERRE-YVES TRÉMOIS ÉLU A L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

L'Académie des beaux-arts a élu, mercredi, M. Pierre-Yves Trémois dans la section de gravure, en remplacement de Paul Lemagny, décédé.

[Né le 8 janvier 1921 à Paris, M. Pierre-Yves Trémois avait obtenu en 1943 le premier Grand Prix de Rome de peinture. L'année précédente, candidat au prix de Rome de gravure, il avait vu son envoi mis hors concours pour « atteinte aux bonnes mœurs ». Il est l'auteur d'un très grand nombre de gravures et a illustré maints ouvrages, dont *l'Après-midi d'un faune*, de Mallarmé, *l'Annonce faite à Marie*, de Claudel, *Pasiphaé* et *le Cardinal d'Espagne*, de Montherlant, *Bestiaire d'amour*, de Jean Rostand, *Sienne*, d'André Suarès, *Naissance de l'Odyssée* et *En marge du périple d'Ulysse*, de Giono, *les Mythologies*, de Michel Tournier, etc. En 1977, il s'est mis à la sculpture : il est l'auteur de la pièce monumentale pour la nouvelle station Châtelet du R.E.R. La galerie des peintres-graveurs de Jacques Fratier a édité une importante monographie qui lui est consacrée.]

■ Le chanteur algérien Lounis Aït Menguellet donne un concert unique le samedi 11 février, à 14 h. 15, à l'Olympia.

■ Les prix de la Jeune Chanson 78 ont été décernés le jeudi 9 février à l'Hôtel de Ville de Paris. Prix du premier ministre : M. Beausoleil-Broussard (Canada) ; prix du ministre de la culture et de l'environnement : M. Jean-Michel Caradec (France) ; prix de la SACEM : M. André-Marie Thala (Cameroun) ; prix TF 1 et Radio-France : Mme Toto Bissainthe (Haïti).





SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Giselle.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille; Doit-on le dire ?
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : Meurtre dans la cathédrale. — Gémier, 20 h. 30 : Candide.
Odéon, 20 h. 30 : l'Oncle Vania.
Petit-Odéon, 18 h. 30 : les Inquiétudes de M. Delumeau.
T.E.P., 20 h. 30 : Nekrassov.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Fantastic Miss Madona.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 22 h. 30 : le Dernier Eden.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Henryk Szeryng ; 20 h. 30 : Jacky Parady.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 Raymond Devos.
Arcadie, 21 h. : le Procureur.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Mouette.
Athénée, 21 h. : l'Aigle à deux têtes.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Ubu.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheik
Cartoucherie, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Dom Juan.
Centre culturel du Xe, 20 h. 30 : l'Etalon net.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Charlie Mac Death : Amour maternel.
Centre Mandapa, 21 h. : Augustine.
Cité internationale, la Galerie, 20 h. 30 : la Comtesse d'Escarbagnas ; les Femmes savantes. — La Resserre, 21 h. : Britannicus. — Grande salle, 21 h. : les Pâques à New-York
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.

Vendredi 10 février

Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Daunou, 21 h. : les Coucous.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Cripure.
Fontaine, 21 h. : le Roi des cons.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
Galerie 55, 21 h. : Colette Renard.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : les Ecrits de Laure.
Théâtre rouge, 20 h. 30 : Boite Mao boite et Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.
Mathurins, 20 h. 45 : la Ville dont le prince est un enfant
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Mouffetard, 20 h. 30 : le Fou et la Nonne.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi Céline.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : le Rhinocéros. Petite salle, 20 h. 30 : Albert Nobbs.
Palais des arts, 18 h. 30 : les Jeanne ; 20 h. 45 : Rufus.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Adieu Supermac.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Renaissance, 21 h : Cuarteto Cedron.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 15 : les Dernières Clientes.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Ikuo et Fujio, mimes.
Théâtre Campagne-Première, I, 21 h. 30 : Par-delà les marronniers.
Théâtre d'Edgar, 20 h 45 : Sylvie Joly ; 22 h. 30 : Un petit bruit qui court.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Marie Octobre.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Just Hamlet.
Théâtre Oblique, 21 h. : la Lév...
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : Quatre litres douze in concerto ; 22 h. : le Psychopompe.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Nefertiti et le rêve d'Akhnaton.
Théâtre Rutebeuf, 20 h. 45 : l'Honneur perdu de Katharina Blum.
Théâtre Saint-Médard, 19 h. : Cardrillon.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Baroufe à Chioggia.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Tristan-Bernard, 21 h. : Ol Peppin.
Variétés, 20 h. 30 : Fête de Broadway.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Porgy and Bess.

Les concerts

Le Lucernaire, 19 h. : A. Flame, M. Bailly et M. Scharapan (Haydn, Beethoven, Brahms).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. M. Marriner, sol. R. Puyana (Bach, de Falla, Stravinski).
Chapelle de la Sorbonne, 18 h. et 20 h. 45 : Groupe toscan C. Buen (chansons populaires médiévales).
Galerie Nane Stern, 19 h. : J. Martin, piano.
Hôtel Herouet, 20 h. 15 : S. Escur (Bach).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Ensemble Pro Musica de Paris (Bach, Schutz, Telemann, Vivaldi).
Salle Pleyel, 21 h. : P. Fournier et J. Fonda (Schubert, Brahms, Britten).

La danse

Palais des sports, 20 h. 15 : Roméo et Juliette.
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : Carolyn Carlson (Cypher).

هكذا من الأصل

SPECTACLES

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot. — 15 h. : Le cinéma et l'histoire : le Joli Mai, de C. Marker ; 18 h. 30 : le Carrefour de la mort, de H. Hathaway ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : Regards sur le jeune cinéma français. — 20 h. 30 : l'Italien des roses, de C. Matton ; 22 h. 30 : France S.A., de A. Corneau.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio-Cujas, 5e (033-89-22).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40); 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) , Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43); 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81); P.L.M. - Saint-Jacques, 14e (589-68-42); Cambronne, 15e (734-42-96).
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; la Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13); Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38); Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) : en soirée : Normandie, 8e (359-41-18); v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70); Normandie, 8e (en matinée); Diderot, 12e (343-19-29); Miramar, 14e (326-41-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38); 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14); 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LES BASKETS SE DECHAINENT (A., v.f.) (**) : Omnia, 2e (233-39-36).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.): Quintette, 5e (033-35-40); Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14); 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86) : Cluny - Ecoles, 5e (033-20-12).
COURS-APRES MOI, SHERIF (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e, (225-67-29).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
CROIX DE FER (A., v.o.) (**) : George-V, 8e (225-46-46) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
DE L'AUTRE COTE DE MINUIT (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clicy-Pathé, 18e (522-37-41).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis Saint - Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs - Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount - Bastille, 12e (343-69-17) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).
ET VIVE LA LIBERTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) (**) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
FEMININ, PLURIEL (Brés., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99)) H. sp.
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v. f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'HERETIQUE II (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Mistral, 14e (326-41-02) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27); Victor-Hugo, 16e (727-49-75); Wepler, 18e (387-50-70).
JE SUIS UN AUTARCIQUE (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
JESUS DE NAZARETH (première partie) (It.-Ang., vers. ang + v.f.) : Arlequin, 6e (548-62-25) ; version ang. : Panthéon, 5e (033-15-04) ; v. f. : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52 ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43); Nation, 12e (343-07-67); Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES LIENS DE SANG (Fr., v. angl.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Bienvenüe - Montparnasse, (544-25-02), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
MEMOIRE COMMUNE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), La Pagode, 7e (705-12-15).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Hautefeuille 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Olympic, 14e (542-67-42) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Balzac, 8e (359-52-70) ; V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MORT D'UN POURRI (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32). Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Madeleine, 8e (073-56-03), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Galerie Point-Show, 8e (225-67-29) ; V.f. : Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES OISEAUX DE NUIT (Fr.) (*) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
ON PEUT LE DIRE SANS SE FACHER (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70).
L'OR ETAIT AU RENDEZ-VOUS (A., v.o.) Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA PART DU FEU (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) : Haussmann, 9e (770-47-35).
LES PETITS CALINS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Capri, 2e (508-11-69) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount - Opéra 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE RETOUR DE L'ENFANT PRODIGUE (Alg.-Egyp., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
SECRETE ENFANCE (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LA SEPTIEME COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88).
TENDRE POULET (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin Rouge, 18e (606-34-25).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18). H. Sp.
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e, (331-51-16) ; Ternes, 17e (380-10-41).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
VOYAGE EN CAPITAL (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. Sp.

Les films nouveaux

VOYAGE A TOKYO, film japonais de Yasujiro Ozu. V.O. : St-André-des-Arts (6e) (326-48-18) ; Olympic (14e) (542-67-42).
ELLES DEUX, film hongrois de Marta Meszaros. V.O. : Saint-André-des-Arts (6e) (326-48-18) : Racine (6e) (633-43-71) ; U.G.C. Marbeuf (8e) (225-47-19) ; J.-Renoir (9e) (874-40-75) : Olympic (14e) (542-67-42).
BANDE DE FLICS, film américain de Robert Aldrich (**) V.O. : Quartier Latin (5e) (326-84-65) : Marignan (8e) (359-92-82) ; V.F. : ABC (2e) (236-55-54) ; Montparnasse 83 (6e) (544-14-27) : Helder (9e) (770-11-24) ; Fauvette (13e) (331-56-86) ; Cambronne (15e) (734-42-96) : Clichy - Pathé (18e) (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta (20e) (797-02-74).
IPHIGENIE, film grec de Michael Cacoyannis. V.O. : St-Germain Studio (5e) (033-42-72) ; Gaumont Rive gauche (6e) (548-26-36) ; Marignan (8e) (359-92-82). V.F. : Impérial (2e) (742-72-52) ; Nations (12e) (343-04-67) ; Gaumont-Convention (15e) (828-42-27).
SAFRANA OU LE DROIT A LA PAROLE, film mauritanien de Sidney Sokhona. V.O. : la Clef (5e) (337-90-90).
LE VOYAGE AU JARDIN DES MORTS, film français de Philippe Garrel. Action République (11e) (805-51-33).
LE SAHARA N'EST PAS A VENDRE, film français de Jocelyne Saab. Olympic (14e) (542-67-42).
GENERATION PROTEUS, film américain de Donnald Cammell (*). V.O. : Saint-Michel (5e) (326-79-17) ; Biarritz (8e) (723-69-23). V.F. : Caméo (9e) (770-20-89) ; Bienvenüe-Montparnasse (15e) (544-25-02) ; Convention - St - Charles (15e) (579-33-00) ; Clichy - Pathé (18e) (522-37-41).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO, film américain de V. McVeety. V.O. : Ermitage (8e) (359-15-71), en soirée. V.F. : Rex (2e) (236-83-93) ; Rotonde (6e) (633-08-22) ; U.G.C. Odéon (6e) (325-71-08); Ermitage (8e), en matinée ; U.G.C. Gare de Lyon (12e) (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins (13e) (331-06-19) ; Mistral (14e) (539-52-43) ; Magic-Convention (15e) (828-20-64) ; Napoléon (17e) (380-41-46).
LE FANTOME DE HURLEVENT, film américain de A. Dawson. V.F. : Cluny-Palace (5e) (033-07-76) ; Marbeuf (8e) (225-47-19 ; Maxéville (9e) (770-72-86) ; les Images (18e) (522-47-94).

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 10 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits; 18 h. 30, L'île aux enfants; 18 h. 55, Feuilleton : La passagère; 19 h. 15, Une minute pour les femmes; 19 h. 45, Eh bien... raconte !; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : l'Avocat du diable, de R. Saltel, avec J.-N. Sissia, R. Manuel, F. Fleury.

Un avocat sans cause connaît soudain la célébrité en faisant acquitter un écrivain célèbre. Mais la vedette est-elle si innocente ?

22 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Isabelle et ses amis; 18 h. 40, C'est la vie; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Les Eygletière; 21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. (Femmes, femmes, femmes!).

Avec Mmes Emilie Carles (Une soupe aux herbes sauvages), *Me Gisèle Halimi et Martine Portnoé* (le Programme commun des femmes), *Annie Lebrun* (Lâchez tout !), *M. André Pérot* (le Pouvoir féminin) et *Mmes Michèle Perrein* (Entre chienne et louve), *Gabrielle Rolin* (A ces chères menteuses).

22 h. 45, Journal.
23 h. 55, Téléclub : Les sept péchés capitaux, de K. Weill et B. Brecht, adapt. G. Serreau, chorégraphie M. Sparembler, dir. musicale J.-Cl. Hartemann, réal. P. Badel (rediffusion).

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes; 19 h. 5, Emissions régionales; 19 h. 40, Tribune libre : le Rassemblement pour la République; 20 h., Les jeux.
20 h. 30, Série documentaire : La qualité de l'avenir. (La bataille des pollutions, sixième partie), d'E. Leguy et F. Williaume, réal. H. Polage.

La question de l'Etat — des Etats — est posée face à la pollution des trois éléments : terre, air, eau.

21 h. 30, Enquête : Les maîtres d'œuvre (Du bois dont on fait les charpentes), de J. Lallier et M. Tosello.
22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius », de G. Le Rouge; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne;
20 h., Fausses et vraie Jeanne d'Arc, par M. Schilovitz et J.-J. Bauchy; 21 h. 30, Semaines musicales dans la région Rhône-Alpes; 22 h. 30, Nuits magnétiques; à 22 h. 35, Récits, par F. Vénaille; 23 h. 20, L'art au féminin, par D. Boone; 22 h. 35, Musique et animation.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine; 19 h., Jazz time; 19 h. 45, Itinéraire musical de Clara Haskil : Beethoven, Mozart;
20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... Orchestre radio symphonique de Sarrebruck, direction H. Zender. Avec J. Kalischstein, piano : G. Scelsi, Mozart, Bruckner; 22 h. 15, France-Musique la nuit... grands crus : W. Mengelberg dirige Mahler; 0 h. 5, Paysages sonores.

SAMEDI 11 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

11 h. 15, Emission pédagogique; 11 h. 45, Ski : Slalom spécial hommes, à Chamonix; 12 h. 30, Cuisine légère; 12 h. 45, Jeunes pratique; 13 h., Journal; 13 h. 35, Les musiciens du soir; 14 h. 10, Restez donc avec nous; à 14 h. 15, La petite maison dans la prairie; à 15 h. 20, Miroir 2000; à 15 h. 50, Joe le fugitif; à 16 h. 20, Columbo; 18 h. 5, Trente millions d'amis; 18 h. 40, Magazine auto-moto; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre; 19 h. 45, Eh bien... raconte !; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Carlos); 21 h. 30, Feuilleton karaté : La légende des chevaliers aux 108 étoiles; 22 h. 25, Téléfoot.

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants; 12 h., Formation continue; 12 h. 30, Magazine « Samedi et demi » : M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche; 13 h. 35, Loto chansons (reprise à 17 h.); 14 h. 35, Les jeux du stade (rugby : Toulon-Brive); 17 h. 10, Des animaux et des hommes; 18 h., La course autour du monde; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2; 20 h., Journal.

20 h. 30, Finale des chiffres et des lettres; 21 h. 50, Entretien : Questions sans visage; 22 h. 40, Variétés : Drôle de baraque (les Mummenschanz).

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission de la caisse nationale d'allocations familiales : Et nos enfants ?; 18 h. 35, Pour les jeunes; 19 h. 5, Emissions régionales; 19 h. 40, Samedi entre nous; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Retransmission lyrique : *Fidelio*, opéra de Beethoven, par l'orch. du Capitole de Toulouse sous la direction de M. Plasson, les chœurs du Capitole sous la dir. de G. Lhomme, les chœurs du Grand Théâtre de Bordeaux sous la dir. de G. Winckler. Mise en scène à la Halle aux grains de Toulouse, par J. Lavelli.

23 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, Samedis de France-Culture : La mémoire collective ouvrière; 16 h. 20, Le livre d'or, avec le claveciniste R. Puyana; 17 h. 30, Pour mémoire; 18 h. 30, Entretiens de Carême; 19 h. 25, Hommage à P. Soupault;

20 h., « Nous n'irons plus au bois », d'Y. Martin, avec C. Laborde, E. Legrand; 21 h. 25, « Un cadavre sur mon tapis », de H. Kasper, avec O. Hussenot, R. Dubillard; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo; 14 h., Discothèque 78... La critique des auditeurs; 15 h., En direct du studio 118... Récital des jeunes solistes : « Sonate » (Liszt); 15 h. 45, Discothèque 78; 17 h., Musique au présent, en direct du studio 105, l'ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J.-P. Izquierdo... « les Vents » : « Intégrales » (Varèse), « Es Webt » (E. Nunes), « l'Instant d'après », création (X. Darasse), « Kassandra » (F.-B. Mache); 19 h. 15, Après-midi lyrique;

20 h. 5, Musiques oubliées : Sonate D. 821, « Appergione » (Schubert, G. Cafado), par l'Orchestre de la Radio de Hambourg, dir. H. Rosbaud; 20 h. 30, Musique à découvrir... Soirée hongroise : « Fantaisie pour piano » (Bakfark), « Suite hongroise pour piano » (S. Bertma), « Etudes pour piano » (Mosonyi), « Quatre Hommages pour quatuor d'instruments à vent » (L. Lajtha), « Improvisation pour cithare » (A. Bozay), « Improvisation pour quintette d'instruments à vent » (Z. Durko); 22 h., France-Musique la nuit : Tuyaux inspirés; 23 h., Jazz forum; 0 h. 5, Concert de minuit... « Surprises » : Mozart, Stravinski, Verdi; Fauré, Messager, F. Sinatra.

DIMANCHE 12 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques; 12 h., La séquence du spectateur; 12 h. 30, Bon appétit; 13 h., Journal; 13 h. 20, C'est pas sérieux; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche; 15 h. 30, Feuilleton : Paul et Virginie (rediff.); 16 h., Tiercé; 16 h. 5, Série américaine : L'île perdue; 16 h. 35, Sports première; 17 h. 50, Téléfilm américain : « l'île fantastique »; 19 h. 25, Les animaux du monde; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : GUNGA DIN, de G. Stevens (1909), avec C. Grant, V. McLaglen, D. Fairbanks Jr, S. Jaffe, E. Ciannelli, J. Fontaine (N.).

Trois sergents de l'armée britannique des Indes et un porteur d'eau indigène luttent contre les Thugs préparant le massacre des troupes anglaises.
D'après un poème de Rudyard Kipling, un excellent film d'aventures dans la tradition des « Trois Lanciers du Bengale ».

22 h. 25, Les grands mystères de la musique : Le miracle du « Messie » de Haendel, prod. B. Gavoty, réal. P. Nivollet.

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

10 h., Formation continue : Cousons cousine; à 10 h. 30, La confiance en soi; 11 h., La télévision des téléspectateurs en super-8; 11 h. 25, Concert : Concerto pour orchestre, de B. Bartok, par l'orch. philharmonique de Strasbourg, dir. A. Lombard; 12 h., Bon dimanche; 12 h. 5, Blue Jeans 1978; 13 h., Journal; 13 h. 25, Grand album; 14 h. 30, Dessin animé; 14 h. 35, Série américaine : Drôles de dames; 15 h. 30, La lorgnette; 16 h. 20, Muppet show; 16 h. 45, L'école des fans; 17 h. 25, Monsieur Cinéma; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche; 19 h., Stade 2; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Musique and Music; 21 h. 40, Documentaire : Arts et arbres, réal. F. Reichenbach.

Le cinéaste filme les richesses naturelles et architecturales de la province française, dans une coproduction A 2-ministère de la culture et de l'environnement.

22 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial mosaïque; à 10 h. 30, Mosaïque; 16 h. 35, Enquête : Les maîtres d'œuvre (Du bois dont on fait les charpentes, reprise de l'émission du 10 février); 17 h. 20, Les solistes de Zagreb (« Cinq mouvements pour quatuor à cordes opus 5 » de Weber, et « Divertimento » de Bartok); 18 h. 25, Cheval, mon ami; 18 h. 50, Plein air; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM; 19 h. 35, Feuilleton pour enfants : L'Odyssée de Scott Hunter; 20 h. 5, Hexagonal : Histoires de France (Notre premier prince, d'A. Conte, réal. D. Georgeot); 20 h. 30, Pirates de la mer (en Aquitaine); 21 h. 20, Journal.
21 h. 35, L'homme en question : le professeur Léon Schwartzenberg (coauteur avec Pierre Viansson-Ponté de « Changer la mort »).
22 h. 40, FILM (cinéma de minuit, cycle Aspects du cinéma italien) : Le bel Antonio, de M. Bolognini (1960), avec M. Mastroianni, C. Cardinale, P. Brasseur, R. Morelli, T. Milian (v. o. sous-titrée, N. rediffusion).

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, « Alceste », d'Euripide, avec D. Manuel, R. Varte, adapt. G. Audisio, réal. B. Horowicz; 15 h. 30, Libre parcours récital, avec l'Ensemble instrumental de Gennevilliers (Durko, Bartok, Kodaly, Grisey, Brahms); 16 h. 45, Conférence de Carême; 17 h. 35, Rencontre avec M. Clavel; 18 h. 30, Ma non troppo; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes;
20 h. 5, Poésie : Dominique Labarrière et Yves Buin; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique; 23 h., Black and Blue; 23 h. 50, Poésie : D. Boulanger.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 40, Jour J de la musique; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Cosi fan tutte » (Mozart); 17 h., Le concert égoïste de Pierre Schaeffer : Bach, Beethoven, Fauré, Duparc, Schumann, Schubert, L. Boulanger, Chansons, Monteverdi, Pergolèse; 19 h. 35, Jazz vivant (Ram Blake et Carla Bley);
20 h. 30, Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. H. Bruun, avec L. Dumont : « Ouverture académique, opus 18 » (Brahms), « Quatrième Symphonie, opus 29 » (Nielsen), « Fantaisie pour piano » (Debussy); 22 h. 15, France-Musique la nuit : ... Folk America : « Old Time Fiddler »; 0 h. 5, Si les contes m'étaient « musiqués »; 1 h., Méridiens nocturnes : Europe-Afrique occidentale (Mahler, Britten, Ravel, Falla, Bartok et folklore africain).

Une sélection pour le week-end

● « FIDELIO », PAR LAVELLI

Les « aficionados » de l'art lyrique — ils ont décidément beaucoup de chance ces temps-ci — et tous les autres télé-spectateurs doivent résister aux médiocres séductions de Carlos sur la « une » et se retrouver au rendez-vous que leur ont ménagé avec Beethoven et son unique opéra *Fidelio* l'équipe toulousaine de Michel Plasson et le metteur en scène argentin Jorge Lavelli. Pour mieux enregistrer la voix de la belle Roumaine qui incarne l'héroïne (Maria Slatinaru) et celle de Ludovic Spiess (Florestan) une forêt de micros (invisibles) ont été installés sur la scène circulaire de la Halle aux grains.

Ce qui ne remplace pas, malheureusement, un relais stéréo sur France-Musique. (Samedi, FR 3, 20 h. 30.)

● MIMES ET MASQUES

Ils sont trois : deux Suisses (Andres et Bernie); une Italienne (Floriana); en fait, ils sont dix, ils sont cent, tantôt huîtres, tantôt chameaux, singes ou grenouilles, au gré de métamorphoses qui affectent et leurs gestes et leurs masques. Les Mummenschantz, invités à « Drôle de baraque », sont tout bonnement extraordinaires. (Samedi, A 2, 22 h. 40).

● LA MORT EN QUESTION

Agrégé de cancérologie, placé à la tête d'un service de chimiothérapie et d'immunologie à l'hôpital de Villejuif, le professeur Léon Schwarzenberg sera-t-il vraiment mis « en question » par Marc Oraison, Bernard Pierquin, cancérologue, Louis René, président de l'ordre des médecins pour la région parisienne, et Philippe Boegner, qui a eu le cancer et qui est guéri ? (Dimanche, FR 3, 21 h. 35.)

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 10 FEVRIER

— Un débat sur la politique économique oppose *MM. René Monory*, ministre de l'industrie, et *Jacques Marette*, député R.P.R. du 15e arrondissement, à *MM. Jean-Pierre Chevènement*, membre du bureau exécutif du P.S., et *Charles Fiterman*, secrétaire du comité central du P.C., sur Europe 1, à 19 heures.

— *M. Michel Durafour*, ancien ministre, membre du bureau du parti radical, est l'invité de R.M.C., à 19 heures.

— Un débat sur l'inflation et le chômage réunit *MM. Claude Quin*, conseiller (P.C.) de Paris, *Jean-Louis Berthet* (P.R.) et *Roger Partrat*, député (C.D.S.) de la Loire, au cours du magazine « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

SAMEDI 11 FEVRIER

— *M. Robert Fabre*, président du Mouvement des radicaux de gauche, participe au magazine « Samedi et demi » sur A 2, à 12 h. 30.

— *M. Jean-Pierre Soisson*, secrétaire général du P.R., est l'invité du journal inattendu de R.T.L., à 13 heures.

— Au cours de l'émission « Les quatre vérités », *M. Marcel Jullian*, ex-P.-D. G. d'Antenne 2, répond aux questions des journalistes, sur R.M.C., à 13 h. 30.

DIMANCHE 12 FEVRIER

— *M. Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T., est interrogé au Club de la presse d'Europe 1, à 19 heures.

● *L'assemblée générale des grévistes de l'Institut national de l'audio-visuel*, réunie le jeudi 9 février, en fin d'après-midi, au centre de Bry-sur-Marne, a voté la poursuite de la grève. L'occupation des locaux du centre a toutefois été suspendue pour faciliter les négociations, qui se sont ouvertes, ce vendredi 10 février, à 9 h. 30, avec la direction générale de l'Institut : sont en discussion l'emploi, les salaires et l'éventuelle réintégration de de Mme Patricia Guy à la Société française de production. Les personnels de tous les centres en grève de l'Institut national de l'audiovisuel sont convoqués en assemblée générale ce vendredi à 15 heures.





CARNET

Naissances

— Mme Sydney Barlow est heureuse de faire part de la naissance de

Caroline,

au foyer de ses enfants, Yves BARLOW et Mme, née Laurence Brunet.
59, rue Devildé, 37100 Tours.

— M. José-Marie BOIVIN et Mme, née Christine de Jurquet des La Salle, et Pénélope, ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Mathias,

le 27 janvier.
11, boulevard Pereire, 75017 Paris.

— Mélanie, Simon, Marie-Paule et Patrick FRANCÈS sont heureux d'annoncer la naissance de

Benjamin,

le 7 février 1978.
Clinique du Belvédère, Boulogne.

Décès

— M. et Mme Alain Béché et leurs enfants,
M. et Mme Victor Jakovcic et leurs enfants,
Mme veuve Albert Béché,
Mme veuve Georges Dupeux et ses enfants,
M. et Mme Robert Béché et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Paul Doumange et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice BÉCHÉ,

leur père, beau-père, grand-père, fils, frère, beau-frère et oncle, survenu pieusement le 8 février 1978, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, à Nogent-sur-Marne.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Sainte-Marie des Vallées, rue Pierre-Virol, à Colombes, samedi 11 février, à 10 heures précises, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière ancien de Saint-Germain-en-Laye, à 11 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. et Mme A. Béché,
Résidence de l'Ile-Caroline, B A 3,
94420 Le Plessis-Trévise.

— M. et Mme Bernard de Lapparent, sa sœur et son beau-frère, leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Marie-Suzanne Cavaignac, sa sœur,
Les familles du Castel, Mangin, Train, Lemonon, Beaujard, Roger, Boyer-Chammard et Homolle,
Ses nombreux amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

colonel (C. R.)
Godefroy CAVAIGNAC,

commandeur de la Légion d'honneur, rappelé à Dieu *le 6 février 1978*, à l'âge de soixante-douze ans.
Les obsèques auront lieu en l'église de la Trinité, Paris (9e), le lundi 13 février 1978, à 10 h. 30; elles seront suivies de l'inhumation au cimetière Montmartre, dans le caveau de famille.
14, rue de Longchamp, 75116 Paris.
14, rue Paul-Bernard,
47300 Villeneuve-sur-Lot.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Pierre DUCROCQ,
dit Christian Lude,

Le service religieux en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine, Paris (4e), sera célébré le samedi 11 février 1978, à 15 h. 45.

— La sœur, les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de

Mme veuve Louis, Maurice FLAMENT,
née Marie Goutenègre,
ancien membre
de la première section de la S.F.I.O.,
médaille militaire,
Medal of Courage,
Medal of Freedom,

ont la tristesse d'annoncer son décès, survenu à Genève dans sa quatre-vingt-dix-septième année, le 1er février 1978.

— M. et Mme Guy Faiveley,
M. et Mme Michel Audras et leur fille,
M. et Mme Olivier Oudot et leurs enfants,
Mme Lucien Médan,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henry FOIX,
née Antoinette Laurent,

survenu *le 7 février*.
La cérémonie religieuse aura lieu à Notre-Dame d'Auteuil, le lundi 13 février, à 10 h. 30, et l'inhumation au cimetière de Dijon, à 16 h. 15.
15 bis, avenue Théophile-Gauthier, 75016 Paris.
Ni fleurs ni couronnes.

— Christian Grisot et Sylvain,
Emmanuel et Roseline Pourtal,
Cécile et Jean-Paul Leroux, Christophe, Etienne et Rémi,
Charles et Marie-Jeanne Grisot,
Bernard et Marie-Agnès Grisot, Florence et Magali,
Jean-Pierre Grisot,
Les familles Pourtal, Langlet, Grisot, Garnier,
Les amis de Martine et de Christian,
ont la peine d'apprendre la mort accidentelle de

Martine GRISOT,
née Pourtal,

à l'âge de vingt-cinq ans, le 2 février 1978.
Les obsèques ont été célébrées à Aix-en-Provence le 4 février.

« A celui qui a soif, je donnerai la source d'eau vive. »
(Jean IV, 10.)

— Nous apprenons le décès de

M. Eugène LE BORGNE,
agrégé de l'Université,
docteur ès sciences.

[Né le 22 juin 1913, à Pédernec (Côtes-du-Nord), agrégé et docteur en sciences physiques, Eugène Le Borgne a enseigné au lycée de Pontivy, puis au lycée Louis-le-Grand de Paris ; il est entré en 195[illegible] comme physicien adjoint à l'Institut de physique du globe de Paris pour y fonder le laboratoire de géomagnétisme interne. Il a été un pionnier dans l'étude des propriétés magnétiques du sol et a ainsi donné aux archéologues une méthode de prospection très utilisée. Il a été pendant dix ans le maître d'œuvre du grand programme de levés aéromagnétiques, accompli sous la double impulsion du C.N.R.S. et de l'INAG. Eugène Le Borgne a été de 1959 à 1969, professeur à l'Ecole nationale des sciences géographiques.]

— Mme André Picard,
M. et Mme Jacques Picard et leurs enfants,
M. et Mme Claude Picard et leurs enfants,
M. et Mme Georges Picard,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André PICARD,

survenu le 6 février, après une courte maladie, dans sa quatre-vingt-troisième année.
Selon la volonté du défunt, les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
15, rue Faraday, 75017 Paris.

Remerciements

— Mlle Raymonde Lombart,
Et toute la famille de

M. le chanoine
Raymond VANCOURT,

remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

— Dans l'impossibilité de répondre personnellement à tous les témoignages de sympathie dont ils ont été entourés à l'occasion du décès du

professeur Robert WAITZ,

Mme R. Waitz et ses enfants remercient très sincèrement tous ceux qui, par leur présence et l'envoi de messages, se sont associés à leur peine.

Messes

— Pour le quatorzième anniversaire de la mort de

Paul BAUDOUIN,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui furent ses amis en union de prière avec les messes qui seront dites à l'abbaye du Bec-Hellouin et en l'église de Saint-Pierre d'Epernon.

Soutenance de thèse

Doctorat d'Etat

— Samedi 11 février, à 14 h. 30, université René-Descartes, amphithéâtre Durkheim, M. Claude Tapia : « Colloques et sociétés ; Analyse des fonctions sociales des colloques ».

Communications diverses

Lutte contre le tabac

Trois journées spéciales pour les personnes désirant cesser de fumer.
Applications des dernières méthodes « anti-tabac » à l'oreille : implant, agrafe, thermopoint.
Se présenter samedi 11, dimanche 12 et lundi 13 février 1978, de 8 heures à 19 heures, Centre physio-france, 9, avenue du Président-Wilson, Paris (16e). Métro Alma-Marceau. Tél. : 723-59-59.

AUJOURD'HUI

Visites, conférences

SAMEDI 11 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, mairie du IVe, place Baudoyer, Mme Legregeois : « La rue Vieille-du-Temple ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Allaz : « Hôtel de Sully ».

15 h., 45, rue d'Ulm, Mme Lemarchand : « L'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm ».

15 h., métro Cardinal-Lemoine, Mme Pennec : « L'hôtel Le Brun et le collège des Ecossais ».

15 h., façade, portail central, Mme *Zujovic* : « *Histoire* de Notre-Dame de Paris ».

15 h. 30, hall gauche, *côté* parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-*Laffitte* ».

16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme *Guillier* : « Châteaux, manoirs, demeures de Normandie » (Caisse nationale des monuments historiques).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, professeur Jean-Luc Gonneau : « Autogestion : oui ou non ? » ; professeur Louis Forestier : « Maupassant le mal-aimé » ; M. Léo Hamon : « Une République présidentielle » (Club du Faubourg).

13 h., 15 h. 30, 18 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale » (entrée libre).

15 h., salle des Monuments français, palais de Chaillot, Mme Saint-Girons : « En Sicile, somptuosités des architectures normandes ».

15 h., 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Père Francis Elliott : « L'énergétique dans l'œuvre du Père Teilhard de Chardin » (Fondation Teilhard-de-Chardin).

15 h. 30, musée Guimet, 6, place d'Iéna, Mme C. Valluy : « L'art de la Chine » *(entrée gratuite)*.

17 h., 292, rue Saint-Martin, M. Louis-René Petit : « Le vitrail en béton » (Conservatoire national des arts et métiers).

21 h., musée Guimet, 6, place d'Iéna, M. Claude Rengiet : « Multiple Turquie entre Asie et Europe, entre Orient et Occident ».

DIMANCHE 12 FEVRIER

VISITES *GUIDEES* ET *PROMENADES*. — 10 h. 30, 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Zujovic : « Cent ans de République ».

15 h., 63, rue de Monceau, Mme Allaz : « Musée Nissim de Camondo ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier : « Hôtel de Sully ».

15 h., métro Censier-Daubenton, Mme Pennec : « Saint-Médard ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de *Maisons-Laffitte* ».

17 h. 15, palais de Chaillot, salle du Musée des *monuments français*, Mme Saint-Girons : « Châteaux prestigieux en Normandie ».

CONFERENCES. — 15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale » (entrée libre).

15 h., 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie : « Le mystère humain » (Ecole internationale de la Rose-Croix d'or).

9 bis, avenue d'Iéna, M. Roger Orange, 15 h. : « Pérou, Bolivie » ; *17 h.* : « Survol Equateur, Amazonie, Colombie » (projections).

15 h., 35, rue de Sèvres, M. Jacques Nantet : « Comment rénover la vision réciproque de Moïse, de Jésus et de Mohammed par le juif, le chrétien et le musulman » (Fraternité d'Abraham).

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, Mme Odette Boucher : « Pompéi vivante » (les Artisans de l'esprit).

17 h. 30, musée Guimet, 6, place d'Iéna : « Auvergne en majesté » *(projection)*.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10.FEV.1978 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 11-II-78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 10 février à 0 heure et le samedi 11 février à 24 heures :

Samedi, les nuages seront abondants dans la plupart des régions. Les perturbations associées à la zone dépressionnaire précitée apporteront des chutes de neige, et parfois du verglas. Ces dernières seront surtout localisées le matin du Limousin au Bassin parisien, aux Ardennes et au nord des Alpes, ainsi qu'en moyenne et haute montagne sur les Pyrénées. Sur le pourtour méditerranéen, les précipitations prendront un caractère d'averses (de pluie près des côtes) et seront localement accompagnées d'orages. Dans la journée, *ce temps médiocre* persistera, mais en s'atténuant un peu, les *précipitations* prenant un caractère plus discontinu.

Les vents, orientés entre nord-est et sud-est selon les régions, seront *généralement* assez forts ; ils seront forts près de la Méditerranée, ainsi que sur la Manche et le golfe de *Gascogne*.

Les températures varieront peu, sauf en ce qui concerne les températures minimales sur le Nord et le Nord-Est, où elles seront un peu moins basses que vendredi matin.

Vendredi 10 février, à 7 heures, la *pression atmosphérique réduite au* niveau de la mer était, à Paris-Le *Bourget*, de 1 004,1 millibars, soit 753,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 février ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Ajaccio, 12 et 9 degrés ; Biarritz, 4 et 1 ; Bordeaux, 4 et —1 ; Brest, 2 et —1 ; Caen, 0 et —3 ; Cherbourg, 0 et —1 ; Clermont-Ferrand, 1 et —3 ; Dijon, —1 et —3 ; Grenoble, 4 et —1 ; Lille, —1 et —4, Lyon, 3 et —2 ; Marseille, 6 et 4 ; Nancy, 0 et —4 ; Nantes, 1 et —1 ; Nice, 9 et 4 ; Paris-Le Bourget, 1 et —2 ; Pau, 3 et 0 ; Perpignan, 5 et 4 ; Rennes, 1 et —1 ; Strasbourg, 0 et —5 ; Tours, 0 et —2 ; Toulouse, 4 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 9 degrés ; Amsterdam, —2 et —5 ; Athènes, 15 et 6 ; Berlin, —1 et —7 ; Bonn, 0 et —3 ; Bruxelles, 0 et —4 ; îles Canaries, 19 et 15 ; Copenhague, —4 et —6 ; Genève, 0 et —4 ; Lisbonne, 13 et 7 ; Londres, 1 et —3 ; Moscou, —4 et —6 ; Nairobi, 27 (max.) ; New-York, —2 et —9 ; Palma-de-Majorque, 14 et 5 ; Rome, 10 et 5 ; Stockholm, —5 et —13.

LOTO

TIRAGE N° 6
DU 8 FEVRIER 1978

5 — 8 — 10 — 11 — 27. — 33.

NUMERO COMPLEMENTAIRE 47

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS NUMEROS	259 919,60 F
5 BONS NUMEROS numero complémentaire	63 468,70 F
5 BONS NUMEROS	2 895,10 F
4 BONS NUMEROS	67,00 F
3 BONS NUMEROS	6,50 F

PROCHAIN TIRAGE LE 15 FEVRIER 1978

VALIDATION JUSQU'AU 14 FEVRIER 1978 APRES-MIDI

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 10 février 1978 :

DES DECRETS

● *Portant majoration* de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat à compter du 1er février 1978 ;

● Modifiant le décret n° 64-11 *du 3 janvier 1964 relatif à l'organisation* des responsabilités territoriales de défense dans les *départements et territoires d'outre-mer* ;

● Modifiant le décret n° 73-894 du 14 septembre 1973 fixant les modalités particulières d'application dans les départements de la *Guadeloupe*, de la *Guyane*, de la Martinique et de la Réunion, de la loi n° 72-11 du 3 janvier 1972 instituant l'aide judiciaire et du décret n° 72-809 du 1er septembre 1972 modifié portant application de ladite loi ;

● Portant application, pour ce *qui concerne le commerce* de la porcelaine, de la loi du 1er août 1905 modifiée sur la répression des fraudes.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 994

HORIZONTALEMENT

I. Pour la tenir *éveillée*, *il* ne faut pas *hésiter* à la *frapper* ; Partit ailleurs (épelé). — II. Fait en sorte que sa conduite soit irréprochable ; Fut particulièrement éloquent. — III. Il montra beaucoup d'adresse dès sa première affaire ; Crier comme un porteur de bois ; Article. — IV. Mis en liberté surveillée ; Département ; Un garçon entraînant. — V. Firent les bleus. — VI. Verdoient en Argentine ; Peuvent donc prendre à leur compte la malédiction de l'ecclésiaste. — VII. Ne cache pas *sa préférence* ; Lance ; Paradoxalement beau lorsqu'il est parfait. — VIII. Finissent par se dissiper tôt ou tard ; Partit en croisière avec une poule et un secrétaire. — IX. Orientation ; Elle *ventile* (épelé) ; Courant d'air. — X. Produit de l'encre en assez grande quantité ; Court à Paris. — XI. Ralentit dans les descentes. — XII. Diminue la valeur d'un *bien* ; Dépend d'Alès. — XIII. Correctes ; Murmure en courant. — XIV. Note ; Symoble ; Prénom ; Vieux mot ; Début d'une *forte* quinte. — XV. Ne *manquent* pas de *tranchant* ; Pour mieux les apprécier, il est recommandé de fermer les yeux.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I		■										■			
II									■						
III				■		■						■			■
IV			■		■							■			
V									■		■		■		■
VI							■								
VII					■					■					
VIII									■				■	■	
IX				■				■							
X	■	■	■							■					
XI												■		■	■
XII						■	■								
XIII	■											■	■		
XIV			■			■				■			■		
XV							■								■

VERTICALEMENT

1. Se montre généralement très généreux dans les galas de bienfaisance ; Abréviation ; Pratiques consacrées. — 2. Des êtres qui ne manquent *pas de sang... froid* ; Belge édifiant. — 3. Juge ; Illusoire ; Vient de rire. — 4. Pronom ; Fait preuve d'un certain optimisme ; Se montrer plus ou moins adroit. — 5. *Abréviation* commerciale ; Grecque ; Se referme avec le temps. — 6. En soie ; Porterait atteinte. — 7. Incendiaire ; Accompagne un oui ou un non ; Pronom. — 8. Suivies ; Ont donc changé de couleur. — 9. Symbole ; Devant le *nom d'un apôtre* ; Conduirai. — 10. Discrètement colorées ; Conjonction ; Frétille dans l'eau. — 11. Indique, en Russie, que certains n'ont pas envie de souscrire ; Point unies. — 12. A respecter ! ; Abrévation. — 13. S'ennuie peut-être ; Quelques pas en Chine ; Le reste d'une *soustraction...* lorsqu'on n'a rien oublié. — 14. Roi d'Israël ; Unité de lustre ; Brillants jaboteurs. — 15. Joue son rôle dans le triomphe comme dans la bataille ; A sa juste place entre une robe et une culotte ; *Sont l'objet d'études* assez poussées.

Solution du problème n° 1 993

Horizontalement

I. Mouchoirs. — II. Intrus ; Aï. — III. Iambe. — IV. Relit ; Aod. — V. Epierait. — VI. At ; Emèse. — VII. Creuses. — VIII. Esse ; Di. — IX. Té ; Serrer. — X. T.S.F. ; Vie. — XI. Opèrent.

Verticalement

1. Mitre ; Cette. — 2. On ; Eparses. — 3. Utilités ; Fô. — 4. CR ; *Ie* ; Ues. — 5. *Huîtres* ; Eve. — 6. Osa ; Amerrir. — 7. Maies (huches à pain) ; Rée. — 8. Rabots ; Dé. — 9. Sied ; Emirat.

GUY BROUTY.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Filiale Française
important groupe pétrolier
recherche

JEUNES INGÉNIEURS COMMERCIAUX
DIPLOMÉS HEC, ESSEC
SUP. de CO. ou équivalent

Libérés du service national
2 ans d'expérience problèmes de contacts commerciaux et gestion souhaitée
pour postes

Attachés Commerciaux
suivant besoins de la Société en résidence Paris ou Province.

— Nombreux déplacements ;
— Formation complémentaire assurée ;
— Possibilité développement carrière en fonction aptitudes.

Adresser curriculum vitae et photo à n° 48.952, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL
recherche pour Algérie

2 VISITEURS MÉDICAUX
secteurs ALGER et ORAN

Conditions impératives pour examen candidature :
— être de nationalité algérienne ;
— posséder voiture en excellent état ;
— avoir déjà l'expérience de la profession ;
— être en possession de la carte visiteur médical en cours de validité.

Recrutement prévu 2e quinzaine février 1978

Adres. C.V. et photo ss nw 48.699 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er qui transmettra

IMPORTANTE SOCIETE FAISANT PARTIE D'UN GROUPE MULTINATIONAL
recherche
POUR SA DIVISION ELECTRONIQUE ETABLIE A ORLY

UN TECHNICIEN MISE AU POINT
DEUX TECHNICIENS ÉTUDES

Titulaires DUT ou BTS électronique pour circuits logiques, pour automatismes et circuits analogiques (BF).

UN DESSINATEUR

Pour implantation de circuits imprimés.
Pour ces postes, il est demandé quelques années d'expérience.

UNE STANDARDISTE DACTYLO

Bonne pratique de la dactylo indispensable.
Avantages sociaux. Restaurant d'entreprise.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prét. ss réf. 1.170 à SWEERTS - B.P. 289 - 75424 Paris Cedex 09, qui tr.

GROUPE IMPORTANT SPECIALISE DANS LES SERVICES PUBLICS ROUTIERS
recherche
pour banlieue Ouest et Sud Paris

2 INGÉNIEURS
ARTS et MÉTIERS ou équivalent

28 ans mini. Postes opérationnels exigeant le sens du commandement, de l'organisation, le goût du contact commercial.

Envoyer C.V. man. photo et prét. à CAMPBELL, Boîte Postale 57 - 75824 PARIS CEDEX 17.

Important Groupe à vocation internationale
(C.A. 1,5 MILLIARD - 35 FILIALES)
recrute

JURISTE D'ENTREPRISE

LE POSTE EST A POURVOIR AU SERVICE JURIDIQUE DU SIÈGE

Nous recherchons :
— candidat licencié en droit, 30 ans minimum, spécialisé depuis plusieurs années en DROIT ET FISCALITE DES SOCIETES, bon rédacteur.

Nous offrons :
— poste d'adjoint direct du Responsable du Service ;
— situation stable au sein d'un Groupe dynamique et en expansion.

C.V., photo et lettre d'accompagnement avec salaire demandé sont à env. s/n° 48.814 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
80 km Ouest Paris
recherche

PHARMACIEN

Expérience souhaitée :
FABRICATION OU GALENIQUE INDUSTRIELLE

Adresser C.V. manuscrit + photo et prétentions à PARIS REGIES (réf. DM 2067) 28, rue du Sentier - 75002 PARIS.

FILIALE SOCIETE AMERICAINE
recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Expérience comptable et anglais indispensable.
Envoyer C.V. sous référence N° T 03048 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

Sté proche banlieue Sud Paris recherche :
ANALYSTES PROGRAMMEURS
Expér. (minim. 4 ans expér.) connaissant 2 langages (assembleur IBM indispensable) et ayt une solide formation comptable. Adr. C.V. et prét. ss réf. 7.720 P. LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

GRANDE ENTREPRISE NATIONALE Sud Paris
recherche
INGÉNIEUR Gde ÉCOLE
(Centrale, Sup. Aéro ou équiv.)
— Age : 30 ans environ ;
— Ayant de bonnes connaissances en aérodynamique et en thermique, pour l'étude et la mise au point de procédés nouveaux.
Adresser C.V. avec photo à : Société SETRID, 76, r. Daguerre 75014 PARIS qui transmettra.

Organisme de formation
recherche :
PROFESSEUR
MATHEMATIQUES
PROFESSEUR
POST-ALPHABETISATION
libre mercredi matin.
Téléphone : 227-85-73, poste 42.

IMPORTANTE SOCIETE
(Paris - La Défense)
recherche pour son Informatique de Gestion des ANALYSTES-PROGRAMMEURS
(DUT ou équivalent)
Ecrire : M. RENAUT
Boîte Postale 97
92405 Courbevoie Cedex

Directeur Agence de Voyages rech. p. PAPEETE (TAHITI) COLLABORATEUR, célib. 27 a. min. av. bonnes réf. comptables, parlant, écriv. couram. anglais. Situation intéressante. Tél. du lundi 13 au samedi 18 février : 727-19-86 ou 704-23-04, P. 180

Dans le cadre de son développement
Importante Société Nord région parisienne
recherche
RESPONSABLE TECHNICO-COMMERCIAL
de ses ventes ESTERS et dérivés d'acides gras.
La rémunération sera fonction de l'expérience réelle du candidat.
Adresser C.V., photo et prétentions à Mme LEROY, 22, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

Importante Société Nord région parisienne
recherche
LE FORMULATEUR ET L'APPLICATEUR
de ses résines pour peintures industrielles. La rémunération sera fonction de l'expérience réelle du candidat.
Adr. C.V., photo et prétentions à Mme LEROY, 22, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

CENTRE CHIRURGICAL MARIE-LANNELONGUE
133, avenue de la Résistance, 92350 Le Plessis-Robinson
recherche
LABORANTINE
titulaire B.T.S. et certificat capacité de prélèvements.
Libre de suite.
Tél. pr r.-vs 630-21-33, p. 36-96.

Société industrielle région MONTARGIS
recherche
UN CADRE
ayant sens autorité, organisation, efficacité et solide expérience professionnelle pour diriger SES SERVICES DE MAGASIN :
comptabil. matière, mouvements, arrivages, expéditions.
Adresser C.V. à n° 2.066, Emplois et Entreprises, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

URGENT
Société de services en informatique recherche
2 INGÉNIEURS-ANALYSTES
pour travaux de programmation scient., contrat 4 mois avec possibilité de prolong. Sal. 6.500 F mens. Tél. pour r.-vs 525-28-38.

SOCIETE 60 km NORD-OUEST PARIS - rech.
RESPONSABLE I.B.M. 32
Niveau DUT
Si possible expérimenté position AGENT MAITRISE
Possibilité logement
Ecrire : n° 48.834 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra. Paris (1er), qui transmettra.

IMPTE SOCIETE QUARTIER NATION
recherche
CHEF DE BUREAU DU PERSONNEL
(HOMME ou FEMME)
Connaissance des lois sociales et expérience sérieuse exigées
C.V. et prétentions à adresser à n° 50.260 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

représent. offre

Fonderie ARDENNES rech. Représentants ou mandataires, qq. connaiss. techn. Introduits chez constructeurs.
1 Représentant pour départem. : 60-95-76-27
1 Représentant pour départem. : 91-92-78-28
1 Représentant pour départem. : 67-68-70-88-25-90
1 Représentant pour Allemagne, région KOLN-DUSSELDORF
1 Représentant pour Allemagne, rég. FRANKFURT-STUTTGART.
Ecrire : FONDERIES VIGNON, 08490 HARAUCOURT

Sté J.B.
recherche
REPRÉSENTANTS MULTICARTES
« articles pour chiens, vêtements, etc. »
Envoyer C.V. et prétentions : 80, rue de la Madeleine 60420 MAIGNELAY

travaux à façon

Peintures, Sols, Agencements par Entreprise, sér. références, effectue rapidem. tous travaux coordination - Devis gratuit. - Tél. 368-47-84 et 893-38-02.

capitaux ou proposit. com.

Brésil, possédons « show romm » (surf. vente prof.) SAO-PAULO, rech. nouveaux produits, contr. licences. représentat. Etudierons toutes propositions. Ecrire rapidement à HORLAVILLE, 5, r. Daumier. — 75016 PARIS.



emplois régionaux

POUR SA DIRECTION REGIONALE A NANCY
BANQUE DÉPOTS PRIVÉE
recherche
CADRE COMMERCIAL

Ayant expérience bancaire ou diplômes universitaires - Poste évolutif.
Salaire adapté à l'expérience et au dynamisme du candidat.

Envoyer C. V. et photo à n° T 03121 M, REGIE-PRESSE, 85 ter, rue Réaumur, Paris-2e.

E.N.S.A.E. Sup. Aéro rech. pr octobre 1978 un professeur de mathématiq. pr emploi à plein temps. Format. souh. : diplôme ingén. suivi agrégat. ou doctorat Etat, possibil. participer recherche en mathématiques. C.V. et photo à adresser à Directeur adjoint E.N.S.A.E., B.P. 4032, 31055 TOULOUSE CEDEX.

Société VAR
recherche
UN INGÉNIEUR SUPELEC
ou équivalent. 2-3 ans expérience industrielle dans étude, mise au point systèmes utilisant micro-processeurs INTER ou TEXAS.
Adresser C.V. à Mme LAMY, THIVILLIER DARRAS (900) 164, Fg-St-Honoré, 75008 Paris

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE BARCELONNETTE
recherche
COORDINATEUR DE DÉVELOPPEMENT
pour mener actions économiques en milieu rural (création d'emplois, tourisme rural...). Expérience concrète indispensable. Lettre manuscr., curriculum vitae et prétentions à adresser à S.I.V.M. La Sapinière 04400 BARCELONNETTE

Rech. COMPTABLES qualifiés; rég. Savoies. Ecrire avec C.V. HAVAS CHAMBERY, n° 5.144.

T.I.T.N. SELECTION
recherche pour son agence d'AIX-LES-MILLES (13)
INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
grande école ou équivalent; plusieurs années d'expérience dans les domaines techniques systèmes temps réel, acquisition de données, télétraitem., process contrôle sur mini-calculateurs.
Envoyer C. V., prétentions et photo
1, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

Entreprise Bâtiment
recherche
INGÉNIEUR
E.T.P. - C.H.E.C. - A.M.
pour bureaux d'études et d'exécution - Expérience appréciée. Envoyer C.V. + photo à J.-C. SAVOIE, rue A.-Fresnel, BP 113 37170 CHAMBRAY-LES-TOURS.

demandes d'emploi

NATIONALITÉ SYRIENNE - ÉTABLI AU LIBAN
COMMERÇANT, 47 ans
dynamique technico-commercial 10 ans exp. banc.
20 ans expérience textiles et filatures
Quadrilingue : AR., FR., ANGL., ITAL.
CHERCHE SITUATION EN FRANCE
Voyageur délégué commercial pour M.O. et IT.
Nombreux contacts sérieux :
Syrie, Liban, Arabie saoudite, Yémen Nord, Italie
LIBRE FIN JUIN

Ecrire n° 2 251 « le Monde » Publicité
5, rue des Italiens — 75427 PARIS-9e

DIRECTEUR RELATIONS SOCIALES
Formation supérieure
Grandes écoles, gestionnaire dynam., haut niveau.
Les relations humaines sont en tête de ses préoccupations. Négociateur à l'échelon le plus élevé, possédant gde expérience avec partenaires sociaux syndicaux et patronaux. - Recherche Direction relations humaines ou administratives
France, Afrique, étranger.
Ecr. n° 3.583 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui trans.

J. Hme, 37 ans, 15 ans B.E. connaissance complexe sidérurg. OFF - ON - SHORE, sér. référ., CONNAISS. ANGLAIS, accepte
DEPLACEMENT ETRANGER
AVEC FAMILLE
Recherche poste
INGÉNIEUR ÉTUDE
ELECTRIQUE
Quellié Michel FJORDBRISVEIN 11 SOLA - 4050 NORWAY.

Jeune Homme 26 ans, recherche emploi de bureau Comptabilité, clients, fourn. Libre de suite. M. Sy Abdoulaye, 216 bis, rue Saint-Denis - 75002 Paris

Rech. emploi Vendeuse ou aide Vendeuse Librairie, Papeterie-Presse, 16 ans d'expérience. Tél. : 343-91-83, de 9 h à 12 h

Directeur commercial 32 ans cherche société dynamique région LIMOUSIN-QUERCY. T.B. introduction, libre 3 mois. Ecr. n° 2 259, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGÉNIEUR CIVIL DES MINES
27 a., bon. expér. de l'entreprise rech. poste de direction développement, relance des activités. Contrat à durée déterminée acceptée. Tél. 16 (4) 457-42-45.

H. 30 a., acheteur PHOTOGRAPHE, dipl. d'Etat, longue expér. achats en image et son, bazar, etc. ds grande centrale française, formation gestion, vente. Disponible, ch. poste à respons. Ecr. n° 2 228, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

cours et leçons

MATH. Rattrapage par Professeur expérimenté Tél. 278-77-71

enseignement

L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH
NORWICH, NORFOLK NR1 1LG

Cours intensifs d'anglais à tous niveaux.
Cours spécialisés d'anglais ; pour études scientifiques ; pour études commerciales ; pour secrétariat. Trimestres commencent septembre, janvier, avril. Cours d'été de 4 semaines chacun entre 27 juin et 16 septembre. Logement dans familles anglaises. A partir de septembre, préparation aussi aux examens « G.C.E. « O » and « A » levels » pour l'anglais ; maths ; physique ; chimie et autres disciplines.

Ecrire à LTC SCHOOL OF ENGLISH (L.M.), Crusader House, 38-40 Prince of Wales Rd, Norwich Norfolk NR1 1LG, Angleterre.

automobiles

8 à 11 C.V.

CHRYSLER 2 L - 1977
1re m., 12.900 km, brun métall., garant. crédit poss. - 757-48-90

12 à 16 C.V.

C.X. Prestige 1977, super-belle, 46.000 F, garantie 6 mois. Crédit reprise éventuelle. H. bur., Chauveau : 400-01-56.

+ de 16 C.V.

MERCEDES 280 SE - BA
1975, excellent état. Crédit possible - 548-97-69

MERCEDES 280 CE BA 78
de direction, 1.500 km. Etat neuf - 548-97-69.

ROVER 3 L 5 BA 78 de direction
6.500 km - 548-97-69

divers

BMW OCCASIONS
316-320-525-528-728
Ex. TT 77 et 78, peu roulé. Auto-Paris XV. Tél. 533-69-95, 63, r. Desnouettes, Paris (15e)

box parking

ODÉON
RUE CASIMIR-DELAVIGNE
PARKINGS EN SOUS-SOL
A VENDRE
755-98-57 ou 227-91-45

l'agenda du Monde

Offre de particulier

Urgt vd guit. électr. Columbus, 2 micros + vibrato, neuve jamais servi. 800 F avec housse. Téléph. : 858-49-60 après 18 h.

Animaux

Particulier céderal
CHIOTS EPAGNEULS bleu PICARDS (6 mois, bonne origine, extra pour la chasse, tatoués, vaccinés.
Px maison, M. Azoche, Grande-Rue, 95470 Fosses, T. 471-42-81.

Artisans

LIBRE PEINTRE
appartements, bureaux, cages d'escalier. Remise importante. Téléph. : 464-35-27 et 036-44-04.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole. Paris-4e. Téléphone : 033-00-83.

Cours

ASSIMIL Ecole de langues. Champs-Elysées, anglais, allemand, espagnol, français, etc. Le 20 février 1978 stage niveau débutant italien et arabe. Rens. TEL. : 225-36-64.

GRAMMAIRE tous niveaux par élève Lettres sup. (références). TEL. : 555-81-95.

Collection

Vds coll. « Canard Enchaîné » 1) 205 nos janv. 61 à juillet 65. 2) Collect. complète janvier 67 à nos jours. T. 069-68-21 H. R.

Débarras

DÉBARRAS 2000
TEL. : 326-81-35.

Fourrures

FOURRURES OCCASION DÉPOT - VENTE
EXCLUSIV. DE FOURRURE.
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT.
91, rue du Théâtre, Paris-15e.
Tél. : 575-10-77

Jeux

Billards français ancien et moderne à partir de 4 200 F, hall d'exposition sur 100 m2. Tarif fabricant. Gil SOM, 61, avenue Philippe-Auguste, 75011 PARIS.

Meubles

MEUBLES MODERNES
occasion Knoll, Formes nouvelles, Mobilier international, etc. Achat - Exposition - Vente
50, r. de l'Université 7e, 544-29-48,
41, rue Dulong, 17e, 227-10-40.

Rénovation

RÉNOVATION
T.C.E. sérieuses références. Reno Service : 577-77-14.

Ameublement

CHIFF-TIR SPÉCIALISTE DRAPS U.S.A.

DRAPS de SATIN « SEXY » (lavable en machine)
8 coloris : ivoire, sable doré, marron, marine, noir, prune, rouge, vert-pré.
Lit 2 places toutes dimensions :

LA PARURE 4 PIECES :
2 draps, 2,80 × 3,10 m ; 2 taies, 0,65 × 0,65 m : 392 F.

Point de vente :
CHIFF-TIR, 56, rue de Seine - 75006 Paris, 633-14-43

Env. et paiem. contre rembourssem. Port en sus.

Relations

CÉLIBATAIRES, VEUFS, DIVORCÉS

Depuis 30 ans par relations dans la meilleure Société Française et Internationale d'Expression Française.

Maître RUCKEBUSCH

tenant compte des valeurs humaines, professionnelles et de l'excellence de l'éducation, favorise avec le tact et la discrétion qui s'imposent des rencontres très élaborées.

Aucune succursale, mais 2 cabinets où, en alternance il reçoit, sur R.V. chacun de ses correspondants.

Une prestation hors du commun

5, rue du Cirque
PARIS 8ème
Rond-Point des Champs-Élysées
720-02-97 / 78

4 et 6, rue Jean-Bart
59000 LILLE
54-86-71
77-42

Buffet, dîner dansant. Samedi 11 février avec le Club des Célibataires. Inf. inscript. 878-90-51.

Mariages sér., couples heureux RENCONTRES ET LOISIRS 64, r. de La Rochefoucauld, PARIS-9e. Tél. : 285-54-33.

Moquette

RABAIS 30 à 60 %
sur 10 000 m2 moquettes toutes qualités. Téléphone : 757-19-19.

Psychologie

Psychanalyste indépendant d'orientation reichienne. TEL. : 589-94-76.

PSYCHANALYSTE PSYCHOLOGUE-CLINICIENNE. TEL. : 033-32-44.

Rencontres

Rien ne vaut une rencontre organisée sérieusement. Elle peut vous faire réaliser un mariage heureux.

Mme DESACHY
44, Chaussée-d'Antin, Paris-9e. Téléph. : 874-29-80 et 874-66-03.

Mme DUMONTET
MARIAGES - discrétion
22 r. du 4-Septembre
PARIS 2e - 742.63.44

RENCONTRES Relations directes
bridge, échecs, scrabble, débats, danse, etc. Téléph. : 222-88-38.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Yachting

GRÈCE - TURQUIE A LA VOILE
Prenons 3/4 personnes A BORD DE NOTRE KETCH pour CROISIERES SAUVAGES ILES EGEE
INITIATION PERFECTIONNEMENT FARNIENTE.
TEL. : 524-04-29. Entre 19 et 20 h. ou écrire TOM DELANTY YACHT « BELLATRIX » SYMI DODECANESE (GRECE).

Vacances

Tourisme

Loisirs

73700 BOURG-SAINT-MAURICE LES ARCS
sjour de ski de 800 à 3 000 m. Hôtel-Rest. LE CONCORDE**, neuf tt cft. Pension 85 à 115 F. Tél. : (79) 07-09-33.

W.-E. de Pâques en Hollande du 25 au 27 mars : 370 F (hôtel + car). Inscript. av. 20-2 Olympic 511, 17, r. Oberkampf, 75011 Paris. Téléph. : 357-65-38.

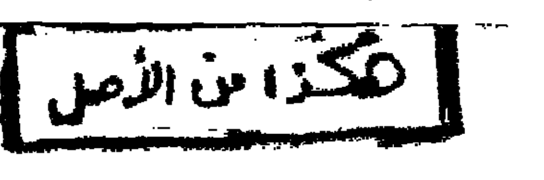
Marine de SISCO CAP-CORSE 100 m du bord de mer, loue appartement F2 meublé et équipé pour 4 personnes. Pour tous renseignements écrire B.P. 32, 20033-1 BASTIA R.P.

RENCONTREZ LES ANGLAIS. Séjournez donc dans une ferme ou un petit hôtel/pension au service personnalisé, avec des prix raisonnables y compris remises pour les enfants et pour les périodes hors saison. Notre sélection de près de 250 lieux d'hébergement comprend de vieilles maisons historiques comme des bâtiments modernes. Brochure sur demande au Dept. F H, Farmhouse Holidays, 14 High Street, Godalming, Surrey GU7 1ED ANGLETERRE.

SEJOUR pr jeunes en SUISSE du 26-2 au 5-3 : 980 F tout compris. Possib. adultes, encore qq places disponibles. COFRAVEL. T. : 526-92-63.

UNITED KINGDOM STUDIES
de Gosport
ANGLETERRE
VACANCES ÉDUCATIVES POUR LES JEUNES DE PLUS DE 18 ANS
Pâques (2 semaines) 1 110 F.
Eté (3 semaines) 1 550 F.
PRIX TOUT COMPRIS
U.K.S.
132, rue Blomet, Paris-15e.

CAP-D'AGDE
La Capitale Européenne du TENNIS avec le Club Pierre Barthès
TENNIS VILLAGE
(140 villas, 13 courts, 1 piscine) est un placement sûr :
● Studio-cab. 4 pers. 130 000 F. revenu garanti : 10 800 F.
● 3 pièces 6 pers. 210 000 F. revenu garanti : 14 100 F.
Renseignements, vente et locat. CAP-D'AGDE du 11 au 19 février 9e Sem. mondiale du tourisme. Stand Languedoc-Roussillon au Palais des Congrès Porte-Maillot ou SOPRA Port-Richelieu 34300 CAP-D'AGDE



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

16e POMPE. Particulier vend ds imm. pierre de taille, ravalé, ascenseur, interphone, tapis escalier, vide-ordures, 6 PIECES EN DUPLEX, avec balcon, salle de bains + s. d'eau. Luxueux, moquette, murs tissus. - Cuisine équipée, aménagée. — 504-12-36 h. repas.

PRES ETOILE Grand STUDIO CALME Tél. : 624-03-96

NATION - Villa des Pyrénées 3 pièces, tt cft. 8e, asc., balcon. Soleil. 345.000. Gieri : 373-85-81.

Disponible de suite Possib. achat sans gar. 21, bd Davout (20e) Studios et 2 pièces dans petit imm. façade pierre Prix fermes - Crédit 80 % GARANTI sur dossier STUDIOS à partir de 146.500 F 2 PIECES - 268.700 F Visite sur place dimanche, lundi, de 14 heures à 19 heures, ou NOVIM, tél. : 720-14-15

DIRECTEMENT SUR PARC MONCEAU DANS PRESTIGIEUX HOTEL PARTICULIER 1) DUPLEX 130 M² avec Terrasse 2) APPTS 258 M2 et 580 M2 Vte DIRECTE par Propriétaire Pour renseignements et VISITE - 734-93-36

XXe 118 bis, rue Pelleport Petite résidence neuve pierre de taille, magnifique appt neuf, 4 pièces 87 m2 + balcon, vaste living, 3 chambres, cuisine, 2 bains. Sur place samedi de 14 h 30 à 17 h 30, ou s/rend.-vs : 865-12-80

AV. DAUMESNIL - 215.000 F. Près Place, beau 2 P., entrée, cuis., wc, s. de bains. 344-71-97.

Mo NATION. Soleil, 390.000 F. Beau séj., salon, entrée, 2 ch., cuis., wc, s. de bains, chauff. cent., loggia, calme. - 346-63-85.

Place Passy, 7, rue Duban Voir 15-17 h, sam.-dim.-lundi. Vrai 4 p., cuis., bains, chff. ct, imm. bourgeois, soleil, calme. 440.000 F. - Pptaire : 224-02-86.

Montmartre, 55, r. des Abbesses Voir 13-15 h, samedi-dim.-lundi. Atelier d'artiste clair, calme, 35 m2 en duplex, 6 m hauteur, imm. tout confort, vide-ordures. 175.000 F à débattre. - 520-13-57.

Prix sans concurrence Quelques gds APPARTEMENTS neufs avec balcon, disponibles de suite, dans bel imm. sud-est 15, quai de l'Oise (19e) (face canal) 4 P. - 84 m2 - 345.100 F 5 P. - 96 m2 - 418.200 F Crédit 80 % assuré sur dossier. Pour visiter, s'adresser de 14 h à 19 h, au 21, quai de l'Oise, tous les jours, sauf mardi, mercredi, ou NOVIM - Tél. : 720-14-15

MARAIS-VOSGES - Pptaire vd appart. 245 m2 entièrement rénové, personnalisé. Prix 1.700.000 F. - Tél. 566-65-09.

13 PLACE DES VOSGES IMMEUBLE RESTAURE APPTS de 100 M2 à 235 M2 Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h à 18 h ou 227-91-45 et 755-98-57

DOMINANT TOUT PARIS 20e, part. cède 125 m2, loggias, 17e ét., livg. 3 ch., 2 bns, gd st. Décor exceptionnel, panorama extraordinaire. Parkg 3 voitures. 366-62-07 et 797-03-37 (H. B.)

REPUBLIQUE - Idéal placemt. Tr. bon imm. 2 pièces, entrée, cuis., s. de bains, wc, état neuf. Urgent. 110.000. Gieri, 373-85-81

Idéal placement, immeuble 72 2 p. 58 m2, tt cft, 3e asc., vue s/jardin, état neuf, park. possib. Mo Pelleport. 210.000. 373-85-81

VOLTAIRE, St-Ambroise. Très grand 5 p. living double + terrasse + box. LERMS, 355-72-94

SUR PLACE DE LA NATION PLEIN SUD, GD 4 P. tt conft. 470.000 F. Impeccable. 628-60-49.

REPUBLIQUE. 4e étage, soleil, 70 m², 2-3 p., cuis., wc, bains. Prix 250.000 F - 508-03-90.

S/SQ. ST-VINCENT-DE-PAUL ds LA VERDURE. BEL IMM. RENOVE, asc., STUDIOS REFAIT NF à partir 115.000 F. 504-22-56 - 522-95-20.

Exceptionnel dans PARIS prix ferme moyen 4.818 F/m² RESIDENCE L'ALPHEE 21, quai de l'Oise (19e), dans petit immeuble neuf sud-est face canal, quelques beaux STUDIOS aux 4 pces, avec balc. pour habitation ou location. BONNE RENTABILITE Crédit 80 % assuré sur dossier. Visite sur place de 14 h. à 19 heures, tous les jours, sauf mardi et mercredi, ou NOVIM, tél. 720-14-15.

Investissement de choix. 11, rue de la Réunion (20e), quelques APPARTEMENTS neufs à prix fermes. Crédit 80 % garanti sur dossier. STUDIOS à partir de 145.000 F, 2 pièces à partir de 247.000 F, 3 à 5 p. duplex avec terrasses. Visite sur place, vendredi, samedi, de 14 h. à 19 heures ou NOVIM, tél. 720-14-15.

VUE SUR MAISON RADIO petit immeuble neuf, standing, 2 et 3 p., 50 et 80 m², balcon, terrasse, garage. Sur place lundi ou samedi de 9 heures à 19 h., 37, rue Gros, 75016 PARIS. Tél. 288-61-56 ou 524-21-60.

Mo ODEON Immeuble ravalé PETIT STUDIO, entrée, cuis., salle de bains, téléph., 3e étage. PRIX INTERESSANT - Sur rue. 22, rue de SAVOIE - Samedi, dimanche, lundi, 15 à 18 h.

RUE PASCAL 5 mn Marché Mouffetard Immeuble neuf, duplex 175 m2 + terrasse, double living, s. à manger, 4 chbres, 2 s. de bains, parking. 1.450.000 F. Etudions avec architecte ttes possibilités arrangement et décoration. Tél. 292-18-00.

DENFERT-ROCHEREAU 8, rue Saint-Gothard Neuf, grand 3 pièces + loggia. Sur place tous les jours, de 11 heures à 18 h. 30, sauf mercredi et dimanche.

PORTE ITALIE. Récent, livg + 3 chambres, 85 m², TT CONFT, sur verdure, possib. parking, 350.000 F - 580-81-20 le matin.

A saisir immédiatement, 10, rue Ponscarme (13e). Quelques STUDIOS équipés dans petit immeuble nf, calme, pour habitation ou location. BONNE RENTABILITE. Prix fermes à partir de 153.800 F. Crédit 80 % assuré sur dossier. Visite sur place : jeudi, vendredi, samedi, lundi, de 14 h. à 19 heures, ou NOVIM. Téléphone : 720-14-15.

BLAINVILLE-PANTHEON Grand studio luxe, téléph., asc. Plein sud - ODE. 42-70.

SEVRES-LECOURBE Dans imm. tout cft, 2 p., cuis., bains, balc., 240.000 F. Samedi, lundi, 14-18 h., 6, rue Blomet.

MONGE. ODE. 42-70 - Soleil, séjour + chambre 50 m², asc. Sur jardin.

PORT-ROYAL - Dans bel imm. ravalé, asc., 2-3 pièces, refait neuf, cuis. équipée, s. de bs, wc, à partir de 350.000 F. - 770-73-77 ou 522-95-20.

Square NECKER Proche Montparnasse Immeuble neuf, 4-5 pces, séj. 32 m² + 3 chambres, terrasse 18 m². Tél. 755.000 F, cave et box double compris. GEFIC, Mme Vexiau - 567-88-95, de 14 h. à 19 heures, sauf le mardi.

153, rue de l'Université, appartem. de 56 et 87 m² type atelier d'artiste. Immeuble neuf, téléph., parking. GEFIC, 555-09-96. Ou sur place ce jour et demain.

Entre INVALIDES et ECOLE MILITAIRE Unique et original 7e étg., 81 m² et 20 m² de balcons-terrasses. Vue, calme, sud, S.-O., S.-E. ascens. privé. 750.000 F. Pour rendez-vous, écrire à 6.652, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

13e - Cité Florale, pavillon cinq pièces, jardinet, tout confort. Tél. : 588-56-75.

CONVENTION - Dans bel imm. ensoleillé, 2 p., cuis., s. eau, 169.000 F - 539-67-52.

Paris Rive gauche

DENFERT-ROCHEREAU 8, rue Saint-Gothard Neuf, 2 pièces, 6e ét. + loggia. Sur place tous les jours, de 11 heures à 18 h. 30, sauf mercredi et dimanche.

ALMA MAGNIFIQUE 80 m2 liv. dble + chbre, gd standing. 567-22-88.

FRANK ARTHUR 134, bd Haussmann, 75008 Paris 766 - 01 - 69 propose 2 appts de 4 pces très prestigieux dans le quartier des ministères et des ambassades entre Matignon et les Invalides. 26, RUE BARBET-DE-JOUY 174 et 183 m², magnifique réception, chambres de service, parking, calme, belle hauteur sous plafond, soleil, grand confort. Visite sur rendez-vous en semaine et sur place samedi 11, de 11 hres à 16 hres.

SAINT-GERMAIN - CLUNY LIV. 36 M2, CHBRE, 2 nivx, gd caract., 3 m. 60 haut. 544-48-44.

Mo ST-GERMAIN-DES-PRES 2 PIECES + MEZZANINE, entrée, kitchenette, s. de bains, w.-c., poutres, tél., appartement caractère, agréablem. aménagé. 5.800 F LE M² 17, rue BONAPARTE - Samedi, dimanche, lundi, 15 à 18 h.

DENFERT-ROCHEREAU 8, rue Saint-Gothard Neuf, grand 4 pièces + terrasse. Sur place tous les jours, de 11 heures à 18 h. 30, sauf mercredi et dimanche.

ODÉON RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe siècle - Restauré 2 à 5 pièces de 92 m2 à 170 m2 Parkings possibles 755-98-57 ou 227-91-45

QUAI D'ORSAY 500 m2 - VUE SEINE - Grand standing. — Téléph. : 520-97-61.

ATELIER D'ARTISTE Rue des Plantes. 7e ét. Asc. Tt cft. Tél. 260.000 F. - 306-41-85.

METRO SEGUR 5 p. 115 m2, tout confort, calme, standing, balcon. T. : 254-41-34.

Région parisienne

LE HAUT DE GAMME DANS LA QUALITÉ, LE CONFORT, L'AGRÉMENT ET LE PRESTIGE
LA SEIGNEURIE
74, 78 avenue de Paris
VERSAILLES
LE JUSTE PRIX. Exemples d'appartements disponibles, sauf vente, 3 P. 400.000 F, 4 P. 530.000 F, 5 P. 658.000 F
Livraison des appartements échelonnée de ce mois à mars 1978
Visite de l'appartement-modèle décoré sept jours sur sept de 14 h à 20 h. - Tél. 951.32.87
Cervi 28, rue Chauchat. 75009 Paris.

BOULOGNE Sur jardin Mo Marcel-Sembat. Imm. récent. STUDIO Entr., cuis., w.-c., salle de bains. 4.300 F le m2 Tt cft 4, cours des Longs-Prés Angle 101, rue Point-du-Jour Sam., dimanche, 14 h. 30-17 h. 30

NEUILLY Dans bel imm. pierre de taille 2e étage sur rue. Soleil. Balcon GD 5 PIECES Salon, s. à m., 3 chambres, belle cuisine, 2 s. de bs, 2 wc, moquette, tout confort. ENTIEREMENT RENOVE + 2 chambres service PRIX 850.000 F Vis. : sam.-lundi, 14 à 18 h. 30 : 24, rue de CHARTRES ou 292-29-92

LE PECQ 15' RER - Petit imm. de qualité, dernier étage, BEAU 2 P. + LOGGIA, chauffage électrique individuel, gar. PX TTES TAXES COMP. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

PTE SAINT-CLOUD LIVING + CHBRE Conft, 7e étg. + terrasse plain-pied, 148 m2. Urgent. S/pl. sam. 27, rue Gal-Galliéni - Boulogne.

COURBEVOIE en face de Neuilly dans imm. neuf jamais habité. 5 PIÈCES 103 M2 + balc., parking et cave, séjour double, 3 chambres sur jardin, 2 sanitaires, placards, tout confort. Vis. sur place ce jour de 14 h à 19 h, 125, bd St-Denis. Tél. : 789-40-92, et tous les jours heures bureau. FRANK ARTHUR - 766-01-69

PANTIN dans immeuble neuf standing, STUDIOS disponibles avec cuisine équipée, cave, parking. Prix ferme moyen : 137.000 F Résidence BEAUREPAIRE 61, rue Gutenberg Sur place tous les jours, sauf mercredi, de 14 h à 19 h ou NOVIM, tél. : 720-14-15

MEUDON/VAL-FLEURY Résidence 1973, particulier vend 3 pièces, 66 m² + balcon sur jardin, parking, proximité gare, 300.000 F - Tél. 626-21-56.

Part. à Part. Mo Robespierre, ds résidence calme. Appt 4 p., 87 m², très dégagé. Avec ou sans parkg. Téléph. 858-72-15.

JOINVILLE-ST-MAUR. Part. vd luxueux 4 p., récent, 92 m² + 12 m² loggia, espace vert, 395.000 F - Tél. : 430-24-79.

SAINT-GRATIEN Proche Enghien et forêt de Montmorency LES CYCLADES Quelques APPARTEM. neufs avec vue sur le lac et la forêt. Disponibles de suite. Prix fermes avec financement exceptionnel. PIC à partir de 9,25 % 5 premières années. Visite sur place de 14 à 19. h. ou NOVIM. Téléphone 720-14-15.

BRY-SUR-MARNE Petit immeuble avec jardin privé dans secteur résidentiel, proche R.E.R. LE BOIS-DES-CHENES angle avenue de Cherbourg et rue Bois-des-Chênes. Disponibles quelqu. APPTS nfs, 2 P. à partir de 186.900 F, 3 p. à partir de 321.000 F. Visite sur place du vendredi au lundi, de 14 h. à 19 heures, ou NOVIM - Téléph. 720-14-15.

MAIRIE VINCENNES. Immeub. récent P. de Taille, vaste 4 P., hall entrée, cuis., wc, s. bains, balc., ch. centr., 4e avec asc. PRIX 420.000 F - 345-82-72.

Part. vend banlieue sud 3 pces, cuis., bains, tél., moquette. Exc. état. Parking fermé prox. forêt. Tous comm., écoles, transports, 25 min. gare de Lyon, 160.000 F C.F. inclus. - Téléph. 900-86-56.

COLOMBES Gare. Part. vend appt anc., cft, 90 m2, 200.000 F. T. H.B. 242-60-58, dom. 707-46-18.

YERRES. 20 min. gare de Lyon, 5 p., rez-de-jardin, 101 m² tout électrique. Prix 300.000 F dont PIC à reprendre. Tél. 948-15-25.

Province

MEGEVE TELESKI à la PORTE Bel ensemble résidentiel avec piscines, sauna, restaurant STUDIOS à partir de 100.000 F 2 PIECES à partir de 260.000 F VUE SPLENDIDE CODARA S.A. - IMOBEL S.A. 14, RUE YBRY, à NEUILLY-SUR-SEINE - Tél. 747-50-64.

COTE D'AZUR Vence, plein centre, Appt stand. Livrable printemps 1978. M. PIGNARRE, St-Roman-de-Bellet. Tél. 86-89-36 - 89-52-76.

CANNES dominant la baie directement par propriétaire MAGNIFIQUE 3 PIECES dans résidence récente de très grand standing au 9e étage PRIX : 900.000 F Renseign. : DEROMEDI 19, promenade des Anglais 06000 NICE Tél. : (93) 88-60-73

constructions neuves

Près du Parc Montsouris
102, BD KELLERMANN, PARIS (13e)
STUDIOS • 3 PIÈCES
6.100 F LE M2 - LIVRABLES IMMEDIATEMENT
Appartements neufs jamais habités, dans réalisation de classe, entourée de jardins à l'italienne.
Appartement témoin et renseignements sur place tous les jours sauf mardi et mercredi, de 14 h. à 19 h. - Tél. : 589-59-55.

CHATOU 36-40, aven. Guy-de-Maupassant (par rue Maurice-de-Vlaminck) Les Terrasses de Chatou Studios à partir de 137.000 F. 2 p. p. à partir de 145.000 F. 3 p. p. à partir de 202.000 F. 4 p. p. à partir de 279.000 F. 5 p. p. dupl. à part. de 365.000 F. Tous appartem. avec terrasse. Sur place tous les jours, sauf mardi, 14 à 20 h. 976-92-68, ou Sté ACHE, 5, rue de Monceau, 75008 PARIS. Téléph. 924-24-67.

MEUDON-BELLEVUE Résidence « Les Balysis » APPARTEMENTS de QUALITE Studio 30 m², 4 pièces 95 m², 5 pièces 122 m². Prix moyen pondéré 6.100 F le m² ferme et définitif. Habitable immédiatem. APPT TEMOIN, s/pl. : sam., dim. 14-19 h., semaine 18-20 h., 34, av. Galliéni. Tél. : 027-14-13. Réalisation et vente : COCIM, Marc Fleury SARL. T. 387-84-30, 35, r. de la Bienfaisance, Paris.

Si vous cherchez un appartement ou une maison neuve dans les 3e, 9e, 10e, 11e, 14e, 20e arrondissements ou à Boulogne, Champs - sur - Marne, Chaville, Chelles, Clamart, Clichy-ss-Bois, Elancourt, Epinay-sur-Seine, Gennevilliers, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roi, Melun, Montrouge, Neuilly, Noisy-le-Grand, Puteaux, Sannois, Sartrouville, Versailles, recevez gracieusement l'édition spéciale de 4 pages de la revue L'IMMOBILIER. Vous y trouverez 27 programmes en écrivant à L'IMMOBILIER IM, 12, rue des Lions-Saint-Paul - 75004 PARIS.

VAVIN 16, rue Delambre Studios et 2 Pièces. Sur place, de 11 à 19 heures, sauf mercredi et dimanche. CIME - 538-52-52.

60, R. DE CHEZY A NEUILLY Reste à souscrire dans société coopérative de construction quelques appartements 4 et 5 PIECES. AU PRIX DE REVIENT. Rens. : SERPIC, 38, avenue Marceau, Paris-8e, T. : 296-42-50.

6.500 F LE m2 PROX. PTE AUTEUIL A BOULOGNE - PRES BOIS : STUDIO à 4 P. Livr. en cours. LOYER S.A. : 277-97-26.

SAINT-MANDÉ (94) RESIDENCE JEANNE DU LAC 20-22, rue Jeanne-d'Arc, à 200 m. du Bois de Vincennes. Un luxueux immeuble PIERRE DE TAILLE STUDIOS, 4 et 5 PIECES. Vastes loggias, terrasses, jardin. Livrables 2e trimestre 1978. PRIX FERME ET DEFINITIF. Sur pl. tous les jours, 11 à 18 h., sf mardi, ou GECOM. 747-59-50.

OBSERVATOIRE Quartiers Grandes Ecoles Grand living + chbre 61,50 m2 Prix : 527.500 F Idéal pour prof. libér. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. de Friedland, 359-27-11.

Métro CHARLES-MICHELS à 300 m du Front de Seine — Studios de 32 m2, 220.400 F — 3 p. 61 m2 + logg., 422.300 F Habitables février 78 - IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. de Friedland - 225-93-69

DUPLEIX STUDIO A 5 P., imm. de luxe, livr. juillet 1978, 6.500 F le m2. LOYER S.A. : 277-97-26.

PRES PANTHEON Bel immeuble façade pierre de taille 2 BEAUX 3 P. 80 m² 1er étage, 790.000 F + parking 2e étage, 820.000 F + parking Moquette laine Très belle salle de bains Visite sur place : 14, rue de l'Estrapade/4, rue Clotilde Tous les jours (sauf dimanche) de 14 h 30 à 18 h 30. Renseignements : D. FEAU Appartements 261-80-40

fonds de commerce

93-Saint-Denis. - Tél. : 820-22-37. Particulier vend cause retraite bazar - cadeaux - quincaillerie, avec logement, 1er étage. C.A. : 300.000 FRANCS.

MAGASIN DE MODE 5th AVENUE NEW-YORK CITY - U.S.A. Très cher, mais le meilleur ! cherche locataire prestigieux agence s'abstenir. Ecr. no 6 649, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra à l'agence.

immeubles

Achète comptant imm. LIBRES ou OCCUPES Paris et proche banlieue. Sté C.F.C., 380-70-41.

VINCENNES (près château), je vends directement très bel immeuble brique en finition rénovation, composé : 16 STUDIOS, SIX 2 P. Gd cft. Etudié pour le rapport. Visite du lundi au vendredi 15 h. à 19 h. : 188, rue Diderot, ou 531-85-56. Accepte intermédiaire exclusivem. avec client.

TRANSCOUR S.A. achète beaux immeubles avec ou sans travx. Tél. : 227-15-38.

AVEN. D'ITALIE. Imm. 740 m² habitables, 3 lots vides. Rapport : 7 %. Prix 680.000 F. Créd. EXCLUSIVITE. 285-38-96.

locaux commerciaux

A CÉDER
MAGNIFIQUE LOCAL
BD SAINT-GERMAIN
Surface importante, licence 4, débit tabac.
Peut convenir tous commerces
Tél. 359-23-89 M. FREGOSI

MURS de boutique libres 60 m2 + cave - Mo CENSIER 210.000 F - 331-89-46

bureaux

Domicil. artis. et commerc., Siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes statuts informations juridiques, secrét., téléphone, télex, bur. A partir de 100 F par mois. PARIS-11e - 355-70-80, PARIS-17e - 228-56-50, PARIS-18e - 770-16-80.

AV. MATIGNON Sur avenue, 8 bureaux 200 m2, 6 téléph., 170.000 F/an. ETUDE DELCASSE - 720-56-63

SURESNES Imm. neuf indépendant BURX 375 m2 - ATEL. 125 m2 Excellent standing Cour dégagée av. 7 PARKINGS 6 tél. Télex. Loyer ann. 200.000. Possibilité vente tte propriété ZERBIB - 260-31-45

NATION Propriétaire loue très beaux locx commerc., neufs, pour bureaux ou autres usages, 1 ou 2 lots de 115 m2, téléphone, R.-de-C., parking. — SODIP, 60, rue du Rendez-vous, 12e. Tél. 340-28-92.

Sté d'études rech. 180 m2 dt un gd bur., quart. agréab., paie 30 à 40.000 F, droit au bail. 260-31-45.

BASTILLE. A louer imm. indép. de bureaux, 5.300 m², BOURDAIS BUREAUMATIQUE, 227-11-89, poste 268.

NANCY - Plein centre. A LOUER BUREAUX 210 m², grand standing, air conditionné, 4 lignes téléphoniques. ROBBA, Résidence Saint-Sébastien, NANCY - Tél. : (28) 36-02-95.

appartem. achat

Sté recherche APPTS même à rénover, sect. 11e, 12e, 19e, 20e. Pr rendez-vs, GIERI, 373-05-81.

locations non meublées Offre

Paris

A LOUER FIN FÉVRIER SANS AGENCE BEAU 2 PCES, entrée, cuisine, sal. de bains, possibilité téléph., immeub. moderne Montparnasse. 1.500 F charg. compr. 734-83-99.

CONVENTION Petit 2 pièces, cuis. bains, parking, tél., neuf, 6e étage. 1.624 F net. Rend.-vs : 842-48-83.

100 METRES CHAMP-MARS Ds bel immeuble, coquet stud., entrée, cuisine, s. de bains, wc, ch. central, tél. 1.250 F charges compris. Rendez-vous : 574-54-04.

EXELMANS - Jamais habité, très lux. 4 et 5 p., 2 bains, téléphone, parking - 755-87-86.

Région parisienne

SAINT-MANDE-TOURELLE Près métro, dans imm. standg, duplex, studios, 2, 3, 4 et 5 pièces - Tél. : 874-77-04.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F maxi. 283-57-02.

Immobilier (information)

CAP-D'AGDE En première ligne sur le port La propriété saisonnière TOUROTEL vous permet de passer vos vacances chez vous
● Studio meublé 4 personnes : — 15 jours en juillet : 24.500 F (pour toujours).
— 3 semaines en mai : 12.000 F (pour toujours).
— Le mois d'octobre : 5.500 F (pour toujours).
Livraison immédiate
Renseignements et vente : 3e Semaine mondiale du Tourisme. std Languedoc-Roussillon, CAP-D'AGDE du 11 au 19 février au PALAIS des CONGRES PORTE MAILLOT ou SOPRA - Port-Richelieu 34300 CAP-D'AGDE

hôtels-partic.

JARDINS DU TROCADERO A SAISIR. Très bel HOTEL PART. Rez-de-ch. + 3 ETAGES, surface plancher 500 m2 envir., samedi, 7, RUE CHARDIN, de 14 heures à 17 heures.

13e PEUPLIERS. MAISON sur 3 niveaux + studio 110 m² + jardin 100 m² - 589-20-97 le soir.

Près AV. MOZART MAGNIF. HOTEL PART. 9 P., cuis. équipée, 450 m2 habitables, tout confort + 100 m2 JARDIN. 2.600.000 F. - 325-89-90.

MONTMARTRE. Hôtel partic., 250 m² habitables + atelier d'artiste, 370 m². Dépend., jard., gar. Prix 1.950.000 F. TROSBERGER - 254-71-93-94.

18e. LAMARCK - Ravissante demeure longue et basse, 6-7 p. + 350. m² jardin - 320-73-37.

NEUILLY Madrid. Bel H. P., R. + 2, caractère, poutres apparentes, triple livg. 3 chbr., dépendances, garage, parfait état - 266-16-65.

échanges

Famille anglaise (5 enfts), souh. échang. mais. à HAMPSTEAD, Londres, contre appt à Paris, pr 15 jrs entre le 23 mars et le 17 avril. Contacter M. Sturgiss, 19-44-1 435-16-86.

78-CHATEAUFORT. Maison 4 p. dans parc, loy. ancien contre APPARTEM. PARIS - 956-17-49.

pavillons

78 - COIGNIERES Sans agence Société vend directement ses derniers pavillons 5 et 6 Pièces — Disponibles de suite. (366.000 à 489.000 F.) Terrains jusqu'à 850 m2. Prêts spéciaux. Taux intéressant. Tél. : Mlle WAND, de 14 à 18 h. dimanche et lundi : 062-73-07, et mercredi : 233-77-40.

FONTENAY-SOUS-BOIS. Urgent. Part. vd pav. 6/7 P., salle séj., S. à M., cuis., ws, chauff. centr. gaz, jard., gar. sur 2 rues. Vis. sur place, dim., 185 bis, av. de la République. Prix : 550.000 F. Crédit possible.

VILLIERS-LE-BEL, 3 min. gare, gd séj., 3 chbres, cuis., bains, garage, chff. mazout, 360 m2 de terrain : 350.000 F. - 788-49-00.

NOGENT - RESIDENTIEL 22, RUE L'ARBOUST pavillon sous-sol, 4 gdes pièces, 115 m2, cuis., tt cft, gar., jard., 400.000 F avec 80.000 F compt. Samedi, dimanche, de 10 à 18 h.

ORSAY (91). Pavillon 5 Pièces, 1972. Prix 360.000 F. Téléphone : 907-19-04, à partir de 18 heures.

CONFLANS. Pavillon (jumelé). F 4, tt cft, gar., s.-sol, jardin. Prix 310.000 F. Tél. : 972-96-07.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE MAISON récente, plain-pied, soleil, sur jardin 850 m2, séjour, 4 chambres, 2 bains, sous-sol : 675.000 F. Téléphone : 973-25-83.

LE VESINET - CALME séjour double, 2 chambres, bains, petit jardin, au soleil. - Prix : 470.000 F. Téléphone : 963-22-09.

PIERREFITTE - GARE PAVILLON meulière, 5 Pièces, cuis., tt cft, gar., 265 m2 terr. AVEC 105.000 F. - AGENCE DE LA GARE, Téléphone : 826-24-43.

terrains

237 TERRAINS A BATIR Autour de Paris : 0 à 120 km L'ordinateur de la MAISON DE L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

SOLOGNE A vendre Terrains viabilisés et constructibles avec ou sans étangs et bord rivière - Egalement terrains pour création étangs Tél. matin 9 heures à 11 heures au 15-16 (38) 35-00-58

Gonesse, Ds vieux Gonesse, terrain 1.654 m2, 40 m. fac. minim. Toutes viabil., possibilité bâtir. Tél. : 797-40-08, après 18 heures.

SOLOGNE A VENDRE Terrains et territoires de 4 à 100 hectares avec possibilité création étangs, dont certains constructibles. — Téléphoner, le matin, de 9 h. 30 à 11 heures, au : 15-16 (38) 35-00-58.

A vendre terr. boisé 7.000 m2, bord route, NOGENT-LE-ROI : 8 F le m2. Tél., soir : 226-53-89.

TERRAIN A BATIR permis de construire 63 LOGEMENTS excellente situation dans sous-préfecture de 30.000 habitants, 100 km. de Paris Nord/Est. Ecr. no T 003.033 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

PROVENCE - SUD LUBERON à 25 km. nord Aix-en-Provence, vd à part. 2 terrains jumelés de 2.500 m2, s/arbres, eau de ville, E.D.F. embranché. Vue panor., accès goudronné. Prix 50 F/m2. Tél. 90-77-41-24, heures repas.

propriétés

EXCEPTIONNEL Part. vd à 4 km. Joigny (89) s/ter. clos 2.500 m2, charmante propr., 100 m2 s. séj. 35 m2, av. chem., 2 chb., s. de b., wc sép., cuis. équ., 2 gar. + bung. chff. fuel), bourg av. commerc., gare, pêche, 350.000. Cacault, 967-50-73.

fermettes

REGION PONT-L'EVEQUE Petite ferme normande, avec 3 ha 50. MAISON XVIIIe siècle. 7 p. à restaurer - 1 pressoir Etable + grange - Source Four à pain - JOLIE VUE plein SUD - Prix 550.000 F LEGAY Place Marché DEAUVILLE Tél. : (31) 88-48-20

maisons de campagne

SEVRES R.G.5 P. s/ss-sol Garage - Jardin 670 m2. 642.000 F. - 027-57-40.

IDÉAL VACANCES 35 km CARCASSONNE. Pêche, chasse, coq. mais. habit. 4 gdes pièces, cuis., s. d'eau, w.-c., cave, remise, jardin. 165.000 F. AVIS 4 rue de Verdun CARCASSONNE (16) 68-25-03-91 ou PARIS 887-43-40

Vends petit mas à restaurer sur 55.000 m2 de chênes verts, liège et garrigue, à 25 km. de Perpignan. No 8.563, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

villas

VERSAILLES Résidentiel Villa de caractère 10 P. Rare. 850.000 F. 953-22-27.

CHENNEVIÈRES S/MARNE - BELLE VILLA CARACTERE - Parfait état S/700 m2 - TERRAIN 220 m2 HABITABLE - Récept. 80 m2 Cheminée - Poutraison - 5 chbr. Gd confort + dépendances PRIX : 850.000 F « LES IMMEUBLES ». 883-14-22.

ST-GERMAIN-EN-LAYE VILLA 6 pces + dépend., jard., garage. Heures bur. : 033-46-21. Soir et week-end : 331-93-01.

CARRIERES-SUR-SEINE RUE VAUCANSON (face stade Houilles) reste 2 villas neuves, 6 et 7 P., cft électr., jard. clos, 466.000 F et 488.000 F. Livrables de suite. S/place, sam., dim., 14-19 h., ou sur rendez-vous, Agence de la Plaine, Tél. : 913-29-29 - 58-06.

CAUSE DEPART, LA CELLE-SAINT-CLOUD, villa neuve, rustique, récept. 90 m2, poutres apparentes, 4 chbres de maîtres, 4 bns + serv. + studio indép., jardin 1.000 m2, 1.800.000 F, facilités vendeur. - Tél. : 969-85-35.

VALLEE DE LA VIENNE SAINT-JUNIEN, CITE VERTE, à vendre villa très bonne construction, tout confort, 6 Pièces, dépendances, avec 5.000 m2. BELLE VUE, SITE AGREABLE. S'adresser Me GUION, notaire à 87200 SAINT-JUNIEN.

FONTAINE-de-VAUCLUSE, dans village, tr. belle mais. ancienne, 2 étg., 5 ch., 2 bns, pet. jard. : 250.000 F, crédit. T. (90) 22-44-17.

MARLY-LE-ROI Situation 1er ordre, perspective immédiate, PARC MARLY, GRDE MAISON CARACTERE conviendr. à habitation princip. ou usage mixte. Bon état génér. JARDIN, TERRASSE. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

chalets

ALPE-D'HUEZ. — Construction de 9 chalets de 40 m2, luxueuses prestations, vue panoramique, plein sud, réservation immédiate, à partir de 272.000 F, suivant terrain. Garanties bancaires. Renseignements : S.C.I. LE MAGNA, 2 ter, rue des Violettes. — 38100 GRENOBLE. Téléphone : (76) 96-40-90.

DANS VILLAGE 30 km GENEVE PARTICULIER VEND CHALET Tt cft, 3 p., cuis., bns. Tél. Jdin. Poss. gar. ou 2 pces supplément. 140.000 F à débattre. - Tél. : (50) 77-20-11.

viagers

Les meilleures conditions FONCIAL VIAGER 19, boulevard Malesherbes (8e) 266 - 32 - 35 — Indexation Etude discrète et gratuite.

Pptaire, réalisez mieux votre viager, Indexation. Garanties. F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00 Estimation gratuite. Discrète.

villégiatures

EN ROUSSILLON à PORT-BARCARES, mer, soleil et loisirs, louez à la semaine votre appartement, neuf, tout équipé. Documentation gratuite, Port-Bacarès Vacances 66420 PORT-BARCARES.

CAP D'AGDE/LANGUEDOC MEDITERRANEE LOCATIONS - ACHAT Renseignements et réservation Hôtel, appartements, location, bateaux, école de croisière. - Semaine mondiale du Tourisme, porte Maillot, du 10 au 19/2, stand Languedoc-Roussillon, ou écrire Vos vacances au Cap d'Agde, B.P. 47, 34300 CAP D'AGDE.

PORTUGAL : VILLAS et APPARTEM., à louer bord mer. Ecr. MARQUES, av. 5 Outubro, 113 H E LISBONNE.

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

régions

Auvergne

LA HAUTE-LOIRE DANS « LA BURLE »

La neige pour ceux qui la vivent...

De notre envoyé spécial

Les Estables. — Ce vent maudit qui charrie avec chaque rafale cent mille lames de rasoir, entame les fronts, scie les joues et les lèvres, s'insinue sous la veste et se moque des gants : ici, en Haute-Loire, on l'appelle « la burle ». Et on le redoute autant qu'on le hait. Parce qu'il lui suffira de quelques courtes heures pour couper les plateaux du reste du pays — du reste du monde...

Ceux de Saint-Bonnet-le-Froid, de Queyrières, des Estables et du Manet, de Saint-Julien-Chapteuil ou de Montusclat-la-Pradette n'aiment guère sa chanson. Bien des raisons à cela : des enfants retour d'une lointaine école, un mari parti au bourg sur son cyclomoteur, une mémé malade, une femme qui attend son premier bébé. La burle fait rage. On mobilise : les gendarmes fartent les skis, les fermiers passent des chaînes aux roues des 2 CV, on s'assure que les batteries du poste-radio sont gonflées, les volets encaissent de grandes gifles glacées.

Et on attend. On attend l'« embellie », comme disent les marins, la fin de l'angoisse. Avec moins de patience que par le passé, de moins en moins, parce qu'on est à l'heure du supersonique et de l'ordinateur, de la télé couleurs et des satellites. Jadis, ma foi, c'était naturel, mais, aujourd'hui, c'est devenu inadmissible! L'isolement, on n'en veut plus pour subir les tourments, les déboires ni les risques. « *Deux hivers comme celui-ci, vous savez,* nous disait un maire, *et plusieurs couples de jeunes revenus au pays ces dernières années feront leurs valises! Définitivement... Parce que c'est trop dur, trop dangereux, même, de rester ainsi coupés de tout, peut-être pour des semaines, on ne sait jamais quand cela finit. Alors...* »

« Pays neuf »

La délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale a ouvert le dossier. M. Jean Michardière, jusqu'à ces jours derniers commissaire à l'aménagement du Massif Central — il vient de se voir offrir un fauteuil à la Cour des comptes, — a couru le pays, inlassablement, botté et chapeauté, sondant les reins et les cœurs des montagnards, élus et électeurs.

Objectif essentiel : dans un premier temps, trouver les moyens de maintenir un minimum de « vitalité » dans un milieu composé d'isolés — physiquement et moralement. Tâche délicate lorsqu'on sait qu'ici chaque entité administrative est toujours loin, très loin, des pôles de développement majeurs. Il fallait prendre le taureau par les cornes : « *Nous avons décidé de traiter désormais ce pays comme un pays neuf* », explique M. Michardière.

Au nombre des solutions de première urgence qu'il préconise dans la lutte contre la neige, le gel et « la burle », « *facteurs de dépeuplement d'autant plus redoutables qu'en Haute-Loire, contrairement aux autres régions de montagne, la vie a choisi de s'installer sur les plateaux bien plus que dans les vallées* », opérer un regroupement des exploitations isolées à proximité des bourgs, de façon à garantir cette « vie sociale » qui fait si cruellement défaut aux ruraux lorsque l'hiver les change en bannis. Avec une dizaine d'habitants au kilomètre carré, on imagine en quel « désert des Tartares » peut se transformer le plateau de Chameyrol quand deux heures de tourmente l'ont peint en blanc sans épargner un pouce de terrain!

Autre possibilité, inciter de petites associations d'isolés à exploiter en commun l'engin chenillard léger qui leur garantira dans tous les cas l'évasion, voire le salut. Intéressant, mais délicat à réaliser en raison des rivalités, des jalousies et des intérêts particuliers de chacun. Alors, exploiter les énergies inemployées durant l'hiver, quand tracteurs et ensileuses s'engourdissent sous leurs hangars alors qu'on pourrait leur greffer momentanément l'une de ces fraises d'acier qui hachent menu les congères? Difficile, les fermiers connaissant trop bien les risques de casse quasi inévitables et se montrant peu enthousiastes.

Reste la solution du syndicat intercommunal constitué pour acquérir un ou plusieurs engins, achats auxquels des subventions pourraient être allouées. Enfin, la lutte passive, préventive, fondée sur la plantation de pare-vent aux points névralgiques. Elle a deux torts : n'être efficace qu'après quelque dix années — il faut bien que les arbres poussent — et se révèle très fâcheuse pour les belles pâtures qu'elle morcelle inexorablement. Si le problème, lui, est clairement posé, les solutions, en revanche, semblent délicates à faire adopter.

Planches aux pieds

Avec un aussi rude hiver, pourtant le malheur des uns fait le bonheur des autres, des skieurs par exemple qui, pour la première fois depuis bien des saisons, trouvent cette année en Auvergne de la neige à discrétion. Le tourisme ici se porte bien. Ce n'est pas une « panacée », dira M. Michardière, *mais une « industrie » qui mérite toutes nos attentions, car elle joue un rôle fort important en tant que facteur d'amélioration* ». Il est vrai que le ski de fond ne cesse plus de se développer depuis le jour où la première paire de planches a été descendue d'un car. Le foyer de Saint-Julien-Chapteuil en est un bel exemple, avec les gosses des lycées, des C.E.G. et des écoles primaires qui y viennent chaque jour, par « bandes » de cent vingt à cent quatre-vingts, s'initier aux joies de la bonne glisse, avec les citadins, petits et grands, qui bravent les périls de la route pour un week-end. Trente-deux accompagnateurs, des râteliers bien pourvus en toutes pointures, du mini au maxi, et à nous les grands espaces!

A condition, bien sûr, que la « burle » ne s'avise pas de jouer les trouble-fête. Pire, les trouble-vie.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Ile-de-France

Le tribunal administratif annule le permis de construire de 1365 logements à Verrières-le-Buisson

De notre correspondant

Le tribunal administratif de Versailles a annulé, mercredi 8 février, le permis de construire de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de Verrières-le-Buisson, dans l'Essonne. Les juges ont notamment considéré que ce projet était incompatible avec le plan d'aménagement de la région parisienne de 1959 et le schéma d'aménagement et d'urbanisme qui lui avait succédé en 1965. L'un et l'autre document avaient classé les 90 hectares de la plaine des Godets — zone horticole exploitée par la société Vilmorin-Andrieux — comme un espace vert.

Or, en 1965, Vilmorin « partit » en province et vendit ses terres à la Société foncière des Champs-Elysées. Celle-ci, quelques années plus tard et au grand étonnement des habitants, obtenait, dans le cadre d'une ZAC approuvée par la municipalité et les pouvoirs publics, des permis de construire pour mille trois cent soixante-quinze logements en immeubles de quatre et six étages, et 10 000 mètres carrés de commerces.

Estimant que la plaine des Godets, située à 11 kilomètres de Paris et à proximité d'un massif forestier, devait rester une zone verte et que Verrières avec douze mille habitants n'avait nul besoin de s'« enfler » encore, les associations entamèrent dès le début de 1975 une procédure judiciaire. Le tribunal administratif, puis le Conseil d'Etat refusèrent de leur accorder le sursis à exécution, c'est-à-dire l'arrêt du chantier en attendant le jugement sur le fond. Cent logements sont à présent achevés et habités et six cents autres sont en construction. Néanmoins le projet initial de la ZAC des Godets qui prévoyait 30 000 mètres carrés de bureaux, des groupes scolaires, une maison des jeunes et de la culture, un centre social, etc., a été déjà considérablement réduit, puisque aucun de ces équipements n'est plus programmé.

Aujourd'hui c'est l'opération elle-même qui est remise en cause. La décision du tribunal est exécutoire et le chantier devrait donc être immédiatement arrêté. Les promoteurs devront ensuite recommencer toute la procédure de crétaion de ZAC et de demande de permis de construire. D'où une nouvelle enquête publique au cours de laquelle les associations ne vont pas manquer de s'exprimer avec vigueur.

Le jugement du tribunal de Versailles va être également abondamment commenté, car il est tout à fait exceptionnel qu'une ZAC tout entière soit ainsi remise en cause.

STÉPHANE BUGAT.

● *L'ordre des architectes* indique que, par suite des perturbations postales graves, la plupart des architectes et agréés de la circonscription d'Ile-de-France n'ont pas reçu en temps utile les documents leur permettant de participer aux élections du nouveau conseil régional de l'ordre des architectes. Le ministre de la culture et de l'environnement a décidé de proroger, par arrêté, la date du dépouillement du scrutin, initialement prévu au mercredi 8 février 1978, à 9 h. 30, jusqu'au mercredi 15 février, à 9 h. 30.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

UN NOUVEAU PORT DE COMMERCE POUR NICE

(De notre correspondant régional.)

Nice. — M. Fernand Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, a donné le coup d'envol, jeudi 9 février, aux travaux du nouveau port de commerce de Nice, qui sera construit dans un délai d'un peu plus de deux ans au sud de l'extension de l'aéroport de Nice-Côte d'Azur. Il a souligné le rôle important que jouent les ports moyens de commerce dans l'économie nationale et s'est prononcé pour une collaboration « *toujours plus étroite* » entre l'Etat et les chambres de commerce généralement gestionnaires de ces ports.

Le nouveau port de commerce de Nice, qui se substituera au bassin du vieux port réservé à la navigation de plaisance, permettra d'accueillir grâce à un tirant d'eau de 11 à 14 mètres des navires de 200 mètres de long, parmi lesquels les cars-ferries de la nouvelle génération assurant la desserte de la Corse. Son plan d'eau de près de 20 hectares sera entouré, à l'achèvement complet des travaux, de 40 hectares de terre-pleins et de quais.

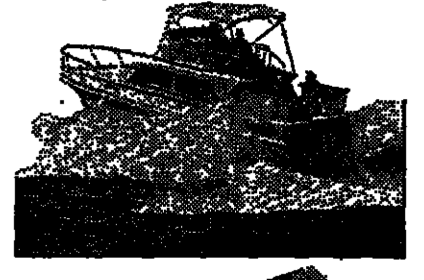
La première tranche du projet coûtera 90 millions de francs. Le financement est assuré par la chambre de commerce et d'industrie de Nice, maître d'œuvre et concessionnaire de l'exploitation du port, pour 35,5 %, l'Etat pour 22,5 % ainsi que le département des Alpes-Maritimes et la ville de Nice pour 21 % chacun.

GUY PORTE.









Le Monde

économie

SOCIAL

UNE GRÈVE DES TECHNICIENS RETARDE LE PAIEMENT DES ALLOCATIONS FAMILIALES A PARIS

La grogne s'étend parmi le personnel des caisses de sécurité sociale, où sont employés cent soixante mille personnes. A la caisse d'allocations familiales de la région parisienne, sept cents employés, soit 55 à 80 % des techniciens, selon les sources (direction ou syndicats), sont en grève depuis le 1er février et occupent le centre informatique. Ces techniciens, qui traitent les dossiers des familles, demandent que leur classification soit ré-examinée pour tenir compte de la complexité croissante des questions à régler, en raison, notamment, de la création du complément familial ; ils réclament leur passage du niveau 5 (2 400 F à 3 400 F par mois) au niveau 6 (2 700 à 3 800 F par mois). Le tribunal des référés, qui avait été saisi par la direction d'une demande d'évacuation des locaux, a tout d'abord proposé un délai de réflexion de deux jours pour poursuivre les discussions. Ce délai a expiré vendredi 10 février, et les juges devront prendre incessamment une décision. Vendredi matin, le conflit était toujours dans l'impasse, la direction des caisses de sécurité sociale (maladie, famille, retraite) ayant proposé une révision des classifications pour une partie seulement des techniciens (1).

Arrêts de travail de trois jours la semaine prochaine

La revendication des techniciens concerne toutes ces catégories de salariés dans l'ensemble des caisses de sécurité sociale et explique la décision des fédérations C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C. d'organiser, du mercredi 15 février au vendredi 17 février inclus, une grève nationale de trois jours.

La direction de cette caisse a annoncé que le versement des allocations familiales sera assuré avec quelques jours de retard à compter du 10 février : les 19 000 familles allocataires recevront ainsi leurs prestations, y compris, parmi elles, les 07 000 familles qui bénéficient du complément familial ; les 3 000 personnes âgées qui ont droit à une allocation logement doivent aussi recevoir avec un peu de retard leurs prestations.

Seuls seront pénalisés les ménages qui peuvent prétendre des prestations supplémentaires occasionnelles.

(1) Le personnel des caisses dont les salaires ont augmenté de 9,50 % en 1977, en application d'un accord signé par F.O. et F.C.G.C., doit recevoir une prime uniforme dont le montant a été fixé à 200 F et non à 90 F comme le Monde du 21 décembre 1977 s'était cru autorisé à indiquer.

● P.T.T. : « *Retour général au fonctionnement normal* » des services des postes, annonce l'administration, qui indique que le jeudi 9 février la reprise du travail s'était effectuée partout, à l'exception du centre de tri de Dijon (30 % de grévistes) et de ceux de la banlieue parisienne (3 %).

CORRESPONDANCE

La C.F.D.T. et le plan d'entreprise de la S.N.C.F.

Après la publication dans le Monde du 21 janvier d'un article sur l'élaboration du plan d'entreprise de la S.N.C.F., M. G. Billon, secrétaire général de la Fédération générale des transports et de l'équipement C.F.D.T., nous écrit :

Pour la Fédération des cheminots C.F.D.T., la course aux économies et à la rentabilité à court terme imposée par l'entreprise ne règle aucun problème ; bien au contraire, elle a des conséquences néfastes pour les cheminots et les usagers.

La C.F.D.T. affirme d'autre part que les salaires ne sont pas responsables de la situation financière de la S.N.C.F. En 1977, le pouvoir d'achat a régressé, si l'on tient compte de l'indice C.F.D.T. Selon les chiffres officiels fournis par l'entreprise, 150 000 cheminots gagnent moins de 3 000 francs nets mensuellement, le salaire d'embauche mensuel étant de 2 300 francs nets.

(...) Les cheminots C.F.D.T. sont aujourd'hui groupés au sein d'une Fédération unique des travailleurs des transports et de l'équipement. Cette structure est un des moyens indispensables que se donnent les salariés de ces secteurs pour accroître l'efficacité de leur action, en vue notamment d'harmoniser dans le progrès leurs conditions sociales et de remettre en cause la politique gouvernementale en matière de transports.

LA SITUATION ET L'AVENIR DE L'INDUSTRIE EUROPÉENNE

LE GROUPEMENT EUROPÉEN DE LA CELLULOSE CONNAIT DE NOUVELLES DIFFICULTÉS

Rien ne va plus pour le Groupement européen de la cellulose (GEC), le premier producteur européen de pâte à papier. Fruit de l'association de plusieurs unités de production, le GEC a trois actionnaires : la SAFECO (49 %), qui est un holding rassemblant quatorze papetiers français ; le groupe canadien Mac Millan Bloedel (40 %) et l'Institut de développement industriel (11 %). Le GEC perd de l'argent. Il lui faut trouver dans l'immédiat environ 100 millions de francs de fonds propres, et, à moyen terme, près de 500 millions de francs pour financer une partie de ses investissements.

Mac Millan ne se montre guère intéressé à remettre de l'argent dans une affaire déficitaire. Il serait même vendeur de sa participation... A moins qu'on ne lui laisse la possibilité de prendre le contrôle de la gestion du GEC !

Or le Groupement occupe une position stratégique dans l'industrie papetière française. Il joue le rôle de courroie de transmission entre forestiers et papetiers. Accepter que sa gestion soit définie outre-Atlantique n'est-ce pas se priver d'un maillon essentiel pour la définition d'une politique sectorielle ?

Du côté des pouvoirs publics, on cherche donc des candidats : groupes papetiers (déjà associés au GEC), l'IDI, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, Beghin-Say, des banques, le Crédit agricole. Personne n'est très chaud. Les papetiers n'ont plus d'argent ; Saint-Gobain - Pont-à-Mousson a déjà du mal à soutenir la Cellulose du Pin et ne « *veut pas se lancer dans l'aventure du GEC* » ; les banquiers sont plus que réticents.

On s'orienterait alors une nouvelle fois vers du « provisoire ». Un montage dit « évolutif » serait *en cours d'élaboration*. Il consisterait à trouver beaucoup d'investisseurs mettant chacun une petite mise (quelques dizaines de millions de francs au total). Cet apport d'argent frais permettrait de tenir encore quelques mois. Il faudra pourtant bien trancher un jour... — J.-M. Q.

Le groupe Boussac annonce d'importantes mesures de chômage partiel

De notre correspondant

Epinal. — *Des mesures de chômage partiel bloquées sur quatre semaines et des réductions d'horaire à trente-deux et à vingt-quatre heures, variables selon les usines et les ateliers, ont été annoncées jeudi 9 février, à Dinozé et à Senones, par la direction générale des usines vosgiennes du groupe Boussac. Ces mesures, qui n'épargnent aucune unité de production des sociétés F.T.N. et SIS, s'étalent sur une période comprise entre le 13 février et le 19 mars.*

« Des raisons conjoncturelles » *sont à l'origine de ces décisions modulées, afin de ne pas compromettre les possibilités de vente et les sorties de collections. Selon la direction de Boussac, ces mesures ont été rendues nécessaires par* « les dépôts de bilan qui s'accélèrent chez les clients et obligent *le groupe à supporter de lourdes* conséquences financières ; depuis *octobre, le montant des effets non* payés s'élève à 4 millions.

Boussac se tourne une nouvelle fois vers les pouvoirs publics. D'ici un mois, doment de la prochaine réunion des comités d'entreprise, et alors que la situation continue « à se dégrader », *il faut, expliquent les responsables du Comptoir industriel du textile français (C.I.T.F.), que* « les pouvoirs publics, en liaison avec notre pool bancaire, aient pris position sur les problèmes que nous leur avons présentés, et nous fassent part des moyens mis en œuvre pour l'adoption d'un plan pour l'avenir et les reconversions d'emploi correspondantes ».

Les organisations syndicales ont pris connaissance de ces mesures avec beaucoup de scepticisme.

YVAN COLIN.

Alfa-Romeo : 8 milliards de pertes en 1977

De notre correspondant

Rome. — Sur chaque automobile vendue en 1977, Alfa-Romeo a perdu 4 000 francs environ. *La firme milanaise étant contrôlée* à 100 % par l'IRI, c'est donc le *contribuable italien qui a fait ce* cadeau aux acquéreurs privilégiés d'une voiture de luxe.

Le déficit de l'année dernière a battu tous les records : 140 milliards de lires, soit 8 milliards de francs. Les 2/3 des pertes sont imputables aux usines méridionales installées à Pomigliano-d'Arco, près de Naples. Une Alfetta fabriquée à Milan est *vendue 7 % à 8 % moins cher que* son prix de revient, proportion qui dépasse 22 % pour une Alfasud. Globalement, le « trou » des quatre derniers exercices aura représenté 165 milliards de lires dans le Nord et 322 milliards en *Campanie. Pour obtenir le montant* des dettes accumulées par la société, il faut multiplier ce total par deux.

Les pertes d'Alfa-Roméo sont d'autant plus troublantes que la firme jouit d'un grand prestige, *en Italie comme à l'étranger*, et qu'elle ne parvient pas à satisfaire la demande. Les usines de Pomigliano - d'Arco produisent deux fois moins de véhicules que ne leur permet leur capacité.

Selon la direction, il faut attribuer cet état de choses — surtout dans le Sud — à un fort absentéisme, à un horaire de travail de trente-six heures et quarante minutes par semaine et à un nombre considérable de grèves.

Les syndicats déplorent, quant à eux, une mauvaise organisation interne, un manque de programmation et des carences dans la politique commerciale du groupe. *Celui-ci attendrait les clients au* lieu d'aller les chercher.

QUELS OBJECTIFS ?

Au risque de donner l'impression de manquer d'imagination ou de hauteur de vue, M. Monory parle plus souvent de liberté des prix que de redéploiement industriel. Cela lui a valu quelques accrochages avec les services de la Rue de Rivoli, mais il n'en a cure. Le ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat est, en effet, persuadé qu'en agissant ainsi il prend les choses par le bon bout...

Libéral, partisan de l'économie de marché, hostile à l'interventionnisme de l'Etat, M. Monory est convaincu que les entreprises doivent être les acteurs essentiels de la politique industrielle et que le rôle d'un ministre de l'industrie n'est pas tant d'imaginer les restructurations les plus sophistiquées que de permettre aux firmes françaises d'évoluer dans un environnement économique aussi favorable que possible. Pour améliorer cet environnement, il plaide, depuis de longs mois, en faveur d'un retour à la liberté des prix afin d'améliorer l'image des entreprises et d'une profonde refonte des circuits financiers afin de réorienter l'épargne sur l'industrie. C'est le seul moyen à ses yeux de permettre aux firmes de reconstituer leurs fonds propres dans de bonnes conditions.

Le Comité économique et social consacré à l'industrie, qui s'est tenu à l'hôtel Matignon sous la présidence de M. Barre, lui a en partie donné raison puisqu'il s'est déclaré favorable « à une libération progressive des prix industriels » *sans plus de précision. Il a d'autre part chargé un groupe de travail de remettre d'ici à la fin du mois de février des propositions visant à assurer une meilleure orientation des flux d'épargne vers l'industrie.*

On attend avec intérêt ces propositions tant il est vrai qu'il serait bénéfique pour la collectivité nationale de voir les Français renoncer à investir dans des placements aussi stériles que l'or ou l'immobilier, pour s'intéresser de plus près à leur outil industriel.

On ne saurait pour autant attendre de miracles de telles dispositions. Les habitudes profondément ancrées changent lentement. Or le temps presse. La liste des secteurs menacés ou en difficulté s'allonge chaque jour. Des entreprises de plus en plus nombreuses et de plus en plus puissantes font appel à l'aide de l'Etat. Pour tenter d'atténuer les effets de la crise, la puissance publique a mis en œuvre des plans sectoriels, avec, c'est le moins que l'on puisse dire, des fortunes diverses. Le redéploiement tant vanté a jusqu'à présent trop souvent revêtu l'aspect d'une retraite à peine ordonnée...

Il est bon, sans aucun doute, de mobiliser l'épargne en faveur de l'industrie.

Encore faudrait-il que cette épargne soit orientée vers les secteurs jugés prioritaires, ce qui suppose que l'Etat ait une stratégie industrielle. La politique sectorielle peut-elle en tenir lieu ? De plus en plus nombreux sont ceux qui en doutent... — Ph. L.

M. Robert Fabre propose seize mesures pour les P.M.E.

Présentant jeudi 9 février au cours d'une conférence de presse « seize propositions pour les petites et moyennes entreprises », M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche (M.R.G.), a regretté que dans le débat politique et économique actuel « *on ait laissé de côté tout le domaine de la petite entreprise*,

Pour favoriser la création d'entreprises, le M.R.G. propose de rajeunir les différents cadres juridiques en établissant une séparation claire entre le patrimoine personnel et le patrimoine social du chef d'entreprise, en étendant aux chefs d'entreprise et à leurs conjoints les avantages sociaux reconnus aux salariés, en proposant de nouveaux statuts de type associatif ou coopératif. M. Fabre souhaite également « *favoriser leur accès à la propriété industrielle et à la technologie avancée* » grâce à la création d'une banque de l'innovation.

Le fonctionnement du système bancaire devrait être modifié pour permettre aux entreprises locales d'utiliser l'épargne collectée localement ;

Pour « *favoriser le développement et le fonctionnement* » des P.M.E., M. Fabre envisage sur le plan financier de leur permettre de constituer des « *réserves collectives de fonctionnement* » en franchise d'impôt et de réformer le financement des dépenses sociales en les asseyant, *non seulement sur les salaires, mais* aussi sur le chiffre d'affaires.

Répondant ensuite aux questions, M. Fabre a déclaré que le niveau du SMIC devra être fixé en fonction de la situation économique de la France après les élections.

CEUX QUI PROPOSENT DES REMÈDES-MIRACLES COMBINENT L'IGNORANCE ET LA MAUVAISE FOI déclare le premier ministre

Au cours de la visite qu'il a faite le jeudi 9 février à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne), à l'invitation du maire, M. Jean-Louis Beaumont, candidat de la majorité présidentielle dans la cinquième circonscription de ce département (*le Monde* du 10 février), M. Raymond Barre a prononcé une allocution dans laquelle il a notamment déclaré à propos des problèmes économiques : « *Quand j'entends ceux qui proposent des remèdes-miracles, je me dis qu'ils sont ignorants ou qu'ils sont de mauvaise foi. Ce qu'il y a de plus grave, c'est que la plupart d'entre eux combinent à la fois l'ignorance et la mauvaise foi.* » Evoquant les propositions des partis de gauche, le premier ministre a ajouté : « *Je n'ai jamais compris comment on pouvait à la fois proposer la planification démocratique, la nationalisation de toutes les entreprises, l'étatisation du crédit et l'autogestion.* »

AGRICULTURE

LA RÉUNION DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE DE L'O.C.D.E.

« Il faut aider les pays en voie de développement » à accroître leur production nationale

déclare M. Van Lennep

« Il n'est pas concevable, en ce qui nous concerne, d'envisager un freinage, une limitation généralisée de notre agriculture. Bien au contraire, la vocation de celle-ci est l'expansion raisonnée et orientée », a déclaré M. Pierre Méhaignerie, ministre français de l'agriculture, au cours d'une réunion organisée les 9 et 10 février à Paris par l'O.C.D.E. avec les ministres de l'agriculture de vingt-quatre pays de cette institution et consacrée aux thèmes suivants : conséquences des fluctuations et des déséquilibres des marchés agricoles internationaux; développements récents de l'économie agro-alimentaire et relations entre pays développés et pays en voie de développement.

M. Méhaignerie a ajouté : *« Nous ne sommes pas disposés à admettre que le soutien des prix ne demeure pas la base du revenu des producteurs agricoles. Par quels moyens obtenir cette parité des revenus ? Par un moyen simple qui est le juste prix des produits agricoles et non par une aide publique permanente. »*

Le ministre français répondait indirectement à M. F. P. Donovan, ambassadeur permanent des Etats-Unis auprès de l'O.C.D.E., qui avait critiqué la C.E.E. et ce qu'il appelle sa *« politique de subventions »*.

Par ailleurs, M. Méhaignerie a déclaré qu'*« il ne croyait pas à la définition d'une politique agro-alimentaire unique, d'objectifs et de la mise en œuvre de moyens qui seraient valables pour tous »*.

Au début de la réunion, M. Emile Van Lennep, secrétaire général de l'O.C.D.E., avait mis l'accent sur *« la responsabilité considérable qui incombe collectivement à nos pays face aux problèmes d'alimentation et d'agriculture des pays en voie de développement »*.

« Rare sont les pays du monde qui ont les moyens d'importer la majeure partie des denrées alimentaires dont ils ont besoin. (...) Il importe donc d'aider en priorité les pays en développement à accroître leur production alimentaire nationale.

M. Bob Bergland, secrétaire américain à l'agriculture, devait ensuite souhaiter davantage de stabilité sur les marchés agricoles.

Dans le contexte international, il a souhaité que des stocks puissent être constitués afin d'empêcher des fluctuations trop importantes des cours.

● *La hausse des prix à la consommation a atteint 8,3 % en 1977* dans la zone de l'O.C.D.E., contre près de 9 % en 1976. En décembre, le taux d'inflation a été — comme en novembre — de 0,4 % en moyenne, ce qui confirme, souligne l'O.C.D.E., le mouvement de modération des prix constaté depuis le printemps 1977. Sur les six derniers mois de 1977, le taux d'inflation annuel est, en effet, descendu à 6 % après avoir atteint un maximum de près de 11 % au printemps 1977 (les prix avaient beaucoup augmenté, aux Etats-Unis notamment, à cause des rigueurs de l'hiver 1976-1977). Cette modération du taux de l'inflation s'explique notamment par les baisses des prix des produits tropicaux (jusqu'à 50 % pour le café) et des autres produits de base non pétroliers (de 10 à 15 %).

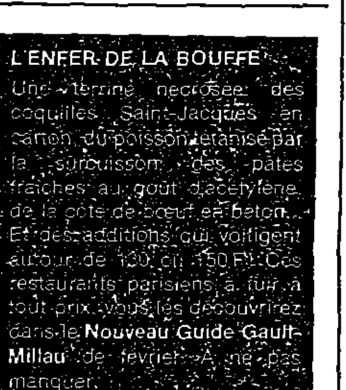
L'assemblée générale des fermiers-métayers

LES « PROGRESSISTES » L'EMPORTENT SUR LES « RÉFORMISTES »

Les deux principaux dirigeants de la section nationale des fermiers et métayers ont été reconduits, mercredi 8 février, dans leurs fonctions pour trois ans, alors que la modification du règlement intérieur de cette section spécialisée de la Fédération des exploitants (F.N.S.E.A.) laissait prévoir des résultats plus en conformité avec la ligne « réformiste » de la centrale paysanne de M. Michel Debatisse.

Le scrutin a été extrêmement serré : M. Pierre Abeguile (Finistère), président, a obtenu dix-sept voix contre seize à M. Elie Rouleau (Vendée) et M. Paul Le Saux (Haute-Vienne), secrétaire général, membre du P.C.F., seize voix contre quatorze à M. Désiré Devienne (Somme). Ce résultat a causé quelque surprise et même une certaine déception à la F.N.S.E.A., qui espérait une nouvelle équipe, moins « progressiste ».

La section nationale des fermiers et métayers était notamment accusée par certains dirigeants de la F.N.S.E.A. d'adopter des positions « avancées » en matière de droit foncier et de mener des actions sur le terrain avec des adhérents d'autres organisations paysannes non reconnues, comme les Paysans travailleurs et le Mouvement des exploitants familiaux (MODEF).





MONNAIES

RECHUTE DU FRANC

(Suite de la première page.)

Il est certain que la mise en œuvre d'un arsenal introduirait un trouble réel dans les opérations de commerce extérieur de la France, et que, jusqu'à présent, le gouvernement s'y est refusé, comptant sur une accalmie dans l'attaque qui est lancée sur le franc. Mais il va peut-être être acculé à durcir son dispositif, même s'il se montre désireux de ne pas utiliser ses armes prématurément.

Le moindre mal : renforcer le contrôle des changes

Il n'est guère possible en effet à la majorité de dénoncer violemment le « chaos » économique qui, selon elle, apporterait le programme commun, sans inquiéter, du même coup, les milieux financiers étrangers et provoquer, de leur part, un nouvel accès de défiance. Il va être de plus en plus difficile au gouvernement de défendre le franc tout en agitant le spectre d'une inflation accélérée, à son avis, par l'arrivée au pouvoir de la gauche.

Et d'agiter le spectre d'une monnaie en chute libre, en cas de victoire de la gauche, sans se faire accuser par l'opposition d'être du même coup, le fossoyeur, volontaire ou involontaire, du franc.

M. Barre se trouve placé dans un piège d'où il lui est difficile de sortir : prendre des mesures drastiques pour la défense du franc ou atténuer la vigueur de ses attaques à l'encontre du programme commun. Tout porte à croire qu'effectivement des mesures vont être prises, et qu'elles risquent d'être d'autant plus indispensables que la Banque de France a reçu pour instruction de ne pas gaspiller inutilement ses réserves de change. Au printemps 1976, l'Institut d'émission avait ainsi abandonné 4 millions de dollars en pure perte.

Ajoutons que le durcissement du contrôle des changes, si gênant qu'il puisse être, constitue le moindre mal en cette période troublée. De deux choses l'une, en effet : ou la majorité l'emporte, et la mesure sera rapportée dans un mois ; ou l'opposition gagne, et le contrôle sera maintenu, comme le programme de la gauche le prévoit. C'est dire que MM. Mitterrand et Rocard ont sans doute raison de réclamer des mesures de contrôle qui, finalement, s'imposeront au gouvernement actuel si la crise du franc s'aggrave.

FRANÇOIS RENARD.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep + ou Dép −		Rep. + ou Dép −		Rep. + ou Dép −	
$ U.S.	4,9100	4,9150	+ 150	+ 200	+ 280	+ 350	+ 800	+ 900
$ can.	4,4269	4,4328	+ 120	+ 160	+ 250	+ 300	+ 700	+ 780
Yen (100).	2,0323	2,0352	+ 130	+ 150	+ 220	+ 270	+ 700	+ 760
D. M.	2,3292	2,3333	+ 140	+ 170	+ 280	+ 320	+ 890	+ 950
Florin	2,1762	2,1794	+ 90	+ 130	+ 200	+ 250	+ 630	+ 700
F. B.	14,99	15,017	+ 350	+ 520	+ 700	+ 900	+2100	+2600
F. S.	2,5083	2,5121	+ 200	+ 230	+ 420	+ 460	+1300	+1500
L. (1 000).	5,6819	5,6896	— 150	— 100	— 300	— 260	—1500	—1000
£	9,4683	9,4866	+ 280	+ 350	+ 550	+ 630	+1100	+1700

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 1/8	3 3/8	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16
$ U.S.	2	2 1/8	6 5/8	7	7 1/4	7 3/8	7 9/16	7 19/16
Florin	5 5/8	5 7/8	5 1/16	5 1/4	5 3/16	5 5/16	4 15/16	5
F. B.	4	5	7	7 1/4	7 1/2	7 3/4	7 7/8	8 1/8
F. S.	0	1/4	1/4	3/8	7/16	9/16	1	1 3/16
L. (1 000).	6	10	13	14	13 1/2	14 1/2	14 1/8	14 5/8
£	5 1/2	6	6 5/8	7	7 3/16	7 3/8	7 15/16	8 1/8
Fr. franç.	10 1/2	11 1/2	16	16 1/2	15	15 1/2	14 1/2	14 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

GRANDE-BRETAGNE

● *Le premier ministre britannique, M. James Callaghan*, a remercié publiquement, le jeudi 9 février, aux Communes, les mineurs d'avoir accepté le plafond gouvernemental de 10 % d'augmentation des salaires. Le comité exécutif de l'Union nationale des mineurs (NUM) venait d'entériner par 14 voix contre 10 l'accord conclu la veille entre ses négociateurs et le patronat des charbonnages. Il s'est de plus engagé à ne pas solliciter avant un an d'augmentations supplémentaires à celles prévues par cet accord.



PRIX

LES TARIFS DES VOITURES FRANÇAISES AUGMENTENT DE 3 % LUNDI

Les prix des automobiles françaises augmenteront lundi 13. La hausse autorisée par les pouvoirs publics est de 3 % pour six mois. Mais cette clause, qui figure dans l'accord de modération des prix qui vient d'être reconduit entre la profession et l'Etat, est une « hausse moyenne pondérée ». Ce qui veut dire que Renault ou Peugeot-Citroën, par exemple, pourront relever le prix de certains modèles d'un pourcentage supérieur à 3 % si la hausse sur d'autres modèles est inférieure. « Pondérée » signifie que le contrat interdit d'établir une moyenne à 3 % en augmentant d'un pourcentage supérieur à ce chiffre les modèles les plus vendus et en compensant avec des pourcentages de hausse inférieurs à 3 % sur les modèles les moins vendus.

Ce contrat de modération établi pour six mois seulement ne dit pas quel sera le pourcentage de hausse autorisée pour la deuxième partie de l'année.

Rappelons qu'en 1975 et 1976, les prix de détail des automobiles avaient augmenté presque deux fois plus vite que la moyenne des prix de détail des produits manufacturés : 21,5 % contre 11,3 % en 1975, 13,2 % contre 7,6 % en 1976. Cette distorsion avait alors été critiquée par les pouvoirs publics, qui reprochaient à l'industrie automobile de donner le mauvais exemple.

L'année dernière, les prix automobiles (+ 6,9 %) ont augmenté à peu près comme les prix des produits manufacturés (+ 7,2 %).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE PALUEL-MARMONT

Situation des SICAV au 31 décembre 1977

	France-Investissement	S. I. G.	Pierre-Investissement
Nombre d'actions émises	1 249 857	684 386	330 942
Valeur liquidative globale (en francs)	172 449 817	171 239 230	61 531 200
Valeur liquidative par action (en francs)	137,98	250,21	185,9
Coupon distribué (en francs) (net + avoir fiscal)	4,90 + 0,71	6,53 + 1,17	6,77 + 1,12
Plus-value réalisée en 1977 (y compris coupon distrib.)	+ 8,50 %	+ 8,30 %	+ 12,70 %

Ces trois SICAV sont gérées par PALUEL-MARMONT MERRILL LYNCH S.A. (26, rue Murillo, 75008 Paris. - Tél. : 267-01-00).

ROUSSELOT S.A.

Le conseil d'administration s'est réuni le 31 janvier 1978 sous la présidence de M. Guy Caillou.

MM. Paul Berthier, Pierre Capoulade, Jean Fouchier, Alexandre Mallat, Jacques Puechal et l'Union d'Etudes et d'Investissements ont été invités à siéger au conseil en remplacement d'administrateurs démissionnaires.

Au cours de cette réunion, le président a souligné l'âpreté de la concurrence internationale et les incertitudes monétaires. Les comptes de la société mère et ceux du groupe Rousselot au 31 décembre 1977 sont en cours d'élaboration et ils paraissent d'ores et déjà confirmer les prévisions portées à la connaissance des actionnaires dès le début du mois de novembre. Celles-ci faisaient état d'une marge d'autofinancement de l'ordre de 124 millions de francs et d'un bénéfice après impôts de 42 millions de francs à l'échelon de la consolidation.



PARIBAS GESTION (SICAV)

	30-9-1977 M. F.	31-12-1977 M. F
Actif net	33,82	35,99
Répartition :	%	%
- Actions françaises	15.6	13,6
- Actions étrangères	35,5	35,3
- Obligations françaises :		
● convertibles	2,4	2,3
● autres	37,3	38,3
- Obligations étrangère	5,1	4,7
- Liquidités	4,1	5,8
	100	100
Nombre d'actions en circulation	228 665	228 956
Valeur de l'action	F 147,82	F. 157,13

DUMEZ

Les travaux exécutés en 1977 par le groupe se sont élevés à 3 850 millions de francs T.T.C. et à 3 743 millions de francs hors taxes, en augmentation de 21 % par rapport à 1976.

Le volume de travaux restant à exécuter au début de 1978 ressort à 5 350 millions de francs dont près des neuf dixièmes hors de métropole.

LABORATOIRES SARBACH

Offre publique d'achat simplifiée au prix de F 550 par action

La Société générale, agissant pour le compte de la Société Soparph... (Groupe Solvay), se porte acheteur jusqu'au 20 mars 1978 de toutes quantités d'actions des Laboratoires Sarbach au prix de 550 F par action.

Il est précisé que la Société Soparphac détient actuellement 98 009 actions sur les 100 000 actions composant le capital des Laboratoires Sarbach, ces titres ayant été acquis principalement lors de l'offre publique d'achat réalisée en décembre 1975 au même prix de 550 F par action.

Les actionnaires intéressés par la présente offre d'achat sont priés de remettre à leur banquier ou à leur agent de change un ordre de vente au prix de 550 F, au plus tard le 20 mars 1978.

UNISIC

SICAV DE SICOMI

Les résultats de l'année 1977 ont été satisfaisants pour cette SICAV de la Banque Vernes et Commerciale de Paris.

Entre le 1er et le 31 décembre 1977 la valeur liquidative de l'action UNISIC est passée de 120,10 F à 129,18 F, soit une hausse de 7,6 % si l'on tient compte du dividende (crédit d'impôt compris) mis en paiement, le 2 novembre, la valorisation est de 16,1 %, soit une performance qui situe la société dans les dix premières places pour l'ensemble des SICAV (96).

Le revenu global de l'exercice 1976-1977 (10,30 F) a procuré un rendement de 8,25 % par rapport au cours de fin d'exercice du 30 juin 1977.

L'exercice en cours aura une durée exceptionnelle de quinze mois et se terminera le 30 septembre 1978. Le prochain dividende sera mis en paiement au mois de décembre de cette année.

AMREP

Le conseil d'administration réuni le 7 février 1978 a arrêté les comptes de l'exercice 1977 qui se soldent par un bénéfice net de 14 573 630 F (2 126 080 F en 1976).

La M.B.A. s'élève à 16 731 000 F (9 940 000 F en 1976). Il est proposé à l'assemblée générale ordinaire de fixer le dividende à 14 F + 7 F d'impôt déjà payé au Trésor (9,50 F + 4,75 F en 1976). Les comptes consolidés du groupe, lorsqu'ils seront définitivement arrêtés, afficheront un bénéfice voisin de 60 millions de F (33 millions de F en 1976) et une M.B.A. de l'ordre de 105 millions de F (70 millions de F en 1976).

GROUPE DOLLFUS-MIEG

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes du groupe Dollfus-Mieg pour l'exercice 1977 s'établit provisoirement à 3 387,6 millions de francs contre 2 423,8 millions de francs en 1976, mais dans une structure différente. A bases de comparaison égales (chiffre d'affaires 1976 recalculé en tenant compte des modifications de structure intervenues en 1977), la progression d'une année sur l'autre est de 9,6 %.

Par secteur, l'évolution des chiffres d'affaires a été la suivante (en millions de francs) :

	Exercice 1976 (chiffres définitifs)	Exercice 1977 (chiffres provisoires)	Variation en % Même base
Secteur filterie	821,8	880,8	+ 7,2
Secteur tissage	2 201,7	2 428,3	+ 10,3
Secteur arts graphiques	67,1	78,5	+ 17,1
Total	3 090,6	3 387,6	+ 9,6

L'activité du second semestre, et notamment la diminution des ventes au cours du mois de décembre, n'a pas permis de maintenir la progression du chiffre d'affaires notée au premier semestre.

Toutefois, des éléments de reprise apparus au niveau des commandes enregistrées en fin d'année devraient permettre une amélioration de l'activité au premier trimestre 1978.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
9 FÉVRIER

Avance modérée

Une nouvelle avance des cours a été enregistrée jeudi à la Bourse de Paris, avec un gain de 0,8 % qui s'ajoute aux 4 % acquis au cours des deux séances précédentes. Ce gain, néanmoins, a été très modéré. Il a, tout de même, agréablement surpris les boursiers qui s'attendaient plutôt à un essouflement du mouvement de reprise amorcé mardi.

Ce mouvement, on le sait, avait été déclenché à la fois par le redressement partiel du franc après sa chute et par des rumeurs au sujet de sondages électoraux moins défavorables à la majorité.

Ce jeudi, le rythme de redressement du franc s'est nettement ralenti, et les sondages dont la Bourse s'entretenait sont parus. Bien qu'ils indiquent effectivement une certaine remontée de la cote de la majorité, on pouvait penser que le phénomène du « fait accompli » jouerait, et qu'une pause serait observée.

En fait, la progression s'est tout de même poursuivie, dans un marché moins animé, il est vrai, sous la surveillance vigilante des investisseurs institutionnels. Un certain nombre de valeurs ont été recherchées, parmi lesquelles la Compagnie bancaire, Peugeot-Citroën, le Printemps (dont la cotation a dû être retardée faute d'une offre suffisante), C.G.E., Matra, Radiotechnique, Télémécanique, Europe 1, L'Oréal.

Quelques déchets, en revanche, sur B.C.T., Casino, Générale de fonderie, Poclain, UTA.

Sur le marché de l'or, le lingot qui avait perdu 695 francs la veille, en a encore cédé 520 à 28 180 francs, tandis que le napoléon en baisse de 9,90 francs mercredi restait stable à 290 francs. Le volume des transactions a diminué à 6,3 millions de francs contre 7,8 millions de francs. L'emprunt 4 1/2 % 1973 qui est rattaché à la pièce de 20 francs, a fléchi au-dessous de 770 francs. Aux valeurs étrangères, bonne tenue des américaines, en liaison avec l'amélioration enregistrée à Wall Street. Aux pétroles internationaux avance sensible de Pétrofina.

LONDRES

Très résistant

Malgré l'apparition de ventes bénéficiaires, le marché maintient ses positions. Les pétroles et les fonds d'Etat progressent même encore sensiblement. Reprise des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) 174 .. contre 172 85

VALEURS	CLOTURE 9/2	COURS 10/2
Beecham	643 ...	638 ...
British Petroleum	782 ...	790 ...
Courtaulds	123 ...	123 ...
De Beers	290 ...	291 ...
Imperial Chemical	357 ...	357 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	171 ...	171 ...
Shell	513 ...	512 ...
Vickers	187	184 ..
War Loan 3 1/2 %	36 3/8	36 5/8
*West Driefontein	25 7/8	25 3/4
*Western Holdings	22 5/8	22 7/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

COMPAGNIE PARISIENNE DE BANQUE. — Bénéfice net pour 1977 : 4,79 millions de francs (+ 15,79 %).

WORMS INVESTISSEMENT. — Dividende pour 1977 : 9,60 F contre 8,75 F. Le revenu global avec le crédit d'impôt atteint 11,28 F.

GROUPE UNION INDUSTRIELLE DE CREDIT. — Prochaine élévation de la valeur nominale des actions de 50 F à 100 F correspondant à la réévaluation des actifs non amortissables.

ROUGIER ET FILS. — Malgré les difficultés d'ordre conjoncturel enregistrées lors du dernier trimestre de 1977 et l'apurement des comptes de la filiale Mussy-Emballages, les résultats de l'exercice écoulé seront supérieures aux précédents (6,68 millions de francs). Une reprise des affaires a été constatée depuis le début de 1978.

EASTMAN KODAK. — Le bénéfice net pour 1977 atteint 643 millions de dollars contre 650 millions l'année précédente pour un chiffre d'affaires légèrement accru de 5,9 milliards de dollars contre 5,4 milliards.

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Bque Comm. Maroc, dr.	1 p. 5	5 55
Rofinco, c. 18	1 p. 20	.. ..
Sélection Etrang., c. 14	3 p. 2	.. ..
Trav. Publ. Ouest, c. 61	1 p. 10	.. ..
Trav. Publ. Ouest, c. 61	1 p. 10	0 1 55

NEW-YORK

De nouvelles ventes bénéficiaires se sont produites jeudi à Wall Street. Mais elles ont été moins bien absorbées que la veille et l'indice des industrielles s'est établi en clôture à 777,81, soit à 4.85 points au-dessous de son niveau précédent.

Le nombre de baisses (789) a très largement dépassé celui des hausses (558), 461 valeurs étant d'autre part restées inchangées.

Le phénomène s'explique surtout par le ralentissement sensible de l'activité, 17,94 millions de titres ayant changé de mains contre 21,30 millions, ce qui a donné une plus grande prise aux ventes bénéficiaires.

La séance de jeudi a été, en effet, et avant tout, une séance d'attente, attente de la publication des dernières statistiques sur les ventes au détail et sur l'évolution de la masse monétaire, retardées en raison des conditions climatiques exceptionnelles.

Indices Dow Jones : transports, 213,38 (— 1,17) ; services publics, 105,82 (— 0,50).

VALEURS	COURS 9/2	COURS 10/2
Alcoa	39 3/8	39 3/4
A.T.T.	59 3/4	58 5/8
Boeing	30 3/4	28 1/4
Chase Manhattan Bank	28 1/2	28 1/2
Du Pont de Nemours	108 1/4	107 3/8
Eastman Kodak	45 3/4	45 7/8
Exxon	45 1/8	45 3/4
Ford	42 3/4	41 7/8
General Electric	47 3/8	47 1/4
General Foods	28 1/8	28 1/4
General Motors	58 5/8	58 3/4
Goodyear	16 7/8	17 3/8
I.B.M.	258 3/4	260 3/4
I.T.T.	28 7/8	29 1/4
Kennecott	23 3/4	23 1/2
Mobil Oil	60 1/8	59 7/8
Pfizer	27 1/2	27 3/8
Schlumberger	62 5/8	63 3/8
Texaco	26 1/4	26 3/8
U.A.L. Inc.	20 3/8	20 1/2
Union Carbide	39 ...	39 3/8
U.S. Steel	28 ...	28 ...
Westinghouse	18 1/2	18 ...
Xerox	46 1/4	46 1/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	8 févr.	9 févr.
Valeurs françaises	92,5	92,9
Valeurs étrangères	102,6	102,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	55,8	55,8

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9/2	10/2
1 dollar (en yens)	241 58	241 58

BOURSE DE PARIS - 9 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 60	1 085
5 %	58 65	0 123
5 % 1920-1960	d158 50	0 123
3 % amort. 45-54	86 10	1 586
4 1/4 % 1963	103 ..	3 697
4 1/4-4 3/4 % 63	92 50	1 718
Emp. N. Eq. 5%65	106 .	1 778
Emp. N. Eq. 6%66	105 40	2 170
Emp. N. Eq. 6%67	99 80	4 175
Emp. 8,80 % 77	113 70	8 341
E.D.F. 6 ½ 1950	116 75	4 787
— 6 % 1960	103 .	4 918

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	2915	2890 ..
E.D.F. parts 1958	508	508 .
E.D.F. parts 1959	492	492 ..
Ch. France 3 %	161	158 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	365 .	350 .
Ass. Gr. Paris-Vie	1300	1270 .
Concorde	310	310 ..
Epargne France	271	272 .
Financ. Victoire	134 .	139 ..
Fonc. I.I.A.R.D.	85 50	84 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	170	178 .
GAN (Sté) Centr.	820	822
Protectrice A.I.R.	200	208 .
Laffitte-Bail	112 .	112 30
Locabail Immob.	190 ..	190
Loca-Expansion	102 50	102 50
Immoinvest	79 50	78 60
Cie Lyon. Imm.	82 60	83 20
UFIMEG	78 ..	77 60

[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
774 .	4,5 % 1973	777 ..	767 .	768 ..	765 ..
2000 ..	C.N.E. 3 %	2085 .	2089 .	2068 .	2065 ..
305	C.F. Fr.-Can	318	310	313 80	310
20 .	De Beers (S.)	20 80	20 80	20 80	20 55
795	Deuts Bank	731 .	730	730	717
330	Dome Mines	327 .	319 10	318 30	320 .
515	Du Pont Nem	530	532	532	535
230	East Kodak	227 80	223 20	225 10	223 20
25	East Rand	24 20	24 20	24 50	24 05
136	Ericsson	144 .	143 30	143 20	143 30
205	Exxon Corp.	228 .	227 80	227 80	223 50
197	Ford Motor	208	211 .	211	212
91 .	Free State	94 50	94	93 80	92 20
228 .	Gen. Electric	233 50	235	235 .	233 .
47 .	Shell Tr (S.)	46 .	47 80	47 80	47 55
660	Siemens A.G.	700 .	696	691	696
35 .	Sony	39 15	38 15	38 20	38 15
12	Tanganyika	12 10	12 05	12 05	12
260 .	Unilever	270	263 50	263 50	263 50
17	Union Corp.	18 60	18 60	18 80	18 30
105	U. Min. 1/10	105 10	104	104 50	105 10
130	West Driel	126	123 80	123 80	122
48	West Deep	47 45	46 50	47 .	46 80
183	West Hold.	188 .	188 40	182 .	187 80
210	Xerox Corp.	228 .	229 30	229 80	229 80
0 74	Zambia Cop.	0 71	0 72	0 72	0 70

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

a : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 893	4 882	4 900
Allemagne (100 DM)	232 390	231 410	231
Belgique (100 F.)	14 885	14 898	14 825
Pays-Bas (100 fl.)	217 250	216 260	216 500
Danemark (100 krd)	85 670	85 600	85 500
Suède (100 krs)	106 250	104 810	105 250
Norvège (100 k.)	96 510	96 150	94 600
Grande-Bretagne (£ 1)	9 415	9 461	9 600
Italie (1 000 lires)	5 653	5 646	5 500
Suisse (100 fr.)	250 110	248 000	250 500
Autriche (100 sch.)	32 365	32 250	32 650
Espagne (100 pes.)	6 048	6 030	5 800
Portugal (100 esc.)	12 165	12 105	11 500
Canada ($ can. 1)	4 400	4 402	4 385

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/2
Or fin (kilo en barre)	28650	28400
Or fin (kilo en lingot)	28700	28180
Pièce française (20 fr.)	290 10	290
Pièce française (10 fr.)	219 80	219 50
Pièce suisse (20 fr.)	274 30	265 30
Union latine (20 fr.)	256	258
Souverain	270 10	270 10
Pièce de 20 dollars	1300 40	1295
Pièce de 10 dollars	650	640
Pièce de 5 dollars	...	424 ..
Pièce de 50 pesos	1175 ..	1160 ..
Pièce de 10 florins	285 ..	280 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Mmes Simone de Beauvoir, Delphine Seyrig et Maria-Antonietta Macciocchi* ont fait récemment une démarche auprès de l'ambassadeur de Buenos-Aires à Paris en faveur de femmes détenues ou disparues en Argentine.

Le numéro du « Monde » daté 10 février 1978 a été tiré à 551 302 exemplaires.

A B C D E F G

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

L'inscription à Marseille des Français de l'étranger 229 rejets

De notre correspondant régional

Marseille. — Dans un jugement rendu le jeudi 9 février, le tribunal d'instance de Marseille présidé par M. Jacques Randon a confirmé les décisions de rejet prises par les commissions administratives de Marseille le 10 janvier dernier concernant les demandes d'inscription sur les listes électorales de la commune de 229 Français résidant à l'étranger. Il a ordonné en revanche l'inscription de 2 144 autres électeurs dont la demande avait également été refusée par ces mêmes commissions.

Le point le plus litigieux ayant motivé les décisions des commissions était qu'un grand nombre d'inscriptions — environ la moitié de l'ensemble des inscriptions supplémentaires — comportait des écritures différentes. L'expertise effectuée à l'initiative du maire de Marseille, M. Defferre, tendait à prouver notamment que les mentions de la commune et de la circonscription avaient été portées par la même main — différente de celle du signataire — sur des séries entières de demandes d'inscription. Ce qui laissait penser que l'électeur n'avait pas librement exercé son choix.

Le tribunal n'a pas retenu cet argument. « *Il faut et il suffit,* a-t-il déclaré, *que la demande soit signée par l'intéressé.* » Le jugement souligne également que, « *s'il y avait obligation pour l'électeur de remplir lui-même sa demande, cela priverait du droit de vote les infirmes et les illettrés* ». En vertu de ce principe, l'ensemble des demandes authentifiées par une signature aurait dû être accepté. M. Randon a cependant décidé d'écarter celles comportant des « *anomalies* », surcharges, ratures ou grattages, « *qui laissent supposer que la volonté de l'électeur n'a pas été respectée* ».

Les avocats du maire de Marseille, M[es] Max Notari et Michel Pezet, ont annoncé leur intention de se pourvoir en cassation. Le maire de Marseille a d'autre part déposé le 4 janvier une plainte contre X... avec constitution de partie civile pour fraudes et tentatives de fraude électorale dont l'instruction a été confiée à M. Pagès.

GUY PORTE.

● *A Perpignan,* le tribunal d'instance a rejeté, jeudi 9 février, la demande de radiation de 47 personnes vivant à l'étranger, inscrites sur les listes électorales de la ville. Cette demande de radiation avait été présentée dans la 1re circonscription de Perpignan par des représentants des partis socialiste et communiste. Le tribunal a jugé la demande « *mal fondée* » et s'est déclaré incompétent pour ce qui concerne la domiciliation en mairie de Perpignan de ces Français résidant à l'étranger.

● *M. Stirn,* secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a estimé jeudi 9 février que la majorité obtiendra 11 à 14 des 17 sièges dont disposent les Départements et Territoires d'outre-mer à l'Assemblée nationale. Il a ajouté : « *Le parti communiste, en classant le problème des DOM-TOM dans la rubrique « étranger » du programme commun, a transformé l'autodétermination en prédétermination* ».

[N. D. L. R. — Le secrétaire d'Etat reprend un argument qu'il avait déjà maintes fois utilisé ! Il ne tient pas compte du fait que dans le « programme commun de gouvernement actualisé » publié par le P.C.F. le chapitre consacré aux DOM et aux TOM figure dans la rubrique des institutions françaises

CANDIDAT AUX ÉLECTIONS A PARIS UN OFFICIER DU CONTINGENT REÇOIT UN BLAME DES AUTORITÉS MILITAIRES

M. Jacky Mamou, l'aspirant-médecin qui a l'intention de se présenter aux élections législatives à Paris pour défendre les thèses des comités de soldats, a reçu un blâme pour manquement à l'obligation de réserve, selon le mouvement Information pour les droits du soldat (I.D.S.), qui soutient sa candidature. Affecté depuis six mois au 8e régiment d'infanterie de Noyon (Oise), M. Mamou souhaite être candidat dans la 12e circonscription de Paris, dont le député sortant est M. Guillain de Bénouville (Démocratie présidentielle) (*le Monde* daté 29-30 janvier).

Pour un officier — aspirant est le grade le moins élevé de la catégorie des officiers subalternes, — le blâme est la sanction la moins grave que peut donner à un subordonné un officier général dans son commandement. Il semble que cette sanction — non privative de liberté et contre laquelle l'intéressé peut faire appel — a été décidée par le général commandant la IIe région militaire (Lille), après que M. Mamou eut donné une conférence de presse, le 27 janvier, à la Ligue des droits de l'homme.

Pour I.D.S., « *cette sanction est injuste dans la mesure où le général Méry est intervenu dans le débat électoral sans avoir précisé s'il le faisait en qualité de simple citoyen ou de responsable militaire. Cette sanction semble d'autant plus déplacée que, sur une des revendications de Mamou, à savoir le libre accès pour tous les soldats aux législatives, le ministère est revenu sur ses instructions antérieures et a laissé tout pouvoir aux autorités civiles. Néanmoins, la disproportion de cette sanction avec celles généralement appliquées aux comités de soldats est un succès* ».

M. CHIRAC : une majorité doit s'ouvrir avant les élections.

M. Jacques Chirac a déclaré vendredi 10 février au micro d'Europe 1 que l'ouverture consistait « *à convaincre les électeurs et non pas à essayer de racoler des élus ou des responsables après les élections* ».

Le président du R.P.R. a précisé qu'il ne comprenait pas ceux qui parlent d'élargissement de la majorité après les élections. « *Une majorité,* a-t-il dit, *doit s'ouvrir par définition aux électeurs, mais elle doit s'ouvrir avant les élections. Nous ne participons pas à je ne sais quelle quête d'élus qui au lendemain d'élections, et après s'être engagés vis-à-vis des électeurs sur un programme, seraient, dans l'esprit de certains, susceptibles de trahir. C'est tout à fait indigne, illusoire et sans signification.* »

Bien que n'ayant pas cité M. Raymond Barre, M. Chirac se référait aux déclarations du premier ministre envisageant un élargissement de la majorité après sa victoire aux élections (*lire page 8*).

Ancien député d'Alger

M. PIERRE LAGAILLARDE VEUT « REMETTRE LES RAPATRIÉS SUR LE VRAI CHEMIN »

Dans une interview publiée par l'hebdomadaire *Paris-Match* daté du 17 février, M. Pierre Lagaillarde, ancien député d'Alger, explique pourquoi il veut « *arracher les rapatriés aux séductions de la gauche* » (*le Monde* du 10 février).

Il déclare notamment : « *Je veux que ma famille, celle des rapatriés, ne se jette pas dans l'abîme, au mois de mars, en y entraînant la France. Si vous voulez, j'ai peur que notre troupeau ne s'égare vers les prairies empoisonnées où Marchais et Mitterrand sont en train de les appeler sur leur pipeau, et j'ai décidé d'être le bon chien de berger qui les remet sur le vrai chemin.* »

Interrogé par Jean Cau, M. Lagaillarde estime que les rapatriés ont « *perdu l'esprit national et patriotique qui avait été le leur* » et sont devenus, « *sous la baguette d'illustres inconnus « responsables », un chœur de grenouilles revendicatrices* » ne coassant « *rien d'autre que des raisons matérielles* ».

En République Sud-Africaine

Mme MANDELA EST CONDAMNÉE A SIX MOIS DE PRISON AVEC SURSIS

Mme Nomzano Winnie Mandela a été condamnée le 9 février à deux peines confondues de six mois de prison assorties d'un sursis de trois ans par le tribunal régional de Bloemfontein.

Epouse du dirigeant nationaliste noir Nelson Mandela, qui purge une peine de prison à vie au pénitencier de l'île Robben, au large de la ville du Cap, Mme Mandela, qui, l'an dernier, avait été assignée à résidence avec interdiction de tout contact extérieur, dans la ville de Brandford, au nord de Bloemfontein, a été reconnue coupable d'avoir reçu des visiteurs illégalement — notamment d'avoir « discuté avec des voisins du prix d'un poulet » — et d'avoir participé à une « réunion ».

A Londres, des manifestants avaient été refoulés de l'ambassade sud-africaine après avoir tenté de présenter une pétition contre les poursuites dont fait l'objet Mme Mandela.

D'autre part, six prisonniers africains, âgés de dix-neuf ans à vingt et un ans, ont été condamnés à mort, jeudi, à Port-Elizabeth, sous l'accusation d'avoir tué un de leurs compagnons dans leur cellule. Trois autres condamnations à la peine capitale avaient été prononcées au cours des deux jours précédents.

Le juge a rejeté toute circonstance atténuante, la victime ayant été égorgée à coups de lames de rasoir et étouffée avec son propre mouchoir.

Les prisonniers se trouvaient dans une cellule où étaient détenus cinquante Africains. — (*A.P., A.F.P., Reuter.*)

● *Les deux suspects du double crime de Méricourt-sous-Lens* (Pas-de-Calais), le 6 février dernier, ont avoué, mercredi 8 février, le meurtre de Mme Irène Sobon, trente-six ans, et de sa fille Sabine, cinq ans. Les deux hommes, Jean-Luc Rivière, vingt-deux ans, et Mohamed Chara, dix-huit ans, ont été inculpés de « *meurtre, vol avec violence et meurtre préparé, accompagné ou suivi d'un autre crime* ».

● *Raymond Poulidor va devenir conseiller technique de Manufrance pour le département Cycles.* La confirmation officielle de la nouvelle ne devrait pas tarder.

La signature de ce contrat est naturellement liée à la solution globale des problèmes financiers de la manufacture d'armes et cycles de Saint-Etienne qui doivent être impérativement résolus le 28 février au plus tard (*le Monde* du 7 février 1978).